

3030922

861305

É.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS,

PAR

UN HOMME DE RIEN.

Laissons là les théories pour ce qu'elles valent. En histoire comme en physique, ne prononçons que d'après les faits.

CHATEAUBRIAND.

TOME I.

Antoni Wrzosek

TROISIÈME ÉDITION.



PARIS,

AU BUREAU CENTRAL,

Rue des Beaux-Arts, 45.

1840

Motus 1840
1841

Biblioteka Jagiellońska



1001806756



861305

5 - 1 ZN

Książka
po dezynfekcji

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET C^{ie},
Rue de Seine, 32.

Bibl. Jagiell.
1906 D

526/5

PRÉFACE

DE

LA DEUXIÈME ÉDITION.

Au moment de publier la première collection de ces minimes notices accueillies avec une bienveillance inespérée, nous nous empressons de profiter de la permission qui nous est donnée d'y joindre quelques lignes signées d'un nom à jamais glorieux ; la lettre suivante, trop indulgente pour nous dans ce qu'elle accorde, nous est surtout précieuse par ses réserves, d'ailleurs bien naturelles, en ce qu'elle nous prouve que nous avons été fidèle à la pensée d'*éclectisme* politique et littéraire dont nous avons voulu faire la base fondamentale de ce travail.

*M. de Châteaubriand à l'auteur de la Galerie des
Contemporains illustres.*

« J'ai été malade, monsieur, et je suis
« encore très souffrant; c'est ce qui m'a

« empêché de vous remercier plus tôt du
« recueil biographique que vous m'avez
« fait l'honneur de m'envoyer. Je n'ai ja-
« mais eu qu'à me louer de la bienveillance
« de ces sortes d'ouvrages, y compris ceux
« qui m'étoient le moins favorables. Pour
« vous, monsieur, qui me traitez avec une
« indulgence dont je ne saurais être assez
« reconnaissant, je vous féliciterois avec
« plus d'abandon sur la *forme* de votre tra-
« vail, si je n'étois embarrassé sur le *fonds*
« par vos éloges. Il ne m'appartient point
« d'avoir une opinion relative à l'*ensemble*
« de vos *biographies*, dans lesquelles, d'ail-
« leurs, se montrent le talent, le goût, la
« mesure, la retenue délicate de l'écrivain.
« Mais quelques-uns des hommes dont vous
« parlez sont des hommes que j'aime et ad-
« mire; la sévérité, même adoucie par les
« louanges sincères et les bienséances gar-
« dées, afflige toujours un peu l'admiration

« et l'amitié : à mon âge, on est désarmé
« par le temps.

« Désormais hors du monde, retiré à
« mon foyer, entre les deux pénates de la
« France, l'honneur et la liberté, je les
« prie d'épargner pour toujours à notre
« pays la honte même avec le repos, le
« despotisme même avec la gloire.

« Agréez, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Paris, 20 février 1840.

Cette *sévérité adoucie* qui paraîtrait encore trop *sévère* à l'illustre écrivain, plusieurs nous ont fait l'honneur de la taxer de faiblesse (1), et ces observations contradictoires nous ont permis d'espérer que nous n'avions peut-être pas tort, par la raison même que nous n'étions point complètement de l'avis de chacun.

Une telle pensée, un peu outrecuidante en apparence, demande une explication, et malgré notre répugnance bien prononcée pour les préfaces en général nous sommes nécessairement conduit à dire quelques

(1) Voir notamment un article de M. de Cormenin dans *Le Temps* du 21 avril 1840.

mots sur le motif qui nous a déterminé à entreprendre une tâche inglorieuse et pourtant difficile aujourd'hui pour quiconque veut la remplir sans préventions d'aucune sorte, d'une manière digne, désintéressée, loyale.

Et d'abord, en ce qui concerne le côté politique de ces notices, il nous a semblé qu'à une époque où les petites questions de personnes tendent de plus en plus à entraver le grand mouvement des choses; à une époque où les influences contraires d'une polémique ardente et passionnée engendrent, autour de tel ou tel nom, des adorations ou des haines également exclusives et irréfléchies, ce serait une bonne et utile pensée de tracer, sous une forme accessible à toutes les classes de lecteurs, le tableau fidèle, succinct, impartial des plus grandes existences de notre âge, et de contribuer ainsi à répandre au sein des masses un peu de ce calme, de cet esprit de tolérance et d'équité distributive qui leur manque trop souvent dans l'appréciation des sommités contemporaines.

Des trois ou quatre recueils biographiques publiés de nos jours, quel que soit d'ailleurs leur mérite intrinsèque, aucun ne nous a paru propre à atteindre ce résultat.

La plupart sont d'énormes dictionnaires, ensevelis au fond de quelques rares cabinets de lecture, passés déjà, par l'ancienneté de leur date, à l'état de documents à consulter, incomplets dans chacune de leurs

parties à cause de l'immensité des matières qu'ils embrassent, et dont le principal défaut est de n'être pas lus.

A ce défaut quelques ouvrages plus modernes en joignent un autre non moins capital. Leurs auteurs, exclusivement préoccupés d'un intérêt de parti, ont oublié que la simple logique des faits est la plus rigoureuse et la plus puissante de toutes les logiques ; nouveaux Procustes, ils ont mutilé l'histoire contemporaine pour la faire entrer à coups de marteau dans le cadre étroit d'une théorie ; désireux plutôt de passionner que d'instruire, ils ont disserté au lieu de raconter, et sont forcément tombés dans le panégyrique ou le pamphlet.

Certains dispensateurs de renommée, non contents de défigurer à plaisir les plus grandes physionomies de notre époque, se sont arrogé le droit d'imposer au lecteur des illustrations de commande. Ce procédé peut avoir ses avantages, mais il nous semble excéder par trop la compétence de l'écrivain. Le champ est assez vaste en France et à l'étranger, les gloires vraies ne manquent pas ; pourquoi créer des gloires factices dont le rayonnement est un secret entre le *biographié* et le biographe ?

De tout ceci il résulte que nous prétendons, non pas faire mieux, mais faire autrement que nos devanciers : au public à décider si autrement n'est pas mieux.

Quand deux ou trois siècles ont passé sur une tombe, quand la postérité a fait à chacun sa part de honte ou de gloire, l'arrêt souverain est rendu : libre au premier venu de paraphraser cet arrêt ; mais lorsqu'il écrit au sein même de la lutte des partis, quand les passions du moment sont là qui le pressent de leurs flots tumultueux, si le biographe veut se tenir de pied ferme sur un isthme étroit, entre deux abîmes, l'adulation d'une part et la médisance de l'autre, il lui faut se dégager de toute préoccupation mesquine, de toute exigence de coteries, il lui faut ne plaider ni pour ni contre, tout dire, disserter peu, et laisser au sens public le soin de tirer d'un récit fidèle telles inductions que bon lui semblera.

Si parfois, dans le cours de ces notices, nous nous sommes laissé aller à discuter quelque peu, on reconnaîtra sans peine, à l'allure modérée de nos affirmations, que nous comprenons assez toute la gravité de plusieurs questions pour hésiter à les trancher au courant de la plume. Non pas que nous n'ayons, comme tout le monde, certaines idées arrêtées sur certaines choses, et, au besoin, comme tout le monde aussi, notre petite utopie sociale dans notre poche ; mais c'est qu'il nous semble qu'il y a lieu à distinction entre la philosophie politique et la biographie : l'une examine, argumente et juge ; l'autre raconte, résume et se tait.

Dans les notices purement littéraires, où prédominent les questions de sentiment et de goût, il est difficile, il est même impossible au biographe de faire abstraction complète de son individualité. Là encore cependant, nous avons été sobre de théories, et nous n'avons puisé le blâme et la louange qu'à une source unique, nos impressions.

En somme, celui qui chercherait dans ces informes esquisses des idées neuves, de beaux systèmes, de lumineux aperçus, de la profondeur philosophique et des solutions de problèmes sociaux, celui-là perdrait son temps. Nous serons trop heureux, si l'on veut bien nous accorder un peu de conscience et de bonne foi, un sincère amour du vrai, et une sorte d'indépendance qui, pour n'être point criarde et brutale en paroles, n'en est pas moins réelle, entière, et d'autant plus facile que nous pouvons dire avec Tacite, de chacun des personnages qui figureront dans cette galerie : *Nec beneficio nec injuriâ cognitus.*

Il ne nous reste plus qu'à demander grâce pour un bon nombre d'incorrections de style, d'expressions et de pensées trop souvent répétées ; la rapidité de la composition, l'exiguité du cadre, la similitude de certains sujets sont notre excuse, mauvaise excuse sans doute, mais la meilleure que nous puissions offrir.

Un dernier mot pour répondre à quelques observations bienveillantes au sujet du pseudonyme qu'il nous a plu de nous infliger.

Dans un temps où tout nom et toute personne s'affichent avec une espèce de fureur, c'est déjà presque une nouveauté que l'*incognito* en littérature.

Si le livre est bon, qu'importe le nom de l'auteur? s'il est mauvais, ce dernier a eu trois fois raison de le taire. Montesquieu, dans la préface de ses *Lettres Persanes*, se compare à une femme qui marche assez bien, mais qui boîte dès qu'on la regarde. Que Montesquieu nous pardonne ce rapprochement : nous aussi, nous sommes un peu comme cette femme, et d'ailleurs, en jetant les yeux autour de nous, nous avons vu que le monde fourmillait d'hommes d'Etat, d'hommes d'esprit, d'hommes de cœur, d'hommes de bien ; toutes les places étaient prises, il ne nous restait plus, à nous infime et désireux d'avoir nos coudees franches, qu'à nous réfugier dans une région que personne ne nous disputera, dans la région des *hommes de rien*. — Au public encore à juger, en dernier ressort, si nous sommes au-dessous, au niveau ou au-dessus de notre titre.





M. THIERS.

Antoni Wzasek

M. THIERS.

M. Thiers n'a pas été bercé, en venant au monde, sur les genoux d'une duchesse.

Il médite sans efforts, il produit sans épuisement, il marche sans fatigue, et c'est le voyageur d'idées le plus rapide que je connaisse.

CORMENIN. — *Orateurs parlementaires.*

Entrez à la Chambre un jour de grand tournoi parlementaire, dirigez votre rayon visuel sur cette cage étroite, bordée de marbre, qui sert de tribune aux harangues, et regardez s'y agiter ce tout petit homme dont la tête seule est visible, tant sa taille est exigüe. Cette tête est ornée d'une figure passablement laide, un peu grimaçante,

mais vive, mobile, expressive, originale, et comme suspendue à une énorme paire de lunettes.

En attendant que nos *honorables* cessent de bourdonner à l'écolière, examinez le contour capricieux de ces lèvres minces et pincées à la façon de Voltaire, sur lesquelles se promène perpétuellement le sourire le plus fin, le plus sarcastique et le plus inquisitorial du monde.

Enfin le silence se rétablit; l'orateur va parler : écoutez, ou plutôt, si votre organisation est tant soit peu délicate et musicale, commencez par vous boucher les oreilles ; vous les ouvrirez petit à petit; car la voix que vous allez entendre est une de ces voix aiguës, criardes, stridentes, à faire pâmer Lablache et frissonner Rubini. C'est quelque chose de douteux, d'anormal, d'amphibie, qui n'est ni masculin ni féminin, mais bien plutôt du genre neutre; le tout est fortement saupoudré d'accent provençal.

Et pourtant ce petit homme sans extérieur, sans tenue, sans organe, n'est autre que M. Thiers, un des personnages les plus éminents de l'époque, un

des plus puissants orateurs de la Chambre. Cette poitrine grêle a des accents presque toujours écoutés avec faveur et souvent applaudis avec un frénétique enthousiasme ; de ce larynx flûté se dégage une parole transparente comme le cristal , rapide comme la pensée , substantielle et serrée comme la méditation.

Maintenant , si vous venez à vous dire que ce même M. Thiers , historien célèbre et journaliste influent , ministre , président du conseil , député , membre de l'Académie française , grand-officier de la Légion-d'Honneur , et chamarré de tous les ordres du monde , que ce même M. Thiers , depuis bientôt dix ans comblé de toutes les faveurs de la gloire et de la fortune , n'était , il y a seize ans à peine , qu'un pauvre hère sorti de la classe la plus infime , sans sou ni maille , sans nom , sans figure , sans protecteurs , sans amis , exposé à végéter obscurément dans une obscure petite ville de province , n'ayant reçu de la nature qu'un grand talent et une ambition non moins grande , mais rien de ce qui fait valoir le talent , rien de ce qui épaulé l'am-

bition, si vous vous dites tout cela, vous ne pourrez vous empêcher de reconnaître que M. Thiers doit beaucoup à la fortune, sans doute, mais qu'il est aussi le fils de ses œuvres, et qu'il lui a fallu un coup-d'œil bien sûr, une force de volonté bien indomptable, et une singulière ténacité pour de si bas monter si haut et si vite.

M. Thiers a eu de furieux détracteurs et des louangeurs hyperboliques; les uns en ont fait l'homme d'État modèle, le pilote indispensable, le Napoléon du système représentatif; les autres un arlequin politique, un roué gouvernemental sans morale et sans foi, un Bosco de tribune; quelques-uns ont prétendu que si Bossuet avait pu produire un gros livre sur les variations des protestants, on trouverait aisément la matière d'un in-folio dans les variations politiques de M. Thiers.

Dans tout ceci, il y a du vrai et du faux, de la passion pour et de la passion contre. Faire le triage du bien et du mal, de la flatterie et de la médisance, disséquer et discuter la personnalité politique de M. Thiers est chose trop grave et

trop épineuse pour que nous l'entreprenions ici. Ces petits livres qui s'adressent à tous, dont le but est non pas d'imposer au public une décision formulée *à priori*, mais bien de mettre le public à même de formuler sa décision, ces petits livres ne sont ni réquisitoires ni plaidoyers; ni panégyriques ni pamphlets; ce sont biographies pures et simples, n'ayant d'autre mérite que leur simplicité même, disant tout et ne discutant rien; un peu incultes, un peu arides peut-être, mais impartiales et vraies autant que possible. — Or, la vérité a bien aussi son mérite par le temps qui court; un argument trouve toujours un argument contraire qui le repousse; un fait ne saurait rompre d'une semelle; rien n'est entêté comme un fait.

Cela posé, nous allons raconter fidèlement et minutieusement M. Thiers. Nous ne l'expliquerons pas; expliquera M. Thiers qui voudra, ou qui pourra.

LOUIS-ADOLPHE THIERS est né à Marseille le 26 germinal an V (16 avril 1797). Par sa mère (1) il

(1) On dit que la famille maternelle de M. Thiers est celle d'où sont sortis Joseph et André Chenier.

appartenait à une ancienne famille de négociants, tombée dans une extrême pauvreté, et par son père à la classe ouvrière. Si nos souvenirs ne nous trompent pas, le père de M. Thiers exerçait la profession de serrurier. Du reste, ceci est un titre de gloire de plus pour le ministre.

Lors de la réorganisation de l'Université, le jeune Thiers, par l'entremise de quelques parents maternels, obtint une bourse au lycée impérial de Marseille, où il fit toutes ses études, études brillantes surtout dans les dernières années, et d'où il sortit en 1815 pour venir, à dix-huit ans, suivre les cours de la Faculté de Droit d'Aix. Là se trouvait en même temps un autre enfant du peuple récemment sorti du lycée d'Avignon, et avec qui M. Thiers ne tarda pas à se lier d'une étroite amitié. — C'était M. Mignet, qui s'est fait aussi depuis une belle réputation d'historien et de publiciste, et dont le nom est inséparable de celui de M. Thiers, autant à cause d'une communauté de talents que par suite de cette communauté touchante de sympathie et d'aff-

fections qui s'est constamment maintenue entre les deux amis de l'école.

Tout en feuilletant le *Digeste* et le *Code civil* juste assez pour passer leurs examens, les deux jeunes gens se livraient avec passion à l'étude de la littérature, de la philosophie, de l'histoire, voire même de la politique, et M. Thiers, dont l'âme ambitieuse et ardente avait comme le pressentiment d'un brillant avenir (1), jouait déjà à l'école un petit rôle de chef de parti, clabaudait, criait, pérorait contre le gouvernement de la restauration, évoquait les souvenirs de la république et de l'empire, se faisait mal noter par ses professeurs, exécrer par le commissaire de police, adorer par ses camarades, et remportait contre vents et ma-

(1) Nous avons entendu souvent raconter à ce sujet l'histoire plus ou moins authentique d'une vieille marchande de pommes placée à la porte de l'École de Droit, à laquelle M. Thiers ne manquait jamais de dire en passant : « Les temps sont durs, ma bonne vieille, prenez patience ; quand je serai ministre, je viendrai vous chercher en voiture à quatre chevaux pour vous conduire dans mon hôtel. » La pauvre femme hochait tristement la tête. Nous ne savons pas au juste si le ministre s'est souvenu des promesses de l'étudiant.

rées le prix d'éloquence. Ce dernier fait, assez plaisant, mérite une mention particulière.

Il s'agissait de l'éloge de Vauvenargues, mis au concours par l'Académie d'Aix, bonne et paisible Académie qui, pour nous servir du mot de Voltaire, a toujours su, comme une honnête femme, ne jamais faire parler d'elle. M. Thiers se mit en tête d'obtenir le prix, et envoya son manuscrit. L'ouvrage fut trouvé éminemment supérieur; malheureusement la tentative de M. Thiers avait fait du bruit, son nom fut trahi ou deviné d'avance, et comme il n'y avait pas d'autre concurrent qui méritât la palme, plutôt que de l'adjuger au petit jacobin, les doctes membres de l'aréopage renvoyèrent le concours à l'année suivante. A l'époque fixée, le manuscrit de M. Thiers reparait de nouveau; dans l'intervalle était advenue de Paris une production qui éclipsait toutes les autres, et qu'on s'empressa de couronner, en accordant toutefois à l'œuvre présentée par M. Thiers l'humble faveur d'un accessit. Mais grand fut le désappointement de MM. les académiciens des Bouches-

du Rhône, lorsqu'en décachetant le nom du lauréat parisien, il se trouva que le vainqueur n'était autre que M. Thiers lui-même, lequel s'était donné le malin plaisir de mystifier la digne Académie, en traitant le sujet sous un nouveau point de vue, faisant recopier cette dernière composition par une main étrangère, la faisant voyager d'Aix à Paris, et de Paris à Aix, et cumulant ainsi le prix et l'accessit.

Reçu avocat, M. Thiers, après quelques débuts insignifiants au barreau d'Aix, comprit que dans cette ville toute patricienne, à une époque où le nom et la naissance entraient encore pour beaucoup dans l'évaluation d'un individu, il lui serait difficile de sortir de l'obscurité où l'avait fait naître le sort.

Dans cette idée, il se décida à venir en compagnie de M. Mignet, son Pylade, chercher fortune à Paris. Les deux amis débarquèrent dans la capitale, riches de talents et d'espérances, mais assez pauvres de numéraire. Les premiers mois de leur séjour furent peu brillants, si l'on en croit un écri-

haut, chez le baron Louis, le premier financier de l'époque, dont il devint le commensal et l'élève, et jusque chez M. de Talleyrand, qui ne frayait pas avec tout le monde, comme chacun sait, mais dont le regard perçant devina les ressources de cette tête méridionale.

Ce n'est pas tout : joignant à une merveilleuse facilité de style une mémoire étonnante, un babil prodigieux, et une facilité de compréhension non moins grande, M. Thiers trouvait du temps pour suffire aux exigences de la presse quotidienne, courir les salons, parler souvent, écouter beaucoup, et s'appropriier ensuite, par la méditation et l'étude, le fruit de ses conversations avec les principaux acteurs du grand drame révolutionnaire. Vieux débris de la Constituante, de l'Assemblée législative, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents, du Corps législatif, du Tribunat, Girondins, Montagnards, vieux généraux de l'empire, fournisseurs des armées révolutionnaires, diplomates, financiers, hommes de plume, hommes d'épée, hommes de tête, hommes de bras, M. Thiers

passait en revue tout ce qu'il en restait, questionnant l'un, tournant autour de l'autre pour le faire parler, prêtant l'oreille gauche à celui-ci, l'oreille droite à celui-là ; et puis, réunissant, coordonnant dans sa tête tous ces propos interrompus, il rentrait chez lui, se couchait sur le *Moniteur*, et ajoutait une page de plus à cette belle histoire de la révolution française, qui ne tarda pas à paraître, et assura tout d'abord à M. Thiers une des plus brillantes positions littéraires de l'époque.

Le plan purement narratif que nous nous sommes imposé ne nous permet pas de développer ici toute notre pensée sur cet ouvrage capital. Disons seulement que l'œuvre de M. Thiers, exclusivement consacrée à la glorification de la grande commotion de 89, renferme des beautés de premier ordre, comme style, comme tableaux, comme études financières et politiques, comme appréciation des personnes et des choses. Pour un homme qui n'a guère vu d'autre feu que celui du foyer domestique, la partie militaire surtout est traitée avec une clarté d'exposition stratégique, une fer-

meté de pinceau qui tiennent de la divination ; et au dire des hommes compétents, les volumes consacrés aux campagnes d'Italie sont de vrais chefs-d'œuvre du genre. D'autre part, au dire d'un grand nombre aussi, l'ouvrage de M. Thiers renferme un vice fondamental qui découle de la mobilité même des impressions de l'auteur. M. Thiers, dès le début, partant d'un point de vue purement fataliste, passe à travers les hommes et les institutions, admirant tout homme tant qu'il triomphe et jusqu'à ce qu'il tombe, toute institution tant qu'elle subsiste et jusqu'à ce qu'elle croule ; pour M. Thiers, le vaincu a toujours tort, et le vainqueur toujours raison. C'est un système d'indifférence complète, c'est la déification du succès.

Amené ainsi à prêter à des crimes inutiles l'excuse d'une fatalité irrésistible, à légitimer presque, au nom de la force des choses, ces épouvantables boucheries d'enfants, de jeunes filles, de femmes et de vieillards qui, loin de préparer la nation à la liberté, n'ont servi qu'à la démoraliser et à la jeter toute palpitante aux pieds d'un des-

pote, M. Thiers, rajeunissant de vieilles théories, est devenu chef d'école, et les écoliers, ainsi qu'il arrive toujours, ont dépassé le maître; on a vu alors de petits apôtres de terreur, avec ou sans barbe, féroces par mode et non par instinct, vous faire bon marché dans le discours de vingt mille têtes pour ce qu'ils appellent un principe; comme si la vie repoussait par bouture, comme si ce quelque chose de vague, d'obscur, d'abstrait, de muable, de controversable, qu'en politique tous les partis décorent à leur guise du nom de principe, valait le sang du dernier cretin; d'où il suit que bon nombre de ceux à qui plus tard M. Thiers, ministre, a cru devoir prouver, avec des arguments d'une énergie incontestable, que leur système était mauvais, eussent peut-être pu lui répondre son livre à la main. » Comment, notre maître, vous nous fusillez! mais nous sommes vos élèves, nous descendons de vous en droite ligne, vous êtes notre principe, nous sommes vos conséquences; ce que vous avez mis en belles pages, nous voulons le mettre en pratique... »

Revenons à M. Thiers.

Son livre fit du bruit, souleva quelques haines, beaucoup de sympathies, et, de ce moment, l'auteur fut classé parmi les hommes les plus éminents et les plus avancés de l'opposition libérale. C'est vers cette époque qu'un obscur libraire allemand, nommé Schubart, s'attache à ses pas comme un génie bienfaisant, et le met en relation avec le baron Cotta, autre libraire d'outre-Rhin, devenu millionnaire et grand seigneur, lequel s'éprend pour M. Thiers d'un magnifique enthousiasme, et lui fait cadeau d'une action du *Constitutionnel*, valeur un peu déchuée depuis, mais fort productive alors. Une fois en possession de ce confortable titre de propriétaire du *Constitutionnel*, M. Thiers descend de son quatrième étage, se fait dandy, fréquente Tortoni, monte à cheval tant bien que mal, et va au bois. — Quant au pauvre Schubart, on dit qu'il s'en retourne à pied mourir de faim dans son pays.

Bientôt M. Thiers ne se contente plus de l'opposition voltairienne usée et monotone du *Consti-*

tutionnel. L'organe du vieux libéralisme lui paraît un peu vermoulu, il lui faut quelque chose de plus neuf, de plus jeune, de plus démocratique. M. Thiers fonde le *National* en 1828, sous le patronage financier des sommités de la gauche, avec la collaboration d'Armand Carrel et des plus fortes têtes du parti révolutionnaire.

Alors commence cette lutte ardente, opiniâtre et habile que M. Thiers dirige contre le gouvernement de la restauration. Combat de tous les jours, où M. Thiers est constamment sur la brèche, resserrant le ministère Polignac dans le cercle inflexible de la Charte, le harcelant sans cesse, lui reprochant ce qu'il fait et ce qu'il ne fait pas, ne lui permettant ni le mal ni le bien, ni la faiblesse ni la grandeur, et sabrant du même trait de plume les faits odieux et les faits nationaux, les envahissements de la congrégation et l'expédition d'Alger.

Avez-vous jamais vu un taureau se débattre vainement contre un taon, qui s'attache à ses flancs, à ses yeux, à ses oreilles, à ses naseaux, l'étourdit de son bourdonnement et le perce de mille piqu-

res ? l'animal, rendu furieux, mugit, écume, se tord, se roule, et ne pouvant parvenir à se débarrasser de son infatigable ennemi, finit souvent par se jeter la tête la première dans un abîme. Le ministère Polignac était le taureau, M. Thiers fut le taon; les ordonnances de juillet furent l'abîme.

Dans la matinée du 26, tous les journalistes se réunissent dans les bureaux du *National*. M. Thiers était à son poste. On rédige une protestation collective, M. Thiers la signe un des premiers. C'était un acte de courage, car les signataires risquaient leur tête. Bientôt le peuple fait aussi sa protestation dans la rue, et il la signe à coups de fusil. M. Thiers, après avoir déclaré qu'il faut s'en tenir aux moyens légaux, s'en va rêver sous les ombrages de Montmorency, et le 29, après la bataille, il fait sa rentrée dans Paris. — Nous verrons cependant plus tard que M. Thiers a ses moments de réelle intrépidité. La victoire une fois gagnée, M. Thiers prit une part active à toutes les mesures destinées à relever l'édifice monarchique. Le 30 juillet, au matin, il se rendit à Neuilly, de la part de

M. Laffitte, pour presser le duc d'Orléans d'accepter les fonctions de lieutenant-général du royaume.

Après l'établissement du gouvernement du 9 août, M. Thiers est nommé conseiller d'état et chargé de remplir, sans titre, les fonctions de secrétaire général au ministère des finances, sous le baron Louis. Le premier ministère de juillet, formé à la hâte d'éléments incompatibles, ne tarda pas à se dissoudre. — Les uns voulaient du mouvement, les autres du *statu quo*; les uns voulaient de la répression, les autres de la propagande; ces derniers l'emportèrent, et M. Laffitte devint président du conseil. On a prétendu que le jeune conseiller d'état reçut alors du roi l'offre du portefeuille des finances, qu'il refusa, se retranchant derrière sa jeunesse et ne voulant pas être ministre avant le temps; le fait mérite confirmation. Toujours est-il que M. Thiers reçut officiellement le titre de sous-secrétaire d'état dont il exerçait les fonctions, et supporta, sous M. Laffitte, la crise financière la plus terrible que la France ait eu à essayer depuis 1830. Les soucis de la présidence du conseil ab-

sorbaient M. Laffitte, et son jeune collègue dirigeait en réalité cette partie de l'administration.

Les idées financières de M. Thiers ont été comme la plupart de ses actes, diversement jugées. Une brochure sur le système de Law, publiée par lui sous la restauration, annonçait déjà des études profondes sur la matière. — Son système de transformation de l'impôt de *répartition* en impôt de *quotité*, destiné à doubler presque la masse imposable, a été déclaré par quelques-uns immoral et dangereux, et par d'autres, logique, hardi, et seul propre à subvenir aux immenses besoins du pays.

A la même époque, M. Thiers, nommé député à Aix, faisait ses débuts à la chambre, où il jouissait alors d'une défaveur marquée et presque universelle. Encore tout pénétré des souvenirs de la Convention, M. Thiers se drapait à la Danton, faisait des phrases à effet, voulait sauver la Pologne, délivrer la Belgique, passer le Rhin, et démocratiser le globe. Ses idées belliqueuses effrayaient les timides, et son débit boursoufflé fatiguait tout le monde.

Le ministère Laffitte eut peu de durée ; l'exaltation des esprits, les émeutes, l'attitude hostile des cabinets étrangers, les alarmes de l'industrie, les exigences toujours croissantes des partis extrêmes, semblaient commander un système de répression au-dedans, et de conciliation au-dehors, contraire aux idées de l'administration du 3 novembre.

Alors fut formé, le 13 mars 1831, le ministère Casimir Périer, ministère diamétralement opposé au précédent par ses tendances et par ses actes. L'opposition, qui s'était ralliée à M. Laffitte, s'attendait à compter M. Thiers dans ses rangs; or le premier discours de M. Thiers fut une attaque virulente contre le programme de l'opposition. Cette transformation subite blessa profondément M. Laffitte, affligea la gauche, réjouit le centre, et étonna le public. Les amis de M. Thiers ont expliqué ce brusque changement par des considérations de patriotisme; ils ont dit que, vu l'imminence du danger, M. Thiers avait cru devoir sacrifier ses convictions, ses amitiés et ses sympathies au salut

de la France, que le système Périer lui paraissait seul capable d'assurer. Quoi qu'il en soit, il y eut dès ce moment entre l'ex-président du cabinet du 3 novembre, et le porte-drapeau du ministère du 13 mars, une froideur marquée qui n'a fait que s'accroître depuis.

Durant tout le cours de la session, M. Thiers le novateur ne veut plus d'innovations. M. Thiers le propagandiste et le guerroyant abhorre la guerre et la propagande, et proclame hautement la nécessité de la fusion et de la paix. Quand vient le moment de discuter l'hérédité de la pairie, le gouvernement, sentant que l'institution est trop vivement attaquée, l'abandonne; M. Thiers seul la défend, et en cela il se trouve plus ministériel que le ministère lui-même. Du reste, le discours prononcé à cette occasion par M. Thiers est extrêmement remarquable; l'orateur se transforma comme l'homme politique. Renonçant aux mouvements oratoires et aux bouffissures de jadis, M. Thiers prit une allure simple, vive et rapide qui lui réussit à merveille: l'hérédité tomba, mais de ce moment

M. Thiers s'éleva à la hauteur des premiers orateurs de la chambre, et il a su s'y maintenir.

Casimir Périer meurt bientôt, brisé par les luttes de la tribune, et le 11 octobre 1832, M. Thiers arrive enfin au ministère de l'intérieur, sous la présidence du maréchal Soult. La situation était des plus alarmantes; la Vendée était en feu, la Belgique était menacée, l'irritation était partout. M. Thiers ne balance pas et dirige à l'instant ses attaques vers l'Ouest, comme le point le plus dangereux; avec de l'or on trouve un traître, la duchesse de Berry est arrêtée et la guerre civile éteinte. — Ce résultat obtenu, le gouvernement tente un hardi coup de main sur Anvers, la citadelle est prise et l'indépendance de la Belgique assurée. La session s'ouvre, et fort de ces deux grands faits, le ministère du 11 octobre obtient dans les chambres une assez notable majorité.

Dans l'intervalle, M. Thiers, dégoûté, dit-on, des attributions de police du ministère de l'intérieur, avait pris le portefeuille du commerce et des travaux publics. Dans ce nouveau poste, il

débute par demander aux chambres un crédit de cent millions pour l'achèvement de grands travaux d'utilité publique. Le crédit est accordé, la statue de Napoléon est replacée sur la colonne, l'arc de triomphe de l'Étoile s'achève, les travaux de la Madeleine se poursuivent avec activité, on élève le palais du quai d'Orsay, on trace des routes, on creuse des canaux; des milliers de bras sont occupés, et l'industrie commence à renaître; cette époque est, suivant plusieurs, la plus belle période de la vie publique de M. Thiers. Toutefois, l'orage ne tarda pas à reparaitre, Au commencement de 1834, la sourde fermentation du parti républicain annonçait une explosion prochaine; pour la prévenir, le gouvernement présenta la loi sur les associations: M. Thiers la soutint vivement, non-seulement comme nécessité accidentelle, mais comme principe permanent d'ordre et de sécurité publique. Bientôt, vu l'état des choses, M. Thiers, jugé le plus actif et le plus énergique des membres de l'administration, repasse au ministère de l'intérieur. Quelques jours après, l'insurrection écla-

taît à Lyon et presque en même temps à Paris. Là, mieux qu'en 1830, M. Thiers paya de sa personne, car c'est à ses côtés, aux barricades d'avril, que tombèrent, frappés de deux coups de feu dirigés sur le ministre, le capitaine Rey et le jeune Armand de Vareilles, auditeur au Conseil d'état. Enfin, l'insurrection fut vaincue ; quand vint le moment de juger les rebelles, M. Thiers repoussa dans le sein du conseil, comme inopportune et nuisible, l'intervention de la chambre des pairs. Toutefois il dut se ranger à l'opinion de la majorité.

C'est vers cette époque qu'éclatent de graves dissentiments dans le sein de l'administration du 11 octobre. Le maréchal Soult et M. Thiers en étaient venus aux grosses personnalités, ils ne discutaient plus, ils disputaient. Le vieux vainqueur de Toulouse finit par gratifier son jeune et opiniâtre collègue d'une épithète de caserne qui fait fortune, et il bat en retraite.

Le maréchal Gérard, appelé à le remplacer, se trouvant à son tour en opposition directe avec M. Thiers sur la question d'amnistie, se retire

également. M. Thiers, n'osant encore aspirer à la présidence, et ne pouvant trouver un président, prend le parti de donner aussi sa démission. Alors eut lieu la comédie du ministère Bassano, qui dura trois jours. — Enfin le maréchal Mortier se dévoue, et M. Thiers reprend le portefeuille de l'intérieur.

A l'ouverture de la session de 1835, la question d'amnistie se représente de nouveau. M. Thiers repousse cette mesure avec plus de force que jamais. A quelques jours de là, il jouait le premier rôle dans une cérémonie toute pacifique, il était reçu membre de l'Académie française.

Bientôt le maréchal Mortier, ennuyé, dit-on, d'une présidence purement nominale, et de petites altercations d'intérieur, résilie ses fonctions. Alors se joue un nouvel imbroglio représentatif. M. Guizot ne voulant pas de la présidence de M. Thiers, et proposant M. de Broglie ; M. Thiers ne voulant pas de M. de Broglie, se retirant comme Achille dans sa tente, et finissant par l'accepter.

Arrivent les fêtes de juillet : M. Thiers était à côté du roi au moment de l'explosion de la machine de

Fieschi. Ce déplorable événement eut de graves résultats. Les chambres sont convoquées. De nouvelles lois, dites de septembre, resserrant les attributions du jury et les franchises de la presse, furent votées à une assez forte majorité, et M. Thiers se fit un devoir de soutenir toutes ces mesures de rigueur.

La lutte ne tarde pas à s'envenimer entre M. Thiers et M. Guizot ; ce dernier se retire en compagnie de M. de Broglie, et M. Thiers arrive enfin au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil. Ses amis ont dit qu'il n'accepta ce poste éminent qu'avec une répugnance extrême : il est permis d'en douter. Dans cette partie de sa vie politique, nous voyons M. Thiers se rapprocher de la gauche, et le nautonnier du 22 février essaie de manœuvrer entre Charybde et Sylla, c'est-à-dire entre le centre droit et le centre gauche.

Tout-à-coup les événements deviennent graves en Espagne ; la question d'intervention se soulève dans le sein du conseil ; M. Thiers, partisan de l'intervention, se trouvant à ce sujet en opposition directe avec la couronne, fait acte d'indépendance,

et donne sa démission. Alors fut formé le ministère du 15 avril sous la présidence du comte Molé. Dans l'intervalle de la session, M. Thiers s'en va faire une promenade artistique en Italie, est admis à baiser la mule du pape, et revient avec une provision de médailles romaines, de bahûts moyen-âge, et d'arguments centre-gauche.

Bientôt la tempête gronde autour du ministère Molé, et vers le milieu de 1838 se forme cette grande croisade connue sous le nom de coalition. Les partis les plus opposés, abjurant leurs ressentiments mutuels, se réunissent un instant pour le combat, sauf à se disputer la victoire. — C'est en effet ce qui arrive; le ministère du 15 avril succombe, et pendant près de deux mois, doctrinaires, centre droit, tiers-parti, centre gauche, s'arrachent le sceptre ministériel, tentent des alliances impossibles, et s'épuisent en combinaisons aussitôt avortées que conçues. M. Thiers, le chef de file (1)

(1) C'est dans cette circonstance qu'une plume féminine des plus spirituelles, mais des plus hostiles, se permit d'infliger à M. Thiers le sobriquet de *Mirabeau-mouche*; le mot,

de la coalition, l'idole passagère de cette presse opposante qui l'avait tant maltraité jadis, ne peut parvenir à former par lui-même un cabinet, et ne veut accepter la présidence du maréchal Soult qu'à la condition d'avoir le portefeuille des affaires étrangères, que son ancien collègue du 11 octobre refuse de lui accorder. Porté comme candidat à la présidence de la chambre, M. Thiers échoue dans sa candidature.

Les événements du 12 mai activent la solution de la crise ministérielle, et M. Thiers se retrouve, après sept ans de ministérialisme, sur les bancs de l'opposition, simple député comme à l'aurore de la révolution, et plus rapproché de M. Laffitte qu'il ne l'a jamais été depuis l'avènement du ministère Casimir Périer.

Mettant à profit les loisirs de sa vie privée, M. Thiers est revenu à ses études littéraires; il prépare en ce moment les matériaux d'une histoire

quoique moins ronflant que celui du maréchal Soult, eut aussi un certain succès. On prétend, à tort sans doute, que M. Thiers l'a gardé sur le cœur.

de Florence, et achève une histoire du consulat que le monde lettré attend avec impatience, et qui, dit-on, ne tardera pas à paraître.

Tel est en peu de mots l'exposé fidèle et impartial de la vie publique de M. Thiers. Sa vie privée a été en butte à toutes sortes d'insinuations malveillantes que nous ne répéterons pas. Nous l'avons dit plus haut : nous faisons des biographies et non des pamphlets. M. Thiers peut être un homme d'état plus ou moins mobile, plus ou moins imparfait, mais nous le croyons homme de moralité et d'honneur. Il est de ces hautes qualités qui excluent nécessairement certains vices de bas aloi. Les goûts littéraires et artistiques bien connus de M. Thiers, le caractère sinon toujours méthodique, du moins toujours élevé de ses conceptions politiques, l'incurie même qu'on le dit porter dans ses affaires domestiques, sont de suffisantes réponses à toutes ces accusations de rapacité et d'agiotage qu'on a jadis si légèrement formulées contre lui.

Nous n'avons rien dit non plus de ce dîner de Grandvaux, de cette *monstrueuse* orgie, qui pen-

dant près d'un mois a fourni à la pruderie un peu suspecte de la presse périodique le texte des homélies les plus édifiantes. Le public sait assez généralement aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la valeur intrinsèque des *tartines* de vertu qu'on lui sert, dans l'occurrence, à tant la ligne.

En résumé, journaliste, M. Thiers a su, dès son début, se faire une place à part parmi les illustrations de la presse; historien, il a écrit un livre qu'on relit toujours, et qui restera; député, bien que dépourvu de tous les avantages physiques si nécessaires à l'orateur, il est parvenu à dompter la nature, s'est fait un genre qui n'est qu'à lui, et s'est élevé souvent à la plus haute éloquence; ministre, il a tenu le gouvernail par les temps les plus orageux, et a traversé les écueils non sans courage et habileté. Voilà certainement bien des titres à la considération publique.

Si maintenant on nous demande de tracer nettement la ligne politique de M. Thiers, nous répondrons que la chose est assez difficile, pour ne pas dire impossible. On ne trouve pas ici, en effet,

cette personnalité permanente et fortement tranchée de MM. Garnier-Pagès, Guizot ou Berryer ; dans M. Thiers homme d'état, il y a des contrastes et des discordances sans nombre ; il y a l'homme des peuples et l'homme des rois, le rédacteur du *National* et le défenseur des lois de septembre, le tribun et le ministre ; il y a du logique et du décousu, du tâtonnement et de l'audace, de l'aigle et du caméléon.

Aussi avons-nous dit, en commençant, que nous raconterions M. Thiers et ne l'expliquerions pas (1).

(1) Depuis la première publication de cette notice, il est advenu un fait tellement banal qu'il a presque perdu aujourd'hui toute signification. Le cabinet du 12 mai ne nous a pas seulement donné le temps de finir notre premier volume. Comme tous ses prédécesseurs il a vécu ce que vivent les roses, et M. Thiers est monté de rechef au pinacle ministériel. En attendant que M. Thiers descende pour remonter encore, et ainsi de suite indéfiniment, disons que tout ceci n'est qu'une preuve de plus des ressources merveilleuses d'une individualité multiple, opiniâtre, sagace et subtile, qui échappe, par sa souplesse même, à l'action si innocente en apparence, et pourtant si meurtrière, du mécanisme représentatif.

(Note de la deuxième édition.)

En vérité, M. Thiers est né coiffé. Après avoir, au 11 oc-

tobre, malgré l'impopularité de ses actes, puisé des éléments de durée dans nos troubles intérieurs, le voilà maintenant, grâce aux difficultés extérieures, devenu le plus populaire de nos ministres, depuis Necker. Vous verrez que M. Thiers finira par se faire indispensable ; c'est qu'entre autres qualités ce personnage excelle à manier une corde qui vibre toujours en France. « Je ne suis pas *libéral*, » d'accord, disait-il un jour à quelqu'un, mais je suis *national*, » et il disait vrai. Qu'il y ait quelque part une idée brillante, heureuse, une de ces idées qui éveillent au cœur des masses les sympathies les plus ardentes, qui ravivent un nom, l'empêchent de s'user, et font donner carte blanche à un homme d'état, que cette idée existe, et soyez sûr que M. Thiers se trouvera là à point pour la flâner, la saisir, la tenir en réserve et la réaliser avec audace et à propos. Qui a replacé la statue de Napoléon sur la colonne ? c'est M. Thiers. Qui a achevé l'arc-de-triomphe de l'Etoile ? c'est M. Thiers. Qui a porté le dernier coup aux prétentions du bonapartisme, en arrangeant de sa main, cette grande scène fantastique et patriotique intitulée : La translation des cendres de l'Empereur ? Qui a mis à profit les circonstances pour arracher aux défiances des partis une vaste et importante mesure, mal-adroitement abordée jadis : la fortification de Paris ? c'est M. Thiers. Qui résume en lui au plus haut degré le caractère français avec ses qualités et ses défauts ; vif, hardi, entreprenant, prompt à la riposte, fécond en ressources, Protée au besoin, franc, rusé et étourdi tout à la fois, un peu hableur ; n'est-ce pas encore M. Thiers ? Comment voulez-vous qu'un homme ne soit pas à hauteur de toutes les situations ? Voici maintenant l'horizon qui s'obscurcit ; les peuples vont peut-être encore une fois descendre dans l'arène, les natio-

nalités européennes mutilées par le congrès de Vienne en appelleront au jugement de Dieu. Qu'adviendra-t-il de tout ceci ? Ecoutez M. Thiers, en petit comité, les bras croisés derrière le dos, se dandinant sur l'une et sur l'autre jambe et disant de sa voix de fausset : « Il faut encore vingt ans « de guerre à l'Europe pour qu'elle soit assise sur ses véri-
« tables bases, et j'espère bien en faire au moins la moitié. » En avant donc M. Thiers ! Pitt a son tombeau à Westminster, cela vous empêche de dormir, défaites une partie de son œuvre, rendez-nous notre frontière du Rhin, quelque chose de plus s'il est possible, et nous vous porterons au Panthéon. — Ainsi-soit-il.

(Note de la troisième édition.)

Antoni Wzasek



LE M^{re} SOULT.

LE MARÉCHAL SOULT

DUC DE DALMATIE.

Quand j'appris à Dresde la défaite de Vittoria et la perte de toute l'Espagne due à ce pauvre Joseph..... je cherchai quelqu'un propre à réparer tant de désastres, et je jetai les yeux sur Soult.

NAPOLEON, *Mémorial de S. Hélène.*

Le bon Plutarque nous raconte, dans le naïf langage d'Amyot, que le père de Thémistocle, pour le détourner des affaires publiques, « lui allait
« montrant au long du rivage de la mer les corps
« des vieilles galères jetées çà et là, sans que l'on
« en feist plus de compte, en lui disant que le peuple
« faisait tout ainsi des gouverneurs quand ils
« ne pouvoient plus servir. »

Les Athéniens de France sont très prompts à déclarer qu'on ne peut plus servir; si la gloire, quelque brillante qu'elle soit dans le passé, ne subit une continuelle et toujours ascendante méta-

morphose, ils la mettent volontiers au rebut; de telle sorte qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que le maréchal Soult occupe une des premières places dans cette galerie, parcequ'il nous paraît tout simplement résumer assez bien en lui la noble personnification de la France militaire; parcequ'il est un des derniers des plus illustres représentants d'une grande et belle époque; et qu'enfin nous ne sommes pas déjà si riches en spécialités de ce genre pour faire fi du peu qui nous en reste.

Nicolas-Jean-de-Dieu Soult, fils d'un notaire de campagne, est né dans la petite ville de Saint-Amans (département du Tarn) le 29 mars 1769. L'enfant était turbulent, rétif, peu liseur et parfaitement dégoûté des vieux parchemins de monsieur son père. Faute de mieux on en fit un soldat, et à seize ans Soult entra comme volontaire dans le régiment Royal-Infanterie. Tour-à-tour sergent, sous-lieutenant, adjudant-major, capitaine, chef de bataillon, colonel, Soult passe par tous les grades, sert sous les généraux Luckner, Custine,

Hoche, Lefebvre, Jourdan. Attaché à l'état-major de l'armée de la Moselle, il fait les campagnes de l'an 2 et de l'an 3, et prend une part glorieuse à presque toutes les batailles livrées sur la frontière pour le maintien de notre indépendance.

A la célèbre journée de Fleurus, la division des Ardennes fuyait en désordre, laissant à découvert la droite de l'armée. Le général Marceau perdait la tête, et cherchait à se faire tuer ; le colonel Soult se précipite au-devant des fuyards, les rallie et les ramène au combat.

Nommé général de brigade le 11 novembre 1794, il se distingua aux divers passages du Rhin, aux batailles d'Altenkirchen, de la Lahn, de Friedberg, etc., etc. Détaché un jour avec trois bataillons et 150 cavaliers pour couvrir et éclairer la gauche de l'armée à Herborn, Soult se trouve tout-à-coup enveloppé par 4,000 cavaliers ennemis, soutient pendant cinq heures un combat acharné, repousse victorieusement sept charges consécutives, et continue sa route sans laisser un seul homme à l'ennemi.

La paix de Campo-Formio donne à l'armée du Rhin quelques instants de repos, mais bientôt l'odieux assassinat des plénipotentiaires français rompt les négociations de Rastadt, et les hostilités recommencent. Le 22 mars 1798, au village d'Ostrach, l'archiduc Charles, à la tête de 25,000 Autrichiens, attaque l'avant-garde commandée par Soult et composée de 6,000 Français; l'action fut des plus meurtrières; un bataillon d'infanterie commençait à plier; Soult saisit un drapeau, s'élança au milieu des ennemis, et par son audace ranima le courage de nos soldats.

Général de division en avril 1798, il fait la campagne de Suisse sous Masséna, soumet les insurgés des petits cantons, livre les combats d'Altorff, du Saint-Gothard, de Winterthur, et contribue puissamment au succès de cette grande bataille de Zurich, qui dura trois jours. Chargé d'empêcher la jonction de l'armée autrichienne et de l'armée russe, qui arrivait par l'Italie sous la conduite de Souwarow, Soult marche d'abord aux Autrichiens. L'ennemi était campé sur la Linth,

entre les lacs de Zurich et de Wallenstadt, dans une position formidable. Pour ouvrir un passage à son artillerie, le général Soult fait combler 150 toises de marais, et ensuite, par une de ces inspirations heureuses dont sa carrière militaire abonde, il invente un nouveau procédé stratégique, souvent employé depuis avec succès; il organise un bataillon de nageurs qui traverse la rivière tout armé, et l'ennemi, surpris et attaqué au milieu de la nuit, s'enfuit jusqu'au Rhin, laissant sur le champ de bataille son général en chef et 4,000 hommes tués ou blessés.

Après cette victoire sur les Autrichiens, Soult court aux Russes, les joint à Schwitz, les bat, les disperse, et nettoie ainsi d'ennemis toute la rive gauche du Rhin depuis sa source jusqu'au lac de Constance.

Vers cette époque, Bonaparte revenait d'Égypte et renversait le Directoire. L'armée d'Italie, négligée par ce gouvernement inhabile, était dans un délabrement complet; Masséna est envoyé par le premier consul pour la réorganiser. Il demande

avec instance qu'on lui adjoigne Soult, et en 1800 ce dernier passe les Alpes avec le titre de lieutenant-général. Il commence par ravitailler Savone, livre sur les hauteurs de Montenotte un combat où il fait preuve de la plus grande valeur. Renfermé et assiégé dans Gênes par des forces de beaucoup supérieures, il fait une première sortie, le 5 avril, avec 5,000 hommes, traverse l'armée ennemie, se porte sur Sassello, bat et disperse deux divisions autrichiennes, et rentre dans Gênes quelques jours après avec 8,000 prisonniers. Le 10 mai, il fait une nouvelle sortie à la tête de 3,000 hommes, traverse encore l'armée autrichienne, l'attaque sur ses derrières à Monte-Facio, et lui enlève une division de 4,000 hommes.

A la journée de Monte-Creto, Soult, toujours infatigable, livre à l'ennemi un troisième combat. Un violent orage avait rendu le chemin glissant, on se battait corps à corps à l'arme blanche. — Le général reçoit un coup de feu qui lui fracasse la jambe; ses soldats, le voyant tomber, le croient mort et le laissent au pouvoir de l'ennemi avec

son frère, le chef d'escadron Soult, qui ne l'a pas quitté.

Fait prisonnier, Soult fut transporté à Alexandrie, et bientôt, sur son lit de douleur, il entendit le canon de Marengo qui lui annonçait sa délivrance.

Après Marengo, présenté et recommandé par Masséna à Bonaparte comme un officier-général de la plus belle espérance, Soult fut nommé commandant supérieur en Piémont, où il dissipa l'insurrection de la vallée d'Aoste; soumit ces hordes de brigands connus sous le nom de *Barbets*, les organisa en compagnies, et les utilisa pour le service.

Rentré en France à la paix d'Amiens, Bonaparte l'attache à sa personne en qualité de colonel-général de la garde des consuls, et lui donne le commandement du camp de Saint-Omer; enfin, le 21 mai 1804, après l'avènement de Napoléon au trône impérial, Soult fut, en compagnie des sommités militaires de l'époque, promu au grade de maréchal d'empire.

Après la funeste journée de Trafalgar et la perte totale de l'escadre franco-espagnole, l'armée destinée d'abord à envahir l'Angleterre est dirigée sur l'Allemagne. A la tête d'un des corps d'avant-garde, Soult passe le Rhin à Spire, le 28 octobre 1805, pénètre dans la Souabe, passe le Danube à Donawerth, marche sur Augsbourg, dont il prend possession, se porte sur Ulm et de là sur Memmingen.

Bientôt arrive le grand jour d'Austerlitz; 80,000 Russes et 30,000 Autrichiens étaient en ligne devant 60,000 Français; la bataille allait être décisive, l'empereur l'avait dit, il fallait vaincre à tout prix. Soult commandait la droite de l'armée. Aux premiers coups de canon, Soult s'ébranle et se dirige rapidement avec deux divisions sur les hauteurs du village de Pratzen. Ce plateau était couronné de troupes russes et d'une formidable artillerie. Après trois heures d'un combat acharné, Soult, par un de ces efforts de ténacité qui le distinguent, finit par s'en emparer. Surprises dans leur fuite par une marche de flanc, les lignes rus-

ses sont coupées, et le maréchal en jette les deux tiers sur le lac de Monitz. Le lac était gelé, Soult fait avancer du canon ; en un instant la glace est brisée, et toute cette masse d'hommes et de chevaux disparaît dans les flots. Ce vigoureux mouvement décida en grande partie du sort de la journée ; et le soir même, sur le champ de bataille, Napoléon, allant droit à Soult, lui dit : « Maréchal, vous êtes le premier manœuvrier de l'Europe ! »

A Iéna, le 14 octobre 1806, Soult se distingue encore par l'énergie de son attaque sur le centre de l'armée ennemie ; il emporte un bois dont la prise contribue puissamment au gain de la bataille. Ensuite il poursuit les fuyards jusqu'à Lubeck ; aidé de Bernadotte, il enfonce les portes de la ville, et anéantit ainsi les derniers débris des forces prussiennes. A Eylau, Soult contient le corps d'armée du général russe Beningsen ; plus tard il s'empare de Kœnigsberg, et après avoir, pendant le cours de ces trois glorieuses campagnes, déployé les plus beaux talents militaires, Soult re-

voit après la paix de Tilsitt le titre de duc de Dalmatie.

La paix conclue avec l'Autriche, la Prusse et la Russie, la guerre se rallume en Espagne avec plus de fureur que jamais. L'armée anglaise débarque dans la Péninsule ; pour la première fois une division française met bas les armes à Baylen ; le roi Joseph est obligé de quitter Madrid. Soult arrive à Bayonne avec l'empereur, reçoit le commandement du deuxième corps, s'empare de Burgos, occupe Santander, culbute près de Reynosa l'armée espagnole de l'Estramadure, et puis, marchant aux Anglais, il les repousse l'épée dans les reins jusqu'à la Corogne, et les force à se rembarquer précipitamment, laissant un nombre considérable de morts et de blessés.

Ce résultat obtenu, le maréchal reçoit l'ordre d'entrer en Portugal. Environné d'ennemis invisibles, dans un pays presque inconnu, par un temps affreux et des routes épouvantables, Soult arrive devant Oporto avec des troupes harassées de fatigue. Vainement il essaie de parlementer, il lui

faut livrer l'assaut; la place est emportée, et près de 10,000 Portugais périssent dans l'action. Renfermé dans Oporto avec 21,000 Français et attendant des renforts pour pénétrer plus avant dans le pays, le général apprend que l'armée anglaise, chassée d'Espagne, est débarquée en Portugal; que les nationaux se soulèvent de toutes parts, et qu'il va bientôt être enveloppé par des forces supérieures; et en effet l'avant-garde de Wellesley (Wellington) parvient jusqu'à Oporto, et tente un coup de main sur la ville. La situation était critique, et la saison des plus mauvaises. Le maréchal n'hésite pas; il fait brûler tous les équipages de l'armée, à commencer par les siens. Chaque soldat reçoit l'ordre de vider son sac pour le remplir de munitions. On se met en marche à travers les montagnes en repoussant toutes les attaques, et le maréchal rentre en Espagne sans perdre un seul homme des 21,000 qui lui restaient. Au dire des stratégestes, cette retraite hardie est une des plus belles opérations militaires de Soult.

On a prétendu que, pendant son séjour à Oporto,

le maréchal, sur l'invitation des principaux habitants, forma le projet de se faire proclamer roi de Portugal sous le nom de Nicolas I^{er}. Ce fait, qui n'a d'autre fondement que l'assertion d'un auteur anglais (1), nous paraît au moins douteux. Dans tous les cas, à une époque où princes et rois s'improvisaient du jour au lendemain, Soult eût fait, ce nous semble, aussi bonne figure sur un trône que Murat, par exemple, ce glorieux sabreur, ou le premier venu de ces membres de la famille impériale à qui Napoléon jetait des couronnes, s'inquiétant peu de savoir s'ils avaient la tête assez forte pour les porter.

C'est après la retraite d'Oporto que, pour mettre un terme aux rivalités des divers généraux français qui se disputaient le commandement et nuisaient à l'ensemble des opérations, l'empereur rend un décret qui nomme le maréchal Soult major-général des armées françaises en Espagne, avec l'autorisation formelle de prendre le commandement en chef partout où il se trouvera. Qu'on ré-

(1) Rob. Southey. *Histoire de la guerre de la Péninsule.*

Iléchisse que les concurrents étaient des hommes tels que Ney, Suchet, Victor et Mortier, et l'on verra que ce décret est à lui seul une réponse catégorique aux appréciations de certains biographes qui ont voulu faire de Soult un général à la suite, exécutant machinalement les ordres reçus et incapable de hautes conceptions personnelles.

Une victoire éclatante remportée à Ocaña, le 10 novembre 1809, justifia bientôt le choix de l'empereur, et ouvrit aux Français les portes de l'Andalousie. C'est au séjour de Soult dans cette province, où il établit son quartier-général, que se référent des accusations d'exactions, de concussion et de pillage, formulées contre le maréchal et renouvelées avec plus de force que jamais depuis son entrée dans la vie politique. Il ne nous appartient pas de discuter des imputations dénuées de preuves positives; disons seulement que quand Napoléon à Sainte-Hélène passe en revue les déprédateurs de son état-major, le nom de Soult n'est jamais prononcé à ce sujet.

Déjà, par l'effet d'une administration sage et prévoyante, les plaies de l'Andalousie commençaient à se cicatriser, lorsque la défaite de Marmont aux Arapiles ouvre aux Anglais le chemin de Madrid. Soult évacue cette province, se dirige par les royaumes de Grenade et de Murcie sur celui de Valence; là il rallie l'armée du centre, marche à la rencontre des Anglais, les joint à Salamanque, les met en fuite et les rejette en Portugal. Ces marches du général à travers l'Espagne sont considérées par plusieurs comme des modèles de tactique.

C'était en 1813; la malheureuse campagne de Russie venait de dévorer près de 600,000 Français; l'empereur appelle Soult auprès de lui, lui donne le commandement en chef de sa garde, et le maréchal se signale aux batailles meurtrières de Lutzen et de Bautzen.

Soult absent, les événements changent de face en Espagne; Wellington gagne la bataille de Vittoria et se rapproche des frontières de France. Napoléon était à Dresde; effrayé du progrès des

Anglais, il enjoint à Soult de partir à l'instant pour l'Espagne. En huit jours, du fond de l'Allemagne Soult arrive à Bayonne; là, bien qu'il ne pût réunir plus de 50,000 hommes, il fortifie cette ville et tient en échec les 120,000 de Wellington. Il combat noblement à Saint-Palais, à Sauveterre, à Orthez, à Aire, à Tarbes, et va se jeter dans Toulouse. Il lui restait 26,000 hommes avec lesquels il fallait faire face à 86,000 Anglais. C'était le 10 avril 1814; la France était envahie de toutes parts; depuis dix jours Paris avait capitulé, l'empereur avait abdiqué, les Bourbons étaient remontés sur le trône. Au milieu de toutes ces calamités, c'est le maréchal Soult qui tire le dernier coup de canon, c'est lui qui quitte le dernier le champ de bataille, c'est lui qui, sous les murs de Toulouse, remporte la dernière victoire. Les mouvements militaires de Soult à cette époque ont été diversement jugés; nous n'avons pas la prétention de les apprécier; on nous permettra seulement de nous étayer de l'opinion d'un homme qui s'y connaissait un peu, de Napoléon lui-même, qui, à

Sainte-Hélène, disait que la campagne de Soult dans le midi de la France était très belle (1).

On a aussi disserté beaucoup dans ces derniers temps sur la question de savoir si le maréchal avait gagné ou perdu la bataille de Toulouse. Les uns ont dit qu'on est toujours vaincu quand on abandonne ses positions ; les autres ont observé qu'en tout état de choses Soult n'eût pu rester dans Toulouse ; que les Anglais, avec des forces plus de deux fois supérieures, éprouvèrent des pertes énormes, que le maréchal garda le champ de bataille, qu'il y séjourna même, et que l'ennemi n'osa pénétrer dans la ville qu'après qu'il eut renoncé à l'occuper.

Nous voici presque arrivé au terme de la carrière militaire de Soult ; pour la peindre telle qu'elle est, c'est-à-dire glorieuse et belle, il nous a suffi de parcourir le *Moniteur*. Sa vie politique n'offre pas en tous points ce caractère de netteté ; nous l'aborderons avec la même franchise.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, tome III, page 280.

Après la restauration, Soult se rallie au gouvernement, et reçoit au mois de juin 1814 le commandement de la 13^e division militaire.

Nommé ministre de la guerre le 3 décembre, Soult provoque la séquestration des propriétés de la famille Bonaparte; il fait traduire devant un conseil de guerre un de ses compagnons d'armes, le général Excelmans, coupable d'avoir écrit à Murat, roi de Naples, une lettre trop chaleureuse de dévouement. Le conseil de guerre acquitte le général. Bientôt Napoléon quitte l'île d'Elbe; à la première nouvelle du débarquement, Soult publie son fameux ordre du jour du 8 mars 1815 contre l'*aventurier qui vient reprendre un pouvoir usurpé*; et cependant Louis XVIII, se défiant du maréchal, lui retire son portefeuille. Quelques jours après, les Bourbons partaient pour Gand et Napoléon faisait sa rentrée dans Paris. Soult se présente à lui le 25 mars; on ignore ce qui se passa dans cette entrevue, dit un biographe hostile; Napoléon se charge lui-même de nous l'apprendre: « Soult « est innocent de toute trahison, dit-il à Sainte-

« Hélène; il m'a même confessé qu'il avait pris un
 « penchant réel pour le roi. L'autorité dont il jouis-
 « sait sous celui-ci, disait-il, si différente de celle
 « de mes ministres, était quelque chose de fort
 « doux, et l'avait tout-à-coup subjugué (1). »

Bientôt l'ennemi reparait sur notre sol; Soult, nommé major-général, après avoir publié un nouvel ordre du jour où l'*aventurier* est encore le *grand homme*, marche où l'appelle ce devoir de Français, supérieur à toutes les sympathies de personne, c'est-à-dire à la frontière, à Waterloo. Là, il se battit en brave; Napoléon désespéré voulait se jeter au milieu des baïonnettes ennemies: Soult saisit la bride de son cheval et l'entraîne sur la route de Charleroi.

Quelque temps après, l'empereur allait chercher l'odieuse *hospitalité* du Bellérophon, et Soult, retiré dans ses foyers, menacé d'être mis en jugement, faisait paraître un mémoire justificatif où se trouvent quelques lignes empreintes d'une espèce de haine et de dédain pour *cet homme*; or cet

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, tome II, page 416.

homme, c'est le grand homme de tout-à-l'heure, c'est son héros, son dieu d'autrefois, c'est Napoléon vaincu, arraché à tout ce qu'il aime, et condamné à mourir sur un roc brûlant, à 2,000 lieues de l'Europe. Le biographe n'a pas besoin de blâmer de telles paroles; elles portent en elles-mêmes leur propre condamnation.

Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, Soult est condamné à l'exil, et se retire avec sa famille en Allemagne, à Dusseldorf. En 1819 on lui permet de rentrer en France; le 9 janvier 1820, Louis XVIII lui rend le bâton de maréchal de France qui lui avait été retiré. Le 5 novembre 1829, Charles X lui confère le collier du Saint-Esprit et le nomme pair de France. On s'est beaucoup égayé sur sa ferveur religieuse à cette époque; nous passerons là-dessus, nous ignorons jusqu'à quel point le maréchal était ou n'était pas de bonne foi, et d'ailleurs de telles puérités ne nous paraissent pas du domaine de l'histoire.

Après la révolution de juillet la France n'était forte que de l'enthousiasme de ses enfants; l'ar-

mée était numériquement faible ; une invasion nouvelle pouvait venir nous imposer encore les humiliations de 1814 et de 1815. Le ministère Laffitte sentit le besoin de s'adjoindre pour le département militaire une forte tête d'organisation , et en novembre 1830 le maréchal Soult fut appelé au ministère de la guerre. Ce ministère de concession convenait peu à la nature énergique du maréchal nourri des traditions impériales ; aussi se renfermait-il autant que possible dans le cercle de ses fonctions, s'absorbant dans ses travaux de réorganisation militaire ; bientôt 410,000 hommes armés, équipés, exercés et prêts à repousser l'étranger, prouvèrent à l'Europe que le vieux soldat n'avait rien perdu de son activité.

L'avènement du ministère Casimir Périer, ministère de répression s'il en fut, eut pour conséquence de créer au maréchal une autorité puissante, et de lui ouvrir les voies vers la présidence. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur l'application du système militaire, sur la mise en état de siège, les conseils de guerre en permanen-

ce, etc. , etc. Durant toute cette période il y a lutte, lutte fatale entre le pouvoir et les partis; le sang coule dans les rues de Paris, et aux 5 et 6 juin la guerre civile se dresse sur le cercueil du pacificateur de la Vendée.

Périer mort sans avoir mis fin à la crise, le duc de Dalmatie devenait l'homme de la situation; le 11 octobre 1832, il passa à la présidence du conseil. L'arrestation de la duchesse de Berry, l'expédition d'Anvers, le projet de loi au sujet des forts détachés, la loi sur les associations, le combat sanglant et décisif livré au parti républicain en avril 1834 à Lyon et à Paris, sont des actes collectifs où le duc de Dalmatie ne joua pas toujours le rôle principal (1).

Après les journées d'avril, le système répressif et militaire représenté par le maréchal n'étant plus une nécessité devait forcément se modifier. Au moment du danger, la Chambre l'avait presque unanimement soutenu, mais après la victoire elle n'en voulait plus. Aussi vers la fin de la session

(1) Voir la biographie de M. Thiers.

de 1834, commence à se dessiner une fraction jusque là indécise, connue plus tard sous le nom de tiers-parti. Devant cette opposition nouvelle, composée d'hommes monarchiques, mais ennemis des moyens extrêmes, M. de Broglie succombe d'abord dans la question importante de la créance des États-Unis; vient le tour du duc de Dalmatie : en créant une armée, en combattant contre les factions, le maréchal avait très largement usé du budget de son département; le tiers-parti, représenté par M. Dupin, l'avocat le plus tenace de la Chambre, lui demande impérieusement compte de son administration. A l'orateur épluchant minutieusement les francs et les centimes, le maréchal aurait volontiers répondu à la façon de Scipion : « J'ai levé 400,000 hommes, allons au Capitole rendre grâces aux dieux! » mais comme l'argument eût été jugé de peu de valeur par nos sénateurs modernes, on aima mieux recourir à une dissolution. Cette mesure manqua son but : le tiers-parti revint plus puissant que jamais, la majorité se prononça fortement contre le maréchal,

et M. Thiers se détacha habilement de son collègue, qui rentra dans la vie privée jusqu'au 12 mai 1839, où il fut rappelé à la présidence.

Sur la fin de sa carrière, le duc de Dalmatie était destiné à éprouver une de ces jouissances qui consolent de bien des mécomptes ; son heure de popularité allait sonner, et, chose bizarre, inouïe dans nos annales ! c'est une nation étrangère longtemps ennemie qui se lève tout entière pour apprendre à la France combien on prise ailleurs ses vieux monuments de gloire qu'elle semble presque dédaigner.

Et alors la France s'émeut à son tour ; la presse opposante, jadis si hostile au maréchal-ministre, le prend sous son égide. Ce n'est plus le renégat de tous les partis, l'homme de sang du 13 mars et du 11 octobre, le chef militaire incapable, le vaincu de Toulouse, etc. ; c'est le noble symbole de la démocratie, c'est le soldat sorti du peuple, dominant de tout l'éclat de sa gloire des fils de rois, des princes et les plus illustres rejetons des plus anciennes familles de l'Europe, c'est le vieux ma-

jour-général, le bras droit de Napoléon ; honte à qui soutiendrait qu'il n'a pas vaincu à Toulouse !

Malheureusement chez nous l'enthousiasme a été de courte durée, et pendant que l'Angleterre se souvient encore avec plaisir de cette marche triomphale de l'illustre étranger à travers ses comtés, de toutes ces maisons pavoisées comme pour une fête nationale, de ces femmes aux fenêtres agitant des mouchoirs blancs, de ces hommes dans la rue se précipitant au-devant de son cheval pour le voir de plus près, de cette armée dont la moitié a peut-être combattu en Espagne et à Waterloo, qui l'accueille par des *vivats* retentissants, de cette joie, de cette admiration, de cet enthousiasme poussé jusqu'au délire ; pendant que l'Angleterre se souvient de tout cela, en France, autant du moins que la majorité de la presse périodique représente la France, nous l'avons déjà oublié ; et du jour où le glorieux triomphateur de Londres a voulu mettre la main sur le portefeuille des affaires étrangères, il est redevenu ce qu'il était au 13 mars et au 11 octobre, c'est-à-dire un lourd et

grossier soldat, une nullité fastueuse, etc., etc. Au milieu de ces petites contradictions, que doit faire le biographe? doit-il, comme le journalisme et le roi Clovis, brûler tous les six mois ce qu'il a adoré, et adorer ce qu'il a brûlé? Nous pensons qu'il ne doit ni brûler ni adorer; nous pensons qu'il se doit bien garder d'affirmer, par exemple, que le maréchal manie aussi bien la plume ou la parole que l'épée, qu'il sache par cœur Grotius, Burlamaqui et Puffendorf, qu'il soit de la force de M. Thiers pour grouper des chiffres ou rédiger une note diplomatique, enfin qu'il soit parfaitement à sa place à la tête d'un département qui exige beaucoup de subtilité, beaucoup de moëlleux, pas mal de loquacité, un peu de rouerie (passez-nous le mot), et où l'on ne doit jamais oublier ce divin précepte du maître : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

Mais nous croyons aussi qu'au milieu de tous ces changements à vue qui ont eu lieu si rapidement sur la scène politique depuis 1789, l'homme a pu avoir ses incertitudes, ses erreurs, ses fai-

blesses même, sans qu'il soit pour cela loisible au biographe de venir, du haut de sa grandeur, biffer d'un trait de plume cinquante ans de gloire.

Nous pensons qu'à certaines époques la vie publique est une mer orageuse sur laquelle il faut louvoyer pour ne pas se briser contre des écueils; qu'on peut bien mériter du pays sous tous les gouvernements; que les pouvoirs qui tombent se suicident toujours; que celui qui tente vainement de les arrêter dans une voie périlleuse n'est pas obligé de se jeter avec eux dans l'abîme; et quand on a versé son sang pour la patrie sur tous les champs de bataille de l'Europe, quand on a exclusivement voué au service de cette même patrie des facultés éminentes, quand on a toujours porté dans le cœur et sur les lèvres la religion de l'honneur national, on est bien digne de posséder une belle part des sympathies françaises. Au fond, elles ne manquent pas au maréchal Soult; l'avenir sera pour lui encore plus généreux que le présent, et ce sera justice.

Antoni Wzrostek

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS



M. DE CHATEAUBRIAND.

M. DE CHATEAUBRIAND.

Chateaubriand a reçu de la nature le feu sacré; ses ouvrages l'attestent. Son style n'est pas celui de Racine, c'est celui du prophète... Si jamais il arrive au timon des affaires, il est possible que Chateaubriand s'égare, mais ce qui est certain, c'est que tout ce qui est grand et national doit convenir à son génie.

NAPOLÉON.—*Mémoires de M. de Montholon*, tome 4, p. 248.

Dans les temps d'orages, quand grondent les révolutions, et quand les peuples, pour parler le langage de Lamartine, *errent au penchant des abîmes comme des troupeaux sans pasteur*, la Providence, qui veille aux destins de l'humanité,

fait quelquefois surgir du sol deux génies : l'un, armé d'une puissante épée, reconquiert le droit par la force, et sur les ruines d'un monument croulé pose les fondements d'un édifice nouveau ; l'autre, missionnaire de paix, de foi et de poésie, alors que tout lien moral est dissous, alors que le sentiment du beau s'est flétri au contact impur de l'incrédulité et de l'égoïsme, s'en vient, comme la colombe après le déluge, porter à la terre le rameau d'or, et renouer la chaîne des traditions religieuses et littéraires. Au premier les peuples doivent la vie politique et sociale, au second la vie du cœur, les délicates jouissances de l'âme :

La même année a vu naître Napoléon et Châteaubriand.

Il y a quelques jours nous aimions à suivre sur le quai Voltaire un personnage de petite taille, passant lentement et recueilli en lui-même, ainsi que René, à travers la foule, *vaste désert d'hommes*. Sa figure était longue, un peu osseuse et pâle; ses traits fortement accentués; sous ses sourcils proéminents brillait un regard d'une beauté sin-

gulière, mélange de douceur, de mélancolie, d'énergie et de grandeur ; son front était d'une ampleur olympienne, ses tempes saillantes, son crâne dénudé vers son milieu, mais couronné d'une épaisse forêt de cheveux blancs ; sa large tête était penchée sur l'épaule comme affaissée sous le poids de la pensée. Du reste, ce petit vieillard au regard profond était mis avec une élégance toute juvénile : il portait une redingote noire, écourtée et gracieuse, une cravate irréprochable, des dessous-de-pieds, des gants et une petite badine en ébène. La plus belle et la plus désirée des femmes de ce monde n'eût pu, dans ce moment, faire dévier nos yeux ou nos pas d'une ligne.

Et vraiment, pour l'homme qui connaît la rigoureuse solitude dont le chantre des *Martyrs* aime à s'entourer, jouir de sa vue pendant une heure, le suivre pas à pas, épier ses mouvements, se rassasier de sa personne, se faire, soi infime, son compagnon de route à son insu, c'est là une bonne fortune que nous envieront tous ceux dont le cœur s'est épanoui aux premières révéla-

tions de l'amour en pleurant sur Atala ou René.

Cheminant ainsi à la suite du patriarche de notre littérature, nous nous irritions de voir la foule coudoyer, insoucieuse et stupide, cet homme dont le nom est grand comme le monde, et nous étions presque tenté de crier : Chapeau bas ! place à Châteaubriand ! Tout-à-coup , désireux de faire partager à quelqu'un nos jouissances, nous avisons sur notre chemin la demeure d'un honnête boutiquier de notre connaissance, nous entrons chez lui avec la rapidité d'une flèche : le digne marchand, assis derrière son comptoir, alignait des chiffres sur son grand-livre ; nous le prenons par le bras, il nous suit machinalement, sans trop savoir si nous sommes bien en possession de nous-même. « Venez voir passer le premier écrivain de l'époque ! le voilà ! regardez-le bien ! » Et à mesure que notre main lui désignait le vieillard, nous articulions d'une voix triomphante le nom de Châteaubriand, bien persuadé que l'extase allait tout-à-coup se dessiner sur la bonne figure que nous avions devant nous : « M. de Châteaubriand ?

« murmure le profane entre ses dents, ah ! oui, « je connais... c'est un homme qui a bien de l'esprit, il a fait le *Voyage en Suisse*. » Il faut vous dire que M. de Châteaubriand a écrit, en effet, quelques lignes sur la Suisse, et que notre industriel est lui-même d'origine helvétique. C'était tout ce que le pauvre homme en savait.

Nous restâmes confondu : comment ! un membre de cette classe que M. Guizot appelle le pays légal, un citoyen qui paie patente, qui lit le *Constitutionnel*, et va peut-être au bal de la cour, quand on lui montre Châteaubriand, vous répond : « C'est l'auteur du *Voyage en Suisse* ; » et le dernier des gondoliers de Venise chante les vers du Tasse, et le plus pauvre savetier de l'Allemagne récite les ballades de Bürger et se délasse des travaux du jour en lisant le soir auprès de son poêle les poésies de Goëthe ou de Schiller !

Plus que jamais alors nous avons compris qu'il y avait un fonds d'utilité réellé dans ces modestes biographies ; qu'il était bon de tracer à grands traits, pour le bien de tous, les principales péri-

péties d'une noble et belle existence ; qu'il était bon d'apprendre à tous ce que les productions du génie ont infusé de sang pur dans les veines appauvries du corps social, ce qu'elles ont fait éclore de sentiments généreux dans les âmes, comment elles ont souvent consolé l'infortune, soutenu la faiblesse, arrêté la puissance dans ses écarts, et ravivé la foi chancelante. Si les époques et les hommes font les livres, les livres, à leur tour, font les époques et les hommes.

François-Auguste de Châteaubriand est né à Saint-Malo, en 1769, d'une des plus anciennes familles de la Bretagne. Les premières années de sa vie s'écoulèrent dans le château de Combourg, vieux manoir paternel, au style sévère, encadré de grands chênes et de vertes bruyères. Du haut de la tourelle où dormait l'enfant, il entendait au loin la mer mugir en se brisant sur les grèves, et déjà ses yeux se délectaient aux lueurs scintillantes des étoiles, son oreille au bruit des vents, aux cris plaintifs des mouettes du rivage, et son âme à toutes les harmonies de la nature armoricaine.

Si l'on en croit quelques pages dérobées à ces *Mémoires d'outre-tombe*, legs funèbre du génie, dont la France appelle et redoute à la fois l'apparition, l'intérieur de la famille était triste et froid : point d'abandon ! point d'épanchements autour du foyer ! Austère, impassible et fier comme un vieux chevalier du moyen-âge, le père de M. de Châteaubriand était une de ces organisations de fer et de glace pour qui les émotions douces sont choses futiles et inconnues.

Cette existence, commencée au sein d'une nature sauvage, sevrée des joies du cœur et repliée sur elle-même, imprima de bonne heure à l'imagination de M. de Châteaubriand ce cachet de rêverie grave et profonde qui ne s'efface jamais et réagit sur le reste de la vie. Aussi, tout enfant, il fut poète ; une jeune sœur qu'il aimait, et dont l'âme délicate et pure comprenait toutes les beautés de la sienne, paraît avoir jeté sur l'uniformité de ses jours solitaires une teinte de douceur mélancolique, de grâce et de tendresse.

Destiné d'abord à la prêtrise en sa qualité de

cadet de famille, le jeune de Châteaubriand fit des études substantielles et fortes ; commencées au collège de Dol, elles se terminèrent à Rennes où il eut Moreau pour condisciple. A vingt ans, le jeune homme était entré dans la période des douleurs intimes, des désirs sans nom , des agitations sans but. C'était René avec ce germe de tristesse qu'il *tenait de Dieu ou de sa mère*. Les entraves de la vie ecclésiastique lui font horreur ; un instant il forme le projet de se suicider ; quelques jours plus tard , il se prépare à s'embarquer pour les Grandes-Indes ; quelques jours encore, il arrive à Paris, en 1789, avec un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre. Son frère aîné venait d'épouser la petite-fille de M. de Malesherbes. Le jeune officier breton fut présenté à la cour, eut l'honneur de monter dans les carrosses du roi , d'être admis au lever et aux chasses royales, toutes choses qui l'intéressèrent médiocrement.

Il était une autre petite cour vers laquelle ses regards se tournaient avec bien plus d'ardeur ; l'accès en était interdit au vulgaire, l'esprit seul

y avait droit de cité. Là trônaient les derniers disciples de l'école encyclopédique : Delille le descriptif, Laharpe qui depuis... *mais alors il n'était pas vertueux*, Champfort l'incisif, le voluptueux Parny, Fontanes l'académique, etc. Ces débiles successeurs de Voltaire gazouillaient des madrigaux au milieu des hourras du serment du Jeu de Paume et de la prise de la Bastille, alors que résonnait, comme la trompette de l'archange au dernier jour, la voix puissante de Mirabeau. Notre futur monarque littéraire s'en vint timidement frapper à la porte du redoutable *Sanhédrin* qui consignait ses arrêts dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des Muses*. A force de démarches et de protections, il parvint enfin à faire insérer dans cette dernière feuille une idylle assez fade et dans le goût du jour, intitulée *l'Amour de la campagne*, dont l'apparition le pensa, dit-il, faire mourir de crainte et d'espérance. Cela se conçoit : on se blase de gloire comme d'autre chose, et Villars à Denain regrettait ses lauriers de collège.

Bientôt les événements prennent une teinte plus

sombre, le trône chancelle sur ses fondements. De ruisseau, le flot révolutionnaire devient torrent; la noblesse, au lieu de se livrer au courant, ou de se jeter bravement comme une digue à l'encontre des vagues populaires, cède la place et quitte la France qu'elle ne reverra plus que transformée de la base au faite. Avide de gloire et de dangers, ne pouvant rester en France, s'il ne veut recevoir la quenouille que distribuent les héros de Coblenz; d'autre part, répugnant à cette désertion en masse dont il n'approuve au fond ni le principe ni le but, M. de Châteaubriand se décide à solliciter une mission périlleuse; il va tenter de découvrir avec ses vingt ans le passage aux Indes par le nord ouest de l'Amérique, prêt, dit-il, à *pousser droit au pôle, comme on va de Paris à Saint-Cloud.*

Deux mois après, l'intrépide voyageur s'était embarqué à Saint-Malo au printemps de 1791, arrivait à Philadelphie et frappait à la petite porte de la modeste maison du Cincinnatus américain, de Washington. Point de gardes autour du président des États-Unis, pas même de valets: c'es

une servante qui ouvre et met en face cette gloire future et cette gloire présente. Muni d'une lettre de recommandation, M. de Châteaubriand expose son projet; Washington l'écoute, s'étonne et parle des difficultés de l'entreprise; « mais, lui répond « vivement le voyageur, il est moins difficile de « découvrir le passage polaire que de créer un « peuple comme vous l'avez fait! — Bien! bien! « jeune homme!» dit le héros en lui tendant la main.

A quelques jours de là, M. de Châteaubriand s'enfonce dans les solitudes américaines. Son initiation à la vie sauvage est assez bizarre; il faut lire sa rencontre avec M. Violet, son compatriote, ancien marmiton du général Rochambeau, et devenu maître de danse de ces *messieurs sauvages* et de ces *dames sauvagesses*. Le petit Français en habit vert-pomme, frisé et poudré à frimas, racle sur sa pochette l'air de Madelon Friquet, et enseigne l'art de Terpsychore à une tribu d'Iroquois qui le paient en peaux de castor et en jambons d'ours. « Il se louait beaucoup, dit M. de

« Châteaubriand, de la légèreté de ses écoliers : en effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades. »

Bientôt le voyageur fait place au poète, le passage nord-ouest nous semble à peu près oublié. M. de Châteaubriand s'en va de forêts en forêts, de peuplades en peuplades, admirant en artiste des effets de lune et de soleil, prêtant l'oreille à l'harmonie des vents et des eaux dans les profondeurs des bois, exposant sa vie pour voir de plus près la cataracte de Niagara, voguant sur les grands lacs, remontant l'Ohio, explorant les gigantesques ruines qui couvrent ses rivages, s'inspirant de cette belle nature, de ces mœurs primitives, de ce pittoresque langage, de cette vie nomade et poétique, et s'arrêtant enfin dans le pays des Natchez pour rêver René, écrire Atala et cette première épopée du jeune âge qu'il décora du nom de ses hôtes.

Un jour que, rapproché des défrichements américains, il avait demandé l'hospitalité dans une ferme, un fragment de journal anglais tombe sous sa main; il le lit à la lueur du feu, apprend la

fuite de Louis XVI, son arrestation à Varennes, les progrès de l'émigration. Tous arrivaient au rendez-vous sous le drapeau des princes français. — Le gentilhomme breton croit entendre la voix de l'honneur, abandonne ses solitudes chéries, traverse de nouveau l'Océan et rejoint l'armée de Condé. On trouva qu'il venait bien tard; il eut beau faire observer qu'il arrivait tout exprès de la cataracte de Niagara. « Je fus, dit-il, au moment de me battre pour obtenir l'honneur de porter un havresac. » Reçu enfin comme gardennoble, il fit la campagne de 1792, avec un vieux fusil sans chien, et le sac au dos. Dans le sac était Atala; ce fut fort heureux, car cette tendre fille du poète reçut, dit-on, et amortit une balle qui allait droit à l'adresse de son père. Blessé à la cuisse au siège de Thionville, atteint à la fois d'une maladie contagieuse et d'une affreuse petite-vérole, il fut laissé pour mort dans un fossé. Des gens du prince de Ligne le jetèrent dans un fourgon; il fut conduit mourant jusqu'à Ostende, et on le coucha dans la cale d'une petite barque

qui fit voile pour Jersey. Dans une relâche à Guernesey, comme l'infortuné était près d'expirer, on le descendit à terre, et là, assis contre un mur, le visage tourné vers le soleil, couvert de plaies et abandonné de tous, M. de Châteaubriand dut la vie à la pitié d'une pauvre femme de pêcheur, qui le fit transporter dans sa cabane et lui donna les premiers soins.

Au printemps de 1793 le malheureux émigré passe à Londres. Ici se déroule dans toute son asperité une carrière de douleurs et de misères. — Relégué dans un grenier, au fond d'un faubourg, sans amis, sans ressources, condamné par les médecins à traîner quelques mois, puis à mourir, et obligé pourtant de soutenir par le travail sa débile existence, M. de Châteaubriand traduisait pour des libraires, enseignait le français, et se délassait le soir de la monotonie de ses heures vendues en se livrant à la composition d'un ouvrage dont le vaste cadre annonce une singulière force dans cette tête de vingt-cinq ans, labourée déjà par tant d'infortunes. Il s'agit de l'*Essai sur les révolu-*

tions, qui lui coûta deux ans d'études, et parut à Londres en 1796. Le but de ce livre, d'abord profondément ignoré en France, est d'établir qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et qu'on retrouve dans les révolutions anciennes et modernes les personnages et les principaux traits de la révolution française. Cette idée amène des rapprochements nombreux, souvent forcés, parfois justes, toujours curieux, et qui dénotent de profondes études. Ces pages respirent l'amertume, la misanthropie, le scepticisme, l'incrédulité même : le jeune homme n'avait pas encore cette foi qui allège le poids du malheur. Écoutons-le raconter lui-même par quelle transformation subite, de philosophe qu'il était, il se trouva chrétien, et comment le *Génie du Christianisme* fut écrit en expiation de l'*Essai*.

« Ma mère, après avoir été jetée à soixante-
« douze ans dans les cachots, expira sur un gra-
« bat où ses malheurs l'avaient reléguée ; le sou-
« venir de mes égarements répandit sur ses der-
« niers jours une grande amertume ; elle chargea

reculer devant les horreurs de la guerre civile, d'user de son influence pour faire retirer les ordonnances et changer le ministère, menaçant, en cas de refus, de se jeter corps et biens dans le mouvement. « *L'honneur militaire est dans l'obéissance*, murmure tristement le soldat. — *L'honneur civil*, répond le courageux député, *consiste à ne point égorger les citoyens pour attenter à la constitution.* » Convaincu le lendemain qu'il n'a rien à attendre de l'aveuglement du roi, M. Laffitte se décide à courir les hasards d'un combat, et fait de son hôtel un quartier-général d'où partent les proclamations qui encouragent l'insurrection, les ordres qui la régularisent et l'or qui la soutient. En même temps, le banquier n'oublie pas le duc d'Orléans: il envoie à Neuilly émissaires sur émissaires. « *Évitez les filets de Saint-Cloud*, écrit-il au prince dès le 28. — *Plus d'hésitation*, ajoute-t-il le 29; *choisissez entre une couronne et un passeport!* » Bientôt deux régiments, le 3^e et le 5^e de ligne, enlevés sur la place Vendôme par le colonel Heymès et le frère de M. Laffitte, donnent le signal de la défection et viennent se ranger autour de son hôtel. Dès ce moment la victoire

fut assurée : la réunion Laffitte prit la direction du mouvement, donna au général Lafayette le commandement général des troupes, et au maréchal Gérard la direction des opérations actives. Une commission municipale fut installée à l'hôtel-de-ville ; et lorsque MM. d'Argout et de Sémonville vinrent dans son sein parlementer au nom de Charles X, en apportant la révocation des ordonnances, on leur répondit : « *Il est trop tard !* » Charles X avait cessé de régner.

Cependant, grand était l'embarras de M. Laffitte ; les esprits, entraînés par l'exaltation de la victoire, se livraient aux inspirations les plus contraires : il était urgent de constituer un pouvoir qui arrêtât l'anarchie en consolidant l'œuvre révolutionnaire ; et pourtant le silence et le mystère enveloppaient encore la retraite du duc d'Orléans. Renfermé au Raincy, le prince était invisible pour tous ; la couronne était gisante sur le pavé ; M. Laffitte la lui tendait, et il hésitait à la prendre. Pour mettre un terme à son irrésolution, M. Laffitte fait publier le 30, dans tous les journaux, une proclamation en faveur du duc d'Orléans, réunit quarante-quatre députés au Palais-

tout cela. On avait soif de foi, de poésie et d'amour; on eut de l'amour, de la poésie et de la foi; et la France, vieil Éson rajeuni dans la chaudière révolutionnaire, se surprit à croire et à pleurer comme aux beaux jours de son adolescence. Analyser le Génie du Christianisme est chose impossible à entreprendre ici; il faudrait des livres pour dire les beautés de ce livre! Que dire aussi de René, le frère de Werther, d'Obermann et de Jacopo Ortis, le plus beau, le plus attrayant de tous ces enfants d'un siècle grave et rêveur, parcequ'il pressent par instinct la tâche immense de réédification qui lui est imposée?

Bientôt une attraction naturelle pousse le restaurateur de l'édifice social vers ce nouvel Orphée qui venait lui aussi rebâtir avec une lyre l'édifice religieux et moral. Châteaubriand avait dédié son livre au premier consul; le premier consul tend la main à Châteaubriand, et par l'effet de ce tact exquis qui le distinguait il l'envoie à Rome en qualité de premier secrétaire d'ambassade. L'auteur du Génie du Christianisme au sein de la capitale du

monde chrétien , c'était dans l'ordre. Au milieu des ruines de la ville éternelle, sous les portiques du Colysée , assis sur quelques débris du Cirque arrosés peut-être du sang des premiers chrétiens, Châteaubriand conçut son chef-d'œuvre, *les Martyrs*. Il s'éprend dès-lors d'un vif désir de visiter la Grèce, berceau de Rome païenne, et la Judée, berceau de Rome chrétienne, double théâtre où doit se mouvoir la grande épopée.

A quelque temps de là, revenu à Paris , M. de Châteaubriand fut nommé ministre plénipotentiaire dans le Valais. C'était la veille de ce jour de sinistre mémoire où le dernier des Condé tomba fusillé dans les fossés de Vincennes, à *quatre pas du chêne sous lequel saint Louis rendait la justice* (1). Le même soir, alors que toutes les bouches se taisaient, muettes de stupeur et d'effroi , M. de Châteaubriand envoya sa démission. Cette protestation, d'autant plus éclatante qu'elle était seule, irrita profondément Bonaparte. Toutefois, soit qu'il regrettât lui-même la mort de la victime (car

(1) Expressions de M. de Châteaubriand.

L'histoire n'a pas encore complètement levé le voile qui couvre le drame de Vincennes), soit qu'il comprit la noblesse de ce blâme solitaire, le premier consul se contenta, essaya même mais vainement de ramener le transfuge, en le faisant plus tard nommer à l'Institut comme successeur de Joseph Chénier. L'histoire du discours du récipiendaire est bien connue. Ce discours, réfutation vive mais éloquente des principes politiques de Chénier et de la doctrine du régicide, écrit au moment où le sang royal venait encore de couler, au moment où les juges de Louis XVI occupaient les premières fonctions de l'État, sépara à tout jamais Napoléon et Châteaubriand.

Avant ce dernier fait, qui eut lieu en 1811, et fut bientôt suivi de la suppression du privilège du Mercure, le poète s'était décidé à mettre à exécution son projet de pèlerinage aux saints lieux.

Il part le 14 juillet 1806, revoit l'Italie, s'arrête un instant à Venise pour donner un soupir à cette fiancée déchue de l'Adriatique, s'embarque pour la Grèce, court à Sparte où il fait retentir

les échos solitaires du grand nom de Léonidas, s'en va rêver sur l'Agora d'Athènes, touche à Smyrne, jette un regard sur Constantinople, passe à Chypre, salue le Carmel, et tombe à genoux devant la ville des désolations. Là il suit pas à pas les traces de l'homme-Dieu sur la voie douloureuse, il parcourt la vallée de Cédron en murmurant les lamentations du prophète; et après avoir rassasié son âme d'une ample pâture de foi, de souvenir et de tristesse, chaussé l'éperon d'or de Godefroi de Bouillon, reçu l'accolade de sa large épée et le brevet de chevalier du Saint-Sépulcre, à genoux sur le tombeau du Christ, le pèlerin fait voile pour l'Égypte, traverse la ville des Ptolémées, remonte le Nil jusqu'au Caire, contemple les Pyramides et Memphis, passe en Afrique, visite Tunis, et demande aux ruines de Carthage si elles ont gardé souvenir des méditations de Marius et des dernières paroles de saint Louis. Ensuite il s'embarque pour l'Espagne, arrive sur le mont Padul, et, parcourant du regard la riche vallée de Grenade, il comprend les regrets de Boabdil; sous

les portiques de l'Alhambra, dans les jardins du Généralife, il rêve d'amour, de féerie, d'infortune, et d'une larme naquit le *Dernier Abencérage*, cette perle aux reflets si doux. Rentré en France le 5 mai 1807, après dix mois de courses poétiques, M. de Châteaubriand se retire dans son gracieux ermitage de la Vallée-aux-Loups, près d'Aulnay; là il recueille ses souvenirs, écrit l'*Itinéraire*, cet ouvrage si remarquable de portée historique et philosophique; et puis enfin, réunissant toutes les richesses d'images et de pensées qu'il a entassées sur sa route, il enfante les *Martyrs*.

Un mot sur ce livre où tout est beau, mais de cette beauté de Platon, *splendeur du vrai*. Dans le poème de Fénelon, Calypso et ses nymphes sont de pimpantes dames de la cour de Louis XIV, — l'île de la déesse est un jardin de Versailles, — Télémaque est un due de Bourgogne, — Mentor un archevêque de Cambrai. Dans le poème de M. de Châteaubriand, les tableaux reflètent fidèlement les lieux; la pensée et le style reflètent fidèlement l'époque. C'est mieux qu'une belle fiction, c'est

une magnifique évocation historique. Il semble que sous la baguette du magicien nous voyons tour-à-tour défiler devant nous avec leurs vêtements, leur pose, leur langage et leurs idées d'autrefois, les empereurs de la décadence romaine, les rois chevelus des hordes frankes, les prophétesses gauloises, les belles vierges de la Messénie, les sophistes grecs, les prêtres du paganisme et les enthousiastes confesseurs de la foi. Victor Hugo trouve qu'une église gothique est un livre sublime; Goethe appelle l'architecture une musique solidifiée; on peut, ce nous semble, dire des *Martyrs* que c'est un monument des temps antiques exhumé dans toute sa fraîcheur, comme Pompéïa ou Herculanum, des abîmes du passé.

Tandis que le poète se livrait ainsi à tous les enchantements de sa muse, l'histoire marchait autour de lui à pas de géant. Les événements de 1814 menaçaient de bouleverser la France. M. de Chateaubriand sort de sa retraite et vient se mêler au conflit.

En abordant ici la carrière politique de M. de Chateaubriand, le biographe doit changer d'allure.

Les belles pages du poète sont choses de sens et de goût, les idées de l'homme d'État et du publiciste sont choses de controverse; nous avons admiré les unes, nous dirons froidement et impartialement les autres.

Le premier acte politique de M. de Châteaubriand, c'est sa trop fameuse brochure de *Bonaparte et les Bourbons*. Louis XVIII disait de cet opuscule qu'il lui avait valu une armée : nous l'avons relu dix fois avant d'écrire ces lignes, et nous ne pouvons nous empêcher de déplorer qu'une grande âme ait pu descendre un instant jusqu'à prêter son éloquence pour draper la haine et colorer la calomnie; à chaque page la vérité est outrageusement torturée, les personnes et les choses complètement dénaturées; c'est le libelle le plus virulent qui fut jamais, c'est une débauche du génie; il la regrette sans nul doute; la génération actuelle l'a oubliée, et la postérité, étrangère aux passions qui l'enfantèrent, refusera de l'attribuer à ce chevaleresque courtisan des grandeurs déchues, à cet homme que *le malheur trouve tou-*

jours pour second (1). Du reste, nous tairons aussi d'amères paroles du captif de Sainte-Hélène sur son illustre ennemi. En échangeant l'insulte, ces deux ouvriers sublimes d'une même œuvre se mentaient à eux-mêmes. L'épigraphe placée en tête de ce travail, et maintes pages plus récentes et plus belles de M. de Châteaubriand (2), prouvent qu'ils ont fini par se rendre pleine justice.

Aux Cent-Jours, M. de Châteaubriand suit Louis XVIII à Gand, où il fait partie de son conseil en qualité de ministre d'État. Là il rédigea son rapport au roi sur l'état de la France, morceau trop poétique pour être vrai. Après Waterloo, M. de Châteaubriand conserve son titre, mais refuse d'accepter un portefeuille en compagnie de Fouché. Dès cette époque commence à se dessiner sa puissance politique comme membre de la chambre des pairs, et surtout comme publiciste.

Pour comprendre la position perplexe et bizarre

(1) Expressions de M. de Châteaubriand.

(2) Notamment le *parallèle de Bonaparte et de Washington*, et plusieurs passages du *Congrès de Vérone*.

de l'auteur des *Martyrs*, il faut se reporter par la pensée à cette période d'irritation et de lutte qui suivit les Cent-Jours. Trois partis se disputaient le terrain. Les ultra-royalistes voulaient le roi moins la Charte ; les libéraux la Charte moins le roi ; les modérés , l'un et l'autre. Par ses sympathies, ses convictions, les instincts de son génie, M. de Châteaubriand tenait essentiellement à ce dernier parti; et pourtant entraîné par sa haine du régime impérial, par la violence même de ses derniers écrits, ou par je ne sais quelles sympathies de personnes, il se trouva d'abord enrôlé sous les drapeaux des plus fougueux partisans du trône et de l'autel. Toutefois, dans cette position équivoque, M. de Châteaubriand ne fit pas complète abdication de lui-même. Deux grands principes ont constamment resplendi comme deux flambeaux sur sa vie politique, et lui ont fait une popularité qui ne périra pas. Partout et toujours M. de Châteaubriand a défendu de sa parole et de sa plume l'intégrité du gouvernement représentatif et la liberté de la presse. Mu par une idée de

poète, il s'était alors mis en tête de faire l'éducation constitutionnelle des hommes de l'émigration, et de les rallier à la Charte. La tâche était difficile, les écoliers singèrent la conviction ; l'avenir prouva que le maître seul était de bonne foi.

Malheureusement, dans l'espoir d'arracher des concessions à des esprits ombrageux et peu favorables aux institutions nouvelles, M. de Châteaubriand concéda beaucoup de son côté ; de là, bon nombre d'inconséquences que plusieurs lui ont vivement reprochées ; de là, l'appui qu'il prêta, au nom des libertés publiques, à cette chambre réactionnaire de 1815, ennemie de toutes les libertés ; de là, cette singulière mosaïque de doctrines constitutionnelles et de systèmes décrépits qui se rencontre dans son ouvrage de *la Monarchie selon la Charte*. Après avoir nettement posé les principes du gouvernement représentatif, rompu définitivement avec l'ancien régime, et miraculeusement entrevu la révolution de Juillet dans l'article 14 de la Charte, M. de Châteaubriand procède, par voie d'exclusion absolue, contre les

hommes de la république et de l'empire ; s'indigne, dans le chapitre 42, qu'on mette sur la même ligne le soldat mort pour le roi dans les champs de la Vendée, et le soldat mort à Waterloo pour la patrie ; accepte, dans le chapitre 52, comme bonnes les choses de la révolution, et repousse sans distinction les principes et les hommes qui les ont faites ; redemande à grands cris, pour le clergé, une propriété particulière, une constitution civile, la tenue des registres de l'état civil, et le monopole de l'instruction publique à tous les degrés.

La lutte une fois engagée, M. de Châteaubriand la soutient avec ce style nerveux et coloré qui n'est qu'à lui. Le journalisme devient dans ses mains une arme puissante, et le ministère Decazes chancelle sous les coups que lui porte *le Conservateur*. L'assassinat du duc de Berry détermina sa chute. Au moment même où un député venait en pleine tribune accuser le ministre de complicité avec l'assassin, M. de Châteaubriand, emporté par la fougue de sa polémique, s'oubliait jusqu'à écrire sa fameuse phrase : *Les pieds lui ont glissé dans*

le sang. Le royal ami de M. Decazes ne la lui pardonna jamais.

Le pouvoir repasse aux mains des réactionnaires, la censure est rétablie, et la liberté individuelle suspendue ; M. de Châteaubriand, revenu un peu tard à ses répugnances instinctives, refuse son vote à ses dangereux amis. — A l'avènement du ministère Villèle, M. de Châteaubriand est nommé d'abord ambassadeur à Berlin, puis à Londres ; en septembre 1822, il passe les Alpes pour représenter la France au congrès de Vérone.

Dans cette assemblée de rois, M. de Châteaubriand plaida chaudement, mais en vain, la cause des Hellènes ; défendit les intérêts de la France au sujet de la guerre d'Espagne, et revint bientôt remplacer M. de Montmorency aux affaires étrangères. C'est ici le point le plus éclatant de sa carrière politique. On a écrit partout que le congrès de Vérone avait imposé la guerre d'Espagne à M. de Villèle, et que M. de Villèle l'avait imposée à son collègue. Or M. de Châteaubriand a publié, l'année dernière, un livre à l'effet de prouver, au con-

traire, que le congrès n'a jamais voulu la guerre, que M. de Villèle s'en souciait peu, et que lui seul l'avait désirée et décidée. Dans quel but? le voici; laissons parler M. de Châteaubriand lui-même :

« Qu'on imagine Ferdinand régnant d'une ma-
« nière raisonnable à Madrid, sous la verge de la
« France, nos frontières du Midi en sûreté, l'I-
« bérie ne pouvant plus vomir sur nous l'Autriche
« et l'Angleterre; qu'on se représente deux ou
« trois monarchies bourbonniennes en Amérique,
« faisant, à notre profit, le contre-poids de l'in-
« fluence du commerce des Etats-Unis et de la
« Grande-Bretagne; qu'on se figure notre cabinet
« redevenu puissant au point d'exiger une modi-
« fication dans les traités de Vienne, notre vieille
« frontière recouverte, reculée, étendue dans les
« Pays-Bas, dans nos anciens départements ger-
« maniques, et qu'on dise si pour de tels résultats
« la guerre d'Espagne ne méritait pas d'être en-
« treprise (1). » On trouvera peut-être beaucoup
de poésie dans ce plan, mais nul du moins

(1) *Congrès de Vérone*, tome, II, p. 425.

n'en méconnaîtra le patriotisme et la grandeur.

Huit mois s'étaient à peine écoulés depuis la reddition de Cadix et la délivrance de Ferdinand, lorsque l'homme à qui la Restauration devait ce peu de gloire est tout-à-coup *chassé comme un valet qui aurait volé la montre du roi sur sa cheminée*(1). M. de Villèle le jalousait, Louis XVIII ne l'aimait pas : il avait refusé de soutenir la *conversion des rentes*, qu'il désapprouvait; il n'avait voulu du *renouvellement septennal* qu'avec le changement d'âge; il était populaire, M. de Villèle ne l'était pas; les rois étrangers lui envoyaient des cordons, M. de Villèle n'en recevait pas; il était tenace et fier comme un Breton, M. de Villèle souple et rusé comme un enfant de la Gascogne. Il fut incivilement éconduit.

L'injure était grande; la vengeance égala l'injure. — Coriolan passe aux Volsques, M. de Chateaubriand s'arme de sa plume et plante sa tente dans le *Journal des Débats*. Le chef de la phalange royaliste de 1818 connaît mieux que personne le

(1) Expressions de M. de Chateaubriand.

côté faible de ses anciens soldats. Réduction des rentes, censure, loi du sacrilège, dissolution de la garde nationale, toutes les mesures ministérielles sont criblées à jour.

En vain M. de Villèle appelle à son secours toutes les ressources d'un esprit subtil, en vain il s'accroche à son portefeuille avec la rage du désespoir : après trois ans d'une lutte acharnée, il est précipité des hauteurs du ministère par son formidable ennemi. M. de Châteaubriand n'avait pas prévu toutes les conséquences du combat; en rompant des lances avec un ministre de la Restauration, il faisait la guerre à l'homme et non à la chose. Or il advint que la jeunesse ardente qui se pressait sur ses pas confondit l'homme et la chose dans une haine commune. Le ministère Martignac fut un temps d'arrêt dont M. de Châteaubriand profita pour aller à Rome tenir cour plénière d'illustrations, et méditer sur le néant des grandeurs humaines. A l'avènement du ministère Polignac, il envoya sa démission d'ambassadeur ; la lutte recommence; on sait comment elle se termina.

Quand il apprit les fatales ordonnances, M. de Châteaubriand était à Dieppe ; il accourt en toute hâte, il arrivait trop tard. Au moment où il franchissait les barricades pour se rendre à la chambre des pairs, on le reconnut, on l'entoura, et ces mêmes hommes qui venaient de chasser les Bourbons portèrent en triomphe le vieux serviteur, hélas ! trop vengé, qui s'en allait tenter pour eux un dernier et inutile effort. Depuis la révolution de Juillet, M. de Châteaubriand s'est voué à la défense de la dynastie déchuë ; chacune de ses brochures a fait événement. Son opposition de jadis, il l'a expiée par les procès et la prison ; et l'on a vu l'auteur des *Martyrs*, arraché à son poétique sanctuaire, siéger entre deux gendarmes sur les bancs de la cour d'assises.

Outre ses écrits de circonstance, M. de Châteaubriand a donné au public les *Études historiques*, dont la préface est à elle seule un chef-d'œuvre de style et d'érudition ; *Moïse*, cette belle évocation de la tragédie antique, l'*Essai sur la poésie anglaise*, et la traduction de *Milton*, diffi-

cultueuse entreprise que lui seul était capable de mener à bien; et enfin le *Congrès de Vérone*, ouvrage destiné à redresser bon nombre d'erreurs au sujet de la guerre d'Espagne. A cette heure, environné d'un voile épais de solitude et de silence, étranger au bruit qui se fait à ses pieds, l'illustre vieillard compose son chant du cygne, il achève les mémoires de sa vie, au bord de sa tombe : il a prié la mort d'attendre qu'il ait fini ; et , pour lui complaire , la mort attend. Si l'on veut savoir en définitive notre dernier mot sur la carrière politique de M. de Châteaubriand, il nous semble qu'elle peut se résumer ainsi :

De 1814 à 1825, il combat pour le passé contre l'avenir ; de 1825 à 1830, il passe sous la bannière de l'avenir, et brise le passé ; après 1830, il cherche à souder à sa manière le passé et l'avenir, une tige bourbonnienne et un tronc démocratique, *Jacques Bonhomme* (1) et Henri V. — La soudure est-elle possible ? — Nous répondons

(1) Sobriquet sous lequel on désignait la classe populaire au moyen-âge.

à la manière de Cujas . *Nihil hoc ad edictum prætoris*, traduction libre : ceci n'est pas l'affaire du biographe (1).

(1) Dans la première édition de cette esquisse biographique sur M. de Châteaubriand, nous avons passé sous silence l'homme privé que nous ne connaissions qu'imparfaitement. Depuis, il nous est advenu un bonheur d'autant plus doux qu'il n'était ni recherché, ni espéré ; bonheur que nous devons bien moins peut-être à l'expression enthousiaste d'une admiration si naturelle, qu'à la respectueuse franchise de nos réserves. Il nous a été donné de voir souvent et de près la plus haute personnalité littéraire de ce temps-ci, et nous avons pu nous convaincre que la simplicité, la modestie, la bienveillance sont les attributs inséparables du véritable génie. *Sinite parvulos venire ad me* : laissez les petits venir à moi, disait le Christ ; l'Homère du Christianisme, si ferme, si imposant, si digne en face des grands de la terre, a, comme le divin maître, de délicieuses préférences de cœur pour les *petits*. Rien ne saurait peindre ce gracieux abord, cette exquise urbanité, cette humilité sublime, parcequ'elle n'est point jouée. A entendre M. de Châteaubriand parlant naïvement de sa personne et de ses œuvres, comme vous ne parleriez pas de votre minime personne et de votre dernier feuilleton ; à voir cette gloire en cheveux blancs, ce roi de la poésie entouré parfois de docteurs imberbes, prêtant à leurs propos une oreille attentive, émettant presque timidement une grande pensée, vous diriez, n'était la pensée étincelante, que l'ignorance et l'obscurité, c'est lui, et que le génie, le nom immortel, le beau nom littéraire du siècle, c'est vous, c'est moi, c'est le premier venu.

(Note de l'auteur. — 2^e édition.)

Les *Mémoires d'Outre-Tombe* sont aujourd'hui terminés. Il paraît que si M. Thiers publie son *Histoire du Consulat*, M. de Châteaubriand se déterminera à céder à l'impatience du public, et à lui livrer de son vivant au moins une partie de ce chef-d'œuvre en dix volumes. Ce n'est pas en quatre mots qu'il convient de parler des *Mémoires d'Outre-Tombe* ; tout ce que je puis dire ici, c'est que la France doit s'attendre à quelque chose de grandiose et d'unique en son genre, à un ouvrage sans précédent, et qui fera dans l'avenir le désespoir de tous les *mémorialistes*. Il semble que M. de Châteaubriand ait voulu, dans ce livre suprême et dernier, se résumer lui-même, et laisser à la postérité l'image en relief d'un génie multiple, orné de toutes ses splendeurs, et présenté sous toutes ses faces. Le jour où j'ai été du petit nombre d'heureux admis aux lectures de l'Abbaye-aux-Bois est sans contredit le plus beau de ma vie ; lorsque, dans ce salon historique, en face de Corinne évoquée et fixée sur la toile par Gérard, à côté de l'homme qui a rempli l'Europe de l'éclat de son nom, et dont le souffle puissant, précipité par l'émotion, bruissait à mon oreille ; à deux pas de la moderne Béatrix, dont les yeux se mouillaient de larmes, j'ai entendu ce magnifique chant funèbre intitulé *Sainte-Hélène*, où le fier poète, séduit en fin par l'infortune, amnistiant soudain une gloire ennemie, éclatait en sanglots et chantait l'agonie de Prométhée ; à ce moment, il m'a semblé que la grande ombre du géant captif venait, passant les mers, jouir de cette ovation, en la payant d'un sourire au génie qu'il opprima, à la beauté qu'il persécuta, et je me suis retiré le cœur plein, la tête en feu, murmurant ces deux noms placés à l'entrée du siècle comme les deux piliers d'un immense portique : Napoléon ! Châteaubriand !

(Note de l'auteur. — 3^e édition.)

Antoni Wzasek

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.



M. LAFFITTE.

M. LAFFITTE.

La vie privée de M. Laffitte serait
un cours de morale en action.

CORMENIN. — *Orateurs parle-
mentaires.*

Le cœur d'un homme d'état doit
être dans sa tête. — NAPOLÉON.

Il était une fois, comme dit le bonhomme Perrault, un maître charpentier qui avait reçu du ciel beaucoup de probité, du talent dans son état, très peu d'argent et dix enfants à nourrir. L'un d'eux s'appelait Jacques; une fée capricieuse le prit sous son aile. De pauvre qu'il était, Jacques devint riche à millions, fut la providence de sa famille, protégea ses amis, protégea ses ennemis, protégea tout le monde. En ce temps-là il y avait un trône si vieux, si usé, si bien battu en brèche

par les révolutions, qu'il en était tout disloqué. Le roi oublia un beau jour de s'asseoir dessus avec précaution ; il s'y posa lourdement, et le trône fut brisé. Il fallut en reconstruire un nouveau. Jacques, qui n'avait pas oublié le métier de son père, donna un vigoureux coup de main pour rajuster solidement *les quatre planches couvertes de velours* qui servent de base à l'édifice social tout entier. Cette besogne lui porta malheur ; son génie tutélaire lui tourna le dos ; sa cassette se vida comme par enchantement ; son entourage d'amis se transforma en une légion de créanciers ; et si quelques-uns de ceux qui ne lui devaient rien ne fussent venus lui apporter un peu de cet or qu'il avait si généreusement prodigué, il n'eût pas eu un toit où reposer sa tête. Dans cette position difficile, Jacques ne se découragea pas ; sur ses vieux jours il recommença l'œuvre laborieuse de sa jeunesse et refit presque sa fortune. Riche, il avait été modeste, affable et simple de cœur ; pauvre, il fut noble, énergique et digne ; riche ou pauvre, il aima l'honneur et son pays, fit le bien autant par instinct que par habitude ; et si plusieurs lui contestèrent, à bon droit peut-être, le

génie politique , la France entière décerna d'une commune voix à ce banquier parvenu un brevet d'*honnête homme*.

Tout ceci ressemble furieusement à un conte ; ce n'est pourtant qu'une simple histoire ; c'est en raccourci l'histoire de M. Laffitte.

Jacques Laffitte est né à Bayonne le 24 octobre 1767. Plébéien et pauvre , dépourvu à la fois des parchemins qui donnaient alors la fortune et de la fortune qui donnait aussi des parchemins , le jeune Laffitte entra dans la carrière du commerce , où de tout temps le succès fit rarement faute aux capacités laborieuses. A vingt ans il arrive à Paris , possédant pour toute ressource une physionomie heureuse , un caractère liant et plein de franchise , un zèle et une sagacité à toute épreuve , et l'esprit vif et gai d'un enfant du Midi. On réussit à moins. Ainsi doté par la nature , M. Laffitte entra en qualité de commis dans la maison de banque de M. Perrégaux. C'était en 1787. La révolution française et M. Laffitte firent rapidement leur chemin. A l'assemblée des notables il n'est encore que simple employé ; au serment du jeu de paume le voilà teneur de livres ; à l'avé-

nement de la république il est caissier et fort avant dans la confiance du patron; sous le consulat il est devenu l'homme indispensable de la maison. Napoléon empereur, le banquier Perrégaux entre au sénat, donne à son jeune commis la direction de toutes ses opérations commerciales, et, quelques années après, en 1809, la maison Perrégaux s'appelait Jacques Laffitte; le fils de l'artisan de Bayonne était à la tête d'une fortune colossale, remplissait les fonctions de régent de la Banque, et succédait au vénérable Dupont de Nemours dans la présidence de la chambre du commerce. Et tout cela s'était fait naturellement, au milieu des plus terribles commotions politiques, sans bruit, sans intrigues, par la seule force des choses et l'impulsion du mérite personnel. Sur la fin de l'empire il fut nommé gouverneur de la Banque de France; cent mille francs de traitement étaient attachés à cette fonction. Les temps étaient critiques, la Banque était pauvre; M. Laffitte fit l'aumône à la Banque et refusa son traitement. Un pareil refus est assez rare de nos jours pour se passer de commentaire.

Bientôt les désastres de 1814 ouvrent à l'en-

nemi les portes de Paris ; la ville est frappée d'une contribution de guerre ; le trésor est vide ; toutes les notabilités de la Banque , convoquées à cet effet , délibèrent sur les moyens d'y subvenir par un emprunt ; M. Laffitte se lève, propose une souscription nationale et signe le premier pour une somme considérable. Cette noble voix resta sans écho ; aucun nom ne s'inscrivit à la suite du nom de M. Laffitte.

Après la première Restauration, M. Laffitte devient le banquier des Bourbons ; et lorsqu'au 20 mars Louis XVIII , surpris à l'improviste , se vit tout-à-coup rejeté du trône à l'exil , M. Laffitte fouilla dans sa caisse , et remit sur-le-champ au roi fugitif quatre millions pour lui, un million pour le comte d'Artois et sept cent mille francs pour la duchesse d'Angoulême.

A la même époque, un trait de désintéressement plus honorable encore fut le premier mobile d'une liaison qui eut plus tard de graves conséquences. Le duc d'Orléans , aujourd'hui roi des Français , pressé par les événements , allait se trouver obligé de partir sans ressources. Vainement il avait présenté à diverses maisons de com-

merce des effets s'élevant ensemble à une somme de seize cent mille francs ; le prince consentait à une perte de 20 p. $\frac{0}{10}$. La créance était chancelleuse, personne n'en voulait ; c'était le prix d'une coupe de bois au paiement de laquelle il avait été mis opposition par le gouvernement impérial. Dans son embarras, le prince s'adresse à M. Laffitte ; le généreux banquier n'hésite pas, il refuse l'énorme bénéfice qui lui est offert, et accepte au pair des valeurs dont le remboursement était au moins douteux.

Pendant les Cent-Jours M. Laffitte fit partie de la chambre des représentants comme membre de la députation du commerce. Là il se plaça dans les rangs de cette minorité courageuse qui voulait avant tout sauver le pays d'une seconde invasion, en appeler d'abord à Napoléon, à l'armée, à la France entière, quitte à stipuler plus tard pour la liberté. La peur, la trahison, des exigences inopportunes paralysèrent ces nobles efforts ; et quand le seul homme qui pouvait encore donner la victoire à nos armes dut prendre la route de Sainte-Hélène, ce fut aussi M. Laffitte qui devint le dépositaire des minces débris de sa fortune. On lui

confia cinq millions, et quand il vint pour donner à l'empereur un récépissé de la somme, Napoléon le refusa en lui disant : « Je vous connais, monsieur Laffitte ; je sais que vous n'aimiez pas mon gouvernement, mais je vous tiens pour un honnête homme. »

Cependant l'étranger est arrivé de nouveau sous nos murs, et cette fois c'est la haine et la vengeance au cœur que le Prussien Blücher demande impérieusement le pillage de la capitale. Mu par un sentiment d'humanité ou par la crainte du désespoir, Wellington refuse de se porter à cette horrible extrémité. Une convention militaire est accordée, sous la condition expresse que notre armée, puissante encore après Waterloo, sera licenciée et dirigée derrière la Loire ; mais, bien que privés de leur chef, nos vieux soldats demandent à grands cris un dernier combat ; et d'ailleurs, pour les dissoudre, il faut leur donner du pain, et le trésor est vide : la guerre civile menace alors de joindre ses malheurs aux malheurs de l'invasion. Dans cette circonstance critique, M. Laffitte, dépositaire du crédit de la Banque, refuse de le compromettre en la frappant d'un emprunt forcé ;

c'est dans sa propre caisse qu'il prend deux millions pour les verser dans les mains du ministre des finances, et Paris lui doit son salut. Déjà les envahisseurs avaient rendu le banquier solidaire de l'obligation imposée; au cas d'inexécution de la clause dans les vingt-quatre heures, on le menaçait de le faire enlever comme otage et conduire prisonnier dans la forteresse de Graudenz; il fallut que l'empereur Alexandre, dont le cœur haut placé avait des sympathies pour tout ce qui est grand, déclarât à ses alliés qu'il faisait placer à la porte de M. Laffitte douze grenadiers pour sa défense. A cette preuve de bienveillance l'autocrate ajouta comme témoignage d'estime la décoration de Saint-Wladimir.

L'ordre enfin rétabli et les chambres constituées suivant la Charte, M. Laffitte fut envoyé par le collège de Paris à la chambre des députés, où il siégea sur les bancs de l'opposition. Toutefois, dans le cours de cette session, son attitude ne fut pas précisément hostile au nouveau gouvernement. Homme de finances, M. Laffitte, en refusant son vote à toutes les mesures oppressives imposées par la chambre introuvable, se ren-

fermait dans sa spécialité , et ne prenait la parole que lorsqu'une question financière venait lui fournir l'occasion de développer ses idées sur des matières dont il avait fait l'objet de longues et profondes études. Déjà ses comptes-rendus comme gouverneur de la Banque avaient révélé, par leur lucidité et la hauteur de leurs appréciations , ses vastes connaissances en matière de crédit public. Les discours remarquables dans lesquels, alors et plus tard , il déroula à la tribune son système sur les moyens de remédier à l'état déplorable de nos finances, fixèrent l'attention publique ; c'étaient à la fois des idées et une langue nouvelles ; c'était de la causerie aussi substantielle que lucide ; c'était de l'éloquence appliquée au maniement des chiffres.

Désigné par le roi, en 1816, pour faire partie de la commission des finances présidée par le duc de Richelieu, M. Laffitte y combattit le système des emprunts forcés, les cédulas hypothécaires, en un mot la banqueroute. En vain fit-on valoir les exigences de la Chambre contre ses propositions libérales. « Monsieur le duc, répondit-il au « président, j'ai contracté l'engagement de dire « toute ma pensée ; si le plan que je propose est

« salutaire, c'est au roi de décider s'il veut sacrifier la Chambre à la France ou le pays à la Chambre. »

Louis XVIII comprit ce noble langage ; l'ordonnance de dissolution du 5 septembre fut sa réponse à un vote si franchement motivé, et le financier patriote reçut en même temps la croix de la Légion-d'Honneur.

Aux élections de 1817, dans les vingt sections du collège électoral de Paris, un seul et même nom sortit au premier tour de scrutin : c'était le nom de M. Laffitte. La nouvelle législature le vit pendant toute sa durée conserver, entre la fougue systématique de l'opposition et les prétentions exagérées des amis du pouvoir, l'attitude calme et digne d'un esprit impartial et d'un bon citoyen ; repoussant avec énergie toutes les lois d'exception, il prête l'appui de son vote aux mesures d'intérêt général ; il revendique hautement la liberté de la presse, la liberté individuelle et la sincérité des élections ; il permet au Trésor les emprunts qu'il juge nécessaires, se prononce contre les modifications électorales, le double vote, et contre la guerre d'Espagne.

En même temps M. Laffitte se séparait ouvertement de ses amis politiques en soutenant la réduction des rentes et la création du trois pour cent. Il n'entre pas dans notre plan d'examiner la valeur de cette importante réforme financière, ni de juger la conduite de M. Laffitte en cette circonstance. Disons seulement que cet esprit d'éclectisme politique lui valut de la part de ses coreligionnaires de vifs reproches et des imputations injurieuses. On alla jusqu'à prétendre que M. Laffitte faisait acheter au ministre son assentiment par des avantages secrètement stipulés pour sa maison de banque. Une accusation de ce genre fut un coup douloureux porté à son âme loyale ; elle méritait une réponse : elle fut victorieusement réfutée dans un écrit où M. Laffitte exposa ses vues avec netteté, précision et indépendance. Quant à nous, nous nous bornerons à rappeler que, conséquent à lui-même, M. Laffitte a demandé en 1836 le remboursement des rentes cinq pour cent, et que tout son système financier paraît basé sur une même pensée : diminuer les charges du peuple en diminuant les charges de l'État ; commencer

par faire la nation plus riche, pour la faire plus éclairée et plus libre.

Cet assentiment passager une fois donné à une mesure qu'il jugeait bonne, M. Laffitte se retrouve avec toute son énergie sur le terrain de l'opposition parlementaire; et lorsque le ministère Villèle eut mis le comble à son impopularité par la brusque dissolution de la garde nationale, on vit le député patriote soulever un affreux tumulte sur les bancs de la droite en proposant audacieusement la mise en accusation des ministres. Quelques jours plus tard, aux obsèques de Manuel, au moment où une lutte fatale menaçait d'ensanglanter d'illustres funérailles, debout sur le cercueil de son ami, M. Laffitte arrêta de sa voix éloquente les profanations de la police et l'enthousiasme agressif d'une jeunesse effervescente.

Nous sommes arrivés à la plus belle époque de la vie de M. Laffitte. Placé à l'avant-garde des défenseurs de la Charte, populaire autant par ses opinions que par ses générosités pincières, l'opulent banquier voyait se ranger autour de lui toutes les notabilités de la presse et de la tribune. Ou-

vrant sa bourse à toutes les infortunes, protégeant efficacement toutes les industries, encourageant avec son or les lettres et les arts, versant des sommes énormes dans les caisses des bureaux de bienfaisance, M. Laffitte savait joindre toujours à la grandeur du service la noble délicatesse du procédé. Nous n'en citerons qu'un trait entre mille.

Le général Foy, ayant fait de grandes pertes de fortune, eut l'imprudence de chercher dans les jeux de bourse les moyens de la rétablir ; le général, étranger aux spéculations de hausse et de baisse, s'en reposait aveuglément sur son agent de change, et croyant s'enrichir, il se ruinait ; ou plutôt il s'enrichissait en se ruinant, car une main inconnue prenait soin de réparer largement chaque perte, et le général est mort persuadé qu'il était heureux joueur, et sans se douter que son gain sortait de la caisse de M. Laffitte, qui ajoutait encore *cent mille* francs pour la souscription ouverte en faveur de sa famille.

Depuis longtemps M. Laffitte commençait à désespérer de l'avenir de la branche aînée des Bourbons ; convaincu de l'imminence plus ou moins éloignée d'une révolution, il cherchait autour de

lui les moyens d'en faire servir les résultats au bien du pays. On a vu dans le cours de ce récit quelle circonstance fit naître la liaison de M. Laffitte et du duc d'Orléans. Cette liaison était devenue de plus en plus étroite. Le général Foy, Benjamin Constant, Casimir Périer, Alexandre de Laborde, le général Gérard et quelques autres sommités libérales formaient avec M. Laffitte le cercle intime du premier prince du sang. Placé par ses antécédents politiques et ses convictions libérales dans une position difficile au vis-à-vis d'une cour qui ne lui pardonnait ni le vote de son père, dont le souvenir pesait sur son âme, ni son passé républicain, ni les lumières acquises au prix de vingt années d'exil, le duc d'Orléans se réfugiait dans l'intérieur de la vie domestique, plaçait bourgeoisement ses enfants au collège, au grand scandale de l'émigration, et suivait, avec un mélange de regrets, de craintes et d'espérance, la marche rapide et fatale de la royauté vers l'abîme qui allait l'engloutir.

Si le prince redoutait peut-être les chances de l'avenir, ses amis, au contraire, appelaient cet avenir de tous leurs vœux, et M. Laffitte, le plus

ardent de tous, ne faisait mystère à personne de ses répugnances, de ses sympathies et de ses désirs. « Si j'étais roi, que ferais-je pour vous ? dit-il en souriant le prince au banquier. — Monseigneur, quand vous serez roi, répondait M. Laffitte, vous me ferez votre fou, le fou du roi, afin que je puisse lui dire ses vérités. »

Ce trône, que M. Laffitte désirait si vivement pour le duc d'Orléans, devait se dresser plus tôt encore qu'il ne l'espérait. Tout le monde sait comment une émeute passa à l'état de révolution, et comment trois couronnes furent brisées en trois jours : ce qu'il importe d'établir ici, c'est la part que prit M. Laffitte aux événements de juillet.

Dès le 28, au moment où la victoire du peuple était encore incertaine, après avoir signé la protestation des députés résidant à Paris, au moment où arrivait de Saint-Cloud l'ordre de le faire arrêter, M. Laffitte, désireux de mettre un terme à l'effusion du sang, traverse la fusillade, accompagné de MM. Casimir Périer, Mauguin, Gérard et Lobau ; se rend au Carrousel, pénètre jusqu'au maréchal Marmont, commandant de Paris, et l'adjure, au nom de l'humanité et de la patrie, de

reculer devant les horreurs de la guerre civile, d'user de son influence pour faire retirer les ordonnances et changer le ministère, menaçant, en cas de refus, de se jeter corps et biens dans le mouvement. « *L'honneur militaire est dans l'obéissance*, murmure tristement le soldat. — *L'honneur civil*, répond le courageux député, *consiste à ne point égorger les citoyens pour attenter à la constitution.* » Convaincu le lendemain qu'il n'a rien à attendre de l'aveuglement du roi, M. Laffitte se décide à courir les hasards d'un combat, et fait de son hôtel un quartier-général d'où partent les proclamations qui encouragent l'insurrection, les ordres qui la régularisent et l'or qui la soutient. En même temps, le banquier n'oublie pas le duc d'Orléans: il envoie à Neuilly émissaires sur émissaires. « *Évitez les filets de Saint-Cloud*, écrit-il au prince dès le 28. — *Plus d'hésitation*, ajoute-t-il le 29; *choisissez entre une couronne et un passeport!* » Bientôt deux régiments, le 3^e et le 5^e de ligne, enlevés sur la place Vendôme par le colonel Heymès et le frère de M. Laffitte, donnent le signal de la défection et viennent se ranger autour de son hôtel. Dès ce moment la victoire

fut assurée : la réunion Laffitte prit la direction du mouvement, donna au général Lafayette le commandement général des troupes, et au maréchal Gérard la direction des opérations actives. Une commission municipale fut installée à l'hôtel-de-ville ; et lorsque MM. d'Argout et de Sémonville vinrent dans son sein parlementer au nom de Charles X, en apportant la révocation des ordonnances, on leur répondit : « *Il est trop tard!* » Charles X avait cessé de régner.

Cependant, grand était l'embarras de M. Laffitte ; les esprits, entraînés par l'exaltation de la victoire, se livraient aux inspirations les plus contraires : il était urgent de constituer un pouvoir qui arrêtât l'anarchie en consolidant l'œuvre révolutionnaire ; et pourtant le silence et le mystère enveloppaient encore la retraite du duc d'Orléans. Renfermé au Raincy, le prince était invisible pour tous ; la couronne était gisante sur le pavé ; M. Laffitte la lui tendait, et il hésitait à la prendre. Pour mettre un terme à son irrésolution, M. Laffitte fait publier le 30, dans tous les journaux, une proclamation en faveur du duc d'Orléans, réunit quarante-quatre députés au Palais-

Bourbon, et là, sous sa présidence, on défère au prince la lieutenance-générale du royaume. Douze membres de la réunion sont à l'instant envoyés à Neuilly pour lui transmettre le résultat de la délibération. Le prince ne parut point encore ; le soir seulement, à son retour du Raincy, en lisant, à la lueur des flambeaux, dans les jardins de Neuilly, la proclamation qui lui ouvre le chemin du trône, le duc d'Orléans se décide à passer le Rubicon ; il embrasse sa femme et ses enfants, se revêt d'un habit bourgeois, part à pied, accompagné d'un aide-de-camp, arrive à onze heures du soir au Palais-Royal, et envoie sur-le-champ à M. Laffitte une proclamation annonçant son arrivée et son acceptation.

Dès le lendemain les députés se réunissent de nouveau au Palais-Bourbon, et cette fois au nombre de 89 ; une adresse est rédigée par M. Guizot ; l'assemblée se lève et se rend en masse au Palais-Royal ; là M. Laffitte porte la parole au nom de la Chambre. Dans le trajet il s'était blessé en franchissant une barricade, et en entrant chez le prince il boitait. « Vous êtes blessé, monsieur Laffitte ? lui dit ce dernier. — Monseigneur, lui répond le

député, ne regardez pas à mes pieds, mais à mes mains, qui vous apportent une couronne! »

Cependant, pour atteindre à cette couronne, il fallait encore un effort. Tandis qu'au Palais-Royal on s'occupait de créer un roi, à l'Hôtel-de-Ville une phalange de jeunes hommes se pressait autour d'un vieillard à cheveux blancs, voulant faire de ce glorieux débris d'un autre âge la pierre angulaire d'une république nouvelle; et le vieillard hésitait aussi, car la mort allait l'atteindre, et il craignait pour son pays le retour de ces temps de sinistre mémoire où le pouvoir était le prix de l'audace et souvent l'apanage du crime.

Le temps pressait, il fallait prendre un parti. M. Laffitte propose au prince d'aller chercher à l'instant la sanction populaire de l'Hôtel-de-Ville. Le prince adopte avec empressement ce projet qui n'est pas sans péril; le cortège se met en marche; M. Laffitte le précède en chaise à porteurs. Le peuple ému, étonné, ouvre ses rangs; la garde nationale fait la chaîne, et le duc arrive, de barricade en barricade, jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Là le vétéran de la liberté et le soldat de Jemmapes se revoient pour la première fois depuis quarante

ans, et la royauté de juillet est définitivement intronisée par l'accolade de Lafayette.

Le 7 août, après deux jours de délibération, la Chambre, à une majorité de 219 voix contre 33, déclare le trône vacant en fait et en droit, invite le lieutenant-général à jurer les clauses de la Charte nouvelle et à prendre le titre de roi des Français. Il était cinq heures du soir quand la Chambre se met de nouveau en marche sous la conduite de M. Laffitte et se rend au Palais-Royal. Le prince reçoit la députation, entouré de toute sa famille. M. Laffitte lui lit d'une voix émue l'acte de constitution ; le prince se jette dans ses bras ; l'accolade de l'Hôtel-de-Ville est renouvelée sur le balcon du Palais-Royal, aux acclamations du peuple. La Chambre des Pairs adhère le même jour, et la séance de couronnement du 9 voit enfin consommer la révolution et combler tous les vœux du féal banquier ; il put se dire, comme Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII : *J'étais à la peine, je dois être au triomphe*. Mais pour lui aussi le moment du triomphe fut presque le signal de la ruine. La période où nous entrons est une période de douleurs et de luttes. M. Laffitte, at-

telé au char de l'État, épuise ses forces, perd sa fortune, fruit de quarante années de travail, et sa popularité acquise au prix de glorieux services et de nombreux bienfaits.

Comment advint ce triple désastre? Nous l'allons voir.

Le premier ministère de juillet fut un vrai pêle-mêle ; dans le même cabinet se heurtaient, avec ou sans portefeuille, M. Molé et M. Dupont de l'Eure, M. Laffitte et M. Guizot, M. de Broglie et M. Bignon. Républicains, impérialistes, monarchistes purs de juillet, dynastiques douteux, il y en avait pour tous les goûts, et tout cela gravitait péniblement dans le chaos, trébuchant aux émeutes de la rue, aux orages de la Chambre, et tiraillant en sens contraire la machine gouvernementale. Au fait, c'était une difficile époque que celle-là. Brisé en éclat par l'irruption populaire, le principe d'autorité avait peine à réunir ses débris épars ; le pouvoir était descendu sur la place publique ; la première borne servait de tribune au premier venu pour y formuler des théories politiques à l'usage du peuple. La partie jeune et ardente de la nation, ivre de son triomphe, restait à

l'état de puissance armée ; elle voulait rompre définitivement avec le passé, reconstituer la société en commençant par la base, faire table rase de toute chose ancienne chez nous, chez nos voisins et aux antipodes ; le tout avec un trésor épuisé, avec une armée presque désorganisée, et par la seule force de la propagande et de *la Marseillaise*. D'autre part, des esprits austères et graves, de hautes intelligences, des hommes à idées arrêtées et dominatrices, comme MM. Molé, de Broglie ou Guizot, pour qui toute révolution était un accident qu'il fallait s'empresser de régulariser, ne tendaient à rien moins qu'à faire incontinent rentrer dans son lit le torrent débordé, au lieu de tracer un cours nouveau à ces vagues mugissantes. Ainsi conçue, la tâche était difficile, impossible même au vu des temps et des hommes. La partie modérée et partant impopulaire du conseil dut se retirer ; son heure n'était pas encore arrivée.

Avant d'accepter la présidence du ministère du 3 novembre, M. Laffitte hésita beaucoup. Homme de paix et de douceur, peu soucieux des orages de la vie publique, il demandait à grands cris qu'on le rendît à ses affaires, à sa famille, à ses amis.

L'amour du pays et d'augustes sollicitations l'emportèrent. Le procès des ministres approchait ; il fallait un nom aimé de la foule pour l'opposer à ses terribles exigences ; M. Laffitte céda et devint président du conseil.

Analyser ici tous les actes de l'administration du 3 novembre, en développer les motifs, en discuter les résultats, serait chose trop longue, fastidieuse peut-être pour plusieurs, et en dehors des limites de notre plan.

En esquissant brièvement et dans toute sa vérité la physionomie gouvernementale de l'époque, le biographe aura rempli sa tâche, et le lecteur appréciera. A son arrivée devant les Chambres, l'administration du 5 novembre formula ainsi son programme et ses dissidences avec l'administration précédente par l'organe de son président : « Tout le monde savait, dit M. Laffitte, que la révolution de 1830 devait être maintenue dans une certaine mesure , qu'il fallait lui concilier l'Europe en joignant à la dignité une modération soutenue. Il y avait accord sur ce point, parce qu'il n'y avait dans le conseil que des hommes de sens et de prudence. Mais il y avait dissenti-

« ment sur la manière d'apprécier et de diriger
« la révolution ; on ne croyait pas qu'elle dût si-
« tôt dégénérer en anarchie, et qu'il fallût si tôt
« se prémunir contre elle. »

De ce programme, il résultait que le ministère Laffitte se proposait de marcher, donnant une main aux novateurs et l'autre aux conservateurs. C'était un véritable juste-milieu entre le progrès et le *statu quo*, la répression et la propagande.

Disposé ainsi et de bonne foi à contenter tout le monde, M. Laffitte ne satisfait personne, et sa position vis-à-vis des Chambres s'enchevêtra bientôt de difficultés inextricables. La gauche, dont le ralliement lui avait formé d'abord une majorité assez compacte, ne tarda pas à jeter les hauts cris, se plaignant, l'ingrate, qu'on la traitait avec parcimonie, objectant que la loi communale de M. Laffitte, qui déférait au roi la nomination directe des municipalités, n'était rien moins que libérale ; flétrissant du nom de *deuxième loi d'amour* la loi sur les délits de la presse, remplacée depuis par des dispositions plus sévères, et en vertu de laquelle, sous le prétexte d'abrégier les délais de procédure, on enlevait aux prévenus la garantie d'un

degré de juridiction, en les privant des chances d'un acquittement préalable devant la chambre des mises en accusation. Quant à cette loi d'élection que M. Laffitte disait assise sur des bases larges et solides, et qui maintenait tout simplement le cens de la Restauration à 300 fr., monopole électoral contre lequel M. Laffitte lui-même réclame aujourd'hui les droits de six millions de Français, la gauche l'accueillit avec des témoignages unanimes de répulsion. En somme, elle trouvait M. Laffitte indécis et peu progressif; elle le blâmait de venir demander dix-huit millions de liste civile et des apanages; elle le blâmait de proclamer si vertement l'illégitimité des prétentions de la Belgique sur tout ou partie du Luxembourg; elle exigeait impérieusement le renvoi de MM. Montalivet et d'Argout et la dissolution de la Chambre.

La droite n'était pas plus facile à manier. MM. Guizot, Casimir Périer, Dupin réclamaient énergiquement des mesures répressives contre l'intervention des masses dans les affaires de l'État, et une hiérarchie administrative plus régulière et mieux combinée; en vain, pour leur donner satisfaction, le président du conseil tonnait du

haut de la tribune contre les *brouillons et les perturbateurs qu'il fallait mettre au néant*. Cette véhémence de paroles, qui ne se traduisait jamais en action, éloignait de M. Laffitte la partie flottante de la Chambre qui, sous tous les gouvernements du monde, a soif de repos, d'ordre et de paix.

A ces difficultés de position se joignaient des dissentiments intérieurs non moins pénibles.

Le commandant général des gardes nationales, cantonné à l'Hôtel-de-Ville et couronné d'une double auréole de vieillesse et de gloire, recevait des adresses, accueillait des députations et traitait avec l'insurrection de puissance à puissance. Le préfet de la Seine méconnaissait l'autorité du ministre de l'intérieur, en appelait de celui-ci à l'Hôtel-de-Ville, et, dans une proclamation, qualifiait d'*inopportune* une adresse présentée au roi par la Chambre. Un procureur du roi faisait assigner par corps un député, pour avoir à répondre de certaines assertions émises à la tribune sur les journaux. Une scission non moins fâcheuse entre le président du conseil et le ministre de la guerre produisait à l'extérieur une politique in-

décise et incolore, moitié provocatrice et moitié timide.

Vis-à-vis du pays la situation du ministère était plus critique encore ; l'inquiétude était partout, les capitaux avaient disparu devant l'émeute circulant périodiquement dans les rues ; les faillites se multipliaient rapidement, et, loin de pouvoir venir en aide aux industries particulières, le trésor en était aux expédients pour rembourser ses propres obligations ; la dette flottante s'était déjà accrue de deux tiers. Un dernier fait nous paraît assez bien résumer la situation commerciale de la France à cette époque : *les charges d'huissier triplèrent de valeur !*

Après trois mois d'existence le ministère Laffitte était déjà usé ; les troubles du 14 février l'achevèrent ; une conspiration de sacristie, que la police jugea trop futile pour mériter une répression, occasionna de graves désordres. Une troupe de vandales, au sortir des dernières orgies du carnaval, se rua sur l'archevêché qu'elle démolit de fond en comble, aussi bien que l'aurait pu faire Omar. L'église Saint-Germain l'Auxerrois fut dévastée ; d'autres églises étrangères à la cérémonie

légitimiste furent également dégradées ; le préfet de police, prévenu par le ministre de l'intérieur, jugea convenable d'attendre pour agir que tout fût fini, et la garde nationale resta l'arme au bras, attendant aussi des ordres qui ne venaient pas. Un conflit scandaleux s'éleva à ce sujet au sein des Chambres entre MM. de Montalivet et Odilon-Barrot ; ce dernier donna sa démission et M. Laffitte ne tarda pas à le suivre. On prétend que des notes diplomatiques, relatives à l'intervention de l'Autriche en Italie, avaient été cachées au président du conseil, et que sur ce fait il crut devoir se retirer ; ajoutons aussi que déjà depuis longtemps la vie ministérielle pesait à M. Laffitte ; l'état déplorable de ses affaires personnelles réclamait tous ses soins ; en vain, pour garder son ministre, le roi lui acheta *dix millions* (1) la forêt de Breteuil, et

(1) On a beaucoup disserté plus tard sur la question de savoir lequel des deux, du roi ou de M. Laffitte, avait fait, dans cette circonstance, une bonne affaire ; il s'est même engagé à ce sujet, l'année dernière, au sein de la Chambre, une discussion publique, à laquelle s'est mêlé M. Laffitte lui-même, et qui a dû être pénible aux parties intéressées. J'ai tu attentivement cette discussion, et il m'a paru en résulter

donna sa garantie à la Banque pour un prêt de six millions; la position financière de M. Laffitte s'empira de jour en jour, et quand il sortit du ministère il était ruiné.

La révolution de juillet avait déjà porté un coup funeste à son crédit; son entrée aux affaires, en le forçant d'abandonner la direction de sa maison de banque, acheva sa perte; dépositaire de sommes considérables, il se vit tout-à-coup assailli de demandes en remboursement. Dès 1818 il avait

un fait incontestable, c'est-à-dire que, quelle que soit la valeur *actuelle* et *contestée* de la forêt de Breteuil, il est certain qu'à l'époque où cette forêt a été achetée, au milieu de la dépréciation générale des immeubles et de la rareté du numéraire, vu l'incertitude des temps, M. Laffitte, s'il eût trouvé un acheteur, ce qui est douteux, n'eût pas trouvé à vendre aux deux tiers du prix d'achat. Le service subsiste donc toujours, et il est fâcheux que M. Laffitte, après avoir jadis qualifié lui-même cet achat d'*acte de la plus haute bienveillance*, ait cru devoir revenir sur sa précédente déclaration. Il eût pu se contenter de dire qu'après les services par lui rendus, et énumérés dans le cours de cette notice, un bienfait de la part du roi était une dette payée, et rien de plus. Quand on se brouille après des services réciproques, il serait plus convenable de se donner mutuellement quittance que de se renvoyer une accusation d'ingratitude qui semble aux esprits impartiaux également mal fondée.

démuni sa caisse et sauvé le commerce de Paris en prêtant cinq millions à la Banque. Cette même caisse, après les événements de juillet, il la mit à la disposition du gouvernement provisoire : tous les malheurs vrais ou simulés y puisèrent à pleines mains ; la crise financière la tarit complètement. Dans cette position douloureuse M. Laffitte se consacra tout entier à la liquidation de ses affaires ; il paya cinquante millions en se dépouillant de tous ses biens, et, pour satisfaire aux exigences de la Banque, il mit son hôtel en vente. Alors seulement la France s'émut d'une telle catastrophe ; elle ne voulut pas que le premier asile de la révolution fût livré au marteau des démolisseurs, et une souscription nationale assura à M. Laffitte la possession de son hôtel.

Candidat à la présidence de la Chambre après l'avènement du ministère Casimir Périer, M. Laffitte échoua dans sa candidature, et prit place dans les rangs de l'opposition, repoussa de sa parole et de son vote toutes les mesures énergiques de l'administration du 13 mars, signa plus tard le compte-rendu, et aux 5 et 6 juin il fit partie de la députation de la minorité opposante, chargée de

formuler au roi de son choix les griefs de la gauche (1) ; un beau jour enfin , aigri par l'infortune, il s'en vint en pleine tribune demander solennellement pardon à Dieu et aux hommes de la part qu'il avait prise à la révolution de juillet.

Depuis, M. Laffitte, tout en se séparant de plus en plus de ses anciennes affections , et en s'enrôlant définitivement sous la bannière du radicalisme , est revenu aux premiers labeurs de sa vie. Après avoir, sous la Restauration, fondé le crédit public, il fonde aujourd'hui le crédit privé ; il a liquidé ses affaires, reconstitué sa maison, et fondé cette caisse d'escompte qui restera une des plus utiles créations de l'époque. En ouvrant en 1837 la séance des actionnaires de cette belle entreprise, il prononça de nobles paroles que nous croyons devoir reproduire ici : « Je ne puis, dit-il, me voir sans émotion rendu à des travaux

(1) Cette fameuse conversation du roi et de MM. Arago, Odilon-Barrot et Laffitte, qui eut lieu le 6 juin 1832, est racontée par deux écrivains de deux manières qui se ressemblent à peu près comme le blanc au noir. Je renvoie le lecteur aux deux ouvrages cités plus loin ; il y verra que le métier de biographe contemporain, chercheur de vérité, est de nos jours le plus rude de tous les métiers.

« qui doivent m'être chers, et prêt à couronner
 « par une entreprise digne de tous mes efforts une
 « carrière utile et dans laquelle j'ai peut-être fait
 « quelque bien; il me semble au milieu de vous
 « que j'oublie en un instant beaucoup de mécomp-
 « tes passés et les amertumes de grandeurs poli-
 « tiques qui n'avaient rien promis du reste à mon
 « ambition, et dont je n'acceptai le fardeau que
 « par dévouement pour mon pays. L'avenir avait
 « pour moi des dédommagements en réserve, et
 « le 2 octobre 1837, jour où je reprends le com-
 « merce, me console du 19 janvier 1831, jour où
 « je l'avais quitté. »

C'est en effet une belle inspiration, toute nationale et digne de M. Laffitte, d'ouvrir ainsi aux petites industries un crédit permanent; le modeste fabricant, arraché à l'usurier qui le pressurait, escompte ses valeurs au taux le plus minime, place ses capitaux en toute sûreté et avec avantage, les retire quand il lui plaît, et bénit le créateur de la caisse d'escompte (1).

(1) Je dois déclarer que, depuis la première publication de cette notice, quelques personnes se sont récriées sur ce paragraphe, en m'objectant que la caisse d'escompte, par les

En résumé, il y a trois hommes dans M. Laffitte : l'homme privé, le financier, et l'homme politique ; la bonté parfaite, la simplicité gracieuse, l'inépuisable bienfaisance de l'homme privé sont connues de tous, nous n'en parlerons pas ; le mérite du financier est également incontesté et incontestable ; les vues de l'homme politique sont diversement appréciées. Monarchiste ardent à l'aurore de la révolution de juillet, M. Laffitte est aujourd'hui placé à la limite extrême qui sépare la forme monarchique de la forme républicaine. Dans le cours de ces neuf dernières années sa personnalité politique a subi d'étranges vicissitudes ; ministre, les radicaux l'ont trouvé trop dynastique et les dynastiques trop radical ; il est curieux, ce nous semble, de rapprocher à ce sujet les pages de deux livres dont la pensée première est diamétralement opposée.

garanties nombreuses qu'elle exigeait et par le chiffre d'affaires auquel elle subordonnait son concours, n'était rien moins qu'accessible au petit commerce. Mon incompetence en de telles matières m'oblige à m'en tenir à la pensée du prospectus et ne me permet pas de décider jusqu'à quel point cette pensée a été réalisée.

« Comment se fait-il, » se demande l'organe du parti démocratique (1), « qu'un tel homme ait perdu à la fois ses richesses, sa puissance, et presque une popularité acquise au prix de tant de luttes et de sacrifices pour la liberté? Je le dirai sans détour : le principe de ce triple désastre réside dans les affections individuelles qui dérangent toujours la conduite publique de l'honorable M. Laffitte. Né pour l'exercice de toutes les vertus civiles, M. Laffitte montera hardiment sur l'échafaud des Sidney et des Jean de Witt ; mais qu'on ne lui demande point cette froide énergie qui sacrifie sans hésiter les prédilections du cœur aux devoirs de l'homme d'État. Une confiance irréfléchie est le noble inconvénient de la nature de M. Laffitte, et malheureusement cette confiance embrasse tout le genre humain. C'est elle qui l'a livré à l'influence des intrigants qui ont perverti la révolution de juillet..... De là cette politique saccadée, sans plan et sans réflexion, ces condescendances fâcheuses qui marquent la carrière ministérielle de M. Laffitte. »

(1) Sarrans jeune. — *Louis-Philippe et la contre-révolution de 1830*, pages 92-94. — Tome II.

Écoutons maintenant l'organe du parti monarchique (1). « Il y eut toujours deux hommes dans « M. Laffitte : celui qui voulait franchement la « monarchie constitutionnelle, avec une liste ci- « vile de 18 millions ; qui faisait des discours « pleins de modération contre la guerre et la pro- « pagande ; qui proclamait à la tribune le main- « tien des traités de 1815, la nécessité de contenir « la révolution dans de certaines mesures ; et puis « celui qui avait le malheur de vouloir s'appuyer « sur ceux de ses amis politiques qui devaient né- « cessairement le mener à d'autres résultats que « ceux qui découlaient naturellement des principes « par lui posés.... Il est donc vrai de dire que « M. Laffitte ne fut jamais identique avec lui-même « et ne pouvait l'être, précisément à cause de ses « amitiés politiques, soit au dehors, soit au de- « dans du ministère, qui détruisaient tout l'effet « de ses paroles pleines de prudence et de mo- « dération ; peut-être même à cause de son amour « peu éclairé pour la popularité, qui lui échappa « toujours tant qu'il fut au pouvoir et par cela « même qu'il fut au pouvoir..... Si M. Laffitte a

(1) *Deux Ans de règne*, par Alphonse Pépin, p. 176.

« perdu la popularité qu'il avait justement gagnée aux premiers jours de juillet, il le doit principalement à son caractère vacillant et à son manque d'énergie. »

Ainsi, aux yeux du démocrate, M. Laffitte, ministre, a péché par ses affections monarchiques; aux yeux du monarchiste, par ses affections démocratiques. Que conclure de cette singulière conformité d'accusation? sinon que la maxime de Napoléon est profondément vraie: que le cœur d'un homme d'État doit être dans sa tête, et que M. Laffitte est trop homme de cœur pour être homme d'État.

Antoni Wrzosek

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS



M. GUIZOT.

M. GUIZOT.

Il n'y a de pouvoir véritable que le pouvoir respecté, et c'est à la supériorité seule que le respect peut échoir.

GUIZOT. *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France.* 1821, page 171.

Nos principes et nos goûts sont connus. Nous sommes essentiellement conservateurs et gouvernementaux; car, selon notre conviction profonde, dans l'intérêt de la liberté comme de l'ordre, de la dignité comme de la sécurité nationale, c'est surtout de gouvernement et de conservation que la France a besoin.

Revue française, avril 1838.

Le 8 avril 1794, trois jours après la sanglante victoire de Robespierre sur Danton, Camille Desmoulins et les hommes du *Comité de clémence*, l'échafaud se dressait à Nîmes pour un avocat distingué, suspect aussi de résistance aux volontés du terrible triumvirat, et la désolation était venue

s'asseoir au foyer d'une des plus honnêtes familles du pays. Une femme éplorée demandait à Dieu la force de subir une immense douleur, car à l'heure même le bourreau la faisait veuve et ses deux enfants orphelins. L'aîné, à peine âgé de sept ans, portait déjà sur sa figure sérieuse et méditative l'empreinte d'une raison précoce. L'infortune est comme une serre chaude : on grandit vite à son contact ; or cet enfant qui n'eut pas d'enfance, c'était François-Pierre-Guillaume Guizot.

Né protestant, le 4 octobre 1787, sous l'empire d'une législation haineuse qui refusait à ses parents une union légale, à lui un nom et un état civil, M. Guizot voyait du même coup la révolution lui rendre définitivement sa place au soleil et lui faire payer ce bienfait du sang de son père. Si nous avons la prétention de faire autre chose qu'une biographie, peut-être trouverions-nous dans ce concours de circonstances le premier germe d'une antipathie presque égale chez l'homme d'état pour les monarchies absolues et les gouvernements démocratiques.

Après la funeste catastrophe dont nous venons de parler, M^{me} Guizot quitta la ville qui lui rap-

pelaît d'amers souvenirs, pour aller à Genève chercher des consolations auprès de sa famille et une éducation solide pour ses enfants. Le jeune Guizot, placé au Gymnase de Genève, se jeta dans l'étude avec passion. Ses premiers, ses seuls jouets furent des livres ; et au bout de quatre ans l'écolier lisait dans leur idiome Thucydide et Démosthènes , Cicéron et Tacite, Le Dante et Alfieri, Schiller et Goethe, Gibbon et Shakspeare. Ses deux dernières années de collège furent spécialement consacrées aux études historiques et philosophiques. Cette dernière partie de la science eut pour le jeune homme un attrait puissant. Son esprit, doué par la nature d'un caractère particulier de force logique poussée jusqu'à la raideur, se trouva merveilleusement à l'aise pour se développer et mûrir au sein de cette petite république genevoise , qui a conservé quelque chose de la physionomie savante et inflexible de Jean Calvin son patron.

Après avoir, en 1805, couronné ses études par de brillants succès, M. Guizot vint à Paris pour faire son droit ; on sait que l'école de droit avait disparu au milieu du tourbillon révolutionnaire. En traitant des sommités de notre barreau, nous

aurons à parler plus tard de quelques établissemens particuliers formés alors pour suppléer à cette lacune. Disons seulement que M. Guizot, peu soucieux d'un enseignement incomplet, prit le parti de demander la science aux méditations de la solitude. A la fois pauvre et fier, austère et ambitieux, le jeune homme se trouvait jeté dans un monde d'intrigue, de licence et de frivolité. La période du directoire à l'empire est une époque multiforme, indécise et blafarde, comme toutes les époques de transition. violemment refoulé par la tourmente révolutionnaire, le flot social n'a pas tout-à-fait repris son cours ; de toutes les idées jetées à terre, beaucoup se redressent, mais pâles, énervées, chancelantes et comme étourdies encore du coup terrible qui les a frappées. Quelques esprits supérieurs s'efforcent déjà de pousser dans une voie nouvelle cette société qui renaît de ses ruines ; mais la masse, longtemps sevrée des jouissances matérielles, n'aspire qu'à dépenser bien vite les jours de repos qu'elle craint de voir trop tôt finir. De là ce caractère de surexcitation générale et ce débordement de mœurs qui nous ramènent presque aux plus beaux temps de la régence.

La nature rigide et sérieuse de l'écolier genevois suffit à le défendre de la contagion. La première année de son séjour à Paris fut pour M. Guizot une année de tristesse et d'isolement. Il se replia sur lui-même comme tous les hommes qui, se sentant forts, manquent de point d'appui pour faire essai de leurs forces.

L'année suivante, il fut attaché, en qualité de précepteur, à la maison de M. Stapfer, ancien ministre de Suisse à Paris, auprès duquel il trouva une hospitalité presque paternelle et des trésors de science philosophique propres à diriger et activer son développement intellectuel. Ces relations nouvelles lui ouvrirent l'entrée du salon de M. Suard, où se réunissaient alors les esprits les plus distingués de l'époque, et c'est là qu'il vit pour la première fois la femme qui devait exercer sur sa vie une si noble et si heureuse influence.

On connaît assez généralement la circonstance un peu romanesque qui prépara le mariage de M. Guizot. La voici pour ceux qui l'ignorent :

Née d'une famille distinguée, mais ruinée par la révolution, M^{lle} Pauline de Meulan avait trouvé des ressources dans une instruction aussi solide

que variée, et, pour soutenir sa famille, elle s'était jetée dans la rude et dévorante carrière du journalisme : elle rédigeait *le Publiciste*, lorsqu'une maladie grave, née d'un excès de travail, l'obligea d'interrompre des occupations si nécessaires au bien-être de ceux qu'elle aimait ; elle allait se trouver dans une position critique, elle se désespérait, lorsqu'un jour elle reçoit une lettre anonyme où on la prie de se tranquilliser et où on lui offre de remplir sa tâche pendant tout le temps que durera sa maladie. Cette lettre était accompagnée d'un article parfaitement écrit, et dont les idées et le style se trouvaient, par un raffinement de délicatesse, exactement calqués sur la manière de M^{lle} de Meulan, qui accepta l'article, le signa, et régulièrement en reçut un semblable jusqu'à la fin de sa convalescence. Profondément touchée de ce procédé, M^{lle} de Meulan ne se fit pas faute de conter son aventure dans le salon de M. Suard, s'épuisant en recherches et ne pensant guère à un jeune homme pâle et sérieux, qu'elle connaissait à peine et qui l'écoutait gravement se livrer à toutes sortes de conjectures. Supplié avec instances par la voie du journal de se faire connaître, le gé-

néreux anonyme se décida enfin à venir en personne recevoir des remerciements bien mérités. C'était le même jeune homme de tout-à-l'heure, et cinq ans après M^{lle} de Meulan s'appelait madame Guizot.

Durant ces cinq années, la vie de M. Guizot fut remplie par divers travaux littéraires. En 1809 il publia un premier ouvrage, le *Dictionnaire des synonymes*, dont l'introduction, consacrée à l'appréciation philosophique du caractère particulier de la langue française, révèle déjà cet esprit de précision et de méthode qui distingue M. Guizot. Vinrent ensuite les *Vies des poètes français*, puis la traduction de Gibbon, enrichie de notes historiques du plus haut intérêt, et enfin la traduction d'un ouvrage de Rehfus, *l'Espagne en 1808*, publié aussi vers cette époque.

L'espace nous manque pour analyser ces premières productions : quel que soit leur mérite intrinsèque, d'autres plus importantes les ont depuis fait oublier. Disons seulement, et par-là on jugera de la portée d'esprit de leur auteur, que ces divers travaux ont été accomplis avant 25 ans.

Son talent était déjà assez connu pour qu'en

1812 M. de Fontanes l'attachât à l'Université en le nommant suppléant de la chaire d'histoire à la faculté des lettres. Peu de temps après, M. Guizot arriva à la possession complète de cette chaire d'*histoire moderne* où il a laissé de si glorieux souvenirs. Là se nouèrent ses relations d'intimité avec M. Royer-Collard, alors professeur d'histoire de la philosophie. Ces deux âmes de même trempe subirent une attraction mutuelle.

Cette première partie de la vie de M. Guizot fut exclusivement littéraire. On a essayé d'en faire dès ce moment un légitimiste ardent, cabalant et conspirant dans l'ombre pour hâter le retour des Bourbons ; nous n'avons rencontré aucun fait qui justifiât ces assertions. Par sa femme, par ses relations littéraires et par ses goûts, M. Guizot tenait, il est vrai, à un certain monde qui avait conservé, au milieu de la rudesse de l'empire, les traditions d'élégance et de bon goût de l'aristocratie du dernier siècle ; une sorte de vernis philosophique était assez à l'ordre du jour parmi les lettrés de ce monde-là, que Napoléon désignait volontiers sous la dénomination générale d'*idéologues*. On y faisait en effet de l'idéologie beau-

coup, mais de la politique très peu ; et l'on sait d'ailleurs qu'il fallut que la plume tant aimée du *Chantre des Martyrs* se dévouât tout entière pour raviver le souvenir presque oublié des Bourbons au cœur d'une génération qui n'avait pas vu leur chute.

Les événements de 1814 trouvèrent M. Guizot dans sa ville natale, à Nîmes, où il était allé revoir sa mère après une longue absence. A son retour, le jeune professeur dut à l'active amitié de M. Royer-Collard d'être choisi par l'abbé de Montesquiou, alors ministre de l'intérieur, pour remplir sous lui les fonctions de secrétaire-général.

C'est ici le premier pas de M. Guizot dans la carrière politique. Bien que placé dans une position secondaire en apparence, il est juste de dire qu'en raison de son incontestable talent il ne fut pas sans exercer une notable influence sur les mesures administratives de ce temps-là. Les partisans de la cause libérale lui reprochèrent surtout d'avoir, conjointement avec M. Royer-Collard, directeur-général de la librairie, préparé cette loi sévère contre la presse, qui fut présentée aux Chambres de 1814 par M. de Montesquiou, et

d'avoir pris place au comité de censure à côté de M. de Frayssinous.

D'autre part, la faction ultra-royaliste s'indigna de voir un mince bourgeois, un professeur, un protestant, porté aux affaires à côté d'un abbé de cour, parler quelquefois d'équilibre constitutionnel, de pondération de pouvoirs, et tenter de concilier les idées monarchiques avec les intérêts nouveaux créés par la révolution. Aux yeux des uns il faisait trop peu, il faisait trop aux yeux des autres ; le retour de l'île d'Elbe mit fin à cette position difficile. Après le départ des Bourbons, M. Guizot reprit ses fonctions à la Faculté des lettres ; et deux mois plus tard, lorsque la chute de Napoléon devint évidente pour tous, M. Guizot fut chargé, par les royalistes constitutionnels, d'aller à Gand plaider, disent ses amis, devant Louis XVIII la cause de la charte, et insister sur la nécessité absolue d'éloigner des affaires M. de Blacas, considéré comme le chef du parti de l'ancien régime. Ce qui semblerait, du reste, prouver que ce fut bien là en effet la mission de M. Guizot, c'est qu'un mois après, à sa rentrée en France, Louis XVIII renvoya M. de Blacas et publia la

proclamation de Cambrai, où il reconnaissait les fautes de son gouvernement et ajoutait à la charte des garanties nouvelles.

Nous avons déjà parlé ailleurs (1) de la physionomie politique de la France dans les premières années de la seconde restauration. On sait quels violents orages agiterent cette Chambre de 1815, composée d'éléments profondément hétérogènes, et où la majorité, plus royaliste que le roi, s'opposa constamment à toutes les mesures propres à rallier le pays à la dynastie des Bourbons. Dire qu'alors M. Guizot occupait le poste de secrétaire-général au ministère de la justice, sous M. de Barbé-Marbois, c'est dire que, tout en concédant beaucoup, trop peut-être, aux exigences du parti victorieux, il s'efforça d'arrêter, autant qu'il était en lui, l'esprit envahisseur des hommes de la royauté absolue. Sa première brochure politique, *du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France*, qu'il publia comme réfutation d'un écrit de M. de Vitrolles, donna la mesure de ses idées gouvernementales, et le plaça dans les rangs de la minorité royaliste constitutionnelle, qui

(1) Voir la biographie de M. de Châteaubriand.

avait pour représentants à la Chambre MM. Royer-Collard, Pasquier, Camille Jordan et de Serres. C'est vers cette époque, après la victoire du parti modéré, la dissolution de la Chambre de 1815, et l'avènement du ministère Decazes, que s'introduisit dans le langage politique un mot nouveau : le dictionnaire de l'Académie française ne l'a pas consacré, faute peut-être de pouvoir lui appliquer une définition précise : il nous paraît important d'en donner, sinon la traduction (la chose serait fort difficile), du moins l'histoire.

On sait qu'avant 1789 les *doctrinaires* étaient une congrégation enseignante ; M. Royer-Collard avait été élevé dans un collège de *doctrinaires* ; et dans les débats de la Chambre son esprit logique et élevé l'amenant toujours à résumer la discussion sous une forme dogmatique, le mot de *doctrine* arrivait fréquemment sur ses lèvres, si bien qu'un jour un plaisant de la majorité royaliste s'écria : *Voilà bien les doctrinaires !* Le mot fut jugé neuf, et il resta comme définition, sinon claire, du moins absolue, de la fraction politique dirigée par M. Royer-Collard.

Expliquerons nous maintenant l'origine de ce

fameux *canapé de la doctrine*, qui éveille dans l'esprit des idées aussi vagues que le *divan de la Sublime-Porte*? Qu'est-ce donc que le canapé? Voici l'histoire du canapé.

On demandait un jour à M. le comte Beugnot, affilié aux doctrinaires, d'énumérer les forces de son parti. « Notre parti, répondit-il, tiendrait tout entier sur ce *canapé*. » Cet autre mot fit aussi fortune, et on le pressura si bien que le vulgaire en vint à se représenter le parti doctrinaire comme une agrégation de personnages semi-jésuites, semi-épicuriens, assis à la turque sur de moëlleux cousins et devisant pédantesquement de la chose publique.

Quant au sens politique du mot doctrinaire, nous déclarons en toute humilité ne le pas savoir. Il est de ceux que chacun traduit à sa guise. Aux yeux des uns, il signifie vertu et sagesse; aux yeux des autres, corruption et folie : à nos yeux, il ne signifie rien du tout. Laissons le mot, et revenons à l'homme.

On n'a pas oublié le mouvement de réaction qui fut la conséquence de l'assassinat du duc de Berri. Le ministère Decazes tomba; les plus fer-

mes appuis du parti constitutionnel furent expulsés des affaires. MM. Royer-Collard, Camille Jordan, de Barante, sortirent du conseil-d'état; M. Guizot en sortit avec eux; et, depuis cette époque jusqu'à l'avènement du ministère Martignac en 1828, sa vie politique ne fut qu'un perpétuel combat contre les tendances du ministère Villèle. En même temps que les intérêts nationaux de la France nouvelle trouvaient au sein des Chambres d'éloquents défenseurs, M. Guizot, trop jeune encore pour qu'il lui fût permis d'aborder la tribune, soutenait la même cause dans des écrits politiques dont le succès fut universel. Nous ne pouvons analyser ici la série entière des ouvrages de circonstance publiés par M. Guizot de 1820 à 1822. Dans l'un, il défend le système Decazes abattu par la contre-révolution comme révolutionnaire; dans l'autre, il discute la cause de ces conspirations quotidiennes, qui lui paraissent insidieusement provoquées par les agents de l'administration pour les faire servir au renversement des institutions constitutionnelles. Ailleurs, dans son ouvrage sur *la Peine de mort en matière politique*, sans prétendre rayer complètement de nos lois la peine de mort

même en matière politique, il démontre, avec un style grave et élevé, que le pouvoir a tout intérêt à garder dans le fourreau une arme terrible qui transforme en persécuteurs ceux qui la font briller au soleil, et ceux qu'elle frappe en martyrs.

De tous ces opuscules politiques que nous sommes obligés d'effleurer rapidement, il en est un qui nous paraît, à beaucoup d'égards, digne d'une mention spéciale. Dans son traité *Des moyens d'opposition et de gouvernement dans l'état actuel de la France* (1), M. Guizot, mettant complètement à nu sa nature d'homme politique, donne à la fois l'explication de son passé et le secret de son avenir. Ce n'est pas une opposition ordinaire que celle de M. Guizot : il défend les libertés publiques, mais il les défend à sa manière, qui n'est pas celle de tout le monde ; on dirait qu'il marche seul dans sa voie ; et s'il est sévère pour les hommes qu'il combat, il ne l'est pas moins pour ceux qui combattent avec lui.

Pour M. Guizot, le méfait capital du ministère Villèle n'est pas dans l'abus du pouvoir en lui-même, mais bien plutôt dans les conséquences de

(1) Publié en 1821.

cet abus qui met en péril le principe d'autorité en l'exposant à une lutte fatale.

Au rebours des autres polémiques, d'ordinaire purement négatives et dissolvantes, la polémique de M. Guizot est éminemment affirmative, gouvernementale et constituante. Quand le mot *droit* arrive sous sa plume, vous pouvez être sûr que le mot *devoir* n'est pas loin ; et jamais il ne met le doigt sur le mal sans indiquer à l'instant ce qui lui paraît le remède.

Si l'exiguité de notre plan n'y mettait obstacle, nous aimerions à le suivre dans l'exposé de son programme politique. Il serait curieux de voir M. Guizot posant en principe qu'on ne remue les masses qu'avec des idées, reconnaissant que la révolution nous a légué deux dogmes politiques, la *souveraineté du peuple* et *l'égalité*, passés presque à l'état d'axiome, de telle façon qu'un pouvoir ne peut vivre qu'en s'appuyant plus ou moins sur eux ; et alors, s'emparant de ces deux principes, il les tourne et retourne, les décompose, les dissèque, et les passe au laminoir d'une logique tellement subtile, que d'orageux et terribles qu'ils étaient, il nous les rend si inoffensifs, si timides,

qu'il faudrait être bien ombrageux, bien méfiant pour ne pas les accueillir avec un amical sourire.

Resterait peut-être à savoir s'il est bien vrai, comme le dit M. Guizot, que la pensée publique aille jusque-là et non pas plus loin. Mais, outre que l'examen de cette question nous entraînerait nous-même trop loin, nous avons hâte de laisser une analyse qui ne peut être qu'incomplète et fautive, pour rentrer dans l'historique des faits.

Au plus fort de sa lutte avec le ministère, M. Guizot développait dans sa chaire de professeur, au milieu des applaudissements d'un jeune et nombreux auditoire, les phases diverses du gouvernement représentatif en Europe depuis la chute de l'empire romain. Le ministère se vengea sur le professeur des attaques du publiciste; son cours fut interdit en 1825. — Rentré dans la vie privée après avoir passé par de hautes fonctions publiques, M. Guizot, alors comme aujourd'hui, était pauvre; sa plume lui restait. Renonçant à traiter les questions brûlantes du moment, il entreprit une série de grands travaux historiques que le biographe peut louer, car le mérite de M. Guizot,

comme historien, n'a jamais trouvé de contradicteurs. Alors furent successivement publiés la *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*; les deux premiers volumes de l'*Histoire de cette révolution*; la *Collection des mémoires relatifs à l'ancienne histoire de France*, et enfin les *Essais sur l'histoire de France*, ouvrage où M. Guizot porta la lumière au sein des ténèbres de nos origines nationales. En même temps cet esprit infatigable dotait le public d'essais historiques sur Shakspeare et sur Calvin, d'une traduction des œuvres du dramaturge anglais, et d'un assez grand nombre de travaux de haute politique insérés dans la *Revue française*.

La modeste maison de M. Guizot était ainsi devenue une officine de science, lorsqu'en 1827 la mort vint lui ravir sa compagne de labeurs, cette femme aimée dont la haute raison et la force morale le soutenaient au milieu des agitations de sa carrière. Il y a quelque chose à la fois d'austère et de tendre dans cette scène funèbre d'adieux suprêmes de l'épouse à l'époux et à ce fils qui la suivra bientôt dans la tombe. Née catholique, M^{me} Guizot, ne voulant pas être séparée de ceux

qu'elle aime dans l'éternité, se fait protestante au seuil de la mort ; et M. Guizot endort les douleurs de son agonie en lui lisant de sa voix grave et solennelle une des plus belles pages de Bossuet, l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

A quelque temps de là, M. Guizot devenait un des membres les plus actifs de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dont le but était alors de défendre par toutes les voies légales l'indépendance des élections contre les influences du pouvoir.

Le ministère Villèle tomba ; le ministère Martignac rendit M. Guizot à sa chaire et à la jeunesse d'élite qui l'entourait alors de tant de sympathies. Quelque temps après l'avènement du ministère Polignac, M. Guizot entra à la Chambre élu par le collège de Lisieux et vota l'adresse des 221, en ajoutant à son vote de sévères paroles :
« La vérité, disait-il, a déjà assez de peine à pénétrer jusqu'au cabinet des rois : ne l'y envoyons pas faible et pâle ; qu'il ne soit pas plus possible de la méconnaître que de se méprendre sur la loyauté de nos sentiments. »

M. Guizot voulait forcer le pouvoir à vivre, mais le pouvoir s'obstina à mourir. Le 26 juillet il

revenait de Nîmes à Paris ; le 27 il rédigeait la protestation des députés contre les ordonnances ; protestation plus respectueuse qu'hostile, et dont la forme révèle un esprit conservateur qui redoute une révolution plutôt qu'il ne la désire. Le pouvoir la jugea séditeuse, le peuple la trouva pâle et timide : les événements donnèrent raison au peuple.

Dans la réunion du 29 chez M. Laffitte, quand tous les esprits se livraient aux joies du triomphe, toujours exclusivement préoccupé de la nécessité imminente de régulariser la révolution, M. Guizot se lève le premier et insiste vivement sur l'urgence de constituer sans délai une commission municipale qui s'occupe spécialement du rétablissement et du maintien de l'ordre. Le 30 cette commission le nommait ministre provisoire de l'instruction publique ; le 31 il faisait lecture à la Chambre de la proclamation déférant au duc d'Orléans la lieutenance-générale du royaume. Dans les jours qui précédèrent la cérémonie du 9 août, M. Guizot, que son activité organisatrice avait fait passer au poste le plus difficile alors, au ministère de l'intérieur, s'occupa à la fois de la

recomposition générale du personnel des fonctionnaires de l'administration et de la révision de la charte. En quelques jours 76 préfets, 176 sous-préfets, 38 secrétaires-généraux furent changés et remplacés. Vainement, dans le projet de la charte nouvelle, M. Guizot tenta d'abaisser à 25 ans l'âge requis pour la députation, la majorité repoussa cette mesure.

Nous avons déjà parlé assez longuement du premier ministère de juillet (1). Créé au milieu de l'enthousiasme, ce cabinet fut éphémère comme l'élan des trois jours. Les dissidences personnelles, effacées d'abord par la grandeur des faits et l'intérêt commun, reparurent plus vivaces quand il fallut songer à consolider l'œuvre si rapidement accomplie. L'impulsion était trop forte encore, trop rapprochée de son point de départ, pour qu'il fût possible de la diriger. Le principe d'ordre dut céder le pas au principe de la liberté : M. Guizot se retira.

On sait l'histoire du cabinet Laffitte : après sa dissolution au 13 mars, l'élément conservateur d'abord refoulé se relève, puissant, impérieux, dans

(1) Voir la biographie de M. Laffitte.

la personne de Casimir Périer. Pour la première fois depuis juillet, une majorité compacte, résolue et permanente, se forme au sein des Chambres. Cette armée gouvernementale, jusque-là indisciplinée et confuse, se divisa en trois corps distincts manœuvrant avec unité et ensemble sous la main du fougueux ministre; l'aile gauche, composée d'une fraction notable de l'ancienne opposition libérale de la restauration ralliée à la monarchie nouvelle, était commandée par M. Thiers, le brillant transfuge du parti Laffitte; l'aile droite, formée des monarchistes constitutionnels d'avant juillet, marchait sous les ordres de M. Guizot, l'homme de volonté inflexible et conservatrice; quant au centre, agrégation des indécis et des irrésolus de tous les régimes, il s'étonnait de trouver pour la première fois dans M. Dupin, le plus excentrique et le plus rétif des hommes, un chef obéissant au mot d'ordre et ardent à la mêlée.

Aidé de cette triple phalange, le ministère du 13 mars put marcher en avant, faire tête à l'opposition dans l'intérieur des Chambres, vaincre l'émeute dans la rue, forcer les portes d'Ancone et consolider le système fondé en juillet, en

le sauvant de l'exagération de son principe.

Après la mort de Casimir Périer ses soldats se disputèrent quelque temps le commandement ; enfin l'aile gauche et l'aile droite se coalisèrent ; M. Thiers et M. Guizot se donnèrent la main, et le ministère du 11 octobre 1832 fut fondé.

Dans le travail consacré à M. Thiers nous avons déjà esquissé rapidement l'historique de l'administration du 11 octobre, nous n'y reviendrons pas. Disons seulement qu'à la tribune et dans le conseil M. Guizot exerça une influence soutenue et souvent prépondérante sur les divers actes de ce ministère, le plus durable de tous ceux formés depuis 1830. Ici comme ailleurs nous nous taisons sur le mérite plus ou moins contesté de ces différents actes : nous n'avons mission ni de les attaquer ni de les défendre.

Seulement, à ne considérer dans M. Guizot que le ministre de l'instruction publique, parmi tous les travaux de son département, il est un acte glorieux que les partis les plus hostiles à l'homme d'état ont entouré d'une approbation unanime. La grande et belle loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire, conçue, préparée, soutenue et exé-

cutée par M. Guizot, restera dans l'avenir comme une des plus nobles créations de notre temps : le principe de l'éducation populaire, adopté et proclamé par la révolution de 89, mais arrêté dans sa marche par les bouleversements sociaux de nos cinquante dernières années, a enfin reçu son entier accomplissement sous le ministère de M. Guizot. Onze mille communes, c'est-à-dire le quart de la France, jusque-là privées du bénéfice de cette instruction première qui fait l'honnête homme et le bon citoyen, ont vu s'élever à côté de l'humble presbytère la modeste école où l'enfant du pauvre vient chercher la lumière, cet autre pain des âmes, qui doit le soutenir à travers les rudes épreuves de sa vie. On ferait des volumes de toutes les instructions détaillées adressées par M. Guizot, à l'occasion de cette loi, aux préfets, aux recteurs, aux maires, aux commissions d'examen : ce sont des modèles de précision et de clarté. Le plus beau travail de ce genre est sans contredit la circulaire de M. Guizot à tous les instituteurs des communes de France. Dans ces quelques pages il y a peut-être autant de véritable éloquence, autant de poésie de style et de pensée que dans les

plus beaux livres de notre époque. Avec quelle touchante familiarité le ministre tend la main au pauvre et obscur magister de village ! comme il le relève aux yeux de tous et surtout à ses propres yeux ! comme il le pénètre de l'importance de sa mission ! c'est presque son ami, son collègue, son égal ! Car tous deux concourent, chacun dans sa sphère, à assurer la gloire et le repos du pays ! Et puis avec quelle paternelle sollicitude, du fond de son cabinet, l'homme d'état entre dans les détails les plus infimes des relations obligées de l'instituteur avec les enfants, les parents, le maire et le curé ! « Pas d'esprit de secte ou de parti « dans votre école, s'écrie-t-il ; l'instituteur doit « s'élever au-dessus des querelles passagères qui « agitent la société. La foi dans la Providence, la « sainteté du devoir, la soumission à l'autorité « paternelle, le respect dû aux lois, au prince, « aux droits de tous ; tels sont les sentiments qu'il « s'attachera à développer. »

Est-il une page de roman plus touchante que ce simple tableau des devoirs pénibles de l'instituteur et des consolations qu'il doit trouver en lui-même !

« Il n'y a point de fortune à faire, il n'y a guère
 « de renommée à acquérir dans les obligations
 « pénibles que l'instituteur accomplit. Destiné à
 « voir sa vie s'écouler dans un travail monotone,
 « quelquefois même à rencontrer autour de lui
 « l'injustice ou l'ingratitude de l'ignorance, il
 « s'attristerait souvent et succomberait peut-être
 « s'il ne puisait sa force et son courage ailleurs
 « que dans les perspectives d'un intérêt immédiat
 « et purement personnel. Il faut qu'un sentiment
 « profond de l'importance morale de ses travaux
 « le soutienne et l'anime ; que l'austère plaisir
 « d'avoir servi les hommes et secrètement contri-
 « bué au bien public devienne le digne salaire que
 « lui donne sa conscience seule. C'est sa gloire
 « de ne prétendre rien au-delà de son obscure et
 « laborieuse condition, de s'épuiser en sacrifices à
 « peine comptés de ceux qui en profitent, de tra-
 « vailler enfin pour les hommes et de n'attendre
 « sa récompense que de Dieu. »

Accouplez ces pages de mansuétude patriarcale
 aux paroles *impitoyables* de M. Guizot devant l'é-
 meute ; écoutez-le tonnante du haut de la tribune
 contre la *mauvaise queue de la révolution* ; voyez-

le lisant Bossuet au lit de mort de sa femme , ou jetant d'une main stoïque la première poignée de terre sur le cercueil de son fils ; et dites s'il n'y a pas quelque chose d'étrange, de grand et de puissant dans cette personnalité où l'on retrouve à la fois la fougue de Luther, la douceur onctueuse de Mélanchton , l'impassibilité d'Épictète, la bonhomie de Fénelon et l'inflexible sévérité de Richelieu.

Mais reprenons l'histoire ministérielle de M. Guizot. Après quatre ans d'existence, le cabinet du 11 octobre fut dissous par deux causes, l'une extérieure, l'autre intérieure : devant les Chambres, le péril passé, il fut jugé trop compressif ; la majorité qui l'avait soutenu s'affaiblit et se disloqua ; à l'intérieur , des dissentiments éclatèrent entre deux esprits également éminents. M. Guizot se retira et n'entra en hostilité ouverte avec l'administration qu'après l'avènement du ministère Molé, au 15 avril. La politique qu'il combat est sévèrement jugée par M. Guizot ; il la décrit ainsi :

« Politique sans principe et sans drapeau, toute
« d'expédients et d'apparences , qui , chancelant
« toujours, s'appuie de tous côtés, n'avance réel-

« lement vers aucun but ; qui exploite enfin , fo-
« mente, aggrave cette incertitude des esprits,
« cette mollesse des cœurs, ce défaut de foi, de
« consistance, de persévérance, d'énergie, qui
« font le malaise du pays et la faiblesse du pou-
« voir. »

Et, pour fortifier le pouvoir, M. Guizot se jeta dans la coalition ! Plusieurs pensèrent qu'il manquait son but : nous n'oserions trancher la question ; toujours est-il que le char gouvernemental fut enrayé un instant, et la cause de M. Guizot mise en péril.

Depuis le 12 mai, M. Guizot n'a été ni ministre, ni ministériel, ni opposant ; il a été lui, c'est-à-dire accueillant tout ce qui est en harmonie avec son individualité politique, et repoussant tout ce qui s'en éloigne.

Tenterons-nous maintenant de résumer M. Guizot ? Il peut être considéré sous quatre faces : comme homme privé ; comme écrivain ; comme historien ; comme orateur et homme politique.

La vertu de l'homme privé n'a jamais été mise en doute ; écoutons plutôt un des plus violents ennemis politiques de M. Guizot :

« Pourquoi ne dirais-je pas, tant j'ai envie d'être
« impartial, que M. Guizot a des mœurs rigides et
« pures, et qu'il est digne, par la haute moralité
« de sa vie et de ses sentiments, de l'estime des
« gens de bien (1)? »

M. Guizot écrivain possède un style qui se fait reconnaître entre mille. La plume à la main, il prend une allure ferme et décidée, va droit au but, n'est pas exempt d'une sorte de raideur, et affectionne par-dessus tout la terminologie abstraite; la forme dont il enveloppe sa pensée est quelquefois un peu obscure, mais la pensée est si claire, si brillante qu'elle resplendit toujours au travers.

Comme historien, M. Guizot a rendu d'éminents services à la science. Tout le monde sait qu'il est, avec MM. Thierry, Sismondi et Michelet, un des chefs de cette école historique moderne qui nous a appris à sortir du présent pour aller scruter le passé, et à ne plus toiser les hommes et les choses d'autrefois avec nos mesures d'aujourd'hui.

M. Guizot orateur a le geste noble et sévère. Petit et frêle dans sa taille, il est haut et fier de

(1) *Études sur les orateurs parlementaires*, par Timon, tome II, page 9.

port et de prestance ; sa voix est imposante et sonore ; sa parole, calme ou véhémence, est toujours pure et châtiée ; elle a plus d'énergie que de grâce ; elle persuade plutôt qu'elle n'émeut. En somme , quand M. Guizot monte à la tribune, amis et ennemis, tout le monde dresse l'oreille ; on ne cause plus, on tousse peu et personne ne s'endort.

On a souvent parlé de la versatilité politique de M. Guizot, de ses brusques changements, de son opposition d'autrefois, de son servilisme d'aujourd'hui : or, des paroles, des écrits et des actes de M. Guizot à toutes les époques, il résulte au contraire pour nous la conviction profonde que, sauf de très légères exceptions de détail, le caractère général et distinctif de sa personnalité d'homme d'état, c'est la tenacité et l'esprit de suite : en un mot, tel M. Guizot était aux affaires sous le ministère Decazes, ou dans l'opposition sous le ministère Villèle, tel il nous paraît aujourd'hui. Essayons d'expliquer notre pensée sans flatterie et sans haine.

La Providence a imposé aux sociétés humaines un éternel problème dont elle a gardé le mot. Il y a eu et il y aura toujours combat entre deux

principes opposés, le *droit* et le *devoir*, le *pouvoir* et la *liberté*. En présence de ces deux éléments hostiles que les esprits éminents de tous les âges s'efforcent de concilier, nul homme ne reste parfaitement froid, parfaitement impartial. Les vérités mathématiques sont du domaine de la tête, on ne se passionne point pour elles ; les vérités politiques agissent à la fois sur la tête et sur le cœur, et nul ne se peut défendre d'un mouvement involontaire d'attraction ou de répulsion, suivant sa nature, la tournure de son esprit, son individualité propre. Les uns se préoccupent plus spécialement de liberté, les autres sont plus ou moins portés vers le pouvoir ; aux uns le rôle de tribun ; aux autres le rôle de ministre ; à ceux-là le sentiment de l'indépendance, à ceux-ci l'instinct de l'autorité.

Or, M. Guizot est essentiellement un de ces derniers ; c'est une intelligence élevée et progressive, mais dominatrice par nature, et gouvernementale par conviction ; à ses yeux, la France de nos jours, fondée sur deux grandes victoires du principe de liberté, est naturellement entraînée à mésuser de son triomphe, et des deux éléments également

nécessaires à la vie sociale, le plus faible aujourd'hui, le vaincu, c'est le pouvoir.

Partant de cette donnée, M. Guizot cherche à rétablir l'équilibre entre les deux points d'appui de l'édifice, donnant à l'un ce que l'autre a de trop, et combinant cette répartition de forces dans de certaines limites, avec de certaines mesures dont le détail serait trop long et trop compliqué.

Pour peu maintenant qu'on lise avec attention les brochures politiques de M. Guizot sous la restauration, on découvre bien vite, à travers ses attaques contre les agents du pouvoir, une sympathie réelle pour le pouvoir lui-même. La légitimité s'exagère son droit; poussée à la fois par d'imprudents amis et d'insidieux ennemis, elle vogue à pleines voiles vers un écueil; de la hauteur où il s'est placé, M. Guizot voit le danger, gourmande ceux qui dirigent la manœuvre, et le vaisseau avait déjà touché qu'il criait encore : Virez de bord !

La révolution de juillet dérouta peut-être un instant, mais ne découragea pas M. Guizot; aussi, dès le 29, quand le principe, objet de sa sollicitude, fut tombé sous l'assommoir populaire, vous

le voyez empressé de le relever peu à peu, de le mettre sur ses pieds, de le ranimer par degrés, et puis enfin de le pousser hardiment dans la direction qu'il voulait lui imprimer avant sa chute.

En définitive quel est M. Guizot ?

C'est avant tout un homme de pouvoir et de gouvernement, et en même temps le plus indépendant des hommes, subissant le joug des principes qu'il s'est posés, et portant haut la tête dans les questions de personnes ; politique de grande valeur, s'estimant tout ce qu'il vaut ; plus convaincu qu'enthousiaste, plus fier de l'approbation de sa conscience que des hommages de la foule ; doué au suprême degré de cette force de volonté et de cette persévérance qui font l'homme d'état ; ennemi mortel de tout ce qui ressemble au désordre, et capable, toutes choses réduites au pire, de se jeter, sans hésiter, dans le despotisme qu'il n'aime pas, plutôt que de subir l'anarchie qu'il abhorre.

SUPPLÉMENT A LA 3^e ÉDITION.

Depuis la dernière édition de cette notice, l'Europe a vu s'accomplir de graves événements, et M. Guizot a re-

paru aux affaires dans des circonstances très difficiles. Appelé par le ministère du 12 mai à remplacer le maréchal Sébastiani à l'ambassade de Londres, maintenu dans ce poste par le ministère du 1^{er} mars, et chargé de défendre les intérêts de la France dans cette orageuse question d'Orient, M. Guizot avait débuté d'abord sous les auspices les plus favorables. L'éclat de son nom, la dignité austère et simple de sa personne, sa connaissance parfaite des mœurs, de la langue et de la littérature anglaises, tout, jusqu'à sa qualité de protestant, avait contribué à lui concilier les suffrages de la plus fière et de la plus fastueuse de toutes les aristocraties. On s'arrachait M. Guizot dans les salons du West-End, et nul ambassadeur français depuis M. de Chateaubriand n'avait obtenu un succès pareil. Au *Foreign-Office*, les difficultés diplomatiques semblaient également s'aplanir; on penchait vers des concessions réciproques, lorsqu'éclata tout-à-coup l'insurrection de Syrie. Dès-lors, la position de M. Guizot fut changée. Le cabinet anglais entrevit la possibilité d'arriver à ses fins sans appeler la Russie à sortir de la Mer Noire, et, convaincu que la France n'agirait pas contre la puissance, de nos jours si grande, d'un *fait accompli*, il se détermina à se passer de son concours. On rusa avec M. Guizot, on se cacha de lui, et le 14 juillet il envoyait encore à Paris des espérances au moment même où se signait ce fameux traité qui isolait son pays.

On sait les conséquences du traité du 15 juillet, on sait comment tomba le ministère du 1^{er} mars, et dans quelle situation M. Guizot a été chargé de former le cabinet du 29 octobre. Il y aurait sur tout cela matière à de longs dé-

veloppements qui trouveront place ailleurs. Constatons seulement ici que la France tout entière, sans en excepter le *Journal des Débats*, a cru un moment que l'heure était venue pour elle de faire à l'extérieur un grand acte d'énergie. M. Thiers a eu ce moment entre les mains, et il l'a laissé passer. Si la Chambre eût été convoquée au bruit du canon de Beyrouth, nul ne peut prévoir quelle résolution en serait sortie. Quand M. Thiers a voulu agir, il n'était plus temps ; et M. Guizot, partisan prononcé de la paix, M. Guizot qui, de Londres, avait déclaré (voir sa lettre à M. de Broglie) que la question de Syrie ne lui paraissait pas un cas de guerre *légitime*, a eu beau jeu après le *memorandum* de M. Thiers, pour prouver aux esprits sérieux que l'armement de neuf cent mille hommes allait provoquer à l'étranger des armements semblables, et que la guerre au *printemps prochain*, c'était la guerre avec tous les désavantages du temps perdu et des *faits accomplis*, la guerre après l'anéantissement du but et sans l'espérance du résultat, en un mot la guerre pour la guerre.

Toutefois, bien que M. Guizot ait déclaré à plusieurs reprises que l'Europe lui paraissait vouée à la paix dans le présent et dans l'avenir, il n'en a pas moins cru devoir (et je l'en loue de toutes mes forces) s'associer à une mesure purement défensive, je le veux bien, mais évidemment conçue et entreprise dans la prévision d'une guerre européenne. J'entends parler de la *fortification* de Paris. La tenue de M. Guizot en cette circonstance me paraît très belle et très digne de lui ; au milieu de la soudaine et violente antipathie de la majorité de la Chambre contre

son prédécesseur ; alors que beaucoup de gens repoussaient la mesure par *l'unique et judicieux* motif qu'elle venait de M. Thiers, il est plus que probable que le projet de loi eût été rejeté sans l'appui du ministère. Or, M. Guizot n'a pas voulu, pour le petit plaisir d'humilier et de compromettre un rival qui ne l'avait pas ménagé, sacrifier une grande mesure de sûreté et d'avenir. Il a pris sous sa protection la pensée de M. Thiers, il l'a soutenue de son imposante parole, et grâce à lui elle recevra son exécution. Que ceux qui veulent connaître l'homme d'état à fond relisent avec attention ce dernier discours du 26 janvier 1844 ; qu'ils méditent surtout ce passage : « J'envie quelquefois les orateurs de l'opposition : quand ils sont tristes, quand ils sympathisent vivement avec les sentiments publics, ils peuvent venir ici épancher librement leurs tristesses, exprimer librement toutes leurs sympathies. Messieurs, des devoirs plus sévères sont imposés aux hommes qui ont l'honneur de gouverner leur pays. Quand le pays a besoin d'être calmé, il n'est pas permis aux hommes qui le gouvernent de venir exciter en lui les bons sentiments qui l'irriteraient et le compromettraient. Il y a des tristesses qu'il faut contenir pendant que d'autres ont le plaisir de les répandre. » M. Guizot est là tout entier.

Antoni Wzrostek

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.



M. DE LAMARTINE.

M. DE LAMARTINE.

Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie!

LAMARTINE. — 1820.

Le labeur social est le travail quotidien et obligatoire de tout homme qui participe aux périls et aux bénéfices de la société.

LAMARTINE. — 1839.

Si vous jetez les yeux sur les dernières années du XVIII^e siècle en France, au milieu de cette phalange glorieuse d'orateurs fougueux et éloquents, de savants de premier ordre, d'intrépides soldats qui font cortège au siècle expirant, vous chercherez vainement de vrais poètes ; à part André Chénier, dont le bourreau coupa si brusquement la voix, vous n'en trouverez pas un seul.

Et, pourtant, quelle époque fut jamais plus luxurieuse de poésie dans le *genre beau* et dans le

genre laid! A l'intérieur, quelle inépuisable source de drames sanglants et échevelés! un trône, le plus brillant du monde, qui disparaît comme frappé de la foudre; une nation entière soulevée, mugissante et terrible, qui fait table rase des institutions de dix siècles; l'ancien monde qui se débat dans les angoisses d'une convulsive agonie; et puis, à l'extérieur, que de grand poèmes épiques! Moreau, qui transforme en héros des paysans déguénillés; Pichegru, qui prend des flottes au pas de charge, et Bonaparte, qui recommence Annibal, moins Capoue!

Étourdie de tout ce fracas d'armes, de chevaux, de canons, de nations qui se ruent sur les nations, d'édifices qui croulent sous la sape des démolisseurs; enveloppée d'une vapeur de sang qui s'élève du sol et l'étouffe, la poésie est muette, parcequ'il faut à la poésie de l'air, du recueillement et du silence, parceque la poésie est bien moins le reflet du présent que l'évocation du passé ou la divination de l'avenir, parceque la poésie n'est pas le tocsin qui sonne pendant l'orage, mais bien plutôt la mouette aux cris plaintifs qui l'annonce, ou l'arc-en-ciel qui le suit!

Le premier-né et le plus grand des poètes de notre âge, Châteaubriand, obscur et ignoré, caché dans un faubourg de Londres, écrit son *Essai sur les révolutions* au bruit de la plus terrible de toutes; et M^{me} de Staël, cygne voyageur chassé par la tempête loin des plages natales, s'en va cherchant partout quelque abri solitaire où elle puisse enfanter *Corinne*.

Les nations étrangères elles-mêmes, comme frappées de stupeur, laissent inachevée la part de sillon qui leur est imposée dans le champ de l'intelligence, pour venir contempler d'un œil d'effroi ce torrent qui roule, entraînant dans ses ondes écumeuses tous les débris du passé. Alfieri, ce vieux Romain de l'Italie dégénérée, fait bien encore entendre par intervalle sa forte voix; mais cette voix meurt isolée, sans écho. Walter Scott, enfant, joue insoucieux dans les bruyères de l'Écosse, et Byron, au berceau, tient un hochet de cette main qui écrira Child-Harold. Au fond de la Saxe, dans un petit coin de l'Allemagne, les vieux chênes de Weimar protègent de leur ombre une nichée de poètes; mais le bruit des combats couvre leur mélodieux ramage, et l'Europe oublie Goethe, Schil-

ler, Wieland et Herder, pour suivre du regard Moreau et l'archiduc Charles qui se mesurent sur le Rhin ; Bonaparte et Wurmser qui se disputent l'Italie.

La poésie est donc muette ; mais elle n'est pas morte, parceque la poésie ne meurt pas ; émanée de Dieu, elle est impérissable comme lui. Laissez passer l'orage, et vous allez entendre monter vers les cieux le plus beau chœur de voix harmonieuses qui ait jamais enchanté des oreilles humaines. Poésie de l'âme, poésie des sens, poésie de l'imagination, René, Atala, les Martyrs, Corinne, Werther, Wallenstein, Waverley, Obéron, don Juan, vous aurez tout cela, et puis enfin la poésie intime, la poésie du cœur, qui surgira pâle et triste, mais belle, comme une fleur née sur des ruines. Au moment où le doux Chénier laisse tomber sa lyre, un noble enfant aux blonds cheveux grandit aux bords de la Saône ; cet enfant ramassera la lyre grecque de Chénier ; il y joindra une corde chrétienne, et le monde étonné ; ravi de cette mélodie nouvelle, répétera avec amour le nom de Lamartine.

Alphonse de Lamartine est né à Mâcon, le 21

octobre 1790 ; son nom de famille est *de Prat* : il prit plus tard le nom d'un oncle maternel. Son père était major d'un régiment de cavalerie sous Louis XVI, et sa mère était petite-fille de M^{me} des Rois, sous-gouvernante des princes d'Orléans ; attachée ainsi à l'ancien ordre de choses, sa famille fut frappée par la révolution, et ses plus lointains souvenirs se reportent à une sombre maison d'arrêt où on le menait visiter son père. Les plus mauvais jours de la terreur passèrent, et la famille de M. de Lamartine se retira dans une terre obscure, à Milly, où s'écoulèrent paisibles ses jeunes années. Le souvenir de cette sérénité domestique de ses premiers jours ne s'est jamais effacé de son âme ; et maintes fois, plus tard, dans sa vie de voyageur et de poète, il s'est plu à évoquer les suaves images de cet humble castel de Milly avec *ses sept tilleuls*, de son vieux père, de sa mère au maintien grave et doux, de ses sœurs, qu'*allaita le même sein de femme* ; de ces grands arbres chargés d'ombre, de ces champs, de ces montagnes, de ces vallées, muets témoins des joies d'une enfance heureuse et libre !

« Ma mère, dit-il, quelque part, avait reçu de

sa mère, au lit de mort, une belle Bible de Royaumont, dans laquelle elle m'apprenait à lire quand j'étais petit enfant. Cette Bible avait des gravures de sujets sacrés à toutes les pages. Quand j'avais bien récité ma leçon, et lu à peu près sans faute la demi-page de l'*Histoire sainte*, ma mère découvrait la gravure, et, tenant le livre ouvert sur ses genoux, me la faisait contempler en me l'expliquant pour ma récompense... Le son argentin, affectueux, solennel et passionné de sa voix, ajoutait à tout ce qu'elle disait un accent de force, de charme et d'amour qui retentit encore en ce moment dans mon oreille, hélas ! après six ans de silence ! » Voyez-vous d'ici ce bel enfant aux grands yeux bleus qui sera Lamartine ? le voyez-vous penché sur les genoux de sa mère, suspendu à sa parole, ouvrant sa jeune âme à toutes les harmonies de la nature orientale, et puisant dans le livre des livres ses premiers instincts de poésie ?

Bientôt l'enfant dut quitter le toit paternel ; on l'envoya achever son éducation à Belley, au collège des Pères de la Foi. Les germes religieux qu'il tenait de sa mère se développèrent puissamment dans cette mélancolique solitude du cloître : le bel

épisode de *Jocelyn* est plein de réminiscences empruntées à cette vie austère et calme de la sainte maison.

Après sa sortie du collège, M. de Lamartine passa quelque temps à Lyon, fit un court et premier voyage en Italie, et vint à Paris dans les derniers jours de l'empire. Élevé dans la haine du régime impérial, M. de Lamartine fit son entrée dans le monde sans trop savoir de quel côté il porterait ses pas ; loin des regards maternels, oublieux parfois des préceptes sévères inculqués dans son âme, le jeune homme se livrait un peu, dit-on, aux incitations de la vie, partageant ses heures entre l'étude et les distractions de son âge, s'en allant, dit Sainte-Beuve, s'ébattre avec Jussieu au bois de Vincennes, et tailler en sifflets l'écorce des chênes, rêvant déjà la gloire littéraire, la gloire dramatique surtout, et bien accueilli de Talma qui se plaisait à l'entendre réciter de sa voix vibrante et mélancolique les fragments inédits d'une tragédie de Saül.

En 1813 le poète revit l'Italie ; la plupart des *Méditations* furent inspirées par ce beau ciel, et cette délicieuse page des *Harmonies*, intitulée

Premier Amour, ferait croire à quelque doux et premier mystère de cœur enseveli aussi sous la pierre d'une tombe. A la chute de l'Empire, le jeune gentilhomme vint offrir ses services à la vieille race qui avait eu le sang et l'amour de ses pères, et il entra dans une compagnie de gardes-du-corps.

Après les Cent-Jours M. de Lamartine quitta le service; une passion l'absorbait tout entier : cette passion fit sa gloire. L'amour vint agiter la source de poésie qui dormait au fond de son âme; il fallut livrer passage au flot bouillonnant. L'objet de cette passion mystérieuse, cette Elvire aimante et aimée, arrachée de ses bras par la mort, elle revivra dans ses vers : Lamartine chantera pour éterniser son nom, et la France lui devra son poète.

C'était en 1820; les versificateurs mythologiques, descriptifs et raffinés de l'école voltairienne avaient si bien tué la poésie que personne n'en voulait plus. Un jeune homme à peine rétabli d'une cruelle maladie, le visage pâli par la souffrance et couvert d'un voile de tristesse sur lequel on pouvait lire la perte récente d'un être adoré,

s'en allait colportant timidement de libraire en libraire un pauvre petit cahier de vers trempé de larmes. Partout on éconduisait poliment la poésie et le poète. Enfin, un marchand de livres, mieux avisé ou séduit peut-être par la grâce infinie du jeune homme, se décida à accepter le manuscrit tant rebuté : le bienheureux libraire s'appelait, je crois, Nicolle. Merci à vous, M. Nicolle ! La postérité vous doit un souvenir ; qui sait ? sans vous, peut-être, le poète découragé eût livré aux flammes son précieux trésor, et le monde eût perdu Lamartine.

Le livre fut donc imprimé et jeté sans nom, sans appui, sur cette mer orageuse qui alors, comme aujourd'hui, engloutissait tant de milliers de volumes. Vous souvient-il de ce modeste in-18 tombé peut-être par hasard entre vos mains quand vous aviez quinze ans, de l'espoir dans l'âme et de l'amour au cœur ? Pas de nom, pas de préface, pas d'idylle, pas la moindre bucolique, rien de belliqueux ni de ronflant : *Méditations poétiques* tout court ; vous l'avez ouvert insoucieusement, vous avez lu les deux premiers vers :

Souvent sur la montagne, à l'ombre d'un vieux chêne,
Au coucher du soleil tristement je m'assieds ;

Vous avez trouvé que ce n'était pas trop mal ;
vous avez continué ; vous êtes arrivé à la dernière
stance :

Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir se lève et l'arrache aux vallons ;
Et moi je suis semblable à la feuille flétrie ;
Emportez-moi comme elle, orageux Aquilons !

Votre âme s'est émue ; vous avez été plus loin ; l'é-
motion a redoublé ; vous avez été jusqu'au bout,
et alors vous avez poussé un long cri d'admira-
tion , vous avez pleuré , vous avez caché le livre
sous votre chevet pour le relire encore ; car cet
amour chaste , mélancolique et voilé , c'était le
vôtre ; cette rêverie molle et douce , c'était la vô-
tre ; ce doute rongeur , c'était le vôtre ; cette pen-
sée tantôt riante , tantôt funèbre , passant du dés-
espoir à l'espérance , de l'abattement à l'enthou-
siasme , du Créateur à la créature ; pensée vague ,
incertaine et flottante , c'était votre pensée à vous ,
à nous , à tous ; c'était la pensée du siècle , jusque-
là cachée dans les profondeurs de l'âme , qui ve-
nait enfin de trouver une langue , une forme ; et

quelle forme ! Un rythme d'une mélodie céleste, un vers assoupli, cadencé et sonore, qui vibre doucement comme une harpe éolienne frémissant à la brise du soir.

Tout a été dit sur cette première œuvre du poète ; tout le monde sait par cœur *l'Ode à Byron*, *le Soir*, *le Lac*, *l'Automne*, etc. En quatre ans, quarante-cinq mille exemplaires des *Méditations* se répandirent par le monde. A vingt ans d'intervalle, la voix sublime de René trouvait un harmonieux écho ; et d'un seul bond M. de Lamartine se plaçait sur le même piédestal, à côté des demi-dieux de l'époque, Châteaubriand, Goethe et Byron.

Ce succès littéraire, le plus brillant du siècle depuis le *Génie du Christianisme*, ouvrit à M. de Lamartine la carrière diplomatique : attaché à la légation de Florence, il partit pour la Toscane, et là, sur ce sol inspirateur, au milieu des splendeurs d'une fête italienne, on dit qu'il entendit une voix étrangère, tendre et mélodieuse voix, murmurer à son oreille ces vers des *Méditations* :

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu,

Peut-être dans la foule une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme et m'aurait répondu !

L'âme du poète était comprise, il trouvait une seconde Elvire, et quelques mois après il devenait l'heureux époux d'une jeune et riche Anglaise, éprise à la fois de sa personne et de sa gloire.

Depuis cette époque jusqu'en 1825, le poète résida successivement à Naples comme secrétaire d'ambassade, quelque temps à Londres au même titre, et revint en Toscane en qualité de chargé d'affaires. Dans l'intervalle, sa fortune, déjà considérable par son mariage, s'accrut encore de l'héritage d'un oncle opulent : ni la diplomatie, ni les splendeurs d'une existence aristocratique ne purent arracher M. de Lamartine au culte de la poésie.

Les *Secondes Méditations* parurent en 1823 ; on remarqua dans ce nouveau recueil une versification plus correcte, plus arrêtée, plus précise ; le poète était sorti du domaine de l'âme ; de grands faits historiques lui fournirent de nobles inspirations ; on admira l'*Ode à Bonaparte*, *Sapho*, les *Préludes* et le *Poète mourant* ; ce livre fut bientôt suivi du poème ébauché de *Socrate* et

du *dernier Chant* du pèlerinage de Childe-Harold. Dans ces vers destinés à compléter l'épopée de Byron, le poète terminait ainsi une tirade éloquente sur l'abaissement de l'Italie :

Je vais chercher ailleurs (pardonne, ombre romaine !)
Des hommes et non pas de la poussière humaine.

Cette apostrophe parut offensante à un officier napolitain, le colonel Pépé ; au nom de sa nation il en demanda raison à M. de Lamartine. Le poète défendit sa poésie avec l'épée, et reçut une large blessure qui mit longtemps ses jours en danger. A peine rétabli, il s'empessa d'intercéder auprès du grand-duc en faveur de son adversaire.

Après avoir, en 1825, publié le *Chant du Sacre*, le poète revint en France en 1829, et au mois de mai de la même année parurent les *Harmonies poétiques et religieuses*. Dans cette œuvre, révélation intime de sa pensée de chaque jour, M. de Lamartine donna toute sa mesure. Depuis cette hymne suave du *premier amour* jusqu'à cette gigantesque évocation de toutes les douleurs humaines (*verba novissima*), le poète parcourut l'immense gamme qui part de la rêverie

pour monter jusqu'à l'enthousiasme ou descendre jusqu'au désespoir.

Moins accessibles au vulgaire à cause de leur caractère d'intuition psychologique, et jetées d'ailleurs au travers d'une grande commotion politique, les Harmonies restèrent le livre des âmes d'élite, livre que l'on aime à parcourir aux heures silencieuses où l'on se recueille pour écouter la voix intérieure.

M. de Lamartine venait d'être reçu à l'Académie et il allait partir pour la Grèce en qualité de ministre plénipotentiaire, quand la révolution de juillet éclata. Le gouvernement nouveau lui offrit de conserver son titre; il refusa et resta pour saluer de ses derniers adieux ces trois générations de rois poussées par la fatalité vers un nouvel exil : comme M. de Châteaubriand, le poète rêvait aussi, après les trois jours, l'alliance du passé et de l'avenir sur la tête d'un enfant; la destinée en décida autrement.

Ce tribut de sympathies une fois payé à de grandes infortunes, M. de Lamartine se jeta franchement dans la voie nouvelle ouverte aux esprits par la révolution de juillet.

« Le passé n'est plus qu'un rêve, dit-il; on
« peut le regretter, mais il ne faut pas perdre
« le jour à le pleurer inutilement. Il est toujours
« permis, toujours honorable de prendre sa part
« du malheur d'autrui, mais il ne faut pas pren-
« dre gratuitement sa part d'une faute que l'on
« n'a point commise... Il faut rentrer dans les
« rangs des citoyens, penser, parler, agir, com-
« battre avec la famille des familles, avec le
« pays! »

Ici commence à se révéler chez M. de Lamartine une tendance jusqu'alors inaperçue : *Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie!* disait l'heureux amant d'Elvire; or voici qu'après nous avoir entraînés sur ses pas dans le mystérieux sanctuaire du cœur dont il connaît tous les secrets, M. de Lamartine s'éprend d'amour pour la vie extérieure, aspire aux orages de la tribune, descend des hauteurs de l'empyrée pour entrer au forum, et va passer la toge parlementaire pardessus sa robe de poète.

Ses premiers pas dans cette carrière nouvelle furent marqués par un échec; les électeurs de Toulon et de Dunkerque lui refusèrent leur vote;

on n'a pas oublié les vers discourtois que lui adressa à ce sujet le poète Barthélemy. Le public y gagna une épître étincelante de beautés, où du haut de sa gloire M. de Lamartine écrasa l'auteur de la *Némésis*.

Quelque temps après, il s'était décidé à mettre à exécution le projet de sa vie entière, et le 20 mai 1832 il était à Marseille, prêt à s'embarquer pour l'Asie. N'est-ce pas un fait étrange que cette impulsion irrésistible qui semble pousser vers l'Orient tous les génies de notre époque, Napoléon, Châteaubriand, Byron, Lamartine ; Goethe n'a pas vu l'Orient, mais ceux qui ont lu le *Divan* savent avec quel amour il le rêvait et le devinait dans ses rêves. Ce magnifique berceau de l'humanité serait-il appelé à devenir l'asile de ses derniers jours ? Est-il écrit que la grande armée de la civilisation ira camper sous les tentes de l'Arabe, et M. de Lamartine serait-il un de ces missionnaires de l'avenir envoyés d'en haut pour explorer le désert et préparer les voies ?

Après un voyage de seize mois, M. de Lamartine a rapporté de l'Orient de grandes idées et un beau livre, trésor, hélas ! bien chèrement acheté,

car il a perdu là-bas son unique enfant, sa blonde Julia, que ce noble cœur de père et de poète pleure comme Rachel *qui ne voulait pas être consolée*. Le livre de M. de Lamartine n'a eu qu'un succès restreint; il semble que la critique et le public aient pris au sérieux de modestes lignes de préface où l'auteur fait bon marché de son œuvre; or, n'en déplaise au public, à la critique et à M. de Lamartine, ces pages ne nous paraissent point si négligées qu'il le veut bien dire et qu'on le veut bien croire. A part la justesse plus ou moins contestable des vues politiques, il est certain que si la richesse du style, l'élévation de la pensée, la fraîcheur des images et par-dessus tout la succession rapide et variée des scènes les plus émouvantes, si tout cela constitue une belle œuvre, le *Voyage en Orient* est un livre qui ne mourra pas.

Religion, histoire, philosophie, politique et drame, il y a de tout cela dans ce livre. Essayons de l'analyser rapidement. — Et d'abord voici un homme heureux par la gloire, par l'opulence, par le cœur, par les saintes affections du foyer domestique, par les sympathies et l'admiration

de la foule, qui dit adieu à tout ce qu'il aime, prend par la main sa femme et sa fille, équipe un vaisseau et confie aux flots *ces deux parts de son cœur*; tout cela parcequ'enfant il lisait la Bible sur les genoux de sa mère, et qu'une voix impérieuse lui crie sans cesse : « Va pleurer sur la montagne où pleura le Christ, va dormir sous le palmier où dormit Jacob. » Et puis, quand l'ancre est levée, quand le vent enfle les voiles, comme on suit avec anxiété le navire qui porte une noble femme, une gracieuse enfant et la fortune poétique de la France ! Comme on lit avec bonheur tous ces détails d'arrangements intérieurs; comme on aime ces soins de l'époux et du père, cet équipage de seize hommes qui appartiennent corps et âme au poète, cette bibliothèque de cinq cents volumes, cette tente dressée au pied du grāmât, cet arsenal de fusils, de pistolets et de sabres, et ces quatre canons chargés à mitraille ! J'ai à défendre deux vies qui me sont plus chères que la mienne, dit M. de Lamartine avec un mélange de sollicitude et de fierté. Dans la traversée de Marseille à Beyruth, le voyageur écrit son livre jour par jour au fond de sa cabine, ou le soir

sur le pont, au roulis du vaisseau. C'est une mosaïque variée, confuse, mais attrayante de réflexions morales, de retours sur le passé, de causeries du présent, de pensées jetées vers l'avenir; le tout entremêlé de paysages dont le coloris ferait envie à Claude Lorrain. Le poète ne fait que passer, le navire vole, les rivages fuient, et pourtant les vallées, les montagnes, les monuments, les hommes, la mer et le ciel, tout cela est saisi à vol d'oiseau et décrit avec un charme inexprimable. L'intérêt va toujours croissant; les épisodes variés de la vie maritime et de la vie orientale s'accumulent, rien ne manque au drame, pas même la catastrophe. Car à chaque fois que le nom ou l'image de Julia se rencontre sous la plume de M. de Lamartine, on éprouve comme un serrement de cœur, on frémit à cet accent passionné d'un père qui couve du regard sa belle enfant et se plaît à la peindre : « Se détachant au milieu de toutes ces figures mâles et sévères, les cheveux dénoués et flottants sur sa robe blanche, son beau visage rose, heureux et gai, entouré d'un chapeau de paille de matelot noué sous son menton; jouant avec le chat blanc du

« capitaine ou avec une nichée de pigeons de mer
« pris la veille, qui se couchent sous l'affût d'un
« canon tandis qu'elle leur émiette le pain de son
« goûter. »

Hélas ! voici déjà la côte d'Asie, voici le Liban, voici Beyruth, la ville funeste, la ville qui verra mourir Julia ! Le voyageur débarque, achète cinq maisons pour sa femme et sa fille, les laisse jouir de toutes les magnificences de la vie orientale, et part pour Jérusalem, avec une escorte de vingt cavaliers à lui, montés sur vingt chevaux à lui ; les scheiks des tribus viennent à sa rencontre, toutes les villes lui ouvrent leurs portes, et les gouverneurs répondent de sa sûreté sur leur tête ; ainsi l'a voulu Ibrahim-Pacha. Lady Stanhope, cette Sémiramis en miniature, moitié sublime et moitié folle, lui prédit de merveilleuses destinées, et les Arabes, ravis de la belle et imposante figure, de la taille haute, élancée, des armes étincelantes de cet homme qui passe au galop avec ses vingt chevaux à travers le désert, courbent la tête devant celui qu'ils appellent l'*émir frangi*, le prince français ; or l'émir est tout simplement ce pauvre poète qui tout-à-l'heure priait vaine-

ment des marchands d'huile et des fabricants de sucre de betterave de vouloir bien lui ouvrir les portes de la Chambre.

Nous n'en finirions pas si nous voulions nous arrêter sur toutes ces belles pages dont chacune est à elle seule un tableau. Est-il au monde une scène plus gracieuse, plus pittoresque et plus neuve que celle-ci, par exemple : M. de Lamartine est assis sur les pentes embaumées du Carmel, au milieu de la plus belle végétation du monde, à côté de Lilla, « cette belle fille de l'Arabie au sein
« nu, avec ses longs cheveux d'un blond foncé, nat-
« tés sur sa tête en mille tresses qui retombent sur
« ses épaules nues, au milieu d'un confus mélange
« de fleurs, de sequins d'or et de perles jetés au
« hasard sur cette jeune tête ; » tout-à-coup voici venir, monté sur une rapide cavale, un des plus célèbres poètes de l'Arabie ; il a appris que par là passait un frère d'Occident, et il est venu jouter avec lui : notre poète accepte le défi. L'enfant de l'Asie et l'enfant de l'Europe se recueillent et rivalisent à qui trouvera des chants plus harmonieux pour célébrer la beauté de Lilla. La langue mesquine et grêle de notre France descend

en champ clos avec cette langue souple et harmonieuse que parlaient Job et Antar ; et pourtant, grâce à M. de Lamartine, la France n'est pas vaincue.

C'est au milieu de pareils enchantements que le poète nous entraîne à sa suite, à travers la Grèce, la Syrie, la Judée, la Turquie et la Servie ; l'œil est comme ébloui de tous ces paysages féeriques, de toutes ces scènes de guerre, de paix, de tristesse, de joie, de repos, d'amour, qu'il voit tour à tour passer devant lui. *L'Itinéraire* de M. de Châteaubriand est tout à la fois le livre d'un poète, d'un historien et d'un philosophe, qui s'en va manier les débris des siècles et demander à leur poussière le secret des temps qui ne sont plus. Ce qui ressort toujours en relief dans le livre de M. de Lamartine, malgré M. de Lamartine, c'est le poète ; son œuvre est avant tout l'œuvre d'un artiste religieux et passionné, explorant le beau sous toutes ses formes, demandant à la vie toutes ses sensations, à la nature toutes ses splendeurs, à l'art tous ses prestiges.

Bientôt le voyageur dut songer au retour ; les Dunkerquois lui avaient envoyé par-delà les mers

un mandat législatif; il se prépara à partir, triste et le cœur brisé; car ce même navire, qui avait vu sa Julia bien-aimée courir sur son pont riante et joyeuse, allait repasser l'Océan, emportant la pauvre enfant froide et couchée au cercueil. Pour s'épargner à lui et à la mère de sa fille la douleur d'un contraste si déchirant, M. de Lamartine revint en France sur un autre bâtiment.

Le 4 janvier 1834, il paraissait pour la première fois à la tribune dans la discussion de l'adresse. Que sera-t-il? disait-on; sera-t-il légitimiste ou radical, centre-droit ou centre-gauche, tiers-parti ou juste-milieu? Il ne fut rien de tout cela; il aimait mieux être M. de Lamartine. Se refusant à toute classification politique, il parla de justice, de morale, de tolérance, d'humanité, avec ce langage à part que Dieu a prêté aux poètes; les avocats de la Chambre le jugèrent un peu vague; les *spéciaux* le trouvèrent diffus; les hommes d'état le déclarèrent impalpable; et pourtant tout le monde l'écouta avec cette émotion que fait naître toujours une noble et harmonieuse parole, quand elle émane du cœur d'un homme de bien.

Depuis son entrée à la Chambre, M. de Lamar.

tine n'a pas abandonné le culte de ses premières, de ses plus glorieuses années. Il a tenté de faire marcher de front les inspirations du poète et les devoirs du député. En 1835 il a publié le poème de *Jocelyn*, magnifique tableau de la passion sacrifiée au devoir. Pour la première fois il a appelé à son aide le ressort dramatique et l'histoire moderne, brillants auxiliaires dont il a su se servir avec bonheur ; la critique lui a reproché des incorrections de style et des négligences dans la contexture de l'œuvre ; mais le public a retrouvé son poète tout entier dans les belles pages où se reflète la nature âpre et sauvage des montagnes du Dauphiné. Après *Jocelyn*, M. de Lamartine nous a donné la *Chute d'un Ange*, le second épisode de cette vaste épopée que lui a inspirée l'Orient. Ce poème, malgré de nombreuses beautés, a été froidement accueilli : le lecteur s'est perdu au milieu de cette poésie, parfois gigantesque jusqu'à la bouffissure, à travers ce chaos de scènes entassées sur l'horrible, et il s'est pris à regretter ce vers limpide et mélodieux, cette pensée transparente et pure des Méditations et des Harmonies. — Les *Recueils*

poétiques, récemment parus, ont éprouvé le même sort ; une épître admirable à un poète hollandais sur la mort de sa fille se détache au milieu des poésies qui l'entourent, semblable à la belle et suave figure de Julia au milieu des faces basanées des matelots provençaux.

Tout le monde a lu la spirituelle préface insérée sous forme de lettre en tête des *Recueils poétiques* ; là, M. de Lamartine, traitant un peu cavalièrement cette poésie qui a fait sa gloire à lui et notre bonheur à tous, déclare qu'elle ne fut jamais que le délasement de ses heures perdues ; qu'en principe il la tient pour la très humble vassale de la politique, et qu'il prend en pitié ceux qui veulent le renfermer dans son inaction poétique, parceque le labeur social est le travail quotidien et obligatoire de tout homme qui participe aux périls et aux bénéfices de la société. Ainsi formulée, la pensée de M. Lamartine a soulevé dans le monde littéraire de graves questions sur la mission du poète dans les sociétés modernes. L'examen de ces questions nous entraînerait trop loin et sortirait d'ailleurs des limites de notre plan. Nous nous contenterons seulement de donner ici

l'opinion d'un autre grand poète ; elle est diamétralement opposée à celle de M. de Lamartine.

On apprit un jour à Goethe qu'Uhland, le Béranger de l'Allemagne, venait d'être élu membre de la Chambre de Wurtemberg : « Qu'il y prenne
 « garde, s'écria le patriarche de la poésie alle-
 « mande ; cette existence d'agitations et de tirail-
 « lons journaliers ne vaut rien pour la nature
 « tendre et délicate d'un poète... C'en est fait de
 « son chant, et vraiment c'est dommage ! car la
 « Souabe a bien assez d'hommes profondément
 « instruits, distingués et éloquents, pour en faire
 « des membres de la Chambre ; mais elle n'a qu'un
 « poète comme Uhland (1). »

Plusieurs ont dit avec Goethe à M. de Lamartine : « La France ne manque pas d'hommes politiques ; mais elle n'a qu'un poète comme vous. »

En même temps que M. de Lamartine rencontrait ainsi dans le monde littéraire des répugnances inaccoutumées, il grandissait à la tribune : la question d'Orient lui fournit l'occasion de développer ses idées sur les bases d'un nouveau système euro-

(1) *Conversations de Goethe*, par Eckermann.

péen ; une sortie éloquente et chaleureuse contre la peine de mort, de généreuses paroles en faveur des enfants trouvés, une belle improvisation où il lutta pour les études classiques contre un rude jôuteur, M. Arago, qui combattait pour la science, firent monter bien vite M. de Lamartine au rang de chef de colonne ; autour de lui vint s'agglomérer une petite phalange d'hommes d'élite, et l'aggrégation fut décorée du nom de *Parti social*.

Qu'est-ce que le parti social ? ou plutôt quelle est la pensée politique de M. de Lamartine ? Placé en dehors des temps, des lieux et des hommes d'aujourd'hui, le système politique du poète se prête difficilement à une analyse succincte et précise. Aux yeux de M. de Lamartine, dans les commotions diverses qui ont agité la France depuis 89, il ne s'agit plus seulement d'une révolution politique et locale, mais bien d'une révolution sociale et universelle ; ces bouleversements partiels ne sont que le prélude d'une transformation générale, et le monde lui paraît prochainement appelé à une rénovation complète dans les idées, dans les mœurs et dans les lois ; sous ce point de vue la doctrine de M. de Lamartine se rapproche de

celle de Fourier et de Saint-Simon ; il ne répudie pas cette parenté ; bien loin de là, il la proclame. — « Le saint-simonisme, dit-il, a en lui quelque chose de vrai, de grand et de fécond, l'application du christianisme à la société politique, et la législation de la fraternité humaine ; sous ce point de vue je suis saint-simonien ; ce qui a manqué à cette secte éclipsée, ce n'est pas l'idée, ce ne sont pas les disciples, c'est un chef, un maître, un régulateur (1).

« Les organisateurs du saint-simonisme se sont trompés en déclarant dès l'abord une guerre à mort à la famille, à la propriété, à la religion... On ne conquiert pas le monde par la force d'une parole, on le convertit, on le remue, on le travaille et on le change ; tant qu'une idée n'est pas *pratique*, elle n'est pas *présentable* au monde social (2). »

Reste à savoir, maintenant, quel est le système *pratique* que M. de Lamartine *présente* au monde social. — Ce système le voici :

« Vous dites que tout meurt, qu'il n'y a plus ni

(1) Voir le *Voyage en Orient*, 4^e volume.

(2) *Voyage en Orient*, 3^e vol., p. 224.

foi ni croyance, — il y a une foi, — cette foi, c'est la raison générale; — la parole est son organe, la presse est son apôtre; elle veut refaire à son image les religions, les civilisations, les sociétés et les législations. Elle veut en religion Dieu un et parfait pour dogme, la morale éternelle pour symbole, l'adoration et la charité pour culte; — en politique l'humanité au-dessus des nationalités; — en législation l'homme égal à l'homme, l'homme frère de l'homme, le *christianisme législaté*. »

Tel est en politique le dernier mot de M. de Lamartine. Comme on le voit, ce que le poétique publiciste veut, c'est-à-dire la fraternité universelle et le paradis terrestre, il est vraisemblable que tout le monde le veut comme lui; la question est de savoir par quel moyen *pratique* le monde doit être poussé dans cette voie. Nous sommes aux regrets d'annoncer que M. de Lamartine s'arrête là et nous laisse la bouche béante et les bras tendus vers cet Eden social, confusément entrevu à l'horizon.

En ce qui concerne la politique extérieure, la pensée de M. de Lamartine n'est pas plus prati-

cable, mais elle est plus précise et plus nette ; la voici réduite à sa plus simple expression :

L'Europe regorge de forces et de capacités inactives qui demandent impérieusement un emploi social ; or, au moment même où l'excès de vie déborde chez nous, il s'opère en Orient une crise d'un ordre inverse ; un grand vide s'offre là au trop-plein des populations et des facultés européennes ; il s'agit donc de verser en Asie le trop-plein de l'Europe. Comment réaliser cette idée ? Il faut, dit M. de Lamartine, assembler un congrès européen ; décréter qu'aussitôt après la chute de l'empire Ottoman (et M. de Lamartine le voit déjà par terre), chaque puissance s'emparera d'une partie de l'Orient à titre de protectorat, fondera sur les côtes des villes modèles destinées à soulager l'Europe de sa population exubérante, à attirer les indigènes par l'attrait d'une organisation bienfaisante, équitable et régulière, et à appeler insensiblement à elle l'Asie entière par voie de *conversion*.

« En vingt ans, ajoute M. de Lamartine, la
« mesure que je propose aura créé des nations
« prospères et des millions d'hommes marchant

« sous l'égide de l'Europe à une civilisation nouvelle. »

Or, remarquez que cette théorie, présentée ici à l'état de squelette, est ornée d'une magie de style si attrayante, que l'esprit se laisse mollement entraîner vers ce rêve angélique d'une âme candide de poète; on oublie presque que, pour réaliser ce système qui se déroule en vingt pages, il ne faudrait rien moins que changer d'un coup de baguette les esprits et les hommes, remuer des empires, rapprocher des continents et joindre, par les liens d'une sympathie mutuelle et durable, des races façonnées depuis des siècles à de mortelles inimitiés. — Or, M. de Lamartine accomplit toutes ces choses en vingt ans et d'un trait de plume.

Encore trois ou quatre siècles, et peut-être cette audacieuse utopie sera devenue une banalité. Ainsi va le monde! Tandis que la foule s'efforce péniblement d'élargir l'ornière creusée par les générations passées, en attendant qu'elle lègue aux générations à venir la continuation de son œuvre, le poète, éclairé intrépide, infatigable, s'élève sur les hauteurs, devance les temps et crie à la

foule : « Viens à moi ! — Je n'ai pas tes ailes, » répond la foule. Le poète, incompris, reprend son vol, et la foule, qui ne comprend pas, retourne à son œuvre.

Il y a, en dernière analyse, dans la position exceptionnelle de M. de Lamartine au milieu des partis et des ambitions qui divisent la Chambre et le pays, un caractère de dignité et de grandeur qui sied bien au poète ; autant sa parole est vague, indécise et mal à l'aise dans les questions étriquées et éphémères que chaque session voit naître et mourir, autant cette parole grandit, se fortifie et se déroule harmonieuse, colorée, imposante, quand il s'agit de revendiquer les droits de l'intelligence, ou de défendre les principes éternels d'honneur, de morale et de charité sur lesquels reposent toutes les sociétés humaines.

On se rappelle encore ce jour orageux où le dernier ministère avait à résister presque seul aux efforts réunis des plus puissants orateurs de la Chambre. Le ministère succombait ; M. de Lamartine crut entrevoir, dans l'énergie de l'attaque, un esprit d'hostilité systématique, de convoitise ou de rancune ; son cœur de poète s'indi-

gna ; il descendit dans l'arène, rétablit le combat, et il fallut un appel au pays pour décider la victoire.

Cette influence que M. de Lamartine exerce quelquefois dans les débats de la Chambre, il la doit moins à d'éminentes facultés oratoires qu'à la moralité de sa vie, aux instincts élevés de sa nature, et, par-dessus tout, à l'attitude calme, désintéressée, indépendante et noble qu'il a toujours su conserver depuis son entrée dans la carrière politique.

Le chantre d'Elvire a dans l'ensemble de sa personne un je ne sais quoi qui rappelle Byron. C'est la même beauté de visage et de regard, ce sont les mêmes habitudes d'élégance et de dandysme, la même tournure, un peu raide, un peu *anglaise* peut-être, mais parfaitement noble et distinguée. Si vous joignez à cela, pour compléter la ressemblance, un train de grand seigneur, un hôtel somptueux, des chevaux de pure race, un magnifique château, vous en conclurez que depuis le Tasse et le Camoens les temps sont un peu changés, et qu'il est permis, de nos jours, d'être un grand poète sans mourir à l'hôpital.

SUPPLÉMENT A LA 3^e ÉDITION.

Le portrait physique qui termine cette notice, tracé d'abord à distance du modèle, me semble aujourd'hui vague, insuffisant et même peu exact; je vais le rectifier. J'ai parlé, à la page 6, de « cet enfant aux grands yeux bleus, qui sera Lamartine. » Il y a des gens, et je suis de ceux-là, qui ont la manie de vouloir absolument que tout poète tant soit peu rêveur ait des yeux bleus; le fait est que M. de Lamartine a des yeux noirs. Une de nos muses, qui les a regardés de très près avec les siens qui sont bleus et très beaux, m'ayant signalé cette erreur capitale, j'ai vérifié, et je m'empresse de changer ici le bleu en noir. Quant au reste du signalement, le voici tel que pourrait le donner un greffier de municipalité qui entendrait un peu son métier. Taille d'un mètre et je ne sais combien de centimètres (je m'embrouille dans les mesures métriques; enfin, de quoi faire environ cinq pieds cinq pouces), complexion maigre, visage très maigre, d'un ovale très allongé, front large et haut, chevelure bien fournie, relevée sur le front et grisonnante, sourcils proéminents, yeux noirs un peu enfoncés, regard très beau, nez long, un peu arqué et effilé, bouche grande, lèvres minces, marquées aux deux coins d'une ride très prononcée, menton un peu long mais finement dessiné, teint peu coloré.

Il y a de la beauté dans l'expression générale de cette physionomie, mais il y a plus de noblesse que de douceur, peu de tendresse, et dans l'ensemble de ces lignes qui se coupent à angle aigu quelque chose d'un peu sec. Actuellement M. de Lamartine, vu de près, ressemble davantage au député de Saône-et-Loire qu'à l'auteur des *Méditations*:

Le mot *dandysme*, employé plus haut, n'est pas juste. La tenue du poète est plutôt soignée qu'élégante; il porte des cols de satin à barbes, des habits d'une coupe un peu démodée, et ses sous-pieds étriqués datent de la restauration. M. de Châteaubriand se tient mieux au courant: je l'ai vu l'autre jour avec un habit noir à la française qu'on dirait taillé par Humann.

Arrivons maintenant à un autre ordre de rectifications. A la page 33 de cette notice, je parle de l'attitude « *calme, désintéressée, indépendante et noble* » que M. de Lamartine a toujours su conserver depuis son entrée dans la « carrière politique. » Je ne vois rien à changer aux trois dernières épithètes; mais il me semble que la première commence à devenir aujourd'hui un anachronisme. M. de Lamartine est descendu des hauteurs où il planait au-dessus des combattants, pour se jeter dans la mêlée. Le *parti social* n'existe plus; cette petite troupe d'élite s'est fondue dans un corps d'armée plus considérable, et M. de Lamartine a pris décidément position dans le parti purement *conservateur*, dont il est le chef le plus impétueux, le plus éloquent, et dont il partage la direction avec M. le comte Molé. Le point de départ de cet enrôlement définitif de M. de Lamartine sous les drapeaux des 213 est dans la coalition qu'il combattit; *les événements d'Orient* l'ont fait s'engager plus avant dans la lutte. Ne pouvant faire prévaloir sur cette question sa politique personnelle, la plus audacieuse de toutes, celle du partage, il s'est déclaré pour la politique anglo-turco-russe, celle dite d'*intégrité*, qui au fond ressemble à la sienne par le but, sauf toutefois l'intérêt de la France, que M. de Lamartine réservait, et dont on s'inquiète un peu moins à Saint-Pétersbourg ou à Londres.

L'avènement du ministère du 1^{er} mars, chargé alors par toute la chambre de se déclarer protecteur de l'Égypte, fut vu de mauvais œil par M. de Lamartine; et lorsqu'après le traité du 15 juillet il s'agit pour la France de savoir si elle aurait ou non parlé en vain, le député de Saône-et-Loire fulmina contre le cabinet du 1^{er} mars un fougueux réquisitoire où il l'accusait de compromettre le salut de la France; en cela il eut sur plusieurs de ses collègues qui l'imitèrent l'avantage de n'être pas, comme eux, obligé de brûler ce qu'il avait adoré.

Les faits accomplis par lord Palmerston et les hésitations de M. Thiers donnèrent de plus en plus raison à M. de Lamartine; ses frayeurs ne laissaient pas toutefois que d'être un peu exagérées. Il en était venu à se croire à la veille d'un *dix août*, la monarchie constitutionnelle était en danger de mort, il fallait au plus vite mettre M. Thiers en accusation. Enfin le cabinet du 1^{er} mars tomba en léguant à son successeur une grande mesure défensive que M. de Lamartine a attaquée avec une violence extrême, en y mêlant son idée favorite de mise en accusation. Comme je ne partage ni les ressentiments ni les craintes de M. de Lamartine, son discours sur les fortifications me semble beaucoup plus éloquent que logique; *Jocelyn* me plaît davantage: ce qui ne m'empêche pas de reconnaître tout ce qu'il y a de ferme et de courageux dans l'attitude nouvelle prise par M. de Lamartine. J'ai toujours eu un faible pour les hommes qui ne craignent pas de braver de front l'impopularité; et ce genre de courage me séduit ici d'autant plus que, chez les poètes, il est plus rare.

Antoni Wzosek



M. BERRYER.

Galerie des Contemporains illustres

Imp de P. Bineteau

E. Ducreux et Hautefeuille, 22

M. BERRYER.

Depuis Mirabeau, personne n'a
égalé M. Berryer.

CORMENIN. — *Orateurs par-*
lementaires.

J'ai consacré ma vie à défendre
l'antique alliance de la royauté et
de la liberté.

BERRYER.

C'était en 1792, quelque temps après les atroces journées de septembre, un avocat distingué du barreau de Paris, dépourvu du certificat de civisme et fuyant la persécution, se trouvait à Blois, où il plaidait je ne sais plus quelle affaire contre un *défenseur officieux*; on se rappelle sans doute que la Constituante, en bouleversant la hiérarchie judiciaire, avait commencé par créer les *défenseurs officieux*, c'est-à-dire avait donné au pre-

mier venu le droit de plaider pour le premier venu. Notre légiste improvisé ânonnait donc à la façon de *l'Intimé*, et fatiguait juges et auditoire de son débit malencontreux. Le fils de l'avocat, enfant de deux ans et demi, assistait à l'audience ; plus que personne le bambin s'impatientait de la lourde faconde du Blaisois ; tout-à-coup, n'y tenant plus, il se redresse vivement, et se tournant vers sa mère : « Maman , s'écrie-t-il à haute et intelligible voix, en voilà assez ! ça m'ennuie, allons-nous-en. — La cause est entendue, dit le président, enchanté de l'à-propos du petit interrupteur, remettez vos pièces, le tribunal appréciera. »

Quarante ans plus tard, dans la même ville, dans la même enceinte, ce même enfant, chef de parti, puissant orateur, venait défendre sa liberté et sa vie ; auditoire, avocats et jurés se levaient respectueusement devant cet illustre accusé ; tous les cœurs palpitaient aux accents de sa voix sonore et retentissante ; quelques mots lui suffisaient pour un triomphe ; il ne parlait plus qu'on l'écoutait encore, et nul, je vous le jure, ne songeait à crier : Assez !

On devine sans peine que l'enfant de tout-à-l'heure, le grand avocat et M. Berryer ne font qu'une seule et même personne (1).

Dire que M. Berryer est à la fois la gloire du barreau, l'aigle de la tribune française et le portedrapeau de la légitimité, c'est dire une chose connue des cinq parties du monde. Reste à savoir comment s'est formée cette trinité puissante, comment M. Berryer a passé des bancs de l'école au palais, du palais à la tribune, et là comment ce roturier, champion glorieux des descendants de saint Louis, est parvenu à se faire écouter et applaudir, lui, symbole d'une cause vaincue, jeté sans autre arme que sa parole au milieu des phalanges ennemies, et semblable, comme l'a dit un écrivain, à l'un de ces paladins généreux et héroïques qui venaient seuls défier toute une armée.

Pierre-Antoine Berryer est né à Paris le 4 janvier 1790 ; son père, qui vit encore, occupait déjà avant la révolution une position assez importante au barreau. Nature prudente et sage, M. Berryer père voyait dans les velléités d'indépendance de

(1) Le fait que nous citons se trouve consigné dans les *Souvenirs de M. Berryer père*, tome I^{er}, page 137.

Messieurs du parlement le palladium de nos libertés ; éloquent et habile, il eût pu, comme tant d'autres avocats de l'époque, pérorer au sein de la Constituante, de l'Assemblée législative ou de la Convention ; comme tant d'autres aussi il eût pu se faire décapiter par le comité de salut public ; il préféra rester à l'écart, déplorant la ruine des vieux privilèges de l'ordre, et élevant son fils dans l'amour des institutions à l'ombre desquelles la France avait grandi depuis tant de siècles.

Quand le plus fort de l'orage révolutionnaire fut passé, M. Berryer père confia son fils aux Oratoriens de Juilly. Alors, comme aujourd'hui, le collège de Juilly se distinguait par la force des études, et surtout par les soins apportés à l'éducation religieuse. Le jeune Berryer fit preuve de bonne heure d'une intelligence et d'une paresse égales ; ce fut en somme un écolier assez médiocre, travaillant par saccades, d'une faiblesse humiliante en version grecque, mais parfois superbe dans l'amplification ou le discours français. En revanche, l'élève était d'une piété et d'une ferveur remarquables, il était si fervent, qu'après sa philosophie il voulait absolument se faire prêtre, et

qu'on eut toutes les peines du monde à l'empêcher d'entrer dans un séminaire.

Qui pourrait mesurer le rôle qu'aurait joué peut-être ce nouveau Bossuet, dont la destinée a fait un Mirabeau monarchique? Cet homme qu'on a vu si éloquent à la tribune, qu'on se le représente dans une chaire, en face de tout un peuple mort à la croyance et pourtant affamé de croyance; qu'on se le figure, animé par l'enthousiasme de la foi, appelant les nations à Dieu de cette voix qui démolit des ministères (c'est tout ce qu'une voix d'orateur peut démolir aujourd'hui), et luttant corps à corps avec l'égoïsme et l'indifférence, ce double et monstrueux cancer qui ronge les sociétés modernes. Qui connaît les mystères du possible? qui peut dire si, ce que le Lamennais d'il y a vingt ans n'a pu faire avec un beau livre, Berryer ne l'eût pas fait avec sa parole?

Toujours est-il que cette première éducation religieuse laissa au cœur du jeune homme une impression ineffaçable. De telle sorte que M. Berryer a passé à travers la vie, épluchant des procès par milliers, plongé jusqu'au cou dans le matérialisme des affaires et les dissipations du monde, savou-

rant à larges doses les plaisirs de tous genres qui s'offraient à lui, et pourtant toujours catholique, toujours fervent, toujours convaincu. La foi religieuse de M. Berryer est, au dire de ses amis, une foi à l'italienne ou à l'espagnole, vraie et sincère au fond, mais très malléable, très souple, très peu austère, très peu canonique quant à la forme.

M. Berryer n'eut point à briser tous ces obstacles qui ont pesé sur la plupart de nos hommes éminents à leur entrée dans la vie. Son père, qui possédait alors une des plus vastes clientèles de l'époque, avait vu, du premier coup d'œil, qu'il irait vite et loin dans la carrière du barreau ; il ne se trompait pas ; le jeune homme n'avait reçu du ciel ni le bégaiement de Démosthènes, ni le pois chiche de Cicéron ; la nature, au contraire, semblait avoir pris plaisir à le tailler en orateur : voix pure et puissante, belle et expressive figure, larges poumons, organisation passionnée de tribun, rien ne lui manquait. Après quelques années partagées entre l'étude théorique du droit et l'étude expérimentale de la vie, après quelques mois passés chez l'avoué, pour *se faire la main* et s'aguérir à l'escrime procédurière ; après avoir, à

peine âgé de 21 ans, épousé contre vents et marées une jeune et belle personne, mademoiselle Gauthier dont il était éperdument amoureux, M. Berryer fit ses débuts au barreau dans les derniers temps de l'Empire. Ses débuts furent autant de triomphes : le jeune avocat étudiait encore moins les dossiers qu'il ne les devinait ; homme de passion et homme de chiffres, il mettait de la passion dans les chiffres et des chiffres dans la passion ; son père lui avait comme inoculé son aptitude singulière aux affaires commerciales, son habileté rare dans l'agencement des pièces d'un procès, et M. Berryer rehaussait le tout d'un débit chaleureux et d'une vigueur d'argumentation irrésistible.

Vers cette époque, c'est-à-dire en 1814, les opinions politiques de M. Berryer étaient nulles ; il n'aimait ni la guerre ni le despotisme et partageait cependant jusqu'à un certain point l'enthousiasme napoléonien de la jeunesse d'alors ; son père d'ailleurs devait le rétablissement de sa fortune au système impérial, et lui-même, comme il l'a dit plus tard, « commençait sa carrière au milieu du bruit des armes et s'éveillait au monde

« aux cris de la gloire de l'Empire, alors que les
« vieilles querelles étaient étouffées. »

Toutefois, quand la première Restauration arriva, elle trouva dans M. Berryer un royaliste dévoué, et depuis cette époque la ligne politique de l'homme prise dans son ensemble n'a plus varié.

Quelques-uns ont fait honneur de cette sorte de conversion à un proscrit milanais qui aurait appris au jeune avocat qu'il *existait encore au-delà des mers quelques rejetons de la famille des Bourbons*, et lui aurait donné les premières leçons de légitimisme. Si le fait est vrai, c'est un étrange caprice du sort, d'avoir choisi pour défenseur quand même de la dynastie déchuë celui qui, il y a vingt-cinq ans, ignorait jusqu'à son existence.

Au retour de l'île d'Elbe, M. Berryer, fidèle à ses convictions nouvelles, prit place dans les rangs des volontaires royaux. Après les Cent-Jours, convaincu « que le métier d'un roi n'est pas de
« relever les blessés du champ de bataille pour
« les porter à l'échafaud, » il se voua à la défense des victimes de la réaction ; prit place à côté

de son père et de M. Dupin dans le procès du maréchal Ney ; plaïda devant un conseil de guerre pour le général Debelle, et, après avoir vainement tenté de l'arracher à une condamnation, il parvint à obtenir du roi une commutation de peine. Quelques jours plus tard, le 26 avril 1815, il remporta un triomphe complet ; le jeune volontaire royal couvrit de l'égide de son éloquence un des plus glorieux vétérans des armées impériales ; il brava l'interdiction, fut presque traité de factieux, mais il sauva le général Cambronne. Dans l'affaire des généraux Canuel et Donnadieu, prévenus de complot contre la vie du roi, M. Berryer se signala par de violentes sorties contre le ministère Decazes, qu'il accusait d'être l'instigateur des insurrections de Lyon et de Grenoble. Une brochure qu'il publia à cet effet fit scandale, et M. Berryer se trouva dès ce moment rattaché à la nuance des royalistes purs groupés autour de MM. de Châteaubriand, de Bonald, Lamennais, Corbière, de Villèle, et poussant le cri d'alarme dans les colonnes du *Conservateur*.

Les procès politiques n'enlevaient point M. Berryer aux affaires civiles ; aidé de cette sagacité

prodigieuse qui lui fait voir clair en cinq minutes au fond du litige le plus compliqué, il suffisait à tout. La succession du marquis de Vérac, les nombreuses affaires de liquidation et de coupes de bois nées du retour des émigrés; les discussions des banquiers Séguin et Ouvrard; et plus tard, les fameux marchés Ouvrard pour les fournitures de l'armée d'Espagne, l'occupèrent successivement, l'illustrèrent et l'enrichirent.

Après l'avènement du ministère Villèle, M. Berryer eut bientôt à combattre ses amis politiques dans leurs tendances restrictives des franchises de la presse; il prêta l'appui de sa parole au *Journal des Débats*, au *Drapeau-Blanc*, à la *Quotidienne*. Vers la même époque, M. Berryer prit part à la fondation de la *Société des bonnes Lettres* et de la *Société des bonnes Études*; pour la première fois il aborda dans une série de leçons orales des questions de haute politique; l'auditoire était nombreux, l'orateur eut un succès complet, et peut-être cet avant-goût des triomphes parlementaires accrut-il encore son penchant pour la vie politique. Déjà M. de Villèle en arrivant au pouvoir avait cherché à s'attacher ce talent jeune et

fort qui donnait de si grandes espérances ; mais M. Berryer avait compris qu'il perdrait à échanger contre un titre de procureur-général son existence de barreau indépendante, large, somptueuse, riche d'émotions ; il refusa et resta avocat , prenant cependant aux diverses transformations ministérielles de l'époque une part assez grande pour nuire à ses intérêts personnels et arrêter le développement de sa fortune. Enfin , lorsque M. Berryer eut atteint l'âge requis pour aborder la tribune, le ministère Polignac, qui venait de se former, s'empessa de faire tous ses efforts pour l'enrôler sous son drapeau. Pour fonder à l'avance ses droits d'éligibilité , M. Berryer venait d'acheter la terre d'Augerville, dont l'acquisition avait considérablement obéré sa fortune. Partagé entre d'augustes sollicitations et l'embarras de ses affaires privées , M. Berryer hésita d'abord, et finit par sacrifier sa grande position de palais et les ressources immenses que lui offrait son talent, pour les incertitudes de la vie politique.

Présenté comme candidat ministériel au collège électoral du Puy (Haute-Loire), en remplacement de M. de Labourdonnaye, nommé pair de France,

M. Berryer fut élu à une forte majorité, et parut pour la première fois à la tribune le 9 mars 1830. Dans la discussion de la fameuse Adresse des 221, qu'il repoussa énergiquement comme inconstitutionnelle et factieuse : « Que m'importe, disait-il, « quand les droits du roi sont blessés, quand la « couronne est outragée, que votre Adresse soit « remplie de protestations de dévouement, de respect et d'amour ? Que m'importe que vous disiez : les prérogatives du roi sont sacrées, si en même temps vous prétendez le contraindre dans l'usage qu'il doit en faire ? »

Placé dès son début, par la puissance de son talent, à la tête de la phalange ministérielle, M. Berryer put croire, avec tout le monde, à une élévation prochaine ; on lui offrit en effet un portefeuille, mais il fallait subir le joug des idées de M. de Polignac ; répugnant à un rôle secondaire, M. Berryer ajourna des espérances bien légitimes : la révolution de juillet vint tout-à-coup les briser.

M. Berryer accourut à son poste, et dès le 7 août il protesta contre les attributions de pouvoir constituant que s'arrogeait la Chambre, déclarant

qu'il ne se reconnaissait point le droit de délibérer sur la vacance du trône et l'élection d'un roi. La royauté de juillet n'en fut pas moins proclamée. La plupart des légitimistes désertèrent le parlement, et M. Berryer se trouva bientôt presque seul, en face d'un serment qui répugnait à sa conscience. Son embarras était grand ; d'une part, ses co-religionnaires politiques, dont sa parole était l'ancre de salut, s'efforçaient de le retenir sur son banc par des considérations de dévouement et d'honneur ; d'autre part, de nombreux amis, soucieux de son bien-être et de son avenir, l'exhortaient à ne point sacrifier sa vie pour une cause perdue, et à reprendre sa belle et lucrative carrière d'avocat.

Des deux partis, M. Berryer choisit le plus pénible, le plus infructueux, mais le plus noble. Il prêta serment sous toutes réserves, resta député, et se trouva dès-lors engagé dans cette voie d'opposition permanente qu'il n'a plus quittée depuis.

A une époque où toute chose se toise à la mesure de l'intérêt matériel, où l'égoïsme se cache souvent au fond des déterminations les plus grandes en

apparence, pour tout esprit impartial, c'est un beau et rare spectacle que celui d'un homme qui se décide à descendre dans l'arène pour soutenir seul, contre tous, une lutte sans relâche, sans résultats, peut-être même sans espérance; que ce soit pur dévouement ou soif de succès stériles de tribune, ou d'ovations non moins stériles de rue ou de salon, toujours est-il que cette position a quelque chose de poétique, de chevaleresque et d'aventureux qui n'est plus de notre âge, et qui résume parfaitement la personnalité de M. Berryer.

On ne s'attend pas, sans doute, à ce que nous analysions ici les nombreux discours de M. Berryer; il faut entendre M. Berryer, il ne faut pas le lire, encore moins l'analyser. Nous nous contenterons donc de passer rapidement en revue les diverses phases de sa vie parlementaire.

Dans les premiers jours qui suivirent la révolution, quand le sentiment répulsif, dont l'explosion venait de briser une dynastie, n'avait encore rien perdu de sa force, c'était une tâche rude et difficile d'élever la voix en faveur du passé devant ceux-là mêmes qui l'avaient détruit. Des regrets ou des désirs, formulés avec la plus haute

éloquence, n'eussent infailliblement rencontré qu'ironie, indignation ou dédain. M. Berryer n'était pas homme à se fourvoyer dans cette voie; sa tactique parlementaire fut plus habile; laissant de côté les élégies impuissantes et les faits accomplis, il s'attacha à combattre l'administration avec ses propres armes, à l'arrêter dans ses efforts d'organisation au nom et en vertu de son principe révolutionnaire, à lui parler beaucoup de ses devoirs et très peu de ses droits, à la pousser de concession en concession vers sa ruine, et à l'acculer dans le dogme de la souveraineté du peuple comme dans une impasse. Plus royaliste que le roi, M. Berryer se montra parfois plus libéral que la liberté. Au lieu de tirer le char en arrière, il s'efforça de le pousser rudement en avant, quitte à l'accrocher à une borne, à le briser contre un obstacle.

Dès l'abord il prit l'initiative de toutes les propositions en faveur auprès des masses; ainsi il réclama énergiquement l'application du jury aux délits de la presse (4 octobre), la diminution du droit de timbre (17 novembre), l'extension de la loi municipale et la nomination des maires défé-

rée à la commune (2 février 1831), l'élargissement des droits électoraux et l'abolition du cens (25 février 1831).

Ce faisant, M. Berryer devint bientôt non plus seulement l'homme du parti vaincu, mais bien l'homme de tous les partis hostiles au gouvernement de juillet; et après quelques instants donnés à la défiance, après quelques murmures à l'adresse du drapeau blanc, la gauche tout entière finit par prendre sa part des triomphes de l'orateur, et subit l'irrésistible ascendant de son éloquence.

A la session suivante, M. Berryer, se trouvant dès-lors plus à l'aise pour faire valoir ses sympathies monarchiques, s'empessa de combattre éloquemment la proposition Bricqueville, relative au bannissement des Bourbons. Le 5 octobre 1831, il se rencontra pour la première fois avec M. Thiers dans un beau discours pour le maintien de l'hérédité de la pairie. Montant quelques jours après à la tribune pour défendre l'anniversaire du 21 janvier, conduit à faire l'éloge de Louis XVI et interrompu par des murmures, M. Berryer se tournant vers la gauche lui lança une de ces admira-

bles apostrophes qui ne lui font jamais défaut :
« Au jour du jugement, il fut permis de par-
« ler des vertus de Louis XVI; je ne vois pas que
« la Convention ait interrompu les défenseurs du
« roi. »

Pendant que M. Berryer poursuivait ainsi sa marche à la Fabius *Cunctator* vers une troisième Restauration, une femme plus impatiente en appelait à la chance périlleuse des armes; M^{me} la duchesse de Berry traversait la France, et la Vendée retrouvait à sa voix quelques restes de sa vieille énergie. Une lettre fut adressée par elle aux légitimistes de Paris pour les instruire de son arrivée; cette lettre était accompagnée d'une longue note en chiffres dont la princesse avait oublié de donner la clef; l'esprit pénétrant de M. Berryer l'eut bientôt trouvée; c'était cette phrase substituée aux vingt-quatre lettres de l'alphabet : *Le Gouvernement provisoire* (1).

Cet appel aux armes, fait à cent lieues de Paris, quand Paris est toute la France, cette levée de boucliers par un temps de lassitude et d'a-

(1) Voir l'ouvrage du général Dermoncourt : *La Vendée et Madame*.

tonie morale, parut un anachronisme aux hommes influents du parti légitimiste. Dans une réunion tenue à Paris, il fut décidé que M. Berryer profiterait du prétexte d'un procès qui l'appelait à Vannes pour tenter de joindre la princesse et lui faire abandonner ses projets. M. Berryer partit le 20 mai ; le 22 il était à Nantes, et le soir même il commençait, à travers le Bocage, une course nocturne et romanesque, entourée de mystères, de précautions et de mots d'ordre. Son nom, déjà populaire parmi les paysans de la Vendée, lui servit de passeport ; et de guide en guide, d'étape en étape, il parvint enfin jusqu'à une petite métairie entourée d'arbres. Madame était là dans une misérable chambre, avec un grabat pour trône, et pour sceptre une paire de pistolets. Ce fut une étrange scène que cette conférence de nuit, où le plus grand orateur de notre âge eut à lutter d'éloquence avec une femme au corps débile, au cœur de feu, vraie fille de Henri IV, aimant d'un même amour le bal et la fusillade, puisant dans son dénûment même un courage désespéré, et se croyant encore aux temps où l'on régnait *par droit de conquête et par droit de naissance.*

La discussion se prolongea jusqu'au matin ; vainement M. Berryer fit ressortir, avec la magie de son talent, tous les périls de l'expédition ; vainement il plaida pour les intérêts même du parti, compromis par une insurrection intempestive et inutile. La princesse disputa pied à pied le terrain ; quand vint le jour, elle était épuisée, mais non convaincue, et M. Berryer dut se retirer le cœur navré, car il prévoyait la catastrophe. A son arrivée à Nantes il reçut une lettre qui lui annonçait la fixation définitive de la prise d'armes pour la nuit du 3 au 4 juin. Le 3 juin, M. Berryer se dirigeait vers la Suisse, lorsqu'à son passage à Angoulême il fut arrêté et reconduit à Nantes de brigade en brigade, sous la prévention de complot et d'excitation à la guerre civile.

Les circonstances étaient graves ; la mise en état de siège des provinces de l'Ouest avait concentré toute l'autorité aux mains des tribunaux militaires. On sait la justice expéditive de ces sortes de juridictions. Une visite domiciliaire, pratiquée à Paris chez M. Berryer, avait amené la saisie de pièces qu'on disait de la plus haute importance ; vainement M. Berryer avait, par une

protestation énergique , décliné la compétence des juges qu'on lui imposait ; il devait comparaître le 4 juillet devant un conseil de guerre , dans une ville où l'irritation était au comble contre l'insurrection vendéenne. Le sauveur de Cambronne allait avoir à se défendre d'une accusation capitale.

Tel était l'état des choses lorsque la Cour de cassation rendit , le 30 juin , ce fameux arrêt qui faisait rentrer les commissions militaires dans le cercle de leurs attributions et replaçait les citoyens sous la juridiction civile. Après quatre mois de détention préventive, M. Berryer parut enfin devant la cour d'assises de Blois, le 16 octobre 1832 ; là son triomphe fut complet , le ministère public abandonna l'accusation , et M. Berryer fut acquitté à l'unanimité.

Après quelques mois passés en Suisse pour rétablir sa santé , M. Berryer reparut à la tribune, dans la session de 1833 , pour appuyer de sa parole les pétitions qui demandaient l'élargissement de la duchesse de Berry.

En même temps il venait s'asseoir sur les bancs de la Cour d'assises, et prêtait son patron-

nage à M. de Châteaubriand. M. Berryer fut dans cette cause ce qu'il avait été en 1826, quand il plaidait pour M. de Lamennais ; sa parole fut grande comme son client. « Il défendit M. de Châteaubriand, dit un journal (1), comme M. de Châteaubriand devait être défendu, sans provocation et sans bravade, rendant hommage en son nom à ces rois de l'exil qu'avait adorés sa jeunesse et que sa vieillesse devait adorer. Tous ceux qui l'ont entendu se souviennent encore de ce qu'il y eut dans M. Berryer de sublime et de véritablement inspiré, lorsqu'à l'aspect de la Sainte-Chapelle, évoquant les grandeurs de la vieille monarchie française, il plaçait la royauté proscrite sous la protection du Dieu de saint Louis ; il y a eu là à sa voix une de ces impressions électriques et involontaires qu'il n'est donné qu'au génie de produire. »

Dans les mois qui suivirent il défendit successivement *la Gazette de France*, *la Quotidienne*, *le Rénovateur* et *le Revenant*.

Dans la session de 1834 M. Berryer prit en

(1) *Le Droit* du 20 juin 1858.

main la cause de MM. Voyer d'Argenson et Audry de Puyraveau , inculpés à raison de leur participation à la Société des Droits de l'Homme. Ses arguments furent d'un radicalisme parfait ; il revendiqua comme une conséquence absolue de la révolution de juillet le droit illimité de discussion et d'association, dût l'exercice de ce droit tendre ouvertement au renversement du système établi. Quand M. Guizot lui objecte qu'avec de tels principes il n'y a pas de gouvernement possible. —

« Eh ! qui vous dit le contraire ? répond M. Ber-
« ryer. Oui, sans doute, avec de telles formes il n'y
« a pas de gouvernement possible. Plus que vous
« je suis convaincu de la réalité de vos embarras ;
« je comprends vos efforts, je le répète, je les ai
« prévus, et c'est pourquoi je protestais contre ce
« que vous faisiez et contre le principe que vous
« adoptiez. Mais il est adopté ce principe, adopté
« pour être la loi du pays. Je vis sous cette loi
« que vous m'avez faite, et il serait étrange que
« vous vinssiez me disputer les conséquences les
« plus naturelles, les plus immédiates des lois que
« vous m'avez imposées. »

Durant tout le cours de cette session , M. Ber-

ryer se montra l'ennemi acharné et infatigable de toutes les mesures ministérielles; sa gloire parlementaire était alors montée à son apogée; élu par quatre collèges électoraux, il avait opté pour Marseille, et venait de faire à travers le Midi un voyage triomphal, lorsque la fameuse affaire des 25 millions réclamés par les États-Unis d'Amérique lui fournit l'occasion de gagner sa plus belle palme oratoire. Pour la première fois M. Berryer appela à son aide un travail sérieux; il fit trêve un instant aux distractions du monde, se renferma chez lui comme Démosthène dans sa caverne, et, quand vint le jour du combat, il en sortit avec la plus éloquente de ses *Philippiques*. Ce fut dans les journaux de tous les partis, voire même parmi les gouvernementaux, un concert d'éloges inouï, un hosannah universel.

Tandis que M. Berryer s'enivrait de cet encens multicolore, l'état de sa fortune privée s'empirait de jour en jour. « La terre d'Augerville, appartenant à M. Berryer, *notre député*, » disait *la Gazette de France* du 6 août 1836, « est mise en vente. » Cette nouvelle était suivie d'une lettre de MM. Latour-Maubourg, de Fitz-James, Amé-

dée Jauge , Pardessus , de Châteaubriand , proposant une souscription pour le rachat de ce bien dont la vente allait priver le parti légitimiste de son drapeau parlementaire. La souscription fut ouverte ; les coffres-forts furent lents à s'ouvrir ; les admirations étaient grandes : on dit que le chiffre de la souscription fut de beaucoup inférieur au chiffre des admirations. Toujours est-il que la propriété fut conservée. Tandis qu'on excitait ainsi en sa faveur des générosités parcimonieuses, M. Berryer traversait l'Allemagne pour aller déposer ses hommages aux pieds des exilés de Goritz. Une pièce lui fut remise par le duc d'Angoulême à l'effet d'établir les droits de ce dernier au titre de Louis XIX jusqu'à la troisième Restauration exclusivement. Cette pièce motiva contre M. Berryer une visite domiciliaire et un commencement de procès qui n'eurent pas de suite.

Quand la coalition se forma l'année dernière pour le renversement du ministère Molé, M. Berryer fut un de ses plus ardents promoteurs. Le fameux discours qu'il prononça sur les affaires étrangères , dans la séance du 13 janvier, lors de la discussion de l'adresse , mit le comble à sa po-

pularité, en même temps qu'il souleva au sein de son parti des dissentiments qui datent de loin et dont il nous faut dire quelques mots.

Outre que M. Berryer est l'homme le plus éloquent, il est encore l'homme le plus fêté, le plus prôné, le plus adulé, le plus aimé, le plus idolâtré de France et de Navarre. Tout le monde aime M. Berryer : les radicaux l'aiment pour ses sorties démocratiques ; les dynastiques de juillet l'aiment tour-à-tour, pour la part qu'il prend à leurs guerres intestines de nuance à nuance ; ainsi la nuance Thiers l'aime pour les coups de boutoir qu'il administre parfois à la nuance Molé ; la nuance Molé à son tour l'aime pour ses fusillades parlementaires à l'adresse de la nuance Thiers ; une tirade sur les doctrinaires lui vaut une poignée de main de M. Dupin ; une apostrophe au centre gauche lui vaut un sourire de M. Guizot. Si celui qui entre aux affaires a toujours M. Berryer pour ennemi, celui qui en sort l'a toujours pour auxiliaire dans ses tentatives pour y rentrer. On sait, d'ailleurs, que M. Berryer appartient à cette couleur légitimiste qui n'espère rien des moyens violents, et ne veut arriver au triomphe de ses idées que par la

voie constitutionnelle. Or, on juge ce triomphe parfaitement impossible, et personne ne hait M. Berryer en vertu du vieil adage : *Oderunt quem metuunt*.

Vis-à-vis de ses amis politiques, la position de M. Berryer est moins facile; là, plus que partout, on l'admire, on l'encense, on le porte aux nues; mais comme le parti légitimiste est aussi nuancé que le prisme solaire, chaque fraction le veut teindre de sa couleur et diriger dans ses voies; c'est un diamant de la plus belle eau, on se l'arrache des mains, et chacun prétend le tailler à sa guise pour lui donner le reflet qu'il aime. Dans les nombreux combats de plume que se livrent depuis neuf ans les légitimistes du xviii^e siècle et ceux de 89, les purs et les parlementaires, les tories de l'école anglaise et les publicistes des états-généraux, les hommes de Louis XIX et les hommes de Henri V, il faut toujours, bon gré malgré, que M. Berryer se trouve en cause. M. Berryer est pour nous, disent ceux-ci; non, il est pour nous, répondent ceux-là. — Que M. Berryer s'explique, disent les uns; oui, que M. Berryer s'explique! répètent les autres. — Et M. Berryer, le

plus grand orateur et le meilleur homme du monde, s'explique pour la centième fois de manière à ne mécontenter personne, déclare qu'il veut l'antique alliance de la monarchie et de la liberté, et qu'en conséquence il s'associe aux nobles travaux de ses amis de ce côté-ci, et qu'il applaudit aux généreux efforts de ses amis de ce côté-là.

Dans la fameuse discussion de l'Adresse, M. Berryer laissa échapper dans le feu de l'improvisation un certain nombre d'hérésies qui furent bien vite relevées. — Ainsi, dans une magnifique apostrophe, il glorifiait la Convention d'avoir sauvé à tout prix l'indépendance du pays. — Arrivant à M. Thiers il lui disait : « Vous avez voulu conserver Ancône malgré le pape et les Autrichiens ; vous avez voulu, pour être conséquent avec vous-même, expulser Don Carlos de l'Espagne ; vous avez fait deux actes honorables, et je vous en remercie, parcequ'après tout je suis né en France et je veux rester Français. » Sur ce, grand triomphe à la Chambre, mais grande rumeur au camp d'Agramant. — Avez-vous entendu M. Berryer qui glorifie la Convention ? disaient avec indignation les légitimistes purs ; mais ne

voyez-vous pas, répondaient les parlementaires, que c'est un artifice oratoire et que cela ne tire pas à conséquence. — Et M. Thiers, ne le voilà-t-il pas honoré et remercié parcequ'il a voulu chasser de l'Espagne Charles V, le roi légitime ! Mais c'est affreux ! c'est abominable ! M. Berryer a passé à l'ennemi ; que M. Berryer s'explique ! Et M. Berryer s'expliquait derechef, applaudissant à ses courageux amis de par-ci, et s'associant à ses nobles amis de par-là.

Pauvre aigle de tribune qui ne peut prendre son essor qu'avec une ficelle à la patte ! Pauvre géant d'éloquence emmailloté comme un enfant dans les langes d'un vieux système ! Pauvre lion emprisonné dans une ratière ! Personnage moulé à la Mirabeau à une époque où Mirabeau n'est plus possible ; organisation passionnée, puissante dans l'invective, quand il n'y a plus dans le monde que des intérêts, et quand il ne reste plus même aux partis la force de se haïr !

Quel magnifique conventionnel eût fait M. Berryer ! Placez-le sur les bancs de la Montagne, avec sa belle tête de tribun, avec son œil ardent, avec cette voix qui résonne comme un clairon, avec

ce geste impérieux, dominateur, et cette large poitrine qui semble défier le poignard ! Faites-lui jeter à pleine voix son fameux *jamais* ! de l'année dernière ; et il y aura du bruit , il y aura des cris , le sang coulera , des têtes tomberont peut-être (ce qui entre nous n'en vaut pas mieux pour cela). Qu'advient-il aujourd'hui ? — Le parlement reste impassible , la phrase brûlante arrive droit au ministre ; il la relève flegmatiquement et la renvoie à l'orateur avec ces mots : « Nous savons très bien que votre vote nous est refusé à jamais. »

Avocat , M. Berryer est parfois à l'étroit au barreau plus encore qu'à la tribune ; là surtout il a ses jours , et ses inégalités sont fréquentes. Tel qui accourait empressé et curieux pour entendre l'arrière-petit-fils de Démosthène , s'en est retourné fort désappointé : c'est qu'il était arrivé à une de ces heures où M. Berryer se résigne au procès de gouttière et de mur mitoyen , c'est qu'il avait vu le dieu de l'éloquence portant sa croix , pliant sous le faix , chancelant , tâtonnant , ennuyé de sa cause , de son auditoire , de ses juges et de lui-même , tournant autour de la question , la flai-

rant avec dégoût et répugnant à l'entamer comme s'il s'agissait d'une noix vomique.

En revanche, quel talent, quelle beauté, quelle puissance quand il lui faut dérouler un de ces grands drames judiciaires au bout desquels il y a le déshonneur où l'échafaud ! Qui ne se souvient du procès Laroncière avec ses scènes dignes du pinceau de Shakspeare ? Qui ne se rappelle ce prétoire ouvert au milieu de la nuit et rempli d'une foule compacte, émue, silencieuse, sur laquelle de rares flambeaux projettent des reflets lugubres ? Qui ne se rappelle cette nouvelle Ophélie, outragée, flétrie, qui s'en vient, à l'heure solennelle de minuit, à l'heure où le sentiment de son déshonneur lui est rendu, se glisser comme un pâle fantôme à travers cet appareil qui la trouble et l'étonne, et se poser en face de ce jeune homme au teint blême, entouré de gardes, assis sur la sellette des criminels ; et là, sous les regards de cette foule, à la pâle lueur de ces flambeaux, devant ces juges qu'il faut persuader, devant un redoutable adversaire qu'il faut vaincre, devant ce coupable qu'il faut flétrir, devant cette jeune fille qu'il faut venger, voici se lever un

homme grand de cent coudées ; sa tête domine l'assemblée, son œil est en feu, sa voix retentit comme un tonnerre, sa parole convulsive et pénétrante fait courir le frisson dans toutes les veines ; il demande vengeance, et l'auditoire a soif de vengeance ; il s'attendrit, et l'auditoire s'attendrit ; il pleure sur la victime, et l'auditoire pleure avec lui ; vainement un rival se lève pour lui disputer la victoire, il le presse, il le pousse, il l'accable, il l'anéantit, et l'arrêt sorti de sa bouche est recueilli par les juges comme jadis les arrêts de la pythonisse sur le trépied.

Quand on réfléchit à l'ascendant irrésistible de ces princes de la parole, quand on songe à l'erreur possible des jugements humains, on ne peut s'empêcher de frémir pour ceux que la destinée jette en proie à d'aussi redoutables ennemis.

Dans l'affaire *Dehors*, la mission de M. Berryer était d'une autre nature. Deux fois il avait vainement tenté d'arracher à une condamnation capitale un malheureux qu'il jugeait innocent, et deux arrêts de la Cour de cassation lui avaient permis de recommencer une troisième fois cette terrible partie dont une vie d'homme était l'enjeu. Dans ce

dernier effort, M. Berryer fut si entraînant qu'il vainquit. Après avoir vu la mort si longtemps suspendue sur sa tête, Dehors fut acquitté. On sait qu'aussitôt rendu à la liberté, il s'empessa d'accourir avec son fils et sa fille chez son sauveur, à qui il offrit un paquet de billets de banque, fruit de ses économies. Tout le monde sait aussi que M. Berryer, par un de ces instincts de générosité qui le caractérisent, divisa le paquet en deux parts, présenta l'une à la fille pour sa dot, et l'autre au jeune homme pour qu'il lui fût permis de compléter son éducation.

Au moment où nous écrivons ces lignes, une grave question agite le monde de ceux qui n'ont rien de mieux à faire. M. Berryer, candidat au reposoir des immortels, doit-il être ou n'être pas de l'Académie? Sur cette question, qui n'en sera plus une dans quinze jours, il a déjà été écrit la matière de deux in-folio, à l'effet de prouver que M. Berryer n'a jamais rien écrit. Nous n'avons pas la prétention de donner notre mot dans ce grave débat, déjà usé par la logomachie des docteurs à rabats *in utroque jure*. Il nous semble seulement que M. Droz de l'Académie restant toujours

M. Droz ni plus ni moins, M. Berryer, en dehors ou en dedans de l'Académie, ne sera pas un iota de plus ou de moins que M. Berryer.

Au dire de tous ceux qui le connaissent, M. Berryer homme privé est doux, facile, enjoué, expansif; artiste des pieds à la tête, passionné pour la musique [italienne, épicurien par les goûts, insoucieux d'avenir, jetant l'argent par les fenêtres, et jouissant largement du droit que la nature lui a donné de se passer d'étude et de travail.

SUPPLÉMENT A LA 2^e ÉDITION.

Qui n'a pas rencontré, au foyer de l'*Opéra* ou des *Italiens*, en habit bleu ou marron, boutonné jusqu'au menton, un homme de taille moyenne, tourné en athlète, aux épaules larges, à la poitrine effacée, s'avancant à pas lents, la tête haute au milieu de la foule, et promenant autour de lui un regard riant et fier, insoucieux et passionné? Sur cette figure belle, musculeuse, sanguine et fatiguée quoique ardente, on peut lire toute une vie d'agitations, de plaisirs et de combats. S'il y a de l'acteur dans cette démarche un peu compassée, dans cette voix pleine et volontiers retentis-

sante, l'aménité des formes, l'expression ouverte et franche de la physionomie annoncent un acteur de bonne foi qui s'est incarné dans son rôle, ou plutôt qui s'est emparé de son rôle pour le faire sien, le remplir à sa manière et en jouir comme d'un plaisir.

Depuis la première édition de cette notice, il n'est plus question de faire de M. Berryer un pilier d'Académie. Je ne sais si le projet reviendra sur l'eau ; des affaires plus importantes ont fait oublier celle-là. La question d'Orient, l'avènement du ministère du 1^{er} mars, sa chute, la formation du cabinet du 29 octobre, ont de plus en plus compliqué la situation anormale de M. Berryer dans la Chambre et au sein même de son parti. La tactique parlementaire que j'ai signalée plus haut l'a conduit à faire trêve un instant à son opposition de dix ans pour s'enrôler sous les drapeaux du 1^{er} mars, plus tard, après la chute de M. Thiers, il s'est constitué son frère d'armes et son défenseur ; il l'a défendu non-seulement de sa parole dans la discussion de l'Adresse, mais mieux encore de son silence, et cela au grand scandale du parti. Ainsi, dans la discussion du projet de

loi des fortifications, au moment où MM. Molé et de Lamartine donnaient la main à MM. de Noailles, de Brézé, de Larcy et Béchard pour repousser énergiquement le projet, au moment où tous les journaux légitimistes grands et petits tonnaient à l'unisson contre la loi *néfaste, tyrannique, odieuse*, etc., on a vu, chose monstrueuse, la gloire et l'espoir du parti, M. Berryer, rester impassible et silencieux sur son banc; on l'a vu recevoir à bout portant, sans mot dire, la phrase dédaigneuse de son allié M. Thiers: « Si le duc de Bordeaux renonce à l'appui de l'étranger, c'est fort « généreux de sa part, car c'est la seule chance « que je lui connaisse. » Et quand le petit bataillon légitimiste se levait tout entier pour protester contre cette vérité incivile, M. Berryer seul se taisait; et quand ensuite, dans l'autre Chambre, M. de Brézé, en réponse aux insinuations de M. Persil, provoquait la bruyante protestation des journaux légitimistes, la plume de M. Berryer ne daignait pas réparer l'oubli de sa parole. Plus tard, il est vrai, dans une question toute personnelle, dans le fameux procès des lettres attribuées au roi, M. Berryer, dégagé des nécessités de ses

alliances révolutionnaires, a pris sa revanche, ne s'est pas ménagé à son tour les insinuations, et s'est raccommo­dé tant bien que mal avec le gros du parti.

Mais vous verrez que l'accord durera peu. La voie dans laquelle s'est engagé M. Berryer ne lui permet guères de rebrousser chemin; ses instincts démocratiques l'entraînent, les allures décidées de M. Thiers le subjugent, l'éloquence révolutionnaire a pour lui un charme puissant; la popularité qu'il a gagnée en se faisant le plus avancé de tous les légitimistes passés, présents et futurs lui est douce, il la veut garder et même agrandir s'il se peut. Une telle manière de servir la légitimité n'est pas du goût de tout le monde; un pas de plus, et M. Berryer, qui n'est point déjà en odeur de sainteté auprès de tous ceux qui tiennent à conserver intactes les vieilles traditions monarchiques, finira par se brouiller même avec *la Gazette de France*. — Si l'homme n'était sans pareil, ce serait peut-être déjà fait. Or, qui perdrait à la rupture, *la Gazette de France* ou M. Berryer? Lecteur, décidez la question comme il vous plaira.

Antoni Wrzosek

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.



M. DE LAMENNAIS.

M. DE LA MENNAIS.

Nous n'avons à désavouer aucune de nos paroles en tant que sincères, mais nous nous sommes souvent trompé, et même gravement.

LA MENNAIS.

Il ne faut exiger des hommes et des esprits que ce qu'ils peuvent à chaque époque.

THIERS. — *Histoire de la Révolution française.*

Si votre étoile vous conduisait jamais dans un de ces hôtels tirés au cordeau qui forment la rue de Rivoli, et qu'il vous fût donné de vous trouver en face d'un petit homme perdu dans une vaste robe de chambre à carreaux bleus; si vous voyiez ce personnage au corps frêle, au visage pâle et

amaigri, empreint d'un cachet de souffrance et de résignation ; si vous le voyiez , troublé presque à votre aspect , levant de temps en temps sur vous un œil timide et voilé , parlant d'une voix si débile qu'elle arrive à peine à votre oreille , s'affaissant parfois sur lui-même comme plongé dans une méditation profonde, *regardant en dedans*, chaussant et déchaussant son soulier par manière de contenance, ou puisant coup sur coup et à poignée dans une large tabatière , vous auriez quelque peine à reconnaître sous cette enveloppe chétive un des plus grands agitateurs de notre époque, un prêtre qui remue les masses sans autre levier que sa plume, sans autre point d'appui que son âme ardente, et dont les pages semées par le monde soulèvent autant d'orages que jadis les bulles fulminantes de Grégoire VII, les thèses factieuses de Luther, ou de nos jours les harangues échevelées d'O'Connell.

Jamais notre tâche de biographe ne nous parut plus difficile qu'à l'abord de ce nom, autour duquel se livrent bataille des admirations passionnées et

des inimitiés fougueuses. Comment tracer en peu de mots, quand on n'a pas le temps d'être court, sans amour et sans haine, et par conséquent avec la perspective de déplaire à tout le monde; comment tracer les rudes métamorphoses de cette étrange figure de cénobite et de tribun? Par quel lien rattacher M. de La Mennais, le catholique ultramontain, à M. de La Mennais l'hérésiarque, le néo-chrétien? Comment souder M. de La Mennais l'absolutiste et M. de La Mennais le républicain, celui qui écrivait en 1808 : « La politique qui assujétit le souverain au peuple et le pouvoir au sujet est une politique *absurde et coupable*, » et celui qui écrivait en 1835 : « Dans une société libre, le pouvoir, simple exécuter de la volonté nationale, ne commande pas, *il obéit.* » Cette radicale transformation, la faudrait-il expliquer par des considérations mesquines d'orgueil froissé, d'ambition déçue, de colère ou de vengeance? A ceux qui connaissent l'austère simplicité de l'homme, son détachement des choses terrestres et la pureté de sa vie; à ceux qui savent que l'auteur de

l'Essai sur l'indifférence refusa jadis d'échanger sa soutane de prêtre contre la pourpre du cardinalat, une solution de ce genre paraîtrait à la fois un mensonge et une injure. C'est donc dans des régions plus élevées qu'il faudrait chercher la cause de cette révolution intellectuelle, odieuse apostasie pour les uns, sublime conversion pour les autres, et qui n'est pour nous autre chose qu'une démonstration grave et profonde de l'action incessante des grands faits extérieurs sur les idées préconçues.

Au point de vue psychologique, la personnalité de M. de La Mennais se présente sous trois faces distinctes. Il y a le côté philosophique, le côté religieux et le côté politique. Cette triple pensée commence par se manifester au monde sous trois symboles : en philosophie, c'est le dogme de la raison générale, l'autorité du genre humain ; en religion, la théocratie catholique, l'infaillibilité de l'Eglise ; en politique, la royauté de droit divin, la légitimité. Entre ces trois symboles, étroits d'abord par une pensée puissante dans un accouple-

ment forcé, il y a lutte, lutte orageuse et compliquée d'influences externes; la lutte se prolonge dix-sept ans, depuis l'*Essai sur l'indifférence* jusqu'aux *Paroles d'un Croyant*. Enfin le dogme philosophique reste vainqueur, absorbe successivement en lui les deux autres et les transforme de haut en bas : la royauté de droit divin s'efface devant la souveraineté du peuple; l'immobilité catholique fait place à la donnée de progression chrétienne, et sur les deux plane comme un drapeau le grand principe de perfectibilité indéfinie du genre humain, ce géant qui, suivant les belles paroles de M. de Chateaubriand, « croît toujours, toujours, et dont le front montant dans les cieux ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Éternel. »

Il y aurait matière à de graves enseignements dans l'analyse de ces combats intérieurs, dans le tableau de ce choc d'idées, dont le champ de bataille est une vaste intelligence souffrante du grand malaise qui agite le monde social; mais un travail de ce genre, outre qu'il épouvante notre

faiblesse, serait complètement en dehors des limites de notre plan ; nous nous contenterons donc , dans le cours de cette biographie , d'en mettre en lumière les points principaux, laissant autant que possible au lecteur le soin de déduire la sentence morale et de résoudre lui-même la question de bien ou de mal, de vérité ou d'erreur.

Robert-Félicité de La Mennais est né à Saint-Malo , en juin 1782 , d'une famille d'armateurs anoblie par lettres-patentes de Louis XIV. L'enfant perdit sa mère très jeune ; son père , absorbé par les soins de son commerce et le mauvais état de ses affaires , ruiné par l'emprunt forcé et les captures des Espagnols , l'abandonna presque à lui-même dès son bas âge. Élevé dans la solitude, privé de ces caresses et de ces soins maternels qui rafraîchissent l'âme et adoucissent le cœur, le jeune La Mennais se révéla de prime abord avec une ardeur instinctive de savoir , une pétulance excessive de caractère et une humeur indisciplinable. Après quelques essais infructueux , on ne put lui faire accepter d'autre maître d'é-

cole qu'une vieille gouvernante qui lui tenait lieu de mère, et qui parvint à lui apprendre à lire à force de patience. Vers neuf ans, l'enfant reçut de son frère aîné, M. Jean de La Mennais, les premières notions de latin; mais bientôt, ennuyé du précepteur, l'indomptable écolier se mit en tête d'achever seul son éducation à grands coups de dictionnaire. Cette méthode expéditive lui réussit, car à douze ans il lisait Plutarque et Tite-Live. Vers cette époque il fut confié aux soins d'un oncle qui habitait la campagne; le brave homme, ne sachant comment en venir à bout, l'enfermait, pour le punir, des journées entières dans sa bibliothèque; l'écolier mutin prit bientôt en si grand goût sa prison, qu'il n'en voulait plus sortir; la bibliothèque avait deux compartiments; dans l'un se trouvaient réunis tous les livres dangereux, hétérodoxes, philosophiques et autres; on le nommait *l'enfer*; l'abord en avait été interdit au jeune Félicité, qui, en raison même de cette défense, se jetait dans l'enfer à corps perdu, lisant tout ce qui lui tombait sous la main, dévorant avidement

J.-J. Rousseau à l'âge où l'on joue à la toupie, et oubliant son déjeûner pour suivre dans ses excursions mystiques Mallebranche emporté sur les ailes de l'Imagination, la *folle du logis*. Sur un esprit de trempe vulgaire, cette lecture indigeste et sans choix eût pu produire des résultats funestes ; chez M. de La Mennais, au contraire, ce flux de systèmes et de pensées contradictoires ne servit qu'à raffermir la maturité précoce de son jugement et à développer puissamment une prédisposition instinctive aux ferveurs religieuses, aux pieuses effusions. Certaines intelligences, à la fois concentrées et expansives, ont le privilège de monter dès quinze ans l'échelle de déductions qui conduit des choses visibles aux choses invisibles, des beautés de la nature à la grandeur de Dieu. Plus tard, quand vint l'âge critique, l'âge des passions, tout porte à croire que cette organisation impressionnable eut à subir d'orageuses secousses. « Quant à ce « qui touche, dit à ce sujet un écrivain, le genre « d'émotions auquel dut échapper difficilement « une âme si ardente, et ceux qui la connaissent

« peuvent ajouter si tendre , je dirai seulement
« que sous le voile épais de pudeur et de silence
« qui recouvre , aux yeux même de ses plus pro-
« ches, ses années ensevelies , on entreverrait de
« loin , en le voulant bien , de grandes douleurs ,
« comme quelque chose d'unique et de profond ,
« puis un malheur décisif , qui , du même coup ,
« brisa cette âme et la rejeta dans la vive prati-
« que chrétienne d'où elle n'est plus sortie (1). »

Après cette torpeur passagère , la foi religieuse de M. de La Mennais se réveilla plus vive , plus exigeante ; il se séquestra du monde , se plongea dans l'étude avec une ardeur nouvelle , pour y puiser des aliments de croyance ; et quand il fit sa première communion , à vingt-deux ans , sa vocation pour le sacerdoce était déjà décidée ; vainement son père , obéré dans sa fortune , s'efforça de lui inspirer le goût des opérations commerciales ; le jeune homme se résigna , en attendant qu'il lui fût permis de suivre ses instincts religieux , à entrer , en qualité de professeur de mathématiques ,

(1) Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*.

au collège de Saint-Malo. C'est vers cette époque, en 1807, qu'il publia une traduction pleine de douceur et de grâce du *Guide spirituel*, petit livre ascétique de Louis de Blois. L'année suivante, en 1808, parurent les *Réflexions sur l'état de l'Eglise*. Ce livre, premier cri de guerre poussé par M. de La Mennais contre l'indifférence religieuse, se distingue par une âpreté de paroles et une vigueur de pensées portées jusqu'à l'exagération. Le matérialisme philosophique du dernier siècle y est traité avec une verve remarquable de colère et de dédain; bien que la couleur politique du livre fût la glorification et l'apologie du despotisme, la police impériale s'effaroucha de quelques idées audacieuses sur la rénovation du clergé en France, et l'ouvrage fut saisi. Bientôt après, M. de La Mennais prit la tonsure en 1811 et entra au petit séminaire de Saint-Malo. L'ouvrage intitulé *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, qui parut en 1812, fut commencé là, par M. de La Mennais, de concert avec son frère, supérieur du séminaire; il fut achevé sous les om-

brages de La Chênaie , petit domaine isolé sur la lisière d'un bois entre Dinan et Rennes , où M. de La Mennais est venu souvent , plus tard , forger de nouvelles armes pour combattre ce qu'alors il défendait. L'ouvrage en question , qui se recommande par une grande érudition théologique , était destiné à réfuter l'opinion émise par les abbés de Pradt , Grégoire et Tabaraud , qui prétendaient que l'élection des évêques n'avait pas besoin d'être validée par la sanction pontificale.

Après la publication de cet ouvrage , M. de La Mennais vint à Paris au commencement de 1814. L'astre impérial pâlisait. Enfermé dans une mauvaise petite chambre de la rue Saint-Jacques , le diacre inconnu et obscur semblait deviner d'avance que son rôle allait grandir ; il se préparait à saluer les Bourbons d'un vivat , et Napoléon déchu d'un anathème. Le factum qu'il publia contre *l'homme altéré de crimes* , vrai au fond quant à ce qui touche l'organisation de l'université impériale qu'il attaquait plus spécialement , mais injuste quant à l'empereur , mérite d'être rangé par-

mi ces opuscules haineux que vit naître une époque de trouble et de passions, où l'on s'inquiétait beaucoup plus de frapper fort que de frapper juste. Aux Cent-Jours, l'arrivée subite de celui qu'il venait d'outrager lui inspira des craintes sérieuses ; il jugea prudent de passer en Angleterre. A son arrivée à Londres, le pauvre Breton était dépourvu de toute espèce de ressources ; né dans la même rue que Chateaubriand, peut-être dans son exil se réfugia-t-il dans le même faubourg où se cachait, seize ans auparavant, l'auteur des *Martyrs*.

Muni d'une lettre de recommandation pour lady Jerningham, sœur de lord Stafford, le futur tribun sacerdotal s'en vint solliciter humblement une place de précepteur ; après l'avoir toisé de la tête aux pieds, la noble dame le refusa net, par le judicieux motif qu'il *avait l'air trop bête*. M. de La Mennais se plaît à raconter cette petite anecdote ; et il est permis de croire que si lady Jerningham vit encore, elle pense sans doute aujourd'hui qu'il y a loin de l'air à la chanson. Ainsi

éconduit, M. de La Mennais fut heureux de trouver un asile auprès de l'abbé Caron, de Rennes, qui dirigeait alors près de Londres un pensionnat de jeunes émigrés; il resta là sept mois, remplissant les hautes fonctions de maître d'études. A son retour à Paris, il entra d'abord au couvent des Feuillantines, qu'il quitta bientôt pour le séminaire de Saint-Sulpice. Son séjour dans ce dernier lieu ne fut pas long; incapable de se plier à la rigidité de la règle, il déserta brusquement pour rentrer aux Feuillantines. Enfin, en 1816, à 34 ans, il alla se faire ordonner prêtre à Rennes, et revint aux Feuillantines pour terminer le premier volume de *l'Essai sur l'indifférence*, qui parut en 1817. Nous voici arrivés au premier et au plus lumineux jalon de cette orageuse carrière; d'un pas de géant M. de La Mennais franchissait tout-à-coup cet abîme d'initiations douloureuses qui sépare l'obscurité de la gloire. Ce génie puissant, comme éparpillé jusqu'alors, venait de concentrer tous ses rayons, et en un seul jour l'humble prêtre

se trouvait, comme l'a dit un de ses disciples (1), investi de la puissance de Bossuet.

Quand parut l'*Essai sur l'indifférence*, les délicieuses pages du *Génie du Christianisme* avaient déjà puissamment contribué à épurer le corps social, en chassant l'incrédulité des régions du cœur; mais le serpent s'était réfugié dans le cerveau, et là, entouré d'un énorme rempart de fausse érudition et de philosophisme, il bravait toutes les attaques. M. de La Mennais entreprit de le forcer dans son repaire; armé d'un style nerveux et d'une logique de fer, il eut bientôt brisé tout cet échafaudage de science, et frappé l'ennemi d'une blessure mortelle. Son livre fut comme un coup de tonnerre; le vieux Vatican tressaillit de joie sur sa base, l'Europe s'émut, le *Constitutionnel* frémit d'épouvante. Toutefois ce premier volume exclusivement polémique, après avoir percé à jour les arguments de l'incrédulité, laissait encore sans solution le grand problème de la foi. Où était

(1) Lacordaire, *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais.*

sa source? Comment parvenir à la discerner? Déjà rallié aux sommités monarchiques de l'époque, déjà poussé dans l'arène politique, M. de La Mennais, qui défendait alors dans le *Conservateur* l'alliance du trône et de l'autel, fit attendre deux ans la continuation de son œuvre; le second volume parut enfin et partagea violemment les esprits. Novateur audacieux, M. de La Mennais tentait de concilier deux puissances jusqu'alors ennemies, la philosophie et la religion. Repoussant le système de Descartes, bâti sur l'évidence et la raison individuelle, il remontait le flot des âges, suivait pas à pas la transmission de la vérité à travers les siècles, et fondait la certitude sur l'autorité du genre humain; cela fait, il analysait la tradition humaine, la rapprochait du dogme catholique, établissait leur parfaite concordance, et arrivait à conclure que la vérité catholique se déduit non-seulement de la révélation, mais encore de l'autorité traditionnelle du genre humain.

Ce système nouveau, que M. de La Mennais appelait la philosophie du sens commun, rencontra

surtout dans le haut clergé de vives antipathies. Mettre ainsi la philosophie dans le catholicisme, quand le catholicisme ne veut pas de la philosophie et quand la philosophie prétend englober le catholicisme, c'était une entreprise audacieuse et semée de périls ; il était à craindre que l'inflexibilité du dogme révélé ne se révoltât contre cet auxiliaire suspect qu'on prétendait lui adjoindre, et que M. de La Mennais ne se trouvât dans la nécessité d'opter entre deux systèmes rivaux. Dépositaire des vieilles traditions, la Sorbonne songea à combattre cette nouvelle invasion du rationalisme ; tandis qu'elle apprêtait ses armes, M. de Bonald écrivait à l'auteur de *l'Essai* : *Laissez coasser toutes ces grenouilles* ; et la partie vivace de l'Église accueillait avec des transports de joie cette théorie brillante, qui lui semblait appelée à rajeunir un dogme vieilli. M. de La Mennais publia successivement une défense de son système et deux autres volumes destinés à le corroborer. Dans ces deux derniers livres M. de La Mennais fit preuve d'une érudition effrayante ; infatigable ex-

plorateur, il accumula les textes, passa en revue tous les âges, tous les peuples, tous les lieux, et, réunissant les traditions éparses de chaque fraction de l'humanité, il en forma le colossal faisceau de la tradition humaine. Cette grande tâche terminée en 1824, le prêtre catholique se rendit à Rome pour déposer son œuvre aux pieds du saint Père. Reçu assez froidement par les membres du sacré collège, M. de La Mennais trouva dans le pape Léon XII un admirateur et un appui; le pontife, qui avait dans son oratoire le portrait de celui qu'il appelait *le dernier Père de l'Église*, lui offrit le chapeau de cardinal; mais M. de La Mennais, présentant déjà peut-être les orages de l'avenir, refusa cette haute dignité et ne se servit de son crédit que pour faire nommer à la nonciature de France le cardinal Lambruschini, devenu, depuis, un de ses ennemis les plus acharnés.

De retour en France, après avoir publié une traduction fraîche et naïve de l'Imitation de Jésus-Christ, M. de La Mennais arriva bientôt à la première phase de cette révolution intérieure dont nous

avons déjà parlé. Le ministère Villèle, qu'il avait contribué de toutes ses forces à porter aux affaires, se dépréciait à ses yeux ; son âme, qui ne saurait se posséder modérément d'un système, répugnait aux petits moyens et aux subtilités de gouvernement ; les exigences mesquines des coterie politiques venant se heurter contre cette nature indisciplinable, M. de La Mennais crut entendre la voix de Dieu, commença par se dépouiller de la foi monarchique, et se jeta violemment dans l'ultramontanisme. Son ouvrage de *La religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique* fut une déclaration de guerre aux libertés de l'Église gallicane. Il attaqua vivement la déclaration de 1682 qui les consacre, et s'efforçait d'abord, en attendant mieux, d'établir la suprématie absolue du pape dans l'ordre spirituel. Traduit pour ce dernier livre en police correctionnelle, M. de La Mennais fut défendu par M. Berryer et condamné à 36 francs d'amende ; c'est à l'occasion de ce procès qu'il prononça son fameux mot : « Vous saurez ce que c'est qu'un prêtre. »

En 1829 il publia son ouvrage des *Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, et quand la révolution de juillet éclata, il la salua comme l'aurore d'une république universelle qu'il rêvait déjà, mais avec la suprématie papale et dans les voies catholiques. Non content de rêver, M. de La Mennais s'efforça de travailler à la réalisation de son rêve; il s'entoura d'une phalange de disciples jeunes, ardents et dévoués; l'abbé Gerbit lui apporta sa plume trempée d'onction évangélique; l'abbé Lacordaire son éloquence aux grandes images, aux vives couleurs; M. de Montalembert son talent de haut goût et l'influence de sa position; tous abordèrent intrépidement l'œuvre de reconstruction sociale, et *l'Avenir* fut fondé dans les premiers jours de septembre 1830 pour servir d'organe aux intérêts catholiques unis aux intérêts libéraux: « Votre puissance se perd, et la foi avec elle, disait *L'Avenir* à la papauté. Voulez-vous sauver l'une et l'autre? unissez-les toutes deux à l'humanité telle que l'on faite dix-huit siècles de christianisme. Rien n'est stationnaire en ce

« monde; vous avez régné sur les rois, puis les
« rois vous ont asservie. Séparez-vous des rois,
« tendez la main aux peuples, ils vous soutiendront
« de leur robuste bras, et, ce qui vaut mieux, de
« leur amour. Abandonnez les débris terrestres
« de votre ancienne grandeur ruinée, repoussez-
« les du pied comme indignes de vous (1). »

Cette manière hardie et neuve de rendre au catholicisme une popularité perdue eut un succès complet auprès du bas clergé et des classes inférieures. Le peuple entendait pour la première fois de jeunes lévites lui parler de liberté et de progrès social; il les voyait prendre l'initiative des questions les plus brûlantes, les entamer sans crainte et les poursuivre jusque dans leurs extrêmes conséquences; il voyait deux prêtres et un pair de France se constituer maîtres d'école de leur autorité privée, et revendiquer la liberté d'enseignement à la barre de la plus haute cour du royaume. Le peuple voyait tout cela : il ne comprenait pas trop l'intervention du pape en cette

(1) *Affaires de Rome*, page 26.

affaire ; mais comme c'était du très nouveau, il applaudissait.

Par la même raison, les hauts dignitaires de l'Église française fulminaient des mandements contre cette démocratie en soutane, et sollicitaient vivement auprès du Saint-Siège une bulle de censure. A Rome, on ne savait trop comment fermer la bouche à des amis fougueux qui voulaient absolument doter le pape d'une puissance effrayante. Huit siècles plus tôt, l'ambitieux Hildebrand eût sauté au cou des rédacteurs de *l'Avenir* ; mais Grégoire XVI ne se souciait guère du rôle orageux de dictateur républicain ; et cependant, malgré son peu de sympathie pour ces doctrines audacieuses, il reculait devant une condamnation. Pour mettre fin à toute incertitude, M. de La Mennais annonça qu'il suspendait son journal et qu'il allait lui-même chercher à Rome une sanction ou une censure. Ce voyage n'eut d'abord aucun résultat. Après plusieurs tentatives inutiles pour obtenir une décision formelle, M. de La Mennais s'était décidé à revenir en France, en annonçant sa ré-

solution de recommencer ses travaux, lorsqu'à son passage à Munich il reçut la fameuse lettre encyclique du 15 août 1832, dans laquelle le pape condamnait de la manière la plus claire et la plus positive, sans cependant les désigner, les doctrines de *l'Avenir*. De retour à Paris, M. de La Mennais s'empressa de se soumettre en déclarant que le journal ne paraîtrait plus, et que l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse était dissoute.

Cela fait, le vigoureux lutteur sortit un instant de l'arène; mais c'était pour y rentrer bientôt. Peu satisfait de la précédente déclaration, le pape exigeait de plus une adhésion absolue à l'encyclique : or l'encyclique nommait la liberté de conscience une *maxime absurde, un délire*, la liberté de la presse *une liberté funeste* dont on ne saurait avoir assez d'horreur, la résistance au prince *un crime*; très médiocrement convaincu de la justesse de ces qualifications pontificales, M. de La Mennais se faisait tirer l'oreille pour les sanctionner de sa signature; enfin, après maints pourparlers

et des correspondances dont le détail serait trop long ; après une première adhésion jugée incomplète, une seconde adhésion jugée perverse par ses réserves, M. de La Mennais se décida à adhérer *purement et simplement*, « convaincu, disait-il à « l'archevêque de Paris, [qu'en signant cette déclaration il signait implicitement que le pape « était Dieu, et tout prêt à le signer explicitement « pour avoir la paix. » Une soumission ainsi brusquée couvrait une révolte.

M. de La Mennais, dompté en apparence, retrempait mystérieusement ses forces dans la solitude de La Chênaie; et se préparait à pousser ce terrible cri de guerre qui retentit d'un bout de l'Europe à l'autre. Les *Paroles d'un Croyant* furent publiées en mai 1834. A l'apparition de ce manifeste jeté brusquement au nom de Dieu, à la face des puissances de la terre, il se fit dans le monde une égale explosion d'enthousiasme et d'anathèmes. En même temps que Grégoire XVI, dans une nouvelle encyclique du 7 juillet, réprouvait et condamnait ce livre, *petit par son volume, mais*

immense par sa perversité, le parti révolutionnaire tendait les bras au déserteur de l'Église, et le proclamait *courageux, nouveau, grand, sublime, le seul prêtre de l'Europe* (1). Nous n'avons à nous prononcer ici, ni sur la justesse plus ou moins contestable de la critique et de l'éloge, ni sur la valeur intrinsèque de cette *Marseillaise biblique* : comme œuvre de style et de poésie, c'est sans contredit un beau livre ; comme œuvre de vérité et de raison, c'est autre chose.

Après avoir été catholique ultramontain et ultra-monarchiste, M. de La Mennais ne pouvait pas être démocrate à demi. S'il est des hommes qui possèdent et dirigent leur pensée, il en est d'autres que leur pensée maîtrise et entraîne. M. de La Mennais est un de ces derniers : une fois dépouillé de sa robe de prêtre, une fois plongé dans le fleuve bourbeux des passions politiques, M. de La Mennais s'est livré au courant. Homme de méditation et de solitude, il s'est fait une vie d'agitation et de combat ; homme de douceur et

(1) Lerminier, *Revue des Deux-Mondes*, 1854.

de paix, il a poussé des cris de haine et de guerre ; nouveau Pierre l'Hermitte , il s'en est allé par le monde, prêchant partout la grande croisade des peuples contre les rois. Toutefois , à mesure que M. de La Mennais avance dans la voie difficile qu'il s'est choisie , il semble que sa pensée commence à perdre un peu de cet élan furieux et emporté du point de départ (1). Sous ce rapport, l'ouvrage intitulé *Affaires de Rome* , et publié deux ans après les *Paroles d'un Croyant* , mérite une attention sérieuse. Il y a beaucoup d'amertume dans ce livre ; mais il y a aussi beaucoup de tristesse, beaucoup de douceur, beaucoup de souffrance, quelque chose qui ressemblerait presque à un regret. Il semble que, fatigué de sa course impétueuse , M. de La Mennais ait voulu s'arrêter un instant entre son passé et son avenir, pour jeter un dernier et mélancolique regard sur ses croyances d'autrefois , aujourd'hui mortes , ense-

(1) Quand j'écrivais ces lignes, la dernière brochure de M. de La Mennais n'avait pas encore paru.

(Note de la troisième édition.)

velies. Au milieu de Rome, cette grande ruine, au fond du couvent des Théatins, l'athlète au repos rêva plus d'une fois le bonheur d'une vie paisible écoulee à l'ombre d'un cloître, sous l'œil de Dieu.

Le *Livret du Peuple*, venu après, est une espèce de catéchisme populaire, où M. de la Mennais s'efforce d'élever le peuple à la hauteur de la mission qu'il l'appelle à remplir; à côté de quelques pages haineuses, il en est d'autres où la morale la plus consolante et la plus pure se revêt des formes les plus gracieuses. Dans sa dernière production, intitulée *de l'Esclavage moderne*, M. de La Mennais s'efforce d'établir, en faisant assez souvent violence à l'histoire, que le prolétaire d'aujourd'hui est plus asservi, plus torturé, plus misérable que l'esclave antique et le serf du moyen-âge. La première moitié du livre est furibonde: « Peuple, peuple, réveille-toi
« enfin! Esclaves, levez-vous, rompez vos fers, ne
« souffrez pas que l'on dégrade plus longtemps en
« vous le nom d'homme (1).» Avant de courir aux

(1) De *l'Esclavage moderne*, p. 62.

armes, que le peuple veuille bien tourner la page , et dans ce qui suit il trouvera fort heureusement la réfutation absolue et radicale de ce qui précède.

« Sachez bien premièrement , et n'oubliez ja-
« mais, dit M. de La Mennais (1) , qu'à aucune
« époque il n'y a de possible que ce qui est mûr
« dans les esprits, ce qui, préparé peu à peu , est
« devenu l'objet d'une attente et d'un désir géné-
« ral; que toute réforme qui se présente comme
« *une perturbation radicale des choses existan-*
« *tes* , le renversement de ce qui a encore dans
« les idées , les habitudes, les mœurs , l'opinion
« *vraie ou fausse* des masses , des racines vivan-
« tes, échoue toujours; qu'*ainsi rien de plus per-*
« *nicieux que les purs systèmes de l'esprit, prin-*
« *cipalement s'ils offrent un fâcheux caractère*
« *de rigidité absolue*; que les théories contestées,
« le fussent-elles même à tort , les théories qui
« répugnent au grand nombre , les spéculations
« économiques et philosophiques sont inapplicables
« au moins actuellement. *Elles ont pour effet d'ef-*

(1) De l'Esclavage moderne, p. 66.

« *frayer et de retenir dès-lors dans une déplora-*
 « *ble inertie les hommes même le mieux disposés*
 « *et dont le concours serait le plus utile, quelque-*
 « *fois le plus indispensable.* » Nous recommandons
 ces lignes, pleines de sens pratique et de haute
 raison, à tous ceux dont le cerveau a pu être trou-
 blé par la poésie frénétique et *opiacée* des *Paro-*
les d'un Croyant. Le génie est comme la lance
 d'Achille; nul mieux que lui ne peut guérir les
 blessures qu'il a faites (1).

Les écrits de M. de La Mennais, surtout ceux
 de la dernière partie de sa vie, fourmillent de con-
 tradictions de ce genre; et à elles seules, du reste,
 ces contradictions suffiraient pour établir sa par-
 faite bonne foi. Nous sommes convaincu que
 quand M. de La Mennais prend la plume pour
 faire le branle-bas général de combat, il s'opère
 en lui comme une lutte; une organisation tendre
 et mystique se débat sous l'étreinte d'une volonté

(1) Comparez surtout le passage cité plus haut à cette pro-
 duction récente, intitulée : *Le Pays et le Gouvernement*, et
 voyez si M. de La Mennais n'est pas à lui-même son plus rude
 adversaire.

fougueuse ; la tête dit oui , le cœur dit non , mais la tête l'emporte ; l'apôtre hésite , le tribun entraîne l'apôtre ; il y a dans cette âme du saint Augustin et du Brutus : le Brutus domine ; et M. de La Mennais , le prêtre démocrate , ne ressemble pas mal à ce prélat belliqueux du moyen-âge , qui , à la bataille de Bouvines , ne voulait d'autre arme qu'une massue , parceque sa religion lui défendait de répandre le sang , et qui , au plus fort de la mêlée , bénissait d'une main les nombreux ennemis qu'il assommait de l'autre .

Reste à préciser quel est jusqu'ici le dernier mot de M. de La Mennais en religion et en politique . Après avoir demandé d'abord la séparation absolue de l'église et de l'état , puis la domination de l'Église sur l'État , M. de La Mennais nous paraît appeler aujourd'hui la fusion de l'Église dans l'État . Il a rompu sans retour avec le dogme catholique ; il déclare que « le christianisme , aujourd'hui enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire , reparaitra dans la splendeur de sa vie perpétuellement jeune , et

« que le monde ne formera plus qu'une même cité
« qui saluera dans le Christ son législateur su-
« prême et dernier (1). » C'est en d'autres termes
la même pensée formulée par M. de Lamartine
sous le nom de *Christianisme législaté*.

En politique, M. de La Mennais est peut-être le
plus avancé de nos radicaux modernes ; car il
appelle à haute et intelligible voix le peuple à
exercer directement et dès aujourd'hui sa souve-
raineté, à se constituer avec l'égalité absolue
pour dogme, et pour forme gouvernementale la
république.

On comprend très bien que nous n'avons pas la
prétention de discuter en quatre pages une ques-
tion aussi grave ; toutefois nous croyons devoir
résumer en peu de mots, avec tout le respect que
nous professons pour la personne et le talent de
M. de La Mennais, les impressions qu'a fait naître
en nous une étude consciencieuse de son système.

Que le mouvement ascensionnel des choses hu-
maines, que le développement toujours croissant

(1) *Livre du Peuple*.

de l'industrie et des lumières , que les enseignements du passé , que les agitations du présent , que tout cela soit le présage certain d'une grande transformation sociale ; qu'une plus forte somme d'individualités intelligentes ait naturellement pour conséquence une plus égale répartition de droits politiques ; que la classe moyenne , à cette heure plus spécialement dépositaire des intérêts généraux , doive un jour ouvrir ses rangs au peuple et se fondre avec lui dans une grande et belle unité sociale ; qu'en un mot l'avènement de la démocratie pure au pouvoir soit dans l'avenir , c'est là une pensée logique et commune à presque tous les hommes éminents de l'époque , depuis Saint-Simon jusqu'à Chateaubriand , depuis Béranger jusqu'à Lamartine.

Mais que le peuple , tel qu'il est aujourd'hui , ou plutôt tel que l'entend M. de La Mennais , c'est-à-dire tout ce qui ne possède pas et tout ce qui est ignorant , soit appelé brusquement à posséder et à exercer sur l'heure une action gouvernementale ; que la souveraineté du peuple , qui

ne saurait être qu'une souveraineté *ayant conscience d'elle-même*, devienne la souveraineté de la force brutale et du nombre, ceci est un système qui nous paraît aussi faux en principe que fécond en résultats funestes.

Et qu'on ne dise pas que nous créons des chimères pour nous donner le plaisir de les détruire; car si ce n'est pas la pensée première de M. de La Mennais, on ne peut nier du moins que ce ne soit la conséquence forcée de sa polémique.

Relisez ces tableaux que M. de La Mennais fait du monde extérieur, tableaux lugubres qu'on dirait tracés sous l'influence d'un cauchemar, vous y verrez toujours la société divisée en deux classes d'hommes : des victimes en foule, et quelques bourreaux; d'une part, une imperceptible minorité, superbe, insolente, sanguinaire, vivant grassement dans l'indolence et la joie; d'autre part, une immense majorité, *pâle, malade, exténuée, tyrannisée, martyrisée et mourant de faim*. L'enfer du Dante est un paradis à côté de certaines pages des brochures de M. de La Mennais. Si c'est

là de la poésie, est-ce de la vérité ? Quant à nous, nous déclarons sur notre âme et conscience n'avoir jamais rencontré un seul prolétaire disposé à se laisser tenailler ou couper en quatre pour le bon plaisir d'autrui ; il nous a paru , grâce à Dieu, que le nombre des gens qui meurent de faim est de plus en plus restreint ; sans doute il y a encore sous le ciel beaucoup de déplorables misères ; sans doute le peuple est encore bien loin de cette prospérité que lui réserve l'avenir ; mais la doit-il chercher dans l'exercice prématuré et dangereux de droits politiques qu'il comprend à peine, ou dans le développement paisible de l'industrie ? au club ou à l'école, dans le *Contrat social* ou dans la *Science du bonhomme Richard* ? Pour nous la question n'est pas douteuse ; donnez d'abord au peuple du bien-être , du savoir et de la moralité ; ne lui donnez pas de passion , il n'en a pas besoin, il en a à revendre ; quant à l'initiative politique, elle lui viendra d'elle-même, du jour où il sera en état de l'exercer.

Et d'ailleurs cette classe moyenne , que M. de

La Mennais accuse avec tant de fureur de monopoliser tous les droits sociaux, ne se recrute-t-elle pas sans cesse dans les rangs du peuple ? Ne voit-on pas tous les jours l'ouvrier devenir maître, l'artisan rentier ? L'origine des hauts barons de comptoir se perd-elle donc déjà dans la nuit des temps, et l'égalité absolue que réclame si ardemment M. de La Mennais peut-elle être jamais autre chose que le libre concours de tous à tout, que la faculté donnée à chacun d'être tout ce qu'il peut être ? Non pas que nous prétendions que cette faculté, reconnue en droit, existe en fait dans toute sa plénitude ; non pas que nous méconnaissions les obstacles de tous genres qui arrêtent encore le mouvement d'ascension des supériorités ; mais enfin la lice est ouverte à tous, et entre le difficile d'aujourd'hui et l'impossible d'autrefois il y a un abîme.

En résumé, M. de La Mennais nous paraît avoir manqué son but en le dépassant ; le peuple, ce n'est pas seulement l'extrême misère et l'extrême ignorance ; le peuple, c'est l'agriculteur, c'est l'artisan, c'est le soldat, c'est le bourgeois, c'est

l'industriel, c'est l'avocat; c'est le médecin, c'est l'artiste, c'est tout le monde. Qu'un gouvernement s'appelle *monarchie* ou *république*, la souveraineté du peuple ne sera jamais la souveraineté exercée par tous sur tous, mais bien la souveraineté déléguée par une majorité *compétente* à un ou à plusieurs pour être exercée dans l'intérêt de tous. La suprématie sociale n'est pas affaire de chiffres, elle ne se dénombre pas, elle se manifeste, on la subit, c'est dans l'ordre, et la pire de toutes les tyrannies serait celle d'une majorité inintelligente, si elle était possible. Ainsi donc, quand M. de La Mennais, emporté par un sentiment louable au fond, crie aux prolétaires : Levez-vous ! comptez vos oppresseurs ! vous êtes mille contre un, à vous le gouvernement ! l'illustre écrivain croit faire de la démocratie, et il nous semble qu'il fait tout simplement de la *démagogie*.

Toutefois, malgré l'exagération de ses désirs, de ses tristesses et de ses colères, M. de La Mennais n'en reste pas moins une des plus grandes intelligences et un des plus nobles cœurs de ce

temps-ci. Quand l'indifférence est dans toutes les âmes, quand les individualités s'isolent et s'enveloppent d'un odieux manteau d'égoïsme, quand l'ignoble maxime du *chacun pour soi* est à l'ordre du jour, on aime à voir un homme souffrir des souffrances des autres, s'abreuver des douleurs du pauvre, les grandir outre mesure par la pensée, comme pour s'imposer une amertume plus vive; s'efforcer, même en se trompant, d'y porter remède, et conserver presque seul, au milieu de l'apathie générale, le zèle de la charité, l'énergie de la volonté et les trésors de la foi. C'est un rude chevauteur d'idées que ce prêtre. Dans la marche pénible et lente de l'humanité vers l'avenir, il s'est placé à l'avant-garde; impétueux, infatigable, les yeux fixés vers le point lumineux qu'il brûle d'atteindre, il galope sans relâche, harcelant les systèmes qui le portent, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés; et alors, changeant de système sans changer de route, il continue sa course rapide. Au cavalier pressé d'arriver, qu'importent les coursiers morts laissés derrière lui!

Antoni Wzrostki



M. DUPIN.

Imp de P. Bineau

Galerie des Contemporains illustres.
Rue des Beaux-Arts, 15.

Antoni Wzosek

M. DUPIN AINÉ.

Nos mœurs n'admettent plus la simplicité des anciennes mœurs républicaines : il nous faut autre chose pour vivifier notre commerce et notre industrie. Du temps où Fabricius mangeait ses légumes dans une écuelle de bois, il n'y avait pas de manufactures de porcelaine.

M. DUPIN, orateur. — Séance
du 21 septembre 1831.

Sub lege libertas.

Devise du cachet de M. Dupin.

« Ne pourriez-vous point me dire, écrivait Voltaire à d'Alembert, en 1766, ce que produira dans trente ans la révolution qui se fait dans les esprits depuis Naples jusqu'à Moscou? Je suis trop vieux pour espérer de voir quelque chose, mais je vous recommande le siècle qui se forme. »

Si, comme Épiménides, Voltaire eût surgi tout à coup de sa tombe pour venir se placer à l'en-

trée de la galerie par où défilait M. Dupin quand il occupait la première dignité de l'État et qu'il se rendait du palais de la Présidence au palais de la Chambre, j'imagine qu'à la vue de cet homme aux allures vulgaires, s'avancant à pas inégaux au bruit des tambours battant aux champs, vêtu avec une simplicité qui frise la négligence, et flanqué de deux estafiers brodés d'or sur toutes les coutures, le gentilhomme philosophe, le petit souverain de Ferney eût trouvé ample réponse à sa lettre, et qu'il eût pu, sur cette physionomie, non pas royale, non pas gracieuse, tant s'en faut, mais éminemment ferme, accentuée, sarcastique, et jusqu'à un certain point spirituelle, lire toute une révolution.

C'est qu'en effet M. Dupin, dans sa personne et dans ses discours, dans ses sympathies et dans ses antipathies, dans ses qualités et dans les défauts de ses qualités, nous paraît l'incarnation la plus complète, l'expression la plus puissante et la plus vraie de cette classe intermédiaire, de ce tiers état qui, après avoir pendant huit siècles déposé humblement et à genoux ses doléances aux pieds du trône, se redressa un

beau jour, et, d'un même coup, jeta par terre clergé, aristocratie et royauté, s'effaça un instant, en 93, derrière le peuple, son terrible auxiliaire, luttâ sourdement contre le despotisme militaire de l'Empire, combattit au grand soleil les tendances rétrogrades de la Restauration, reprit le pouvoir en juillet, et s'efforce aujourd'hui de le défendre contre l'invasion de la démocratie.

M. Dupin a été très-populaire sous la Restauration, et très-impopulaire dans les premières années de la révolution de 1830; à cette heure on ne saurait trop définir sa situation au vis-à-vis de l'opinion publique, si tant est qu'il y ait une opinion publique : beaucoup le blâment, beaucoup le louent, le plus grand nombre le blâme et le loue tout à la fois; c'est le personnage politique pour lequel les peintres de portraits font la plus énorme consommation d'antithèses. Dans le même tableau on vous le peint grand et petit, courageux et timide, trivial et digne, désintéressé et cupide, rétif et mou, entêté et mobile noir, et blanc; c'est à n'y rien comprendre. Certains poètes dramatiques fabriquent des héros tout d'une venue et les lancent droit comme une flèche dans le

sentier du vice ou de la vertu. C'est là un travers. Eh bien, le La Bruyère de l'époque, l'auteur des *Etudes sur les orateurs parlementaires*, le malin Timon, en dessinant M. Dupin, nous semble avoir donné dans le travers contraire; son Dupin à lui est un homme-*kaléidoscope*, composé de pièces et de morceaux, et représentant au besoin tout ce qu'on veut. Vous y pouvez voir *ad libitum* un papillon, un boutiquier, le paysan du Danube, un plat courtisan, Démosthènes en miniature, Eschine en buste, Mathieu Molé, et la caricature de M. de Bièvre (1).

Est-ce bien là M. Dupin? Si, comme tout le monde, et même plus que tout le monde, l'honorable député de la Nièvre a ses contrastes de lumières et d'ombres, est-ce à dire pour cela que tant d'éléments hétérogènes soient combinés en lui dans des proportions assez égales pour faire de sa personnalité un assemblage tellement bizarre qu'il en est monstrueux? En présence de cette question à résoudre, nous ne serons pas assez mal avisés pour prendre un pinceau, et lutter,

(1) On sait que M. de Bièvre était l'homme-calembour du dernier siècle.

nous, pot de terre, contre Timon, le pot de fer; nous appellerons tout simplement la biographie à notre aide; nous raconterons M. Dupin d'un bout à l'autre, et le lecteur appréciera.

André-Marie-Jean-Jacques Dupin est né à Varzy, dans le Nivernais, le 1^{er} février 1783. C'est l'aîné de deux frères: l'un, M. le baron Charles Dupin, pair de France, occupe un haut rang parmi nos illustrations scientifiques; l'autre, M. Philippe Dupin, est une des colonnes du barreau de Paris. Suivant la *Biographie des Contemporains*, l'invasion nocturne de son domicile et la brusque arrestation de son père auraient vivement impressionné l'enfance de M. Dupin, et seraient le premier germe de cet amour ardent pour les formes juridiques qu'il poussa plus tard jusqu'au fanatisme. Madame Dupin apprit elle-même à lire et à écrire à ses trois enfants, pendant la détention de son mari; et quand ce dernier, homme de probité et de savoir, ancien membre de l'Assemblée législative, fut enfin sorti sain et sauf de la tourmente révolutionnaire, il se séquestra du monde et se consacra tout entier à l'éducation de ses fils. « Notre père, a écrit M. Dupin, n'a permis à d'autres

« maîtres de nous apprendre que ce qu'il n'a pas
« pu nous enseigner lui-même. »

Cette première éducation terminée, M. Dupin vint à Paris pour faire son droit, au commencement du Consulat. Les écoles n'existaient plus ; deux établissements s'étaient formés pour les remplacer. L'un d'eux, connu sous le titre d'*Académie de législation*, avait été fondé par Tronchet, Target et Regnault de Saint-Jean-d'Angely ; M. Dupin suivit les cours de cette institution en compagnie de MM. Mauguin, Teste, Hennequin et Parquin. Les temps n'étaient guère propices à l'étude paisible du droit ; une fièvre de gloire et de combats s'était emparée de toutes les têtes ; on se pressait aux revues et aux évolutions du Champ-de-Mars ; on lisait avidement les bulletins de Marengo ; on courrait voir passer le premier consul ; on laissait là le Digeste, et les cours allaient tant bien que mal. C'est au milieu de tout ce fracas que M. Dupin se fit parmi ses compagnons d'étude une colossale réputation de *piocheur*.

Il y a dans la rue Bourbon-Villeneuve une petite chambre très-rapprochée des toits ; sur la porte de cette petite chambre, M. le procureur

général de la cour de cassation, qui aime tant les devises, devrait bien faire graver en lettres d'or celle-ci : *Labor improbus omnia vincit* ; car c'est dans cet humble réduit que M. Dupin errait avec délices, le jour et la nuit, à travers tout ce dédale de lois romaines qu'il connaît mieux que son catéchisme ; c'est là qu'il se pâmait d'aise sur Cujas, et qu'il oubliait les vers ronflants de Ducis dans la bouche de Talma, pour le français naïf et le latin barbare de son bien-aimé compatriote Guy Coquille.

Grâce à ce travail obstiné, l'étudiant devint bientôt un légiste accompli, et lorsqu'en 1802 Napoléon rouvrit les écoles, M. Dupin se présenta le premier pour soutenir sa thèse, passa successivement ses examens de licence et de doctorat, et se trouva à vingt-trois ans le doyen de tous les docteurs des nouvelles Facultés. En attendant les causes, le jeune stagiaire fut quelque temps maître clerc et fit paraître deux ou trois opuscules qui eurent un certain succès. Son *Précis élémentaire du droit romain* date de cette époque. M. Dupin aime beaucoup à rappeler que cet in-18 a eu l'honneur d'être saisi par la police im-

périale, qui aurait cru entrevoir dans certains passages sur Tibère et Germanicus des allusions à Buonaparte et au duc d'Enghien. En vérité, la police impériale était terriblement chatouilleuse ; nous avons vainement cherché l'allusion : le *Précis* nous a paru blanc comme neige de ce côté-là, et ceux qui ont acheté la première édition prétendent même qu'il se terminait par un éloge pompeux de Napoléon, supprimé depuis. Quoi qu'il en soit, M. Dupin, alléché par le succès ou la persécution de son opuscule, se crut appelé à l'enseignement ; il faillit mentir à sa vocation et s'ensevelir tout vivant dans les catacombes de l'École de Droit. Une place de professeur était vacante ; M. Dupin se présenta au concours : il eut le bonheur d'être refusé à l'unanimité.

Cet échec le rendit au barreau, où il débuta sous les auspices de MM. Ferey, Poirier, Delacroix-Frainville, et déjà, en 1811, à vingt-huit ans, sa réputation était assez bien établie pour que le savant Merlin, qu'il devait remplacer plus tard, le présentât pour une place d'avocat général vacante à la cour de cassation ; un ami de M. de Fontanes, M. Joubert, fut préféré au candidat de Merlin.

Quelque temps après, le duc de Massa, alors grand juge, l'adjoignit à la commission chargée de la classification des lois de l'Empire. Cette immense et laborieuse entreprise, interrompue par les désastres de 1814 et de 1815, a été depuis continuée par M. Dupin seul, avec un zèle dont lui tiennent compte tous les amis de la science.

Avant de suivre M. Dupin à son entrée dans la carrière politique, il n'est pas hors de propos de dire un mot de l'avocat dans les causes civiles. Entré au barreau le premier de la génération nouvelle, M. Dupin y a laissé de profonds souvenirs. On s'accorde généralement à dire que M. Dupin fut un *romantique* en bonnet carré, en ce sens qu'il fut un des plus puissants moteurs de cette transformation qu'a subie de nos jours la langue judiciaire. Aux temps de Lemaistre et de Patru, l'éloquence du barreau avait été entortillée et pédantesque; elle fut aride et froide sous Cochin; avec Loiseau de Mauléon et Gerbier elle devint ample, redondante, emphatique et cicéronienne: M. Dupin vint et créa un genre nouveau: le genre bourgeois. Avocat avant tout, il s'occupait beaucoup plus de gagner son procès que

de soigner sa période. Quand il tenait un dossier, il le travaillait, il le disséquait, il le pressurait jusqu'à ce qu'il en eût fait sortir le plus mince filet d'argument; à l'audience, il excellait à relever, dans l'intérêt de sa cause, les plus vulgaires circonstances de temps et de lieu; et, comme il savait ses juges par cœur, il avait toujours dans son sac une demi-douzaine d'aphorismes à l'adresse de chacun d'eux. Il se drapait peu dans sa toge, ne surveillait pas du tout le mouvement télégraphique de ses bras, gesticulait à tort et à travers, et parlait comme personne la langue de tout le monde. Sa phrase, souvent triviale et saccadée, mais toujours lucide et énergique, saupoudrée de citations, de métaphores et de proverbes pris partout, dans les boudoirs et dans la rue; sa voix, nette, accentuée et mordante, l'expression de brusquerie et de sarcasme de sa physionomie, tout cela donnait à son débit un relief piquant de nouveauté à l'aide duquel il enlevait un arrêt d'assaut. Nous ne prétendons pas dire que M. Dupin, avocat, fût un puits de science, qu'il fût plus logicien que MM. Tripier ou Persil, qu'il fût plus éloquent que MM. Mauguin ou Berryer; mais il avait

une mémoire si heureuse, et cette mémoire était si pleine de faits, de mots, d'anecdotes, il disposait si bien tout cet attirail, il savait si merveilleusement en tirer parti, que ses victoires de palais se comptaient déjà par ses batailles, lorsqu'aux Cent-Jours l'arrondissement de Château-Chinon l'envoya à la Chambre des représentants, où il prit place dans les rangs de l'opposition libérale. C'est sur sa motion que fut formée une commission pour rédiger un projet de loi destiné à remplacer l'Acte additionnel. Plus tard il insista vivement sur la nécessité d'une seconde abdication de Napoléon, et combattit, au nom de la nation, l'avènement au trône de Napoléon II.

L'histoire aura à juger la conduite de l'opposition à cette époque : lorsque l'ennemi était aux portes, prêt à nous imposer l'odieux traité et les réactions de 1815, lorsqu'un glorieux soldat ne demandait plus qu'un drapeau pour conduire cent mille hommes à la victoire ou à la mort, l'histoire décidera s'ils ont bien agi, ceux qui n'ont pas voulu que cet autre Camille chassât les Barbares de Rome, de peur de voir peser encore sur la France son épée de dictateur ; comme si, après

avoir sauvé le pays, le temps ne fût pas toujours venu pour eux de sauver la liberté ou de se faire tuer sur leurs chaises curules.

Après la deuxième Restauration, M. Dupin se présenta de nouveau devant les électeurs de Château-Chinon et de Clamecy; il échoua dans cette double candidature et reprit sa vie de barreau. L'horizon était sinistre alors; c'était le temps des commissions militaires et des fusillades politiques. Défendre un accusé de haute trahison n'était pas chose dénuée de dangers; l'avocat était presque réputé complice de son client: aussi prenait-on ses précautions; on écrivait des lettres de déférence à qui de droit, et on demandait, pour ainsi dire, la permission de disputer humblement une tête aux réquisitoires du parquet. C'est dans des circonstances semblables que M. Dupin publia son ouvrage sur la *Libre défense des accusés*. Cet écrit, remarquable de concision, de netteté et de logique, était un véritable acte de courage au vu des temps; il valut à M. Dupin la plus belle de ses gloires, la défense du maréchal Ney, dont il fut chargé, conjointement avec MM. Berryer père et fils. On connaît toutes les péripéties de ce dé-

plorable drame ; on sait comment le moyen de défense , tiré de l'article 12 de la capitulation de Paris , fut interdit aux avocats ; on sait comment M. Dupin , essayant , pour sauver cette tête si chère , d'établir que , né à Sarrelouis , son client était devenu Prussien par nos cessions de territoire , il fut interrompu par Ney qui lui ferma la bouche , aimant mieux mourir Français.

Le fatal arrêt est resté au cœur de M. Dupin comme un amer souvenir. « Je le dirai tant que « je vivrai , a-t-il répété souvent depuis : la con- « damnation de Ney n'a pas été juste , car sa dé- « fense n'a pas été libre. » En 1826 , M. Dupin assistait au convoi du procureur général Bellart ; comme un de ses confrères lui en témoignait de l'étonnement : « C'est , répondit-il , qu'il convient aux défenseurs du maréchal Ney de prononcer sur la tombe de son accusateur le *requiescat in pace.* »

Quelque temps après la révolution de juillet , à propos d'une pétition qui demandait l'érection d'un monument à la mémoire du maréchal , M. Dupin monta à la tribune et exprima vivement le désir de voir réviser et casser l'arrêt , annonçant qu'il se chargerait lui-même de développer

dévant la Cour des pairs les moyens de cassation. Une requête en révision fut en effet rédigée par lui et appuyée des adhésions de tout le barreau; le gouvernement ne crut pas devoir y donner suite.

Ce beau début dans les causes politiques fit de M. Dupin le défenseur naturel des plus illustres victimes de la réaction; il défendit successivement les trois Anglais, Wilson, Hutchinson et Bruce, généreux complices de l'évasion de Lavalette, les généraux Alix, Savary, Gilly, Porest de Morvan, le duc de Vicence, et la mémoire du maréchal Brune, odieusement assassiné à Avignon. En même temps la cause libérale le constitua son représentant dans ses démêlés avec les tribunaux. Ainsi, dans l'affaire Mérilhou, il plaida pour la souscription nationale établie en faveur des citoyens détenus sans jugement, en vertu de la loi du 26 mars 1820; dans l'affaire Bavoux, il revendiqua les droits du professorat; le droit d'élection dans le procès intenté à M. de Pradt; les franchises de l'histoire dans l'affaire Jay et Jouy, et les libertés de la chanson dans la personne de Béranger, qu'il défendit deux fois; les rédacteurs du

Miroir, incriminés pour allusion, et les rédacteurs du *Constitutionnel*, dans le grand procès de tendance, qui fut son triomphe, trouvèrent en lui un organe chaleureux et dévoué. Dans le procès Isambert, M. Dupin s'éleva contre les arrestations arbitraires et se fit le champion de la première des libertés, la liberté individuelle. Dans la consultation Montlosier, il se donna le plaisir d'attaquer de front la congrégation, sa bête noire; et enfin, en décembre 1829, sept mois avant la révolution de juillet, il descendit une dernière fois dans l'arène pour défendre la fameuse et prophétique exclamation du *Journal des Débats*: Malheureuse France! malheureux roi!

Nous n'énumérerons pas ici toutes les grandes causes civiles qui ont fait sa belle réputation de jurisconsulte. Une des plus remarquables est celle du chevalier Desgraviers contre la liste civile (1824). M. Dupin plaida contre Sa Majesté le roi de France et de Navarre, qui ne voulait pas payer ses dettes. Il soutint que l'avènement à la couronne n'a pas pour effet de libérer les princes de leurs obligations personnelles; il gagna son pro-

cès en cour d'appel, mais il le perdit en cassation. Durant toute cette période, de 1815 à 1828, la vie de M. Dupin fut brillante, laborieuse et noblement employée; les affaires civiles les plus compliquées passaient par ses mains; contre les foudres du parquet, la presse libérale trouvait un abri derrière sa toge, et l'opposition n'avait pas assez de voix pour chanter ses louanges.

Toutefois, dès cette époque, il y eut déjà entre la presse et M. Dupin de petites brouilles bientôt suivies de raccommodements. Ainsi, un certain jour, il prit envie à l'avocat de s'introduire à Saint-Acheul. M. Dupin chez les Jésuites, c'était le loup dans la bergerie; les révérends, le Père Loriquet en tête, firent très-gracieusement à l'ennemi les honneurs de la place; mais il ne fut pas plus tôt dehors qu'ils s'empressèrent d'insinuer dans les journaux congréganistes un petit récit hypocrite de nature à compromettre cette réputation de gallican renforcé, si chère à M. Dupin. La presse libérale donna dans le panneau, courut sus à M. Dupin et cria au jésuite: pour le coup c'était trop fort; autant eût valu l'appeler bourreau. M. Dupin n'y tint plus; il prit sa plume et brocha

bien vite un petit livre : « Si j'étais aux temps où Enée descendait aux enfers, disait-il, j'aurais voulu y descendre aussi et assister à une audience de Minos. » Le père Loriquet et Minos, quel subtil rapprochement ! M. Dupin ne s'avisa plus d'aller à Saint-Acheul, et la vigoureuse consultation Montlosier, qui parut quinze jours après, prouva aux Jésuites qu'il était plus que jamais endurci dans l'iniquité.

En 1819 le gouvernement de la Restauration avait tenté d'attirer à lui l'illustre avocat. M. de Serres, alors garde des sceaux, lui fit offrir la place de secrétaire général au ministère de la justice, avec 40,000 francs de traitement et la dignité de conseiller d'Etat en perspective. Après avoir consulté son père, M. Dupin refusa. En 1820, le duc d'Orléans le nomma membre de son conseil privé.

Porté en 1827 comme candidat au collège de Mamers, M. Dupin reparut sur la scène politique dans la session de 1828 ; il prit place au centre gauche, fit au ministère Martignac une opposition modérée, et une guerre ouverte au ministère Polignac. Dans la séance du 5 mai il combattit vi-

vément l'allocation de 179,000 fr. pour la fameuse salle à manger Peyronnet, et la Chambre ne vota le crédit demandé qu'à la charge d'intenter devant les tribunaux une action en indemnité contre le ministre de la justice. Dans la discussion de l'Adresse des 221, il prit la parole pour répondre à M. Guernon de Ranville et défendre les droits de la Chambre. Réélu député à Cosne après la dissolution, il revint à Paris quelques jours avant les ordonnances.

Le 26 juillet, à onze heures du matin, un grand nombre de journalistes se rendirent dans son cabinet pour le consulter sur le caractère de l'agression ministérielle. MM. Odilon-Barrot, Barthe et Mérilhou étaient présents à l'entrevue. M. Dupin déclara « que, dans son opinion, les ordonnances « étaient illégales, qu'il fallait refuser d'y obtem-
« pérer par tous les moyens de fait et de droit, et
« que le journal qui aurait la lâcheté de s'y sou-
« mettre ne mériterait pas de conserver en
« France un seul abonné. » Comme les journa-
listes voulaient à l'instant même délibérer chez lui sur le mode d'organiser la résistance, M. Dupin s'y opposa en leur disant : « Ici je ne suis pas

député, je suis avocat ; vous avez voulu une consultation, vous l'avez ; faites-en maintenant ce que vous voudrez. » Cette fin de non-recevoir passablement brusque, et qui dans la pensée de M. Dupin n'avait trait sans doute qu'à une division d'attributions, parut dictée par la peur ; les journalistes en gardèrent mémoire, et, après la révolution, la presse fit pleuvoir sur M. Dupin un déluge de quolibets ; on l'accusa d'avoir déserté la cause de la liberté, on s'égaya sur la baignoire et sur la cave où il se serait caché pendant le combat, et la *Némésis* fit force rimes sur ses *souliers ferrés, changés en brodequins pour fuir dans les trois jours.*

La vérité est que M. Dupin fut aussi intrépide que le commun des parlementaires ; on sait très-bien que jusqu'au 29, personne, pas même le peuple, n'espérait un changement de dynastie. La force des choses et le sort des armes accomplirent la révolution, et M. Dupin y contribua pour sa part tout autant que la grande majorité de ses collègues ; le 27 il assista à la réunion Périer ; le 28, son nom n'ayant pas été placé au bas de la protestation rédigée en son absence, il insista vive-

ment pour le faire rétablir. Le 29, comme le peuple demandait un chef, et que le général Pajol s'était offert à la condition d'avoir un ordre signé de quelques députés, cet ordre fut dicté par M. Dupin et envoyé par lui au général, qui prit le commandement de la garde nationale; dans ce même jour M. Dupin parcourut les boulevards en compagnie de M. Bérard, exhortant les citoyens à la résistance. « Dupin, dans ce moment (a écrit « M. Bérard (1), qui ne saurait être suspect de « partialité), fut un véritable tribun populaire, et « lorsque depuis je l'ai entendu traiter avec une « excessive sévérité, j'ai toujours regretté qu'il « n'ait pas eu de plus nombreux témoins de sa « conduite. »

Nommé d'abord ministre provisoire de la justice par la commission municipale, M. Dupin aurait, suivant les uns, refusé, ne reconnaissant pas à la commission le droit de nommer des ministres; suivant les autres, son nom aurait été biffé par M. Audry de Puyraveau et remplacé par celui de M. Dupont de l'Eure. Toujours est-il que M. Dupin fit partie du premier cabinet formé par le lieutenant

(1) *Souvenirs de la Révolution de 1830.*

général, en qualité de ministre sans portefeuille.

Nommé le 6 août, à l'unanimité, rapporteur du projet de Charte présenté par M. Bérard, M. Dupin rédigea son rapport en deux heures, et le lendemain, la rédaction en ayant été approuvée par la commission, il prit plusieurs fois la parole dans le cours de la séance, et défendit, notamment contre M. Mauguin, le principe de l'inamovibilité des juges. Dans cette circonstance M. Dupin ne fit que reproduire l'opinion déjà émise par lui sur le même sujet en 1815.

Dans les jours qui précédèrent l'établissement de la royauté de juillet, une grave question divisa le conseil; les uns, pour rattacher au passé l'avenir, voulaient la conservation des vieilles formules des actes royaux et demandaient l'adoption du nom de Philippe VII; M. Dupin combattit vivement cette opinion, « déclarant que le duc d'Orléans « était appelé au trône, non *parce qu'il* était Bourbon « bon, mais *quoique* Bourbon, et à la charge de « ne pas ressembler à ses aînés, mais au contraire d'en différer essentiellement; » ajoutant que « le principe de la monarchie nouvelle allait « reposer désormais, non sur l'allégation absolue

« du *droit divin*, mais sur un droit positif et conventionnel (1). »

C'est ici l'époque où M. Dupin a joui de la plus large dose d'impopularité qui ait été infligée à un homme politique. Non pas que M. Dupin fût, comme quelques autres, un monarchiste de juillet à demi-converti, non pas qu'on pût lui reprocher de garder en son cœur l'ombre d'un regret pour la dynastie déchue, car il ne s'est jamais fait faute de la gratifier en toute occasion des épithètes les plus mal sonnantes; non pas qu'il n'y eût alors au sein de la Chambre des hommes tout aussi pénétrés que lui de la nécessité de comprimer le fougueux élan des trois jours; mais c'est que M. Dupin est avant tout un personnage de rude franchise, peu soucieux des formes de sa parole, disant leur fait au roi, aux ministres, à la Chambre, au peuple, à tout le monde; procédant toujours par boutade, et jamais par insinuation; prenant une grosse vérité et la posant brusquement comme un éteignoir sur l'exaltation des esprits; aussi fut-il bientôt cordialement détesté par les

(1) Voir l'ouvrage de M. Dupin sur la révolution de juillet 1850, page 18.

masses, et il ne pouvait guère en être autrement. Quand les associations politiques se multipliaient, quand les clubs étaient non-seulement tolérés, mais encouragés par des fonctionnaires publics, et quand les têtes, même les plus gouvernementales, ne voyaient d'autre moyen d'arrêter leur progrès qu'en réglant leur action, M. Dupin les combattait hautement, absolument, sans ambages, sans restrictions, les déclarait incompatibles avec l'ordre, et réclamait énergiquement leur complète abolition. Quand les ouvriers descendaient sur la place publique et demandaient à mettre la main au char de l'État, M. Dupin leur signifiait sans façon, sans périphrase, qu'ils n'y entendaient rien, et les renvoyait dans leurs ateliers (1). Quand l'émeute grondait autour de la Chambre, demandant des concessions et des têtes, quand les capacités ministérielles se perdaient en hésitations, en demi-mesures, M. Dupin montait à la tribune et s'écriait d'une voix tonnante : « On veut le malheur
« du pays ; ce sont des criminels qui le veulent ;
« ce n'est pas en proposant sans cesse je ne sais
« quelle transaction qu'on pourrait le prévenir ;

(1) Séance du 30 septembre 1830.

« si on leur cède une fois, il faudra céder encore
« et céder toujours. Advienne que pourra.....
« que chacun fasse son devoir ! il vaut mieux être
« victime que bourreau ; que le gouvernement
« soit digne de lui-même, nous serons dignes de
« nous (1). » Dans la question de paix ou de
guerre, quand la fièvre de la propagande était à
son plus haut période, M. Dupin luttait presque
seul contre tous les enthousiasmes du jour, et tan-
çait vertement, en vrai bourgeois, ces *étourdis*
qui poussent à la guerre en vue d'obtenir des
plumets et des *épaulettes* (2). Cette résistance
patente, énergique, acerbe même, aux entraîne-
ments révolutionnaires, explique l'odieuse agres-
sion dont M. Dupin faillit être victime dans la
journée du 14 février. On sait qu'après le sac de
l'archevêché et de l'église Saint-Germain-l'Auxer-
rois, la foule se dirigea vers la maison du cou-
rageux député en poussant des cris de mort. Le
domicile de M. Dupin fut envahi, sa personne fut
en butte à de graves périls ; la garde nationale
arriva à temps pour le dégager et épargner une

(1) Séance du 20 décembre 1830.

(2) Séance du 13 janvier 1831.

souillure indélébile aux annales de la révolution de juillet.

Pendant toute la durée du ministère Casimir Périer, M. Dupin soutint de sa parole et de son vote les divers actes du pouvoir dans sa lutte contre les partis. Il s'éleva contre les auteurs des troubles de Lyon, de Grenoble et de Paris, se prononça pour l'abolition de l'hérédité de la pairie, appuya la loi de police contre les réfugiés, et repoussa comme subversive de tout principe de gouvernement la demande en réhabilitation et en indemnités formée par les condamnés politiques sous la Restauration.

Après la mort de Casimir Périer, le combat durant encore, M. Dupin continua à l'administration du 11 octobre l'appui qu'il avait prêté au système du 13 mars. Quand le pouvoir eut enfin remporté aux journées d'avril sa dernière et décisive victoire, M. Dupin reprit possession de son individualité politique; il pensa qu'il était temps de mettre un terme aux sacrifices, de modérer les dépenses, d'arrêter les débordements des crédits supplémentaires, et de rétablir la Chambre dans ses droits de mercuriale et d'enquête: de ministé-

riel qu'il était, il devint opposant et épilogueur de budget.

Lorsque la retraite du maréchal Soult eut amené la première dislocation du cabinet du 11 octobre, M. Dupin favorisa de tous ses efforts l'entrée du maréchal Gérard aux affaires. La question d'amnistie brisa bientôt cette nouvelle combinaison (1). M. Dupin, à qui l'on offrait un portefeuille, persista dans un refus déjà exprimé plusieurs fois, déclarant qu'il ne voulait être ministre qu'à la condition d'avoir un *président réel*, et que, suivant lui, cette *présidence réelle* n'existait pas. Il s'opposa à l'ordre du jour motivé en faveur du ministère; il revendiqua plus vivement que jamais et fit adopter par la Chambre le droit d'enquête parlementaire; il repoussa l'amnistie par ordonnance, comme inconstitutionnelle. Dans le discours prononcé au roi le 1^{er} mai 1834, M. Dupin, entre autres choses passablement indépendantes, disait :
« Sire, la Chambre sert le gouvernement par ce
« qu'elle lui accorde et souvent aussi par ce qu'elle
« fait refus ou difficulté de lui accorder. » Lors-
que l'intervention en Espagne, refusée à M. Thiers,

(1) Voir la biographie de M. Thiers.

amena la retraite de ce dernier et l'avènement aux affaires du ministère Molé, M. Dupin, qui désapprouvait l'intervention, resta à l'état d'observation jusqu'au moment où la coalition se forma en 1838 pour le renversement du cabinet du 15 avril. M. Dupin, d'abord étranger à la querelle, s'en vint tout à coup, au dernier moment, infliger au ministère Molé son fameux certificat écrit d'*insuffisance*; ce coup de boutoir imprévu contribua puissamment à accélérer la chute du cabinet. Pendant le laborieux enfantement de l'administration nouvelle, le nom de M. Dupin se trouva mêlé aux diverses combinaisons éphémères qui se succédèrent si rapidement à cette époque. Pour la huitième fois depuis 1830 M. Dupin arriva jusqu'au seuil du ministère, pour la huitième fois il tourna brusquement le dos et rejeta loin de lui le calice d'amertume. Bientôt après, dépossédé de son fauteuil de président, qu'il avait occupé pendant huit sessions successives, il se retrouva sur son banc, au centre gauche, portant au ministère du 12 mai une affection très-modérée, votant pour ou contre, suivant les inspirations de sa pensée, professant toujours le même amour pour la

légalité et l'ordre, la même indépendance personnelle, la même aversion pour les coteries, les systèmes et la discipline ministérielle.

Nous voici arrivés au bout de M. Dupin ; un dernier mot sur l'auteur, le magistrat, l'orateur, l'homme politique, et notre tâche sera remplie.

M. Dupin a beaucoup écrit ; la collection de ses in-18, qu'il appelle plaisamment des *livres de poche*, ferait presque une grosse bibliothèque. Il a commenté Heineccius en latin d'Heineccius, latin qui ne ressemble guère à celui de Cicéron ; il a publié des *Principia juris civilis*, une *Synopsis juris romani*, des *Prolegomena juris*, etc., etc. Ses livres français, plus accessibles au commun des mortels, se recommandent bien plutôt par la précision du style, la multiplicité des faits et la logique des déductions, que par la profondeur ou l'élévation de la pensée. A en juger par ses livres, M. Dupin doit être une véritable encyclopédie vivante. Depuis Homère jusqu'à J.-J. Rousseau, depuis la Bible jusqu'au code civil, depuis la loi des douze tables jusqu'au Coran, M. Dupin a tout lu, tout retenu ; il sait tant et de si diverses choses qu'il n'est pas étonnant qu'il digère à moitié tout

ce qu'il sait. M. Dupin a écrit *currente calamo* son *Précis historique du droit français*, sa *Biographie des jurisconsultes et des magistrats*, ses *Notions élémentaires sur la justice, le droit et les lois*, et ses *Lettres sur la profession d'avocat*. Sans parler ici de nombreux écrits de circonstance, de droit public et de politique, nous signalerons, comme caractéristique de l'homme, la curieuse brochure de M. Dupin sur le jugement de Jésus-Christ (1). M. Dupin est le plus grand réviseur de procès, le plus grand redresseur de torts qui soit au monde. Tout ce qui frise l'illégalité le révolte profondément; pour lui les questions de sentiment sont peu de chose, les questions de droit sont tout. Ainsi, aux yeux du chrétien, le supplice de l'homme-Dieu est une angélique expiation, une réhabilitation solennelle du genre humain; aux yeux de M. Dupin, c'est tout simplement un acte odieux d'injustice, et voilà qu'à dix-huit cents ans de date Ponce-Pilate trouve un homme qui, *le Talmud* à la main, lui démontre que son arrêt est

(1) Cette brochure fut écrite pour réfuter un ouvrage de M. Salvador (*Lois de Moïse*), où l'écrivain israélite avait entrepris de justifier la condamnation de Jésus.

inique et sujet à cassation pour vices de formes et fausse interprétation de la loi.

Nous ne savons si c'est en raison de ses petits livres que l'Académie française a ouvert ses portes à M. Dupin (1); nous aimons tout autant ses discours, et nous préférons ses réquisitoires à ses discours et à ses petits livres. C'est qu'en effet, sur son siège de procureur général de la cour de cassation, M. Dupin n'est plus le même; sa parole vive, pittoresque, mais bigarrée et souvent triviale, d'avocat plaidant, devient grave, imposante et majestueuse comme la loi. Tout le monde sait la manière digne, indépendante et noble dont

(1) M. Dupin fut élu membre de l'Académie Française au mois de juin 1832; il succédait à Cuvier. Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître que M. Dupin sait se mettre au niveau de toutes les situations. Il est beaucoup plus académique qu'on ne le penserait si on ne lisait que ses petits livres ou ses discours de tribune; toujours spirituel et incisif, il laisse sa trivialité à la porte de l'Institut. Il y a dans son discours de réception des passages qui sont véritablement beaux. Son éloge du duc de Nivernois est d'un très-bon goût, et son dernier discours en réponse à M. Molé est plein de verve et de finesse. Il paraîtrait, d'après une notice fort étendue et fort remarquable, publiée dernièrement sur M. Dupin par M. Ortolan, il paraîtrait que l'honorable député s'occupe de la rédaction de ses Mémoires. Ce sera, sans nul doute, quelque chose de très curieux.

M. Dupin porte sa simarre ; mais il est une qualité du procureur général qui nous a plus particulièrement frappé. Quand un grand intérêt public est mis en souffrance par l'obscurité ou le silence du législateur, il est curieux de voir avec quel zèle, avec quelle ardeur, avec quelle puissance d'investigation M. Dupin vient en aide à l'insuffisance du texte, comme il vivifie la lettre morte, comme il l'éclaire du flambeau de son érudition, comme il l'assiège de son argumentation victorieuse pour la faire parler malgré elle, pour lui arracher ce qu'elle aurait dû dire et ce que malheureusement elle n'a pas dit. C'est ainsi que M. Dupin a presque entraîné de force la cour de cassation dans sa jurisprudence actuelle sur le duel ; c'est ainsi qu'il a rétabli le droit de libre concurrence en réprimant les excès de hausse et de baisse dans le transport des personnes et des marchandises (affaire des Messageries royales) ; c'est ainsi qu'il a suppléé au silence de la loi dans les questions de propriété littéraire ; c'est ainsi que, dans deux admirables plaidoyers, il a fixé l'état des *patronés*, affranchis libres de fait, esclaves en droit par l'o-

mission de certaines formalités exigées par les lois coloniales.

A la tribune, M. Dupin, s'il n'est pas le plus éloquent, est certainement le plus original de nos orateurs ; sa personnalité d'avocat reparaît ici toute entière, avec le cortège obligé de citations, de métaphores et d'apophtegmes de toutes sortes d'aloï ; elle gagne en clarté, en force, ce qu'elle perd en dignité, en élévation ; et cependant tel de ses bons mots a quelquefois créé une majorité ou brisé un ministère. Arrivons à l'homme politique.

Sans parler ici des nuances, il y a à la Chambre, comme chacun sait, des radicaux, des opposants dynastiques, des légitimistes, des humanitaires, des juste-milieu et des doctrinaires. Or M. Dupin n'est, à proprement parler, rien de tout cela. Qu'est donc M. Dupin ? C'est un homme d'État *légitiste et utilitaire*. Expliquons-nous :

Pour les radicaux, la révolution de juillet est une victoire escamotée ; pour les opposants dynastiques, c'est une victoire détournée de son but ; pour les légitimistes, c'est la violation d'un principe éternel d'ordre social ; pour les humanitaires,

c'est un pas en avant dans la voie du progrès ; pour les juste-milieu, c'est un fait glorieux à accepter ; pour les doctrinaires, c'est un fait accompli à régulariser. Pour M. Dupin, c'est beaucoup moins et un peu plus que tout cela : c'est un contrat rompu pour inexécution des clauses, et un contrat refait avec clauses nouvelles. Partout et toujours vous verrez M. Dupin s'attacher à faire ressortir le caractère *légal, positif et conventionnel* de ce qu'il appelle *l'établissement fondé en 1830*. « La « couronne était à prendre ou à laisser, dit-il ; « l'acceptation du roi et la formule de son serment « furent rédigées par un jurisconsulte qui fut, en « quelque sorte, le *notaire* (1) de cette grande « transaction politique (2). Tout fut régulièrement « exprimé en *termes de droit*. » M. Dupin tient essentiellement au *notaire* et aux *termes de droit*.

Ce mariage de raison une fois conclu entre la France et le gouvernement de juillet par-devant M^e Dupin, notaire, et rédigé en termes de droit, ce dernier s'est trouvé assez naturellement appelé à s'occuper des affaires du nouvel *établissement*.

(1) Il va sans dire que ce *notaire* était M. Dupin.

(2) *Révolution de juillet*, p. 19.

Il a surveillé l'exécution des clauses du contrat, il a maintenu autant que possible la paix et l'harmonie entre les conjoints, gourmandant tantôt l'un, tantôt l'autre, quelquefois l'un et l'autre. Il a recommandé de borner les dépenses aux revenus, d'éviter les brusques innovations, les entreprises aventureuses qui coûtent très-cher et ne rapportent que de la gloire ou rien du tout. Au beau il a préféré l'utile, à la politique des sentiments la politique des intérêts. En somme, M. Dupin est, sous ce point de vue, la contre-partie de M. de Lamartine. Lequel vaut mieux? Nous dirons volontiers avec la chanson : *Il faut des deux, pas trop n'en faut.*

SUPPLÉMENT A LA 3^e ÉDITION.

C'est sous le ministère du 12 mai que s'ouvrit la question d'Orient. On a peut-être déjà oublié avec quelle ardeur cette affaire, depuis si tristement conduite et si grosse de tempêtes futures, fut abordée par tout le monde. M. Dupin, bien qu'il aime assez à ne pas faire comme tout le monde, se montra dans cette circonstance un des orateurs les plus énergiques; c'est lui qui, en juillet 1839, disait :

« Le jour où ce que l'on redoute éclatera, où il y aura une agression sur la Méditerranée, où ce ne serait pas seulement

le sultan qui se battrait avec un de ses pachas, mais où une des puissances européennes voudrait s'attribuer un avantage exclusif au détriment des autres, non-seulement la France aura le droit de s'opposer à cette tentative, mais elle devra intervenir, elle devra le faire avec énergie, avec toute la force de résolution qui appartient à une grande nation qui sait vouloir. »

Le ministère du 12 mai fut renversé; M. Dupin le vit tomber avec une parfaite indifférence. M. Thiers arriva au pouvoir; il offrit les sceaux à M. Dupin. L'honorable député de la Nièvre n'était pas content de la Chambre qui s'était séparée si facilement de son *immuable* président; il n'était pas content de la réduction de la rente; il n'était pas content de l'augmentation de dépenses entraînée par notre conquête d'Alger, dont il s'est toujours fort peu soucié; il n'était pas content des alliances de M. Thiers avec la gauche. Pour toutes ces raisons, M. Dupin refusa obstinément, et pour la neuvième fois, de se laisser faire ministre. Cependant il promit de soutenir le cabinet.

Dans l'intervalle la question d'Orient avait marché. La diplomatie française fut jouée sous jambe à Londres. Le traité du 15 juillet fut signé; lord Palmerston bombarda Beyrouth; M. Thiers se prépara, mais un peu tard, à faire tête au ministre anglais: il arma sérieusement. La fortification de Paris fut décrétée pendant l'absence des Chambres. La France s'agita; radicaux et légitimistes tentèrent de s'emparer de la situation pour l'exploiter à leur profit; il se fit un branle-bas général de combat. M. Dupin accourut de la Nièvre, inquiet de tout ce tumulte; il trouva des collègues plus inquiets que lui. On s'ameuta. Les belliqueux de 1839 déclarèrent que M. Thiers compromettait le salut de la France. Le roi partagea cette opinion. M. Thiers donna sa démission; la session s'ouvrit ora-

geuse ; on se jeta des injures à la tête. On ferraila avec les éternelles rapières de la *paix à tout prix* et de la *guerre à tout prix*. Les pacifiques reprochèrent à M. Thiers et à ses collègues de n'avoir pas agi plus tôt, et d'avoir mal agi. M. Thiers et ses collègues reprochèrent aux pacifiques de ne vouloir pas agir du tout, après avoir tant et si bien parlé en 1839. Les uns et les autres avaient raison, ou plutôt tous avaient tort, et la France, placée, par la faute de ses représentants et de ses ministres, entre une guerre européenne imprévue, mal préparée, et une reculade honteuse, subit malgré elle la dernière alternative : elle recula. M. Dupin, l'énergique orateur de 1839, eut le malheur d'être, par la commission de l'Adresse, constitué l'organe de ce mouvement de recul. Son Adresse fut le résultat naturel de la situation : elle fut mesquine. Après avoir posé des cas de guerre vagues et insignifiants, elle énonça maladroitement l'hypothèse humiliante d'un envahissement de territoire. Cette prévision était au moins inutile. La Chambre réforma l'Adresse de M. Dupin ; la presse l'accabla d'injures. Il y répondit vigoureusement, comme à son ordinaire. Les hommes impartiaux et modérés se contentèrent de dire, avec ou sans calembour, que *l'adresse* de M. Dupin était *une maladresse*.

L'impopularité que lui a valu cette malheureuse conception n'est pas encore complètement dissipée. Mais chez des hommes tels que lui il y a toujours des ressources ; l'impopularité du moment disparaît avec les circonstances du moment, et le mérite reste. A la première occasion M. Dupin prendra sa revanche et se relèvera.

Antoni Wrzosek



M. BERANGER.

Galerie des Contemporains illustres

Rue des Beaux-Arts. 13.

Imp de P. Binetou.

M. DE BÉRANGER.

Sous le simple titre de *Chansonnier*, un homme est devenu un des plus grands poètes que la France ait produits : avec un génie qui tient de La Fontaine et d'Horace, il a chanté, lorsqu'il l'a voulu, comme Tacite écrivait.

CHATEAUBRIAND. — *Préface des Etudes historiques.*

Le peuple, c'est ma muse.

BÉRANGER. — *Préface de ses œuvres complètes.*

Faites-moi le plaisir de me dire si vous connaissez *monsieur de Béranger* ? Avez-vous jamais entendu parler de *monsieur de Molière*, ou de *monsieur de Corneille*, pas plus que de *monsieur de César* ? et n'est-il pas vrai qu'avec certaines illustrations la politesse ressemblerait presque à de l'impertinence ? Que voulez-vous ! *l'homme de rien*

à cru devoir débiter en *homme bien appris* ; force lui est de continuer sur ce ton : le fat craindrait de faire des jaloux.

Ce tribut une fois payé aux exigences du savoir-vivre, qu'il nous soit permis d'en user familièrement avec la plus populaire de toutes nos gloires, avec une gloire passée déjà à l'état d'immortalité, avec un homme qui n'est plus un homme, mais un livre.

Et en effet, je vous le demande, qui s'inquiète aujourd'hui de savoir que Béranger est un vieillard de soixante ans, de taille moyenne, au front chauve, au regard doux et fin ; lequel mange, boit, digère, marche et dort comme le premier venu ? Qui s'inquiète de savoir que ce vieillard, dont la France entière répète les chants, coule paisiblement ses derniers jours dans une retraite obscure à cinquante lieues de Paris, à Tours, rue Chanoinneau, où il attend la mort, qu'il ne craint guère, en commerçant avec sa muse, jouant aux boules le dimanche et pêchant à la ligne dans les flots transparents de la Loire, comme un bon fermier tourangeau ?

Ce Béranger-là, qui le connaît ? personne. Parlez-moi de l'autre. Celui-ci, par exemple, est eu-

ropéen; celui-ci vous le trouverez sur tous les points du globe : in-18 ou in-8°, relié en veau ou en maroquin, doré sur tranche ou recouvert de papier gris; il est partout, dans toutes les bibliothèques, dans toutes les mansardes, dans toutes les échoppes, dans tous les ateliers, dans toutes les poches, et mieux encore, dans toutes les têtes.

On a écrit déjà bon nombre de biographies de Béranger; on ne saurait en écrire assez; on ne saurait assez répéter qu'il a réellement existé un homme qui a fait à lui tout seul ces milliers de petits chefs-d'œuvre qui courent le monde. Le nom de Béranger est déjà si répandu, si *vulgarisé*, si incrusté dans les masses, qu'inafailliblement la postérité savante cherchera à le lui escamoter, car la postérité a la rage des abstractions et des symboles, et vous verrez, ou plutôt l'on verra en l'an *trois mil*, si tant est que le monde aille jusque-là, des philologues, des scoliastes, des éplucheurs de mots s'attacher à cette gloire éternellement jeune et vivace, et s'efforcer de faire de Béranger ce qu'ils ont fait du vieil Homère, une chose, une personnalité, un *mythe*.

Veillez bien vous transporter un instant à

vingt siècles dans l'avenir; supposez que la langue française est morte et enterrée (on peut faire des hypothèses plus déraisonnables), supposez encore qu'un grand devastateur, un Attila ou un Tamerlan nouveau, a passé sur notre sol, réduisant en poussière tous nos monuments et faisant des feux de joie de toutes nos bibliothèques. Voici maintenant un Cosaque érudit, un élégant touriste de l'Ukraine qui vient visiter les lieux où fut Paris, par le même motif qui nous pousse aujourd'hui vers les ruines de Palmyre ou de Memphis. Après avoir mesuré les débris de l'arc-de-triomphe de l'Étoile et mis religieusement dans sa poche un morceau de la colonne Vendôme, s'il en reste, il écouterà chanter le soir sous les cabanes des pâtres gaulois : *Le Cinq mai, le Dieu des bonnes gens* ou *le Vieux Drapeau*. Aux accents mélancoliques de cette belle et fraîche poésie, seul reste de tant de grandeurs éclipsées, notre Cosaque, archéologue de première force, qui saura le français comme M. de Champollion savait la langue des hiéroglyphes, pleurera d'attendrissement, se fera réciter Béranger tout au long, le transcrira, tant bien que mal, sur son calepin, et

s'en retournera joyeux en Cosaquie, annonçant qu'il a découvert un cycle merveilleux de vieilles poésies françaises, et que ce cycle s'appelle Béranger; ce qui, traduit librement, signifie chants religieux, chants d'amour, chants de guerre ou chants français, à volonté. La découverte fera grand bruit; on écrira de gros volumes sur la traduction exacte du mot *Béranger*. Après de longs et orageux débats, la donnée première finira par être universellement admise; Béranger signifiera chants religieux, et l'heureux auteur de la découverte sera nommé membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres du lieu. Or, comme ce sera là une petite erreur et un grand passe-droit, et qu'il est à peu près certain que nos in-18 iront à la plus lointaine postérité, nous nous sommes décidé à écrire pour ces messieurs la biographie du chansonnier.

C'est à Paris, dans l'humble demeure d'un tailleur, rue Montorgueil, que naquit, le 17 août 1780, Pierre-Jean de Béranger. Le poète a pris soin de consacrer lui-même cette date dans sa chanson du *Tailleur et de la Fée* :

Dans ce Paris, plein d'or et de misère,

En l'an du Christ mil sept cent quatre-vingt,
 Chez un tailleur, mon pauvre et vieux grand-père,
 Moi nouveau-né, sachez ce qu'il m'advint.

Quant à la particule nobiliaire qui précède son nom, Béranger déclare qu'elle ne tire pas à conséquence ; il l'a reçue sans savoir pourquoi , de son père , lequel l'avait reçue du sien de la même manière, et il ne prétend point du tout descendre des comtes de Provence.

Moi, noble? oh! vraiment, messieurs, non;
 Non, d'aucune chevalerie
 Je n'ai le brevet sur vélin ;
 Je suis vilain et très vilain.

Son père et sa mère le laissèrent confié aux soins du vieux tailleur, son aïeul, auprès duquel il resta jusqu'à l'âge de neuf ans; son enfance s'écoula heureuse, vagabonde, et libre de toute entrave; son éducation se commença dans la rue, au contact des révolutions; ses yeux s'ouvrirent au jour pour voir comment croulent les trônes, et la prise de la Bastille fut sa première leçon d'histoire; l'écolier ne l'a jamais oubliée, il la redisait quarante ans plus tard sous les verroux de la *Force*.

Pour un captif souvenir plein de charmes,

J'étais bien jeune ; on criait : vengeons-nous !

A la Bastille, aux armes , vite aux armes !

Quelque temps après cette terrible journée, l'enfant fut envoyé à Péronne auprès d'une tante paternelle qui tenait une hôtellerie ; investi des fonctions de garçon d'auberge, le jeune Béranger mettait à profit ses loisirs pour lire en cachette quelques volumes dépareillés de Voltaire tombés sous sa main ; et la parenté assez rapprochée de ce naturel frondeur avec l'auteur de *la Pucelle* se révélait déjà par plus d'un trait dans le genre de celui-ci :

Un jour, par un violent orage, la tante de Béranger, pieuse et simple femme, aspergeait la maison d'eau bénite ; placé sur le seuil de la porte, le petit esprit-fort riait sous cape du paratonnerre de sa tante, et regardait le ciel en ruminant peut-être déjà sa plaisante et hérétique chanson du *bon Dieu*, lorsque tout-à-coup la foudre, tombant sur lui, le jeta dans une paralysie complète. Un pareil accident, advenu jadis à Luther, déterminait sa vocation et en fit un moine. Quant à Béranger, après un long évanouissement, son premier signe de vie fut de se tourner vers sa tante

agenouillée aux pieds de son lit, pour lui dire malicieusement : Eh bien ! à quoi sert donc ton eau bénite (1) ?

A 14 ans, Béranger entra en apprentissage chez M. Laisné, imprimeur à Péronne. Dans cette nouvelle position, Béranger, en *composant* tant bien que mal les vers des autres, s'occupait déjà de rimer pour son propre compte. Son patron, homme de goût, se consolait de ne pouvoir venir à bout de lui apprendre l'orthographe en lui donnant des leçons de versification et en corrigeant ses premiers essais poétiques.

Un peu plus tard, Béranger suivit les cours de l'*Institut Patriotique*, fondé à Péronne par M. Ballue de Bellanglise, ancien député à l'Assemblée Législative. Dans cette école, organisée d'après le système de J.-J. Rousseau, on apprenait aux enfants à délibérer, à pérorer, à faire des motions et des harangues ; Béranger était un des plus forts discoureurs de l'école. L'éducation civique

(1) Nous avons emprunté ce fait à une notice anonyme fort remarquable, insérée en tête de la dernière édition des *Oeuvres complètes de Béranger*. Nous y puiserons encore quelques indications dans le cours de ce travail.

n'admettait pas l'étude du grec et du latin, de telle sorte que celui-là même qui est peut-être le plus classique de nos poètes par la coupe harmonieuse du vers et la transparence de la pensée, n'a jamais appris les langues classiques ; il s'est contenté de les deviner.

A dix-sept ans, Béranger revint à Paris auprès de son père.

Déjà, dans le cours des précédentes biographies, nous avons eu occasion de dire un mot de l'aspect général de cette société bariolée du Directoire, société étrange s'il en fut ; à la fois grandiose et bouffonne, belliqueuse et sensuelle ; épique et anacréontique , avec ses burlesques parodies de la Grèce de Périclès, de la Rome des Césars et de la France du régent, avec ses tuniques à jour, ses sandales, ses manteaux de philosophe et ses cadenettes de *merveilleux* ; société intrigante, bavarde, remuante, pressée de vivre, ridicule dans les salons, mais sublime à la frontière ; entonnant à pleine voix les strophes brûlantes de *la Marseillaise*, roucoulant à la Garat sans *r* de fades et insipides mélodies, et se

ruant avec une ardeur égale au plaisir et au combat.

Ce double instinct de sensualisme et de gloire nous semble parfaitement résumé dans la personne de notre poète; c'est le caractère dominant de la jeunesse de Béranger. Il serait curieux de grouper autour de l'époque et de l'homme toutes les illustrations dont nous avons déjà retracé l'histoire; si nous faisons l'appel de tous ces hommes qui, dans des positions diverses, se préparaient alors obscurément à la brillante carrière qu'ils devaient parcourir, nous verrions d'abord, de l'autre côté des Alpes, le maréchal Soult façonnant à coups d'épée son édifice de gloire; M. Thiers, enfant de cinq ans, prenant ses ébats dans l'atelier de M. son père, et amusant ses grands parents de la prestesse de son babil (M. Thiers a dû parler de très-bonne heure); nous verrions Châteaubriand, lassé des misères de l'exil, se préparant à passer le détroit, et portant comme Bias toute sa fortune avec lui, mais quelle fortune! *Atala*, *René* et le *Génie du Christianisme*; M. Laffitte, premier commis de la maison Perrégaux, enseveli dans les *doit* et

avoir ; M. Guizot, Caton de 18 ans, pauvre, isolé et studieux, refaisant lui-même son éducation de collège ; M. Berryer, écolier paresseux de Juilly, peu soucieux de sa gloire future ; M. de La Menais, professeur obscur à Saint-Malo, échappé aux orages des passions et tout bouillant de sa ferveur catholique ; M. Dupin, laborieux étudiant, couché sur Justinien et le Digeste dans la petite chambre de la rue Bourbon-Villeneuve que vous savez.

Restent Lamartine et Béranger, les deux poètes, si grands tous deux, se touchant aujourd'hui par plus d'un point, mais si profondément dissemblables à leur début dans la vie : à l'un les mystérieuses régions du cœur, les délicates effusions de l'âme ; à l'autre le riant domaine du plaisir, les fougueuses ardeurs des sens. Tandis que Lamartine adolescent, candide et pieux, mais déjà rêveur, promène ses pas dans les galeries silencieuses du cloître de Belley, évoquant peut-être l'image pudique et voilée d'Elvire, Béranger, jeté dans le monde sans guide, sans appui, sans fortune, avec une éducation incomplète, un vif désir de renom et l'ardeur de ses vingt ans, berce sa

jeunesse des rêves les plus ambitieux et demande à l'étude l'instruction qui lui manque. Il sent qu'il est né poète, mais il n'a pas encore trouvé sa voie, qu'il cherche avidement à travers les genres les plus opposés. Ainsi, il ébauche une comédie, *les Hermaphrodites*, qu'il jette au feu ; il pose les bases d'un grand poème épique avorté, qui s'appellera *Clovis* ; il enfante des dithyrambes empreints d'une haute gravité religieuse, sur *le Déluge*, *le Jugement dernier*, *le Rétablissement du culte*, et met au jour un poème idyllique en quatre chants intitulé *le Pèlerinage*.

Un instant, fatigué des rudes assauts de la misère, il forme le projet de partir pour l'Égypte, alors occupée par nos soldats ; un membre de l'expédition, qui en est revenu désenchanté, fait évanouir ce nouveau rêve, et alors le pauvre poète inconnu se décide à rester à Paris, se cramponne avec une énergie nouvelle à l'espérance, le *dernier bien qui se perde*, et se livre insoucieux au tourbillon de la vie.

C'est ici l'époque d'entraînement, d'ivresse, de joie, de pauvreté et d'oubli ; c'est l'époque du *Grenier*, de *Roger Bontemps*, de *la Gaudriole*,

des *Gueux* et du *Vieil habit* ; c'est le beau temps du règne de Lisette , de Rosette , de Jean-
neton , de Manon , de Suzon , de Frétilton et de je
ne sais combien d'autres nymphes égrillardes, au
nez retroussé, à l'œil mutin, qui viennent tour
à tour visiter l'humble mansarde, et mêler les
bruyants éclats de leurs voix aux gais refrains du
chansonnier.

Cette joyeuse période de sa vie, Béranger la
décrit plus tard délicieusement dans une lettre où
il entreprend l'apologie, sinon canonique, du
moins comique de Lisette, la muse préférée, ac-
cusée d'impudeur par une belle dame à cause de
ce vers de la chanson du *Grenier* :

J'ai su depuis qui payait sa toilette.

« Vous avez donc, répond le vieil épicurien,
« une bien mauvaise idée de cette pauvre Lisette ?
« elle était cependant si bonne fille, si folle, si
« jolie, je dois même dire si tendre ! Eh quoi ! par-
« cequ'elle avait une espèce de mari qui prenait
« soin de sa garde-robe, vous vous fâchez contre
« elle ! vous n'en auriez pas eu le courage si vous
« l'aviez vue alors. D'ailleurs, elle n'eût pas mieux

« demandé que de tenir de moi ce qu'elle était
« obligée d'acheter d'un autre. Mais , comment
« faire ? moi j'étais si pauvre ! la plus petite partie
« de plaisir me forçait à vivre pendant huit jours
« de panade que je faisais moi-même , tout en en-
« tassant rime sur rime, et plein de l'espoir d'une
« gloire future. Rien qu'en vous parlant de cette
« riante époque de ma vie , où , sans appui, sans
« pain assuré, sans instruction, je me rêvais un
« avenir sans négliger les plaisirs du présent, mes
« yeux se mouillent de larmes involontaires. Oh !
« que la jeunesse est une belle chose, puisqu'elle
« peut répandre du charme jusque sur la vieil-
« lesse, cet âge si déshérité, si pauvre ! Employez
« bien ce qui vous en reste, ma chère amie ; aimez
« et laissez-vous aimer ! J'ai bien connu ce bon-
« heur, c'est le plus grand de la vie ! »

Cette vie dissipée , amoureuse et folle, si chère aux souvenirs du vieillard , avait cependant ses heures de découragement et d'amertume. Après les jours d'ivresse, quand venait le fatal lendemain et quand le pauvre poète se retrouvait seul en face de son obscurité et de sa misère , la tristesse prenait sa place au foyer, les joyeux refrains

s'envolaient à tire d'ailes, et Béranger s'évertuait à percer le voile sombre qui couvrait son avenir.

C'est dans un de ces instants qu'une inspiration heureuse fut pour lui la source d'un bien-être inespéré; laissons-le raconter lui-même le fait dans la dédicace de ses œuvres adressée à Lucien Bonaparte :

« En 1803, privé de ressources, las d'espérances déçues, versifiant sans but et sans encouragement, sans instructions et sans conseils, j'eus l'idée (et combien d'idées semblables étaient restées sans résultats!), j'eus l'idée de mettre sous enveloppe mes informes poésies et de les adresser par la poste au frère du premier consul, à M. Lucien Bonaparte, déjà célèbre par un grand talent oratoire et par l'amour des arts et des lettres. Mon épître d'envoi, je me la rappelle encore, digne d'une jeune tête toute républicaine, portait l'empreinte de l'orgueil blessé par le besoin de recourir à un protecteur. Pauvre, inconnu, désappointé tant de fois, je n'osais compter sur le succès d'une démarche que personne n'appuyait. Mais le troisième jour, ô joie indicible! M. Lucien m'appelle auprès de lui, s'informe de ma po-

sition qu'il adoucit bientôt, me parle en poète et me prodigue des encouragements et des conseils. Malheureusement il est forcé de s'éloigner de France ; j'allais me croire oublié, lorsque je reçois de Rome une procuration pour toucher le traitement de l'Institut dont M. Lucien était membre, avec une lettre que j'ai précieusement conservée et où il me dit : « Je vous prie d'accepter
« mon traitement de l'Institut , et je ne doute pas
« que si vous continuez de cultiver votre talent
« par le travail, vous ne soyez un jour un des or-
« nements de notre Parnasse. Soignez surtout la
« délicatesse du rythme ; ne cessez pas d'être
« hardi, mais soyez plus élégant. »

Lucien, qui a fait lui-même sur Charlemagne un grand poëme épique de quarante mille vers, ne se doutait guère sans doute que ce Béranger qui lui envoyait des dithyrambes et des bucoliques aujourd'hui parfaitement oubliés, commencerait sa gloire par *le Roi d'Yvetot*, et que plus tard il lui rendrait amplement sa généreuse aumône, en versant des trésors de poésie sur les grandeurs et les infortunes de la famille impériale.

Quelque temps après, Béranger fut recom-

mandé à l'éditeur des *Annales du Musée* ; pendant deux ans il travailla obscurément à la rédaction de cet ouvrage , et enfin , en 1809 , grâce à l'appui de M. Arnault (le républicain Lucien était alors en pleine disgrâce) , Béranger entra comme expéditionnaire au secrétariat de l'Université , avec *douze cents francs* d'appointements.

Pour un homme livré dès son jeune âge aux atteintes de la pauvreté , c'était là toute une fortune. Les fonctions convenaient du reste parfaitement à cette imagination indépendante et capricieuse de poète ; Béranger louait sa main à l'heure et gardait pour lui sa pensée. Plus tard , après la révolution de juillet , quand ses amis , devenus ministres , ont voulu faire au chansonnier *une belle position* , il a naïvement refusé , se déclarant incapable de tout travail obligé , hors peut-être encore celui d'expéditionnaire.

Une fois casé à l'Université , Béranger , tout en copiant des circulaires et des réglemens , continuait , à part lui , ce travail intérieur du génie cherchant sa route. L'amour de la poésie épique et dramatique le tenait encore , et cependant déjà la chanson , qui jaillissait de son cerveau en tous

lieux et à toute heure, commençait à étouffer tout autre genre d'inspirations. C'est à cette époque que, rencontrant souvent Désaugiers dans la rue, il se disait tout bas : « Va , j'en ferais aussi bien « que toi des chansons si je voulais, n'étaient mes « poèmes (1). »

Sa réception au *Caveau* en 1813, en lui imposant la loi de payer son écot en couplets, acheva de déterminer sa vocation, et lorsque son premier recueil parut à la fin de 1815, ses principales chansons qui avaient circulé de main en main étaient déjà connues et goûtées du public.

Nous proposant de donner ici bien moins une appréciation littéraire qu'une esquisse biographique, nous glisserons rapidement sur des vers que tout le monde sait par cœur.

Ces chansons diverses du premier recueil ont trait à trois époques distinctes ; quand elles parurent, Béranger avait vu les dernières victoires de l'Empire, la première Restauration, les Cent-Jours, et il a pris soin lui-même de nous expliquer dans

(1) Voir la notice déjà citée.

la préface de ses œuvres sa pensée politique à cette époque.

« Mon admiration enthousiaste et constante pour le génie de l'empereur, ce qu'il inspirait d'idolâtrie au peuple qui ne cessa de voir en lui le représentant de l'égalité victorieuse; cette admiration, cette idolâtrie qui devaient faire un jour le plus noble objet de mes chants, ne m'aveuglèrent jamais sur le despotisme toujours croissant de l'empire. »

Ceci donne la clef de la fine satire qui perce dans *le Roi d'Yvetot*.

« En 1815, ajoute Béranger, je ne vis dans la chute du colosse que les malheurs d'une patrie que la république m'avait appris à adorer. Au retour des Bourbons qui m'étaient indifférents, leur faiblesse me parut devoir rendre facile la renaissance des libertés nationales. On nous assurait qu'ils feraient alliance avec elles : malgré la charte, j'y croyais peu; mais on pouvait leur imposer ces libertés. Quant au peuple dont je ne me suis jamais séparé, après le dénouement fatal de si longues guerres, son opinion ne me parut pas d'abord décidément contraire aux maîtres

qu'on venait d'exhumer pour lui. Je chantai alors la gloire de la France ; je la chantai en présence des étrangers , en frondant déjà toutefois quelques ridicules de cette époque sans être encore hostile à la royauté restaurée. »

A cette pensée de Béranger se réfère la chanson semi-royaliste intitulée *le bon Français, la Requête des Chiens de qualité, Vieux habits, vieux galons, le nouveau Diogène, etc.*

« Dans les *Cent-Jours* , continue Béranger, l'enthousiasme populaire ne m'abusa point ; je vis que Napoléon ne pouvait gouverner constitutionnellement ; ce n'était point pour cela qu'il avait été donné au monde. Tant bien que mal j'exprimai mes craintes dans la chanson intitulée *Politique de Lise*, dont la forme a si peu de rapport avec le fonds. Ainsi que le prouve mon premier recueil , je n'avais pas encore osé faire prendre à la chanson un vol plus élevé ; ses ailes poussaient. Il me fut plus facile de livrer au ridicule les Français qui ne rougissaient pas d'appeler de leurs vœux impies le triomphe et le retour des armées étrangères ; j'avais répandu des larmes à leur première entrée à Paris, j'en versai à la seconde. Il est

peut-être des gens qui s'habituent à de pareils spectacles. »

Après la seconde restauration, le nom du chansonnier était déjà populaire ; ses refrains, joyeux ou tristes, légers ou graves, enthousiastes ou frondeurs, avaient rencontré partout les plus ardentés sympathies. Dans son second recueil qui parut en 1821, il agrandit le domaine de la chanson. L'émule de Panard et de Collé se fit le rival d'Homère et de Tyrtée, et Benjamin Constant put dire de lui : « Béranger fait des odes sublimes en croyant ne faire que des chansons. »

Cette publication nouvelle lui valut la perte de sa place, trois mois de prison et cinq cents francs d'amende. Déjà en 1815, quand parut le premier recueil, on avait prévenu l'expéditionnaire qu'il eût à prendre garde à lui et à ne pas recommencer. En 1821, Béranger se souvint de l'avis et ne reparut plus à son bureau ; le ministère lui fit signifier sa démission. En même temps, le chansonnier fut traduit en cour d'assises sous la prévention d'outrage aux mœurs, d'outrage à la morale publique et religieuse, d'offense envers la personne du roi, de provocation au port public

d'un signe extérieur de ralliement. Dans le cours de ce procès, il est curieux de voir M. Dupin, défenseur de l'accusé, s'efforcer de représenter son client comme un chansonnier égrillard, spirituel, mais sans conséquence ; tandis que l'avocat-général Marchangy restitue leur véritable caractère à ces poésies, *qu'il plaît*, dit-il, à l'auteur d'appeler des chansons, et qu'il appelle, lui, des dithyrambes, des odes pleines d'agression et d'audace.

C'est qu'en effet l'arme du chansonnier fut pour les Bourbons une arme terrible ; ni les plus fougueuses harangues de tribune, ni les conspirations, ni les clubs n'ont porté à la légitimité d'aussi rudes coups que ces livrets chantants, tour à tour badins, égrillards, frondeurs, imposants, audacieux, rebelles, arrivant à s'emparer des âmes par le sens et par le cœur, par la gaieté et par les larmes, par la magie des glorieux souvenirs, les piquants attrails de la satire, les séductions de la volupté, et les entraînements de l'orgie.

Le troisième recueil de Béranger parut en 1828, sous le ministère Martignac. — *L'Ange gardien*, *le Sacre de Charles-le-Simple* et *la Gérontocratie*, motivèrent, contre le chansonnier, une nouvelle

condamnation à neuf mois de prison et à 10,000 fr. d'amende. La France libérale paya l'amende, et derrière les barreaux de la *Force* le prisonnier aiguisa de nouvelles flèches plus meurtrières encore, et continua, contre le pouvoir, cette guerre à mort que le peuple termina en trois jours.

Au plus fort de l'effervescence républicaine de juillet, Béranger, convaincu alors qu'une monarchie nouvelle pouvait seule assurer le triomphe de la liberté, usa de toute son influence pour calmer les esprits. — « Béranger, dit M. Bérard « dans les *Souvenirs de 1830*, l'idole du peuple « et de la jeunesse, avait cherché à faire com- « prendre, à l'assemblée centrale de la rue « Richelieu, que la République était en ce mo- « ment impossible, ou tout au moins fort « dangereuse; et telle était l'exaspération des « esprits qu'il avait été presque maltraité (1). »

Après avoir contribué, autant que pas un, au gain de la bataille, Béranger refusa sa part des dépouilles opimes; vainement on voulut l'affubler de titres et d'emplois. Commis destitué par la Restauration, il avait refusé les offres généreuses de

(1) *Souvenirs de la révolution de 1830*, page 117.

M. Laffitte. Tyrtée glorieux de juillet , à ses amis devenus ministres il répondit :

En me créant, Dieu m'a dit : Ne sois rien.

Il reprit ses *sabots* et son *luth* , se retira d'abord à Passy, puis à Fontainebleau , puis enfin à Tours. Depuis il a complété ce qu'il appelle ses *Mémoires chantants* , par la publication de son quatrième et dernier recueil. A ce moment , le chansonnier s'occupe (je vous le donne à deviner en mille , si vous n'avez pas lu ses adieux au public), il s'occupe, ma foi , de réduire à néant nos pauvres petits livres. Il prépare une *Biographie des Contemporains* , destinée à donner le coup de la mort à celle-ci qui ne vaut pas grand'chose, et à bien d'autres qui ne valent guère mieux ; heureusement que c'est là aussi un ouvrage *d'outré-tombe* ; nous espérons , pour nous et nos petits livres, que la France gardera longtemps son poète bien-aimé, et que Béranger , qui a l'immortalité pour lui, voudra bien nous permettre de vivre encore un peu.

« Je veux faire , dit-il , une espèce de *dictionnaire historique* où, sous chaque nom de nos

« notabilités politiques et littéraires, jeunes ou
« vieilles, viendront se classer mes nombreux
« souvenirs et les jugements que je me permettrai
« de porter ou que j'emprunterai aux autorités
« compétentes... Qui sait si ce n'est pas à cet ou-
« vrage de ma vieillesse que mon nom devra de
« me survivre ! Il serait plaisant que la postérité
« dit : le *judicieux*, le *grave* Béranger ! pourquoi
« pas ? »

Et en effet pourquoi pas ? pourquoi la postérité ne dirait-elle pas tout à la fois l'immortel poète, le judicieux historien ? Tous ceux qui connaissent Béranger savent que le malin vieillard se plaît à cacher son profond savoir avec le même soin qu'un autre mettrait à cacher sa nullité. C'est bien, comme on l'a écrit quelque part, *un rusé ignorant à la manière de Montaigne* ; au dire de ses amis, à en juger par plusieurs fragments de prose sur les sujets les plus sérieux, il y avait certainement dans Béranger l'étoffe d'un historien, d'un philosophe ou d'un homme d'état.

Est-ce à dire pour cela que le poète ait failli à sa vocation ? Est-ce à dire que son génie ait perdu à se renfermer dans sa spécialité de chansonnier,

et que la postérité puisse le ranger un jour parmi ces constellations secondaires, dont l'éclat emprunté s'affaiblit et s'éteint à mesure qu'on s'en éloigne? En un mot, Béranger a-t-il eu raison de se dédaigner si fort, lui et ses chansons, dans certains endroits de sa dernière préface? Nous ne le pensons pas. *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre*, dit le proverbe; tant vaut le poète, tant vaut la poésie. Mettez un bâton aux mains d'un Hercule, il en fera un levier ou une massue.

Ici nous sommes naturellement conduit à terminer cette notice informe et incomplète par quelques mots sur l'ensemble des poésies de Béranger.

Mon cœur est un luth suspendu;

Sitôt qu'on le touche il résonne.

Le génie de Béranger est comme son cœur, il rend tous les sons, de quelque côté qu'ils lui arrivent, en sorte qu'il y a dans le *chansonnier* au moins quatre poètes différents et quatre grands poètes, un poète érotique et bachique, un poète satirique, un poète élégiaque et un poète lyrique; génie quadruple qui s'inspire par les sens, par l'esprit, par le cœur et par l'âme.

Un mot, d'abord, sur le poète des sens. Si Béranger n'avait légué à la postérité que *la Bacchante*, *la Grande Orgie*, *la Gaudriole* et autres compositions du même genre, Béranger aurait pris place à côté ou au-dessus d'Anacréon, de Tibulle, de Parny, de Panard, de Collé ou de Désaugiers, et tout serait dit. Sous ce point de vue, sans avoir la prétention de nous ériger en professeur de morale (ce rôle nous irait fort mal), nous avouons la tiédeur de nos admirations pour tous ces beaux génies qui se sont exclusivement livrés à la poésie sensuelle. Ces sortes de compositions, avec les qualités incontestables de verve, d'en-train et de talent rythmique qui les distinguent, peuvent être très-fort goûtées dans le délire de la passion ou de l'ivresse ; à l'état naturel elles perdent beaucoup de leur charme ; la poésie qui ne parle qu'aux sens ne peut laisser qu'une trace fugitive et éphémère comme une sensation ; la poésie n'est durable qu'à la condition de s'appuyer sur les plus nobles instincts de l'homme ; et si l'Université le voulait bien permettre, il y a longtemps que l'ennuyeux vieillard de Téos et

son éternel Batylle seraient ensevelis dans les ténèbres de l'oubli.

Quoi qu'en dise Béranger, nous ne pensons pas que certaines de ses chansons égrillardes aient ajouté beaucoup à son fleuron poétique. Il est même fâcheux que le voisinage très-suspect de Frétilton et de Jeanneton empêche nos mères, nos femmes, nos sœurs et nos filles de frayer avec un grand poète qui sait parfois, témoin cette délicieuse élégie intitulée *la Bonne vieille*, faire parler à l'amour un langage si mélodieux, si tendre et si pur.

Il y a plus : comme on ne prête qu'aux riches, quelques libraires n'ont pas craint de spéculer sur le nom de Béranger ; et nous avons vu courir par le monde des recueils enrichis d'un appendice d'obscénités et d'ordures qui n'ont pas même le mérite de l'esprit. A coup sûr ce n'est pas là du Béranger : nous ne prenons pas au sérieux cette phrase de sa lettre si remarquable à M. de Châteaubriand : *Qui dit chansonnier dit chiffonnier* ; nous savons très-bien que Béranger désavoue formellement ces ignobles interpolations ; mais enfin elles existent et il est bon de le signaler.

Poète satirique, Béranger a exercé sur les grands événements de nos dernières années une puissante influence, et il a pu dire avec raison en parlant de lui-même :

Tes traits aigus, lancés au trône même,
En retombant aussitôt ramassés,
De près, de loin, par le peuple qui t'aime,
Volaient en chœur jusqu'au but relancés,
Puis, quand ce trône ose brandir son foudre,
De vieux fusils l'abattent en trois jours...
Pour tous les coups tirés dans son velours
Combien ta muse a fabriqué de poudre!

Il est une autre puissance sur laquelle le chansonnier a tiré aussi à boulets rouges ; c'est le catholicisme. Qu'on se garde toutefois de comparer sous ce rapport Béranger à Voltaire. Ce dernier ne croyait ni à Dieu ni à diable ; Béranger possède quelquefois à un haut degré l'inspiration religieuse ; lisez plutôt l'admirable épître *au Dieu des bonnes gens*. Dans le catholicisme il attaquait bien plutôt la forme que le fonds ; reste à savoir si la forme n'emporte pas le fonds. Quand le polythéisme agonisait, vint un écrivain satirique, Lucien, qui l'acheva. La rouille s'attache de préfé-

rence au vieux fer ; en religion le ridicule est malheureusement comme la rouille (1).

En parlant des poésies élégiaques de Béranger, nous entendons parler de toutes ces inspirations de sentimens intimes dont la tristesse fait presque toujours le fonds. Béranger a bien raison de les appeler ses filles chéries, car c'est bien la plus ravissante poésie qui se puisse faire; poésie fraîche, naïve, vraie, sentie, sortie du cœur, poésie divine ! Relisez *les Oiseaux*, *le Vieil habit*, *la Bonne vieille*, *le Retour dans la patrie*, *les Hirondelles* ; lisez surtout , dans le dernier recueil , assez froidement accueilli du public , je ne sais trop pourquoi , car jamais Béranger ne m'a paru plus sérieusement, plus profondément poète ; lisez l'admirable ballade à la manière de Bürger, intitulée *Jacques*. Quel poignant tableau des misères du paysan de nos campagnes, écrasé par l'impôt ; avec son quart d'arpent *cher affermé*, *fumé par la misère et moissonné par l'usure* ! Comme toutes

(1) Quelques personnes ont voulu voir dans ce passage une intention qui n'y est pas ; je n'ai eu d'autre pensée que de constater un fait triste , mais vrai.

(Note de la 2^e édition.)

les parties de ce petit drame de cinquante vers sont merveilleusement disposées ! Cette misérable cabane , cet enfant couché dans son berceau , cet homme mort d'épuisement sur un grabat , cette femme qui le croit endormi et l'appelle , cet huissier qui assiste impassible à ce spectacle de désolation , ce cri si naïf et si déchirant de détresse :

Demande un mois pour tout payer.

Ah ! si le roi pouvait attendre !

Et puis surtout ce refrain qui résonne par intervalles comme un glas funèbre :

Lève-toi, Jacques, lève-toi ;

Voici venir l'huissier du roi.

.

Elle appelle en vain, il rend l'âme,

Pour qui s'épuise à travailler

La mort est un doux oreiller...

Bonnes gens, priez pour sa femme !

L'orateur qui aura à combattre à la tribune l'iniquité de la répartition arithmétique de l'impôt trouvera son plaidoyer tout fait ; qu'il prenne la ballade de Béranger et qu'il la récite. Cela vaudra les plus beaux morceaux d'éloquence parlementaire.

Poète lyrique , Béranger brille surtout par la

soudaineté et la franche spontanéité de l'inspiration. Pour atteindre au sublime, on voit qu'il n'a pas besoin de se battre les flancs comme tant d'autres ; il y arrive tout naturellement, sans effort et de plain-saut. Vous trouverez rarement dans ses vers ce disparate si commun de nos jours, une pensée vaste sous une enveloppe étriquée, une idée burlesque enchâssée dans une forme grandiose ; chez Béranger, tout est harmonieusement combiné ; l'alvéole vaut le miel et réciproquement ; sa poésie ressemble à une parcelle de soleil enfermée dans un globe de cristal. Tant que le monde sera monde on redira *le Cinq Mai, Mon âme, Louis XI, le Vieux drapeau, la Déesse, le Pigeon messager, la Sainte alliance des peuples, le Juif-Errant*, et cette strophe admirable de la pièce intitulée *les Fous* :

Qui découvrit un nouveau monde ?
Un fou qu'on raillait en tout lieu.
Sur la croix que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.
Si demain, oubliant d'éclorre,
Le jour manquait, eh bien ! demain
Quelque fou trouverait encore
Un flambeau pour le genre humain.

Et Béranger, qui a doté le monde de tous ces chefs-d'œuvre, qu'*il lui plaît*, comme disait M. de Marchangy, d'appeler des chansons, Béranger ferait fi de sa gloire ! il demanderait humblement pardon au public d'avoir gaspillé sa vie, et de n'avoir pas cherché des succès plus *solides* dans des genres plus *élevés* (1) ! — En vérité, M. de Béranger, on ne vous croit pas, et vous ne vous croyez pas vous-même, vous calomniez à plaisir et votre génie et votre muse. Vous savez bien que, s'il y a au monde un genre de manifestation impérissable, c'est le chant, vous savez bien que livres et monuments tombent en poussière, et que le chant traverse les générations ; vous savez bien que le chant ne craint ni le temps, ni la foudre, ni le glaive, ni la flamme, ni le déluge, parce qu'il se réfugie dans le cœur des hommes comme dans une arche de salut ; vous savez bien qu'Homère, Pindare, Tyrtée, l'Arabe Antar, le Persan Firdousi, David et les prophètes sont des faiseurs de chants. Vous savez bien que c'est une chanson qui depuis cinquante ans a remué la France et l'Europe, vous savez bien que cette chanson qui s'appelle *la*

(1) Voir la préface de la dernière édition.

Marseillaise a gagné des batailles , conquis des empires, brisé des trônes, enfanté des héros !

Vous savez tout cela ; ne rapetissez donc pas votre œuvre, illustre chansonnier ! vous avez fait mieux que *la Marseillaise*, car votre muse, *étrangère aux excès politiques*, ne s'est jamais dégradée à hurler autour de l'échafaud : quand vous l'avez voulu, vous avez donné au peuple l'instinct des nobles choses ; vous avez imprimé dans son âme, en caractères de feu , les grandes idées de gloire, d'honneur, de patrie, d'humanité. En cela vous avez dignement rempli la mission imposée par Dieu au génie ; vous pouvez mourir tranquille ; nos derniers neveux répéteront vos chants , et votre nom ne périra pas.

SUPPLÉMENT A LA 3^e ÉDITION.

Béranger a quitté Tours, il est revenu habiter Passy, où il vit dans une demi-solitude, préparant sans doute ce fameux *Dictionnaire historique*, auquel, dit-il, son nom devra peut-être de lui survivre, ce qui me paraît bien modeste pour le poëte si ce n'est pas un peu prétentieux pour le Dictionnaire.

En attendant , Béranger quitte parfois les hauteurs de Passy, et fait quelques descentes dans le monde parisien

pour voir *comment on s'y comporte*. Il y a quelques jours, le concierge de la sombre hôtellerie de Sainte-Pélagie, où il trouva jadis des chants si joyeux, le vit avec étonnement frapper de lui-même au guichet. En habitué de l'endroit, il s'aventura, sans broncher, à travers le dédale des corridors; il monta cent marches, ouvrit une petite porte, et entra dans une petite cellule sous les toits; un prisonnier triste et blême se leva pour lui donner la main. Le chantre de Lisette, le poète hérétique et séditieux, le prisonnier de la restauration, venait visiter dans sa prison le grave auteur de *l'Essai sur l'indifférence*, le fougueux royaliste de 1820 : La Mennais et Béranger, partis de deux points si opposés, se rencontraient, en cheveux gris, dans un lieu où, ainsi qu'à Rome, tous les chemins aboutissent. La conversation venait de s'engager entre les deux démocrates, lorsqu'un pas lent, aidé d'unet canne, résonne sur l'escalier; la porte s'ouvre : entre un troisième démocrate, un ancien compagnon d'armes de M. de La Mennais dans la croisade monarchique de 1820, resté seul aujourd'hui sous le vieux drapeau par honneur et par devoir, mais lui tournant le dos par goût, et ne s'en cachant pas : c'était M. de Chateaubriand. — Béranger, La Mennais et Chateaubriand, les trois hommes qui ont remué le plus d'idées en Europe depuis Voltaire, ces trois hommes réunis dans une cellule de la prison de Sainte-Pélagie¹, et discutant l'avenir du monde, quel tableau pour un peintre d'histoire ! et que n'étais-je là, moi, barbouilleur dans un petit coin, pour peindre au naturel (1) une scène au moins aussi attrayante que

(1) Les détails écourtés que je donne ici n'en sont pas moins historiques, car je les tiens d'un des trois personnages que je mets en scène.

la fameuse conférence de Tilsitt, car il n'y avait là-bas que trois rois, dont un génie, et ici ils étaient trois génies, ce qui vaut bien une douzaine de rois. Entre génies, de quoi causer, sinon de toutes choses? Le passé, le présent et l'avenir furent donc successivement mis sur le tapis. Quant au passé, il n'y eut qu'une voix, il était passé et bien passé; quant au présent, il n'y eut également qu'une voix, et le lecteur devine sans peine ce que dit cette voix unanime; quant à l'avenir, ce fut autre chose; il y eut au moins trois voix: chacun apporta son plan, chaque utopie fut discutée, disséquée, rétorquée. — « Vous êtes deux poètes, s'écriait M. de Chateaubriand. — Non pas, répliquait M. de La Menais, je suis un philosophe; ce que je fais, c'est de la philosophie appliquée à la politique, c'est vous autres qui êtes deux poètes. — Eh bien! oui, disait joyeusement Béranger, nous sommes trois poètes, et tant mieux! et c'est justement parce que nous sommes trois poètes, qu'à nous seuls appartient de devancer le présent et de préparer l'avenir; bien que je ne sois pas très-fort sur le latin, je sais que les Romains appelaient leurs poètes *vates*, *prophètes*. Prophétisons donc, puisque nous sommes des poètes.»

Et l'on se quitta après avoir beaucoup prophétisé en sens divers, ce qui n'empêcha pas le monde de marcher toujours comme devant, tant bien que mal.

Antoni Wrzosek



M. ODILON-BARROT.

Galerie des Contemporains illustres.

Imp. de P. Bineteau.

Rue des Beaux-Arts, 13.

M. ODILON BARROT.

Si le danger de notre première révolution, attaquée de toutes parts, s'est trouvé dans l'exaltation des passions, le danger aujourd'hui est, après la victoire, dans l'égoïsme, l'indifférence politique et cette lente corruption qui dissout et énerve les sociétés en repos.

Discours de M. Odilon Barrot aux électeurs de Coucy.

Avocat hors ligne, remarquable orateur, et chef de l'opposition dynastique, M. Odilon Barrot mérite, à plus d'un titre, d'occuper une place dans cette galerie. M. Odilon Barrot n'a pas encore subi la terrible épreuve du portefeuille; il est appelé à la subir tôt ou tard; or nous avons entrepris la tâche difficile d'être juste envers tout le monde, donc il nous faut profiter du moment où la justice est facile et nous hâter de *biographier* M. Odilon Barrot.

On reconnaîtra sans peine toute la rectitude du syllogisme si l'on veut bien réfléchir un instant à cette prodigieuse consommation d'hommes d'Etat qui se fait depuis 1830. Le gouvernement représentatif ou *parlementaire*, pour nous servir du dernier mot à l'ordre du jour, est certainement une belle conquête; mais cette conquête est-elle bien conquise ou plutôt bien assise, et n'y a-t-il pas quelque chose d'effrayant à voir l'enfant né de Juillet, à peine sorti du berceau, plus insatiable que Saturne, dévorer en onze ans 5 parlements, 19 ministères et une cinquantaine de ministres? Qu'en pense *l'immuable* Metternich? Que diraient donc Sully, Richelieu ou Colbert s'ils revenaient au monde? M'est avis qu'ils ouvriraient de grands yeux à l'aspect de la locomotive constitutionnelle montée par ses trois pouvoirs qui cherchent à s'annihiler réciproquement pour se faire équilibre, dont un est déjà réduit à l'état d'inaction, dont deux se disputent la manœuvre, tandis qu'une force motrice qui s'appelle la presse, force immense, utile comme la vapeur, mais dangereuse comme elle, mugit autour de l'appareil, le jette en dehors des *rails*, le pousse en avant, le tire en

arrière, l'immobilise parfois, et parfois le précipite vers des régions inconnues.

Et pourtant la mécanique est de la plus belle apparence; elle est compliquée et simple tout à la fois. Ses ressorts sont neufs et ses rouages s'engrènent au mieux les uns dans les autres; en somme ce serait la plus merveilleuse, si ce n'était la plus perfide mécanique qui se puisse voir. Quelque fort et habile que soit l'homme qui s'avise d'y mettre la main, elle prend la main, puis le bras, puis le corps, puis tout l'homme enfin; elle l'attire, elle l'entraîne, elle l'emporte à travers ses cylindres, elle l'amincit, elle l'effile, elle l'aplatit sous ses meules; et c'est grande pitié de le voir sortir enfin de l'appareil représentatif, faible, chancelant, épuisé, usé jusqu'à la corde, aspirant aux douceurs de la convalescence; cherchant le repos, l'obscurité, le silence, et craignant surtout les rechutes, car, en vérité, par le temps qui court, il est plus difficile de se rétablir d'un ministère que d'une fièvre jaune.

Gardez-vous bien de tenter de percer cet épais nuage d'impopularité qui pèse sur les hautes régions du pouvoir; ne vous hasardez pas à rappeler

qu'il fut un temps où ce même homme, assis sur le banc de douleurs, écrivait de beaux livres, se permettait de belles actions, ou prononçait de beaux discours ; ne parlez pas des ovations dont il fut l'objet, de ses rudes travaux, de ses services rendus, de sa gloire justement acquise ; ne racontez pas de la même voix calme et digne le bien et le mal, s'il y en a, les hauts-faits et les fautes ; prenez, pour ces dernières, une voix de tonnerre, et laissez de côté les autres : vous avez affaire à un ministre, c'est tout dire ; il faut être malveillant à son sujet sous peine d'être servile. Or le *servilisme* est l'accusation capitale d'une époque où l'indépendance consiste à ne fléchir le genou que devant un grand et puissant seigneur qui s'appelle tout le monde. Heureusement que *Sa Hautesse* le public est bon diable au fond, possède une forte dose de sens commun, cette qualité précieuse qui vaut mieux que l'esprit, aime assez qu'on lui dise de temps en temps un petit bout de vérité, et se prend parfois, dans ses bons moments, à s'apitoyer sur le sort de tous ces pauvres Curtius qui sont venus tour à tour se jeter dans le gouffre ministériel.

Il ne nous appartient pas, à nous chétif, d'examiner les causes des difficultés innombrables qui arrêtent encore chez nous la mise en jeu du système représentatif. M. Odilon Barrot pense que les hommes manquent aux institutions ; à coup sûr ce n'est toujours pas la quantité qui a fait défaut. Est-ce la qualité ? Demandez-le à un des membres les plus distingués du ministère actuel (1), qui s'écriait naguère à la tribune, avec un accent de lassitude et de doute : « Qu'ils y viennent, les grands et les forts, surtout qu'ils puissent s'entendre ; qu'ils prennent le pouvoir et qu'ils le gardent : nous les en bénirons au nom du pays ; que M. Odilon Barrot y vienne ! » M. Odilon Barrot n'y est pas venu ; nous ne savons si c'est tant pis pour lui : mais, à coup sûr, c'est tant mieux pour nous, qui avons à raconter ici sans passions d'aucune sorte une carrière politique diversement appréciée.

M. Odilon Barrot est né à Villefort, département de la Lozère, le 19 juillet 1790. Son père, membre de la Convention, puis du Conseil des Cinq-Cents, et plus tard du Corps-Législatif, tra-

(1) M. Villemain.

versa sans souillure les mauvais jours de 93 (1), et dut à l'obscurité de sa vie de ne pas expier sur l'échafaud la modération de ses principes. Le jeune Odilon Barrot trouva dans le sein de sa famille des traditions de respect et d'amour pour la première période révolutionnaire, brillante de nobles luttes oratoires, et pure encore des orgies sanglantes de la Terreur. Elevé à Paris, au collège Louis-le-Grand, alors lycée Napoléon, il fit ses études sans trop d'éclat, en se distinguant toutefois déjà par des goûts sérieux, une raison précoce et une tendance instinctive vers les choses élevées. On sait avec quel soin Napoléon fomentait par tous les moyens l'enthousiasme guerrier de la jeunesse des lycées. Chaque collège était pour lui une pépinière de soldats; on s'éveillait au bruit des tambours, les heures se partageaient entre Cicéron et l'école de peloton, les études classiques et le maniement des armes; on lisait au réfectoire, en guise de Millot ou d'Anquetil,

(1) Lors du jugement de Louis XVI, le père de M. Barrot fut un de ceux qui votèrent pour l'appel au peuple et la réclusion pendant la guerre. Ceux qui ont un peu étudié l'époque n'auront pas de peine à reconnaître que ce vote fut un des plus courageux.

les bulletins de la Grande-Armée arrivés de la veille ; et parfois, à un de ces mots dont le héros avait seul le secret, ces visages d'enfants s'illuminaient de flammes soudaines ; tous les yeux étincelaient, le délire s'emparait de toutes les têtes, et chacun de ces petits Spartiates rêvait déjà les joies du champ de bataille et les épaulettes de général. Cette éducation de caserne porta ses fruits ; aux jours néfastes, on vit bon nombre de rhétoriciens sauter par-dessus les murs, courir endosser l'uniforme de garde d'honneur, et se faire tuer en vrais *grognards* à Lutzen ou à Champaubert.

Au milieu de cet éniivrement, de cette fièvre de gloire militaire, un adolescent au port grave, à la figure méditative, restait presque seul impassible et froid ; non pas que le cœur du jeune Odilon Barrot fût dépourvu du feu sacré, non pas qu'il n'aimât son pays ; mais ses pensées, ses désirs étaient ailleurs, et sa raison déjà mûre, poussée par une attraction naturelle vers l'étude des principes, s'éloignait avec une répugnance involontaire de la région tumultueuse des faits. La masse personnifiait la patrie dans un homme ; l'austère

lycéen demandait déjà intérieurement compte à l'homme des besoins présents et des maux à venir de la patrie.

Au sortir du collège, M. Odilon Barrot fit paisiblement son droit. C'était une nature calme, studieuse, point passionnée, point ardente, point excentrique, et il eût été assez difficile de pronostiquer dès lors à cet étudiant, qui ressemblait à tant d'autres, une part notable d'influence et de gloire.

Il est à remarquer, toutefois, que M. Odilon Barrot n'avait pas encore 23 ans lorsqu'il sollicita et obtint des dispenses pour être admis comme avocat à la cour de cassation. Cette direction spéciale, donnée de si bonne heure à sa carrière, ce goût dominant pour les régions arides du droit strict, à un âge où l'on aime de préférence les débats passionnés et les émotions des cours d'assises, révélaient déjà cette aptitude de théoricien, de *creuseur d'idées*, qui distingue plus particulièrement M. Odilon Barrot.

L'édifice impérial croulait alors de toutes parts ; la première Restauration arriva, et trouva dans M. Odilon Barrot, sinon une effervescence d'enthousiasme qui n'est pas trop dans sa nature, du

moins une sympathie réelle et sincère. Dans le cours de ces biographies, emporté par l'amer ressentiment d'une humiliation que nous n'avons pas vue, mais dont la pensée nous pèse au cœur comme un remords, peut-être avons-nous mérité jusqu'à un certain point le reproche, qu'on nous a fait quelquefois, de nous être trompé sur le véritable caractère d'une des plus déplorables époques de nos annales; peut-être n'avons-nous pas assez tenu compte de cette lassitude générale, de cette prostration, de cet épuisement d'une grande nation, saignée aux quatre membres et livrée par l'abus de la victoire aux piétinements de l'Europe entière. Cette considération expliquerait la répugnance prononcée des esprits les plus éminents pour la personne de Napoléon dans les derniers temps de l'Empire.

M. Odilon Barrot fut du nombre de ceux qui virent dans les événements de 1814 l'aurore de jours plus sereins. La civilisation lui parut appelée à sortir enfin du champ de bataille pour entrer dans une voie nouvelle, se développer et grandir au contact bienfaisant de la tribune et de la presse. — Les Cent-Jours arrivèrent comme

une trombe et passèrent de même. — On a dit quelque part que le commissaire de Cherbourg avait fait le voyage de Gand ; c'est une erreur : M. Odilon Barrot resta à Paris ; il était même de faction aux Tuileries , comme garde national , le jour où Napoléon faisait sa rentrée triomphale dans ce palais qu'il revoyait pour la dernière fois. La Restauration revint bientôt avec un programme destiné à réparer ses fautes premières. M. Odilon Barrot reprit ses illusions ; il est permis de croire qu'elles se dissipèrent bientôt, car à quelque temps de là nous le voyons déjà engagé en plein dans cette lutte que soutenait alors le barreau presque tout entier contre le système réactionnaire de la monarchie restaurée.

Une cause des plus minimes en apparence, mais qui en réalité soulevait de graves questions, vint bientôt mettre en lumière les talents inconnus du jeune avocat. C'était au plus fort de la propagande religieuse ; dans une petite ville du Midi, des protestants avaient refusé de tapisser la façade de leurs maisons devant la procession de la Fête-Dieu ; condamnés par le juge de paix à 1 fr. d'amende , ils avaient fait appel et échoué successi-

vement devant les deux degrés de juridiction. L'affaire fut portée en cassation, et M. Odilon Barrot fut chargé de défendre, devant toutes les chambres assemblées sous la présidence du garde-des-sceaux, une des plus précieuses conquêtes de la révolution, le principe de la liberté des cultes, garantie par l'article V de la Charte de 1814, et attaquée en vertu de l'article VI, qui déclarait que la religion catholique était la religion de l'État. L'affaire fut plaidée deux fois. Dès le lendemain du premier jour, l'argumentation de l'avocat, si mesurée qu'elle fût, avait soulevé de violents orages dans la presse royaliste. *La loi est donc athée!* s'écria avec indignation M. de La Mennais, alors fougueux catholique, prêchant dans *le Conservateur* l'alliance indissoluble du trône et de l'autel. « Oui, elle l'est et doit l'être, répondit M. Odilon « Barrot, si vous entendez par là que la loi, qui « n'existe que pour contraindre, doit être étran- « gère à la croyance religieuse des hommes qui « est hors de toute contrainte, etc., etc. »

On ne comprendrait guère aujourd'hui cette puéride discussion de mots; évidemment la question n'était pas là; elle était tout entière entre l'ar-

ticle V et l'article VI. M. de La Mennais entendait alors l'athéisme à la manière de saint Dominique : comparer l'impassibilité de la loi , au milieu des formes extérieures de tel ou tel culte , à la négation de Dieu qui est le principe de tous les cultes, quels qu'ils soient, c'était, ce nous semble, heurter à la fois le bon sens et le dictionnaire.

Ce plaidoyer de l'avocat, qui n'était rien moins que violent , lui valut pourtant une réprimande publique et assez vive de la part de M. de Serres, alors garde-des-sceaux ; M. Odilon Barrot triompha malgré la réprimande, et l'arrêt fut cassé aux applaudissements du parti libéral. Une autre cause, dont le retentissement ne fut pas moins grand, contribua à placer le nom de M. Odilon Barrot à côté des plus illustres de l'époque ; nous voulons parler de l'affaire Wilfrid Regnault , où il prêta à la plume élégante de Benjamin Constant le concours de sa grave parole pour défendre un malheureux poursuivi par des haines politiques, impliqué dans une accusation d'assassinat, et condamné à mort par la cour d'assises de l'Eure. Le pourvoi de Regnault fut rejeté ; mais, malgré les efforts combinés de l'avocat et du publiciste,

mais la peine fut commuée en une détention perpétuelle. Regnault a recouvré sa liberté en 1830.

Ces triomphes judiciaires, suivis de bien d'autres que nous ne pouvons énumérer ici, classèrent bientôt M. Odilon Barrot parmi les sommités du parti libéral. En 1827, il fit partie avec M. Guizot de cette fameuse société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dont le but patent, avoué, légal, était, comme nous l'avons déjà dit, de défendre la sincérité des élections contre le système corrupteur du ministère Villèle. Ajoutons cependant que déjà la partie jeune et ardente des initiés tendait à donner à l'association une direction foncièrement hostile au pouvoir. M. Odilon Barrot, président de la société, refusa de s'aventurer dans des voies qu'il jugeait contraires à ses principes de modération et d'ordre. Après l'établissement du ministère Polignac, chargé, dans un banquet offert aux 221, de porter la parole au nom des électeurs de Paris, il déclarait encore que les voies légales lui paraissaient suffire au triomphe de la liberté; bientôt les ordonnances parurent, la révolution éclata, et M. Odilon Barrot se trouva tout à coup jeté par la force des choses bien au delà de son point de départ.

Durant les trois jours, M. Odilon Barrot, étranger à la Chambre, resta en dehors des délibérations officielles des députés, prenant cependant une part active à toutes les réunions particulières destinées à soutenir et à diriger le mouvement. Le vendredi matin 30 juillet, après l'installation de la commission municipale, il fut, sur la recommandation de M. Laffitte, adjoint aux secrétaires de la commission, et attaché plus spécialement au général Lafayette, depuis longtemps son ami, et qui venait alors de prendre le commandement de la garde nationale. Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons déjà dit au sujet des dissidences de l'Hôtel-de-Ville et de la réunion Laffitte; quelques-uns ont prétendu que la pensée monarchique fut, de suite après la victoire, la pensée première, instantanée, dominante, universelle, le cri de tous et de chacun; nous ne comprenons pas précisément en quoi le soutien d'une thèse si contestable peut servir la royauté: toujours est-il qu'on ne saurait, en examinant avec un peu d'attention les péripéties diverses du drame de juillet, se refuser à reconnaître qu'il y a eu dans les sommités, et surtout dans les masses, un moment d'hé-

sitation, heureusement fort court, car il est de ces jours, comme disait M. Mauguin, où *les heures brûlent*. Voici, à notre avis, une division assez exacte des transformations successives de la pensée publique pendant et après le combat. Le 27 et le 28 juillet, on voulait le maintien de la Charte et le renvoi des ministres; le 29, on ne voulait plus de la branche aînée; le 30, on ne savait pas trop ce qu'on voulait: c'est là le jour critique, le jour dangereux de juillet; enfin, le 31, la proclamation du duc d'Orléans aux habitants de Paris accoutuma la population à l'idée d'un trône nouveau, et puis enfin, le soir du même jour, la démarche aussi hardie qu'habile du lieutenant-général à l'Hôtel-de-Ville mit fin à toute indécision, et de ce moment le triomphe de la cause monarchique fut assuré.

Dans cette crise si courte, mais si remplie, M. Odilon Barrot joua un rôle assez important, ou plutôt deux rôles distincts, produits tous deux par une pensée qui est elle-même une et double en même temps; expliquons bien vite cette logomachie en disant que nous entendons parler de ce système monarchico-républicain qui prit nais

sance à l'Hôtel-de-Ville, enfanta ce fameux programme que nul n'a vu ni entendu, et adopta pour formule le mot du général Lafayette : *une monarchie entourée d'institutions républicaines.*

Ce système d'équilibre entre la monarchie et la république a subi depuis sa naissance diverses vicissitudes ; jusqu'à l'époque du *compte-rendu*, il est encore l'expression et le symbole de la fraction la plus avancée de la Chambre. A partir de ce moment, une division se manifeste entre ses adhérents ; de tous les hommes distingués du système, M. Odilon Barrot, seul, à part peut-être M. Mauguin, reste fidèle au système, non pas toutefois sans lui faire subir un assez bon nombre de modifications.

Nous avons dit tout à l'heure que la conduite de M. Odilon Barrot durant les trois jours fut à la fois républicaine et monarchique comme son système. En effet, d'une part, il se présente à la Chambre, le vendredi 30 juillet, pour protester au nom du général Lafayette et en son nom contre la précipitation avec laquelle on paraît vouloir disposer de la couronne en faveur du duc d'Orléans, et demande qu'on stipule, avant tout, en

assemblée générale, les conditions du peuple ; d'autre part, le même jour, à l'instant où Lafayette touchait peut-être au moment d'accéder à des offres de présidence républicaine que lui faisaient des députations de jeunes gens, « M. « Odilon-Barrot, dit M. Bérard dans ses *Souvenirs* (1), obtint de lui de ne prendre une détermination que le lendemain matin... ; puis il « s'empara du général au moment de son réveil, « et, lui faisant entendre le langage d'une raison « sévère, il lui montra dans quel abîme son acceptation pouvait nous plonger. Le général Lafayette promit, non sans quelque regret peut-être, de refuser. »

Après l'entrevue de l'Hôtel-de-Ville, M. Odilon Barrot partit pour Rambouillet avec le maréchal Maison et M. de Schonen. Dans cette circonstance M. Odilon Barrot a associé son nom à un des actes les plus solennels et sans contredit les plus beaux de la révolution de juillet. Naguère une nation courait après son roi qui la fuyait, le saisissait à la frontière, le ramenait de force en lui prodiguant l'insulte et l'outrage, escortait sa voiture en pous-

(1) *Souvenirs de la révolution de 1830*, page 130.

sant des cris de mort , lui présentait par la portière des têtes coupées au bout d'une pique, et se donnait enfin l'affreux plaisir de faire tomber la sienne, cette tête auguste vainement protégée par une double couronne de majesté et de malheur. Quarante ans plus tard , cette même nation, attaquée par son roi et victorieuse , laissait l'ennemi vaincu se diriger lentement et paisiblement vers l'exil. Les populations accouraient étonnées au bord des chemins, pour voir passer cette royauté déchue, confiée, elle, ses drapeaux, ses armes, ses équipages, ses serviteurs, ses soldats dévoués, à la garde de trois hommes représentants et dépositaires de la générosité nationale. Ces trois hommes entourent d'égards une grande infortune; à leurs voix les ressentiments s'apaisent, la pitié succède à la haine, le respect fait place à la violence; le convoi funèbre des descendants de saint Louis se poursuit au milieu d'un religieux silence, et la France, condamnée par l'histoire à Varennes, se réhabilite à Cherbourg.

Avant de se séparer à jamais de cette famille qui semble marquée au front du sceau de la fatalité, à bord du vaisseau qui allait l'emporter vers des

plages lointaines, M. Odilon Barrot sollicita et obtint de Charles X un écrit ainsi conçu : « Je me plais
« à rendre à MM. les commissaires la justice qui
« leur est due , ainsi qu'ils m'en ont témoigné le
« désir. Je n'ai eu qu'à me louer de leurs atten-
« tions et de leurs respects pour ma personne et
« pour ma famille. Signé : CHARLES X. » On a
dit que la démarche de M. Odilon Barrot , dans
cette circonstance , avait été blâmée par ses collè-
gues ; outre que rien ne justifie une assertion pa-
reille, nous devons ajouter qu'elle a été démentie
par M. Odilon Barrot lui-même. On a insinué
qu'il avait demandé cette attestation dans le but
de se ménager une amnistie personnelle au cas de
retour des Bourbons ; l'assertion était une erreur,
l'insinuation ressemble beaucoup à une calomnie,
M. Odilon Barrot l'a repoussée comme telle. Il
nous est impossible de voir dans ce certificat d'un
roi déchu autre chose que le complément hono-
rable d'une noble mission dignement remplie.

A son retour , M. Odilon Barrot fut appelé à
remplacer M. de Laborde à la préfecture de la
Seine. Il fut plus tard envoyé à la Chambre par
les électeurs de Strasbourg.

Pendant les six mois que durèrent ses fonctions de préfet, M. Odilon Barrot eut à traverser la période la plus orageuse du gouvernement de Juillet; sa position de premier magistrat municipal de la cité reçut des circonstances, et peut-être un peu aussi de la valeur personnelle de l'homme, une importance qu'elle n'aurait plus aujourd'hui. En temps ordinaire un préfet est un subordonné appelé à exécuter des ordres reçus, et étranger par conséquent à toute responsabilité directe : alors il n'en était pas ainsi ; M. Odilon-Barrot était plus qu'un fonctionnaire ; c'était un homme politique représentant un système, et prenant une part active aux déchirements intérieurs des deux premiers ministères de juillet ; c'est en raison même de cette importance accidentelle et anormale que la conduite administrative du préfet de la Seine a été en butte aux appréciations plus ou moins exagérées des partis.

Quand on l'examine sainement, sans passion et à distance, on est amené à reconnaître que le caractère d'indécision et de mollesse qui la distingue est à la fois la conséquence du caractère général de cette difficile époque, et le résultat nécessaire

de cette pensée de fusion complète entre deux éléments hétérogènes dont M. Odilon Barrot cherchait alors, cherche aujourd'hui et cherchera longtemps encore la réalisation.

Il faut le dire, la révolution de juillet ne fut pas seulement un changement de dynastie; ce fut un nouveau et terrible coup porté à l'élément monarchique tant de fois ébranlé depuis cinquante ans. Ceux qui pensent que, dans l'état actuel de sa civilisation et de ses mœurs, avec sa position topographique, ses besoins, ses ressources, ses relations internationales, la société française ne saurait se séparer de la monarchie sans danger de mort, ceux-là durent éprouver des craintes sérieuses à la vue de cette explosion d'anarchie morale qui suivit un instant la révolution de juillet, de cette bataille ardente d'idées qui succédait à la bataille des rues et menaçait de la ramener à sa suite. L'antagonisme était partout : sur la place publique, où se fabriquaient les motions, les députations, les adresses; au sein de la Chambre héréditaire, répugnant à se prêter à sa propre décapitation; au sein de la Chambre élective, tiraillée en tous sens par des inspirations contraires, sans

systeme général et fixe, sans but arrêté, sans majorité, sans couleur. L'anarchie s'était glissée au sein même du gouvernement; les deux premiers ministères de juillet, composés d'individualités éminentes, seront inscrits dans les fastes du gouvernement représentatif au nombre des plus mauvais, en ce sens qu'ils prétendirent vivre affranchis de cette loi impérieuse, absolue pour toute administration, l'unité, l'homogénéité. Dans ce temps-là, il y avait des ministres qui, en acceptant une mesure adoptée malgré eux à la majorité dans le sein du conseil, se réservaient le droit de la combattre hautement à la tribune en leur qualité de député, le tout sans cesser d'être ministres; on trouvait cela fort beau d'indépendance; aujourd'hui on jugerait cela fort ridicule.

M. Odilon Barrot, homme du mouvement, se trouva dès l'abord en dissentiment personnel et tranché avec le chef du premier cabinet, M. Guizot, homme du temps d'arrêt; l'administration, en vue de sauver les ministres de Charles X, appuyait une adresse de la Chambre demandant l'abolition de la peine de mort. Le préfet de la Seine publie une proclamation où il qualifie d'in-

opportune cette pensée d'une administration dont il est le délégué. Il y avait là évidemment conflit d'attributions, ou plutôt usurpation de pouvoir; M. Odilon Barrot offre sa démission; c'était logique. MM. Dupont de l'Eure et Lafayette déclarent qu'ils le suivront; or, il fallait traverser la crise du procès; les hommes du programme étaient les hommes de la situation. Le préfet l'emporte sur le ministre, M. Guizot se retire, le cabinet Laffitte est formé, et la lutte recommence bientôt plus vive encore entre le préfet de la Seine et le nouveau ministre de l'intérieur, M. de Montalivet. Au milieu des orages populaires qui précédèrent et suivirent l'arrêt de la Chambre des pairs, il faut reconnaître que tout le monde fit son devoir. Là encore cependant manquait une direction, une pensée commune; chacun payait de sa personne, mais chacun suivait les inspirations isolées de son caractère et de sa conscience. On a accusé M. Odilon Barrot d'avoir manqué de vigueur, d'avoir craint outre mesure d'écorner sa popularité, d'avoir trop *raisonné* avec la sédition. Quand on se reporte aux temps, cette accusation perd un peu de sa valeur; la

vigueur, telle qu'on l'entend aujourd'hui, était assez impraticable alors ; les ressorts du gouvernement avaient été brisés par l'abus ; l'emploi de la force n'était pas sans péril, et la foule, encore pénétrée de cette exaltation fiévreuse qui suit les révolutions, ne laissait pas que d'être accessible, à cause de cette exaltation même, à des considérations de générosité, de justice, d'humanité et d'honneur, présentées avec calme et rehaussées du prestige d'une belle éloquence.

Bientôt la discussion de la loi sur la garde nationale et la décision de la Chambre, qui, tout en abolissant pour l'avenir une dignité militaire, dangereuse par son étendue et son importance, conservait pour le présent au général Lafayette sa position noblement occupée, parurent une offense à ce dernier ; et, malgré les instances de M. Odilon Barrot, il donna sa démission. M. Dupont de l'Eure ne tarda pas à suivre son ami. Dès lors il n'y eut plus dans le conseil d'autre représentant de l'opinion de M. Odilon Barrot que M. Laffitte ; sa position de préfet n'était plus tenable, il persista à la garder. Ce fut un tort, qu'il a essayé de justifier par ce motif que,

le pouvoir étant un levier immense, il ne faut pas l'abandonner à ses adversaires(1) : oui, bien, quand on est assez fort pour s'en emparer et le tenir ; mais dans cette circonstance , une résistance de détails plutôt que de principes, un conflit isolé et personnel ne pouvaient guère servir qu'à entraver mesquinement la marche du ministère , sans profit pour une opinion et au détriment du pays : ce fut bientôt , en effet , comme une guerre ouverte entre M. Odilon Barrot et M. de Montalivet. Le préfet de la Seine, fort de son talent d'orateur, de son nom déjà glorieux et de son influence politique , n'était pas précisément un modèle de subordination administrative vis-à-vis du *jeune ministre*, comme il l'appelait ; or, le jeune ministre avait bien aussi son mérite, mérite incontestable d'énergie et de résolution. L'émeute du 14 février et la discussion publique qui la suivit le 18 mirent au jour les démêlés acrimonieux des deux hommes. En réponse à des accusations de mollesse et d'inaction, formulées assez aigrement

(1) Voir la lettre de M. Odilon Barrot, publiée dans l'ouvrage de M. Sarrans, intitulé : *Louis-Philippe et la contre-révolution de 1830.*

par M. Persil, qui s'était chargé de commencer l'attaque, M. Odilon Barrot déclara qu'il n'avait pas reçu d'ordres, que les instructions aux maires, qui devaient passer par ses mains, avaient été adressées directement et à son insu. M. de Montalivet monta à son tour à la tribune, répondit que M. le préfet de la Seine n'attendait pas jadis des ordres pour se porter, de son autorité privée, au Luxembourg ou au Palais-Royal; que si les circulaires adressées aux maires n'avaient pas passé par l'Hôtel-de-Ville, c'était afin qu'elles arrivassent plus vite à leur destination; qu'en somme, la susceptibilité d'étiquette se concevait plutôt de *haut en bas* que de *bas en haut*. Cette péroraison un peu hautaine détermina enfin M. Odilon Barrot à offrir sa démission; elle fut acceptée, et il reçut en échange la place de conseiller d'Etat en service ordinaire (1).

Après la chute du ministère Laffitte, M. Odilon Barrot se dessina nettement contre le système du 13 mars, se séparant toutefois déjà de la partie extrême de la gauche, notamment dans la dis-

(1) Il va sans dire que cette place fut abandonnée après la chute du ministère Laffitte.

cussion sur l'insurrection lyonnaise (le 26 novembre 1831). Il combattit l'hérédité de la pairie, proposa l'élection directe des pairs par les conseillers municipaux ; prit la parole sur la plupart des questions que fit naître la révision du code pénal ; fut chargé du rapport sur le rétablissement du divorce ; protesta contre la dénomination de *sujet* qu'il déclara insultante et inconstitutionnelle. En général il vota contre toutes les mesures ministérielles.

Après la mort de Casimir Périer, l'opposition crut devoir formuler hautement son programme ; elle publia le *compte-rendu*. M. Odilon-Barrot fut un des principaux rédacteurs et signataires de cette pièce dont il nous faut dire un mot. Le compte-rendu, délibéré et publié pendant l'absence des Chambres par une réunion de députés agissant en cette qualité, a été considéré par plusieurs comme un acte illégal et inconstitutionnel. M. Odilon Barrot le juge un acte d'opposition légale et raisonnable, mais en même temps il avoue que ce fut une faute de tactique (1). C'est en effet à dater de ce moment que le parti du programme

(1) Voir la lettre déjà citée.

de l'Hôtel-de-Ville se disloque. La portion modérée de la gauche, épouvantée de certaines hardiesses du compte-rendu, notamment d'une attaque directe et personnelle contre la royauté de juillet, refuse de le signer, et, après les 5 et 6 juin, découragée par l'émeute, elle se rejette brusquement dans les rangs ministériels et contribue à fournir au cabinet du 11 octobre cette majorité compacte que M. Odilon Barrot a appelé lui-même *une phalange indestructible*.

D'autre part, il y a bientôt scission entre les signataires ; les uns, les plus avancés, abandonnent le programme, laissent de côté la monarchie républicaine comme une utopie, et s'engagent hardiment dans la voie du radicalisme. M. Odilon Barrot résiste à ce mouvement, se sépare d'abord insensiblement de ses anciens amis politiques ; les occasions de rupture complète ne tardent pas à arriver, elles sont abordées par lui avec franchise ; il se forme autour de sa personne un nouveau noyau d'adeptes qui s'appelle la gauche modérée, la gauche dynastique.

L'histoire de la gauche dynastique et l'histoire

de M. Odilon Barrot ne sont naturellement qu'une seule et même histoire. Son parti et lui ont grandi ensemble et peu à peu, en profitant habilement des circonstances et des fautes de leurs adversaires. Après les journées de juin, quand l'opposition reparut dans le parlement, divisée en deux fractions, elle trouva en face d'elle un grand parti, homogène, compact, discipliné par la rude main de Périer, et grossi d'un bon nombre de transfuges du compte-rendu que le bruit du canon avait faits ministériels. Sous le ministère du 11 octobre, tant que dura l'union de MM. Guizot et Thiers, la gauche et M. Barrot furent à peu près annulés; mais lorsque les deux héritiers des traditions de Périer se furent séparés sur la question d'Espagne, lorsque M. Guizot, après l'avoir emporté sur M. Thiers, se vit à son tour obligé de céder la place à M. Molé, lorsqu'enfin s'organisa la grande comédie parlementaire connue sous le nom de *coalition*, M. Odilon Barrot se trouva renforcé de toute la puissance de ceux qui, pour satisfaire des passions plutôt que des principes, venaient sur son terrain jouer un rôle secondaire. Au point de vue des hommes qui la formèrent, la coalition

fut aussi une énorme faute de tactique qui profita surtout à l'opposition. Les élections qui suivirent la dissolution de la Chambre le prouvèrent bientôt.

Sous le ministère du 12 mai, M. Odilon Barrot était déjà assez fort pour qu'on comptât avec lui ; il exhiba son programme ; le ministère lui répondit par le mot de M. Teste : *Il y a quelque chose à faire*, et du jour où, sur une question spéciale (la dotation du duc de Nemours), l'opposition de gauche put s'appuyer sur le centre gauche, elle renversa le cabinet. Le ministère du 1^{er} mars fut un peu la création de la gauche ; trop faible encore pour pouvoir composer et présider lui-même le cabinet, M. Odilon Barrot se donna le plaisir de le protéger, et devint le bras droit de M. Thiers. La crise d'Orient resserra l'union ; quand vint le moment décisif, quand s'agita la grande question de paix ou de guerre, la peur rendit tout à coup au parti conservateur son ancienne homogénéité. M. Thiers tomba ; M. Odilon Barrot le reçut dans ses bras, le pressa sur son cœur (1), et il l'y garderait si M. Thiers

(1) Ceci n'est point une métaphore, c'est historique. Le fait s'est passé à la buvette de la Chambre.

n'était pas un peu de la nature de l'anguille.

Depuis l'avènement de M. Guizot, la crainte de la guerre ayant disparu, l'ancienne majorité est retombée dans ce fractionnement, dans ces divisions intestines qui font sa faiblesse et ressemblent beaucoup à de la caducité; elle ne sait ni où elle va ni ce qu'elle veut; elle trébuche à chaque pas; elle apparaît un jour unie et forte, le lendemain elle redevint centre pur, centre droit, centre gauche, et elle donne au ministère des triomphes de quatre voix; et, durant ce temps, la gauche manœuvre, se relâche à propos de ses prétentions, caresse les vanités froissées, tend la main aux transfuges. Viennent les élections prochaines, et il y a gros à parier que, si M. Odilon Barrot n'est pas ministre, il sera encore, en attendant mieux, patron d'un ministère centre-gauche auquel il pourra présenter d'une main son suffrage et de l'autre son programme. Ce programme paraît définitivement se réduire à ceci : la révocation des lois de septembre, le jugement de tous les attentats renvoyé au jury, et enfin la réforme électorale, mais limitée à un abaissement graduel du cens et à l'adjonction d'un cer-

tain ordre de capacités. Si c'est là le programme de l'Hôtel-de-Ville, il est certain qu'il a perdu de son ampleur première, qu'il n'a plus les vastes proportions dont s'effrayaient les timides, et qu'il tend visiblement vers la miniature.

C'est ici le cas de terminer par un mot d'observation sur l'ensemble de la carrière politique de M. Odilon Barrot.

Au milieu des phases diverses de sa vie publique, l'honorable député nous a toujours paru pénétré de la conviction profonde de son *invariabilité absolue*. M. Odilon Barrot proclame sans cesse, et il le répétait encore il n'y a pas longtemps, que sa pensée politique n'a pas changé d'un *iota* depuis 1830. Tout ce qu'il disait, tout ce qu'il demandait le lendemain même de la révolution de juillet, il prétend le dire et le demander encore aujourd'hui. Avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de partager cette conviction de M. Odilon Barrot. Et en ceci Dieu nous garde de toute pensée de blâme! tant s'en faut; il nous semble que M. Odilon Barrot a changé, passablement changé même, qu'il changera encore, et qu'il a cela de commun avec tout le monde. Lors-

que, dans la maturité de la vie, une pensée se transforme tout à coup de haut en bas, cela est étrange, et la chose s'explique diversement; ceux-ci y voient une révélation soudaine du génie; ceux-là un motif d'intérêt personnel, d'ambition ou de rancune; quelques-uns une aberration d'esprit. Mais qu'une pensée politique ou autre s'étende ou se resserre, se modifie en un mot sous l'influence irrésistible des faits, rien de plus logique, rien de plus naturel.

Quand M. Odilon Barrot s'écriait l'année dernière à la tribune : Rendez-nous l'enthousiasme de 1830 ! il exprimait, sans y penser peut-être, combien lui-même avait perdu de cette animation première, de cette hardiesse téméraire, de cette fougue aventureuse de désirs et d'espérances que fit éclore soudain une explosion aussi violente qu'imprévue. Comment se fait-il d'ailleurs qu'il y ait déjà toute une révolution entre M. Odilon Barrot et presque tous ses anciens amis politiques composant aujourd'hui l'extrême gauche, et que par contre-coup les plus violents adversaires de l'ex-préfet de la Seine, du signataire du *compte-rendu*, ne soient plus séparés de lui que de l'épais-

seur d'une nuance? Est-ce à dire, que tout le monde ayant changé, M. Odilon Barrot seul est resté immuable, inébranlable sur le terrain du *programme*? Non, à coup sûr; car si vous en croyez M. Laffitte ou M. Dupont de l'Eure, ils vous diront que (la pensée monarchique mise à part) ils entendent encore aujourd'hui LES CONSÉQUENCES DE JUILLET tout comme ils les entendaient en 1830; or, évidemment, ne serait-ce que sur la question électorale seule, les conséquences actuelles de M. Laffitte ne ressemblent guère aux conséquences actuelles de M. Odilon Barrot. La conséquence de tout ceci, c'est que les uns et les autres ont marché, ceux-ci à droite, ceux-là à gauche; et comme en dix ans il s'est fait un assez bon bout de chemin, il n'est pas étonnant qu'on se retrouve séparé par une distance raisonnable.

Ce point d'équilibre parfait après lequel tout le monde court, en politique comme en morale, comme en littérature, comme en toute chose; ce point précis, ce milieu mathématique, que chacun prétend avoir découvert, le sera le même jour que la pierre philosophale. La loi éternelle,

la loi de progrès, la loi de l'humanité veut qu'un but que l'on croit atteint se transforme toujours en un nouveau but à atteindre. Concevoir, désirer, chercher l'impossible est le plus beau privilège de l'homme ; c'est en vertu de ce privilège que M. Odilon Barrot poursuit la solution de son problème de pondération complète entre les deux éléments républicain et monarchique qui se partagent le monde. Après avoir commencé par se préoccuper trop exclusivement du premier, il s'est aperçu qu'il affaiblissait le second outre mesure : il a fait alors un pas vers lui ; ce pas n'est point le dernier ; plus M. Odilon Barrot se rapprochera du pouvoir, plus il se pénétrera des nécessités et des difficultés inhérentes à l'exercice du pouvoir ; et si un de ces jours M. Odilon Barrot arrive au ministère, vous verrez qu'il ressemblera à tous les ministres passés, présents et futurs, en ce sens du moins qu'après avoir promis plus qu'il ne pourra tenir, il ne tiendra pas tout ce qu'il aura promis.

Avocat et orateur, M. Odilon-Barrot brille par un genre d'éloquence austère qui sied bien à sa belle et calme figure, et reflète, pour ainsi dire,

la haute moralité de sa vie. C'est surtout à M. Odilon Barrot que l'on pourrait appliquer, en le modifiant, l'axiome de Buffon : L'éloquence est l'homme même. A cette parole majestueuse et grave, empreinte d'un cachet de conviction, de probité et de puissance, mais un peu vague parfois, un peu compassée, un peu froide, on reconnaît un esprit plus apte à la méditation qu'à l'inspiration, à la théorie qu'à l'application ; plus propre à l'embrassement de l'ensemble qu'à la perspicacité de détail ; plus logicien que chaleureux ; mais vaste, élevé, profond, riche d'idées et digne en tous points de l'influence qu'il exerce au barreau, à la Chambre et dans le pays.

Antoni Wzosek

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.



M. VICTOR HUGO.

M. VICTOR HUGO.

Ce siècle avait deux ans; Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix;
Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'est moi.

VICTOR HUGO, *Feuilles d'Automne*.

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

BOILEAU, *Art poétique*.

Comme le monde politique, le monde littéraire ou poétique a ses inévitables transformations. Les mêmes causes qui changent la face d'une société ne peuvent pas ne pas changer la face de sa littérature, et c'est en ce sens que l'axiome de M. de

Contani. Wrasch

Bonald , très-contestable à notre avis, si l'on en fait découler une simultanéité de révolution qui n'existe presque jamais, devient parfaitement vrai du moment où il implique seulement une relation nécessaire de cause à effet, de principe à conséquence. Non, il n'est pas rigoureusement exact de dire que la littérature d'une société est toujours l'expression de cette société; voyez plutôt la littérature compassée, guindée et pomponnée de l'école encyclopédique traverser la grande et orageuse période de la Constituante au Consulat, et se perpétuer même, sauf quelques rares exceptions, jusque dans les derniers temps de l'Empire. Tant que dure l'œuvre négative de la destruction, la poésie, qui vit d'affirmation, reste à l'état de chrysalide; quand tout est consommé, quand les ruines gisent amoncelées sur le sol, et que la truelle va remplacer la hache ou le sabre, alors la poésie brise sa coque et sort plus ou moins belle, si l'on veut, mais renouvelée, mais transformée, mais *autre*.

Prenez toutes les grandes figures poétiques depuis Homère jusqu'à Chateaubriand, vous les verrez presque toujours surgir après une secousse, et

chaque révolution sociale enfantera une révolution littéraire. Se mutiner contre des faits de cette nature, faits absolus, nécessaires, éternels, jeter la pierre à toute gloire nouvelle au nom des gloires anciennes, serait puéril ; tracer autour de l'esprit humain le cercle inflexible de Popilius, prendre tel ou tel siècle dans le passé, le planter devant l'avenir en guise de colonnes d'Hercule, et dire à cet avenir : Tu n'iras pas plus loin, ce serait vouloir recommencer le miracle de Josué.

Si, en l'an de grâce 1841, il se trouvait un jeune homme obscur, ayant nom Jean Racine, qui s'en vint timidement, en habits rapés, se présenter devant le comité de lecture du Théâtre-Français, apportant sous son bras une tragédie intitulée *Bérénice* ou *Britannicus*, il est, ce nous semble, permis de croire, sans encourir la pendaison, que le comité de lecture refuserait la pièce, et que si par aventure il l'acceptait, elle n'aurait tout au plus qu'un succès d'estime. Quelques esprits d'élite admireraient sans doute une versification incomparable, de beaux élans de haine ou d'amour, une connaissance profonde des mystères du cœur humain ; mais la foule, qui voit avec les yeux et juge avec

l'esprit de son temps, la foule resterait impassible et froide en présence d'un agencement dramatique et d'un développement de passions étranger à ses instincts, à ses idées, à ses mœurs.

A ceux qui, pour renverser d'un mot notre hypothèse, nous objecteraient le prodigieux succès de mademoiselle Rachel, notre réponse serait fort simple : Il ne s'agit plus ici d'une gloire à faire, mais d'une gloire justement consacrée par deux siècles; et d'ailleurs n'est-il pas visible que si, pour quelques-uns, la tragédie du grand siècle offre un double attrait d'émotion et d'études; pour le vulgaire, il n'y a guère là d'autre prodige qu'une tragédienne de dix-sept ans? Cela est si vrai, que déjà la foule, qui s'était battu les flancs pour admirer de toutes ses forces, commence à se fatiguer de tourner toujours dans le même cercle de sensations factices et prévues; que ceux-là même qui ont le plus contribué à produire la réaction, demandent à grands cris, dans l'intérêt de l'actrice, un rôle nouveau, et pour le public une pâture nouvelle; qu'en un mot, pour nous servir de l'expression d'un spirituel aristarque enthousiaste de Racine, la masse des *honnêtes ignorants*, des *naïfs*

ennuyés lève les yeux vers la critique, en lui demandant, comme cet écolier à son précepteur : « Mon maître, est-ce que je m'amuse ? »

! Que si maintenant on nous prenait pour un de ces *iconoclastes* féroces qui, sans façon, *démolisent* Racine, nous protesterions de toutes nos forces : on ne démolit pas plus Racine qu'on ne le refait ; l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* restera toujours pour nous un de ces types éternels du beau humain qui brillent de loin en loin au front des siècles ; mais à côté de ce beau, qui est de tous les temps et de tous les lieux, il est, dans l'art, un autre genre de beau, relatif, muable, transitoire, et susceptible de radicale transformation comme l'époque dont il est le reflet ; ce beau de second ordre, qui gît bien plutôt dans la forme que dans le fond, Racine le possédait en plein au XVII^e siècle ; il l'a perdu aujourd'hui. Pourquoi ? Dites-moi pourquoi la France de 1840 ne ressemble plus à la France de Louis XIV.

Le but de ces réflexions préliminaires, déjà trop longues, serait-il, par hasard, d'établir que notre époque a trouvé l'expression de sa pensée dramatique portée à sa plus haute, à sa plus complète

puissance dans la personne de M. Hugo ; qu'aujourd'hui le beau , c'est le laid , et qu'après *Hernani* ou *Marion Delorme* il n'y a plus qu'à tirer l'échelle ? Dieu nous garde d'une thèse semblable ! Le côté dramatique ne nous a jamais paru le beau côté de M. Hugo ; seulement, pour esquisser avec plus de liberté le tableau d'une carrière orageuse de novateur, nous avons voulu nous débarrasser à l'avance de ces mesquines querelles de mots, qui n'ont servi longtemps qu'à embrouiller les questions au lieu de les éclaircir. Maintenant, du reste, ces dénominations arbitraires et absolues de *classique* et de *romantique* sont tombées en grand discrédit ; maintenant, et c'est tant mieux, on s'en réfère assez généralement, pour la distinction des genres, au principe de ce pauvre vieux Boileau, qui avait bien aussi son mérite. En dégageant le *genre ennuyeux* de son acception étroite et vulgaire ; en admettant que l'*ennuyeux*, dans l'art, ce n'est pas seulement ce qui est monotone, ou fade ou glacial, mais encore ce qui est ampoulé, ce qui est illogique, ce qui est faux, ce qui est en contradiction avec les mouvements de l'âme, les passions du cœur et les plus impérieux

instincts de la nature humaine , chacun se trouve dès lors fort à l'aise pour faire à M. Hugo une large part en raison de ses impressions individuelles, sans prévention d'aucune sorte, et il est permis d'admirer profondément *Notre-Dame de Paris* et les *Feuilles d'Automne* sans être *romantique*, et de siffler *Ruy-Blas* sans être *classique*.

Victor-Marie Hugo est né à Besançon, le 26 février 1802. Son père, Sigismond Hugo, alors colonel, était un des premiers volontaires de la république; sa mère, fille d'un armateur de Nantes, Vendéenne de naissance et de cœur, en fuite à quinze ans à travers le Bocage , avait été, ainsi qu'il le dit lui-même, une *brigande* comme madame de Bonchamp et madame de Larochejaquelein. Cette double origine , en élargissant le cercle des sympathies du poète, a grossi d'autant la source de ses inspirations; son cœur a successivement battu pour les grandes choses du passé et les grandes pensées de l'avenir :

A l'empereur tombé dressant dans l'ombre un temple,
Aimant la liberté pour ses fruits , pour ses fleurs,
Le trône pour son droit, le roi pour ses malheurs,
Fidèle enfin au sang qu'ont versé dans ma veine
Mon père vieux soldat, ma mère Vendéenne.

Né presque sous la tente, aux jours les plus brillants de l'Empire, M. Victor Hugo eut une de ces enfances nomades, aventureuses et fécondes en émotions de tous genres qui expliquent la singulière précocité lyrique de son *âme de cristal*. En véritable enfant de troupe, il suivait du nord au midi les pas de géant de Napoléon. J'ai, dit-il, *parcouru l'Europe avant la vie*; et, en effet, à cinq ans il avait déjà passé de Besançon à l'île d'Elbe, de l'île d'Elbe à Paris, de Paris à Rome, avait traversé l'Italie, séjourné à Naples, réjoui ses yeux de *l'aspect de ces bords embaumés où le printemps s'arrête*, joué au pied du Vésuve, et tressailli peut-être aux coups d'escopette de *Fra Diavolo*, le poétique brigand, que son père, nommé gouverneur de la province d'Avellino, poursuivait à travers les montagnes de la Calabre.

En 1809 le jeune Victor revint en France avec sa mère et ses deux frères, Abel et Eugène; alors seulement son éducation, déjà si fortement ébauchée par une vie d'aventures, se continua à l'aide des livres : deux ans de sérénité domestique et de jouissances paisibles s'écoulèrent pour lui dans ce vieux couvent des Feuillantines dont il a plus

tard célébré le souvenir. L'enfant grandissait sous l'aile de sa mère, choyé, caressé, rose et joyeux, comme tous les heureux enfants de ce monde ; et pour que rien ne manquât à son bonheur, il eut à son premier pas dans la vie l'amour d'une toute petite et gracieuse fille qui devait un jour devenir sa femme ; le couple de cinq ans s'en allait courant à travers les allées ombreuses et sablées du grand jardin ; et puis, quand il était lassé de ses jeux, le jeune Victor se glissait mystérieusement dans un pavillon solitaire, pour apprendre à lire dans Tacite sur les genoux d'un proscrit. Le général Lahorie, compromis dans le procès de Moreau, et poursuivi par la police impériale, avait demandé un asile à M^{me} Hugo (1) ; aussi généreuse qu'intrépide, la Vendéenne le garda deux ans dans sa maison, caché à tous les yeux. Le général trouva une distraction aux ennuis de sa réclusion dans l'éducation du jeune Victor. Ce dernier reçut dès lors le premier germe de ce royalisme qui devait éclater plus tard, et dont

(1) Nous devons dire que l'infortuné général avait déjà trouvé pendant longtemps un refuge chez le respectable M. Hovyn.

l'ardeur s'accrut encore lorsqu'en 1811, par une odieuse trahison, il vit son ami découvert dans sa retraite, arraché de ses bras, enseveli dans un cachot, et puis enfin fusillé dans la plaine de Grenelle, en compagnie de Mallet.

Quelques mois après l'arrestation de Lahorie, le père de M. Hugo, alors général, et majordome du palais à Madrid, l'appela auprès de lui avec sa mère et ses frères. Sous ce ciel brûlant de l'Espagne, sur ce sol pittoresque, riche de souvenirs et bouleversé alors par la guerre, le jeune Victor recueillit des impressions ineffaçables. Peut-être dut-il en partie à ce séjour dans la Péninsule l'allure haute et fière de sa pensée, la tenue castillane de son vers, et l'exubérance toute méridionale de son imagination. Toujours est-il qu'à dix ans le démon de poésie s'emparait déjà de cette organisation impressionnable ; à l'âge où l'on parle à peine en prose, il murmurait déjà de vagues et confuses mélodies.

Mes souvenirs germaient dans mon âme échauffée ;

J'allais chantant des vers d'une voix étouffée,

Et ma mère, en secret, observant tous mes pas ,

Pleurant et souriant, disait : C'est une fée

Qui lui parle et qu'on ne voit pas.

Après avoir passé un an au *séminaire des nobles* à Madrid, Victor revint aux Feuillantines sur la fin de 1812. C'est là que le trouva la première Restauration, qu'il accueillit avec l'enthousiasme vendéen de sa mère.

Bientôt des dissentiments de vieille date, aigris par une opposition de croyances politiques, éclatèrent plus vifs que jamais entre M^{me} Hugo et le général ; une séparation juridique s'ensuivit, et aux Cent-Jours le père du jeune Victor, usant de ses droits, l'enleva à sa mère ainsi que son frère Eugène (l'ainé Abel était déjà sous-lieutenant) pour les placer tous deux dans une institution préparatoire à l'École Polytechnique. Là le jeune Victor, tout en étudiant avec succès, quoique à regret, les mathématiques pour obéir aux intentions paternelles, se livrait de plus en plus à la poésie. En 1816, à quatorze ans, il avait déjà composé une tragédie d'après tous les préceptes d'Aristote; la tragédie s'appelait *Irtamène*; elle était destinée à célébrer sous une forme symbolique le retour de Louis XVIII, et la scène se passait en Égypte : ce travail n'a point vu le jour. Deux pièces seules nous sont restées de cette époque : la parabole *du*

riche et du pauvre, et la touchante élogie de la *Canadienne*; elles ne déparent aucune des poésies postérieures de M. Hugo.

L'année suivante, en 1817, l'Académie proposa un prix pour un poème sur les *avantages de l'étude*. L'écolier se mit sur les rangs; sa pièce, jugée digne du prix, n'obtint pourtant qu'une mention honorable, par une circonstance assez singulière rapportée par quelques biographes (1). La pièce se terminait par ces vers :

Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Or, le ton grave et sérieux du morceau annonçait au moins *cinq lustres*; la digne Académie s'offensa de ces prétendus *quinze ans* de l'auteur, comme d'une mystification irrespectueuse, et elle jugea à propos de l'en punir en le privant du prix. Vainement le jeune Victor, averti par un ami, s'empressa de venir porter lui-même son extrait de naissance au rapporteur, M. Raynouard. Il était trop tard, la palme avait été adjugée.

Deux ans plus tard, en 1819, après avoir fini

(1) Voir Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*.

ses études et obtenu à grand'peine de son père la faveur de poursuivre sa vocation littéraire, M. Hugo envoya à l'*Académie des Jeux Floraux*, à Toulouse, deux odes : *les Vierges de Verdun* et *le Rétablissement de la statue de Henri IV*, qui furent toutes deux couronnées ; l'année suivante, une nouvelle poésie, *Moïse exposé sur le Nil*, qui est peut-être encore aujourd'hui une des plus belles créations lyriques de M. Hugo, lui valut un troisième prix et le grade de *maître ès-Jeux Floraux*. Dès ce moment le poète de dix-huit ans commence à se révéler à la France, étonnée de cette précocité inouïe ; de 1820 à 1822, M. Hugo traverse deux années remplies de travaux, de luttes, de peines, de bonheur, de gloire et d'éclat.

C'est ici du reste que commence à poindre l'époque littéraire la plus brillante de la Restauration. Le pays est enfin sorti des fureurs de l'anarchie et du fracas des conquêtes. Partout renaît le goût du solide et du vrai ; l'éducation à peine ébauchée sous l'Empire se relève forte et sérieuse comme l'époque ; l'intelligence des anciens est plus entière que jamais ; le goût du moyen-âge, qui

commence à se manifester, est loin encore de cette période d'engouement et de monomanie qui le démonétisa plus tard ; l'étude des langues étrangères se répand de plus en plus , l'esprit de propagande intellectuelle se renforce. De toute cette littérature impériale, gonflée de mots et vide d'idées, espèce d'*arrière-faix* de l'Encyclopédie qui s'en va se décomposant de jour en jour, deux gloires venues avant l'heure, deux messies poétiques, deux génies révolutionnaires sont seuls restés debout, René et Corinne. Ces deux génies, sortis d'une génération antérieure, précèdent encore, dirigent et illuminent la génération nouvelle. Des quatre coins de l'Europe des voix de poètes s'appellent et se répondent comme des échos fraternels. C'est Goëthe , c'est Walter Scott , c'est Byron, c'est Manzoni. Casimir Delavigne a écrit *les Messéniennes*, un de ses plus beaux titres de gloire ; Lamennais a publié le premier volume de *l'Essai* ; Vigny prélude à son beau roman de *Cinq-Mars* en donnant l'essor aux révélations de sa chaste muse ; enfin Lamartine vient de faire entendre pour la première fois sa voix de cygne.

A ce cri mélodieux d'un inconnu, Victor Hugo

répond par un cri sympathique; une noble rivalité l'enflamme, et son ardeur s'accroît dès lors en proportion des difficultés qui l'entourent. Éprouvé par la douleur, car il a perdu sa mère; par la pauvreté, car un sentiment de dignité fière l'empêche de recourir à son père; par l'amour, car le jeune homme aime avec passion la compagne des jeux de son enfance, cette belle enfant des Feuillantines, qui l'aime aussi, et qu'on cherche à éloigner de lui parce qu'il est pauvre; en face de tous ces obstacles, le tribun futur de l'art dramatique se roidit, s'irrite et bouillonne; son âme s'épanche en poésie à jets vigoureux, irréguliers, mais brûlants comme une lave. Voici venir d'abord le premier volume des odes et ballades, publié en 1822; poésie semée de beaux vers de circonstance, empreints du plus haut enthousiasme religieux et royaliste; poésie parfaitement classique par la forme, mais déjà peu soucieuse des traditions antiques, presque exclusivement tournée vers les grandes choses féodales, retentissante du choc des boucliers et des armures, du vieux cri de guerre Montjoie Saint-Denis; poé-

sie imprégnée d'un délicieux parfum de chevalerie et de foi, aimant à s'ébattre sur le préau des vieux castels, entourée de varlets, d'hommes d'armes, d'écuyers, de pages, de mélancoliques châtelaines et de hauts-barons bardés de fer.

En même temps, M. Hugo écrivait ses deux premiers romans, *Han d'Islande* et *Bug-Jargal*, qui ne parurent que quelques années plus tard. Ces deux produits bizarres et maladifs d'une imagination volcanisée offrent un mélange égal de monstruosité et de grâce. Le héros du premier est une espèce d'ogre, un Polyphème à deux yeux, qui habite un antre affreux en compagnie d'un ours moins farouche et moins mal léché que lui; les deux animaux mangent de la chair fraîche et boivent du sang humain.

Dans le roman de *Bug-Jargal* on trouve un nain difforme, odieux et cruel, qui s'appelle Habi-brah, et est en tous points le digne frère de *Han d'Islande*. A côté de ces créations hideuses, le jeune romancier plaça de belles et idéales figures : *Ethel*, *Ordener* et *Marie*, que les yeux aiment à retrouver à travers ce cauchemar, et qui ressem-

blent à des vierges de Raphaël ou à des têtes d'enfant de Lawrence, encadrées dans une ronde satanique d'Holbein.

Déjà commençait à se révéler chez M. Hugo cette tendance à l'antithèse perpétuelle entre le bien et le mal, le difforme et le beau, ou pour mieux dire cette prédilection pour le *laid*, sur laquelle il a greffé plus tard tout un système dramatique.

Au dire d'un écrivain (1), cet étrange roman d'Han d'Islande, composé au plus fort de la passion du poète, n'était autre chose qu'un poème allégorique, un tendre message d'amour, destiné à tromper les Argus, et à n'être intimement compris que d'une seule jeune fille. Ethel enfermée dans une tour, c'était la bien-aimée; Ordener, c'était M. Hugo lui-même, avec toute l'ardeur virginale et le dévouement sans bornes d'un premier amour; l'odieux Han d'Islande c'était l'obstacle en général : on voit que M. Hugo ne flatte pas l'obstacle. Le dénouement se fit longtemps attendre ; enfin Ordener, à force de persévérance et de courage, vainquit l'ogre et délivra Ethel ; c'est-à-dire que le poète arriva à celle qu'il aimait par le chemin

(1) M. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*.

difficile de la gloire, et qu'en 1822 la belle M^{lle} Foucher devint M^{me} Hugo.

Dans l'intervalle le jeune homme s'était fait dans le monde une place brillante; le parti royaliste lui avait tendu les bras; M. de Chateaubriand, dans une note du *Conservateur*, l'avait décoré du nom *d'enfant sublime* (1); il avait lui-même fondé et il rédigeait avec le concours de son frère et de quelques amis le *Conservateur littéraire*; il eût pu tourner ses vues vers la politique et se frayer une avantageuse carrière; il préféra rester fidèle au culte de la poésie, et sa position pénible ne fut allégée que par une pension du roi aussi noblement accordée que noblement obtenue; un de ses anciens amis d'enfance, le jeune Delon, condamné à mort à la suite de la conspiration de Saumur, était en fuite; M. Hugo écrit à sa mère et lui offre pour son fils un asile dans son modeste réduit, en ajoutant: « Je suis trop royaliste pour qu'on s'avise de venir le chercher dans ma chambre. » La lettre est décachetée à la poste et mise sous les yeux de Louis XVIII, qui

(1) Voir, au sujet de ce mot, une rectification au supplément.

punit le dévouement de l'ami en lui accordant la première pension vacante.

Cependant, à mesure que M. Hugo se trouvait de plus en plus en contact avec les hommes et les choses, ses convictions subissaient d'irrésistibles modifications ; la ferveur de son royalisme se ralentissait peu à peu, et ses inspirations de poète éprouvaient une transformation analogue : la forme classique cédait du terrain à l'esprit novateur qui envahissait. Entre le 1^{er} et le 3^{me} volume des *Odes et Ballades*, publiés à quatre ans de distance ; entre le *Rétablissement de la statue de Henri IV* et la *Fête de Néron*, il y a déjà dans l'âme du royaliste toute une transformation politique, et dans les productions du poète une progression de plus en plus marquée vers l'hérésie littéraire.

Ce ne fut qu'un an plus tard, en décembre 1827, que M. Victor Hugo se décida à déclarer formellement la guerre à Aristote et à Racine, en publiant son drame de *Cromwell* et la longue préface qui le précédait. Dans cette préface, qui est à elle seule toute une poétique, M. Hugo rompait définitivement avec le passé, et se constituait le messie d'une doctrine nouvelle : il divisait l'humanité en

trois époques : les temps primitifs, les temps antiques, les temps modernes, et la poésie en trois âges, correspondant chacun à une époque de l'humanité : l'ode, l'épopée et le drame ; cette triple poésie il la faisait découler de trois grandes sources : la Bible, Homère, Shakspeare. L'expression de l'époque moderne c'était le drame, et le drame c'était Shakspeare. Corneille, Racine et Voltaire ne comptaient pas ; il les expulsait cavalièrement du domaine de l'art dramatique. « Le caractère « du drame, disait M. Hugo, est le réel ; le réel « résulte de la combinaison toute naturelle de « deux types, le sublime et le grotesque, qui se « croisent dans le drame comme ils se croisent « dans la vie et dans la création. Tout ce qui est « dans la nature est dans l'art. »

A l'appui de son système, M. Hugo donnait *Cromwell* ; ce drame que l'auteur reconnaissait trop long pour être joué, il déclarait cependant l'avoir composé dans son entier pour la scène ; nous ne savons ce qui serait advenu de *Cromwell* au théâtre ; mais en laissant de côté, pour le moment, les dogmes très-controversables de M. Hugo, sur lesquels nous reviendrons, nous dirons que la

lecture de *Cromwell* ne nous a jamais ému ni récréé. Sur le thème le plus mesquin, l'auteur a brodé cinq actes interminables; le côté imposant et terrible de la figure du Protecteur est à peine esquissé; le portrait tracé par M. Hugo ressemble à une charge de Dantan, moins la ressemblance; *lady Francis*, cette gracieuse création, ne fait que passer; les quatre fous sont souverainement insipides. Le *puritain Carr* ne vaut pas le *Balfour* de Walter Scott; le *cavalier Rochester* est plus vrai; *Milton* est jeté là comme un hors-d'œuvre; la combinaison dramatique est presque nulle, et les personnages principaux sont perdus au milieu d'une légion de comparses qui obstruent la scène et fatiguent l'attention du lecteur. En vérité, si M. Hugo n'avait jeté dans *Cromwell* quelques-uns de ces beaux mouvements lyriques dont il a seul le secret, nous mettrions ce drame bien au-dessous des *scènes historiques* de M. Ludovic Vitet, si remarquables de fidélité historique.

Après ce premier essai dramatique, M. Hugo revint à la poésie lyrique, et publia *les Orientales* en décembre 1828. Dans ce livre, accueilli avec enthousiasme, M. Hugo atteignit les dernières li-

mites de la poésie purement artistique, du beau dans la forme. Jamais la langue française n'était arrivée à ce point de ductilité et de souplesse ; jamais poëme ne fut plus merveilleux par l'harmonie, la délicatesse, la limpidité du rythme, la richesse du coloris et l'abondance des images. Du reste, si vous cherchez dans *les Orientales* une pensée, il n'y en a pas l'ombre ; voilà pourquoi nous aimons mieux *les Feuilles d'Automne*. En janvier 1829, M. Hugo publia *les Derniers Jours d'un Condamné*, ce livre si beau de vérité cruelle, où il analyse minute par minute toutes les tortures d'un homme qu'attend l'échafaud. Il y a là des pages qu'on dirait écrites avec la plume de fer du Dante. Cet *agenda funèbre* eut un succès prodigieux.

Quelques mois après, le Théâtre-Français ouvrit enfin ses portes à M. Hugo ; *Hernani* fut joué pour la première fois le 26 février 1830, le jour même de la naissance du poëte ; les deux écoles dramatiques étaient à cette époque dans le paroxysme de l'exaltation. L'école classique défendait avec un ridicule acharnement l'entrée du sanctuaire contre l'invasion des Barbares : en dé-

sespoir de cause, elle eût presque invoqué à son aide la logique des baïonnettes. Aux doléances de l'Académie, portées jusqu'au pied du trône, Charles X avait répondu avec tout l'esprit du comte d'Artois : *En fait d'art, je n'ai d'autre droit que ma place au parterre.* Déjà Shakspeare, le vandale Shakspeare, sous la conduite de M. de Vigny, s'était introduit au cœur de la place en franchissant les murs, et paradait aux yeux étonnés du public dans toute la nudité africaine d'*Othello*.

Hernani arriva bientôt à sa suite, enseignes déployées, au milieu des clameurs du triomphe ; tout Paris s'était donné rendez-vous au Théâtre-Français ; la première représentation fut des plus orageuses. Il y eut des applaudissements frénétiques, de furieux coups de sifflet et des scènes de pugilat en guise d'intermèdes pendant l'entr'acte. En somme les admirateurs l'emportèrent ; ce pauvre Racine, qui n'en pouvait mais, fut rudement maltraité en effigie, et l'ovation de M. Hugo fut complète. Aujourd'hui que ces temps d'ardeur révolutionnaire ne sont plus, *Hernani* reste encore à notre sens le meilleur drame de M. Hugo ; non pas que l'action soit merveilleusement dispo-

sée et développée , non pas que les longueurs , les invraisemblances soient rares , et que l'histoire n'ait pas à se plaindre par-ci par-là de plus d'un croc-en-jambe ; mais c'est que l'ensemble de l'œuvre présente un caractère d'animation , de fierté et de grandeur qui révèle l'Espagne ; c'est que le monologue de Charles-Quint sur la tombe de Charlemagne est sublime ; c'est que dona Sol est belle d'une idéale beauté ; c'est que la figure du vieillard est admirable ; c'est qu'Hernani serait bien attrayant s'il était un peu moins ampoulé ; c'est que M. Hugo ne s'est pas encore complètement voué au culte du *laid* physique et moral ; c'est qu'il y a , en un mot , dans cet entassement de plusieurs drames en un seul , dans ce conflit impétueux et varié d'incidents et de passions , un charme entraînant qui délasse de la symétrie savante , mais froide et méticuleuse , des tragédies aristotéliques.

Le drame de *Marion Delorme* , composé avant *Hernani* , interdit par la censure de la Restauration , fut joué quelque temps après la révolution de juillet. Là encore M. Hugo est parfois magnifique de chaleur et de passion ; et pourtant , dé-

ponillé du prestige de la scène, privé de l'appui du décorateur et du machiniste, le livre nous intéresse médiocrement. Didier est une espèce d'Antony mélancolique et ténébreux, aussi anti-historique dans son genre que le Mahomet philosophe de Voltaire ou l'Achille dameret de Racine. Marion Delorme a de beaux élans; malheureusement le poète a jugé à propos de baptiser ce personnage d'un nom auquel il est bien difficile de rattacher une pensée de dignité, de noblesse et d'amour. Richelieu, ce Tarquin de l'aristocratie féodale, n'est plus qu'un tigre à calotte rouge qui tue pour le plaisir de tuer; le caractère indécis, timide et ennuyé de Louis XIII est bien tracé; le fou l'Angely est au moins inutile.

Cependant les admirateurs de M. Hugo commençaient à s'effrayer de ces procédés cavaliers avec l'histoire. Au milieu des cris d'enthousiasme des disciples et des absurdes invectives des détracteurs, la critique amie glissait de timides admonitions; M. Hugo répondit à la critique en s'enfonçant plus avant dans sa voie. En janvier 1832, il donna au Théâtre-Français son drame du *Roi s'amuse*, assez mal accueilli du public et qui

n'eut qu'une seule représentation. Dès le lendemain le drame fut interdit en vertu d'un arrêté ministériel, et livré à l'impression par M. Hugo quelques jours après. Nous aimions médiocrement *Marion Delorme*, nous aimons encore moins *le Roi s'amuse*. Malgré de beaux effets de scène, malgré la chasteté naïve et charmante de Blanche, malgré le caractère si tragique du dénouement, nous n'aimons pas à voir l'auteur des *Odes et Ballades*, celui qui naguère chantait avec enthousiasme ce roi sacré chevalier par Bayard, s'en venir aujourd'hui, par je ne sais quel caprice d'un bizarre génie, porter une main profane sur cette noble figure, sacrifier cette tête, la plus poétique de notre histoire, à l'ignoble tête d'un fou de cour, la barbouiller de boue, de lie et de sang, et la souffleter à plaisir. Que le rival étourdi et aventureux de Charles-Quint ait de minces droits aux sympathies du publiciste et de l'homme d'État, cela se conçoit; que l'amant de la Féronnière n'ait pas toujours brillé par la délicatesse de ses amours, on ne saurait le nier; mais pour le poète, pour M. Hugo surtout qui pousse si loin la tolérance du laid, est-ce bien là tout François Ier?

et l'illustre vainqueur de Marignan, et le sublime vaincu de Pavie, et le protecteur des lettres et des arts, et l'ami du Primate, de Léonard de Vinci, de Cellini, et le frère en poésie, qu'en avez-vous fait, poète? un habitué de bouges infects, un adorateur de sales courtisanes, un héros de taverne. Ne craignez-vous donc pas que d'autres ne viennent à leur tour s'abattre après vous sur cette proie royale? et ils sont venus en effet; ils ont voulu dépasser le maître: de François I^{er} vous aviez fait un débauché vulgaire, ils en ont fait un débauché et un lâche; vous l'aviez mis aux genoux d'une fille de joie, ils l'ont jeté aux pieds d'un marchand, et le héros tremblait, suppliait, demandait grâce, et le marchand crachait au visage du héros; et la foule sifflait, parce qu'elle avait pu toucher de ses mains cette large cuirasse sous laquelle battait un cœur intrépide, cette cuirasse bosselée par les coups de piques des Impériaux; parce qu'elle savait vaguement, mais elle savait qu'un homme avait combattu deux grands jours à Marignan; qu'à Pavie, presque seul contre une armée, cet homme s'était fait un rempart de cadavres, et qu'il n'avait remis son épée que quand son bras fut lassé de frapper;

que cet homme , qui perdait tout, fors l'honneur, c'était là le vrai François I^{er}, le François I^{er} de la postérité, et non pas ce malheureux histrion qu'elle voyait ramper devant ses yeux. Pour peu que cette tendance à violer et à salir l'histoire aille se perfectionnant, il n'est pas impossible que d'ici à deux ou trois siècles quelque dramaturge bien inspiré n'offre à nos neveux Napoléon recevant humblement le fouet des mains d'Hudson-Lowe.

Depuis *le Roi s'amuse*, M. Hugo s'est jeté de plus en plus dans l'adoration du laid; *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo*, et surtout *Ruy-Blas*, présentent toujours ce même mélange hétérogène d'inspirations souvent sublimes et de puériles monstruosités; à force de se passionner pour cette antithèse perpétuelle de deux éléments contraires, M. Hugo en est venu à faire des drames non-seulement baroques, non-seulement illogiques, mais *impossibles*; à nous donner des héros qui parlent comme des braves et agissent comme des lâches; des grands hommes qui se conduisent comme des niais; des furieux qui sont doux comme des moutons; des courtisanes can-

dides comme des vierges; des reines faciles et vulgaires comme des grisettes; des avalanches de catastrophes sorties d'une clef, d'une fleur ou d'un chiffon de dentelle; des tirades moitié grandioses, moitié ridicules; des vers souverainement beaux d'un côté de l'hémistiche et souverainement laids de l'autre côté: de telle façon que le spectateur, soumis ainsi coup sur coup et en même temps à deux impressions diamétralement contraires et d'une égale intensité, se trouve moralement dans la position d'un homme qui aurait la moitié du corps plongée dans l'eau brûlante et l'autre moitié dans l'eau glacée.

Nous ne sommes point entiché des unités en général, tant s'en faut; mais il nous semble qu'une certaine unité fondamentale est indispensable dans l'art, comme en toute chose. La nature humaine peut être, et est en effet, inconséquente, mais elle n'est pas incohérente; deux sentiments opposés ne sauraient exister dans le même moment dans le même cœur; on ne peut pas pleurer d'un œil et rire de l'autre. — Voilà pourquoi le mélange *égal*, ou plutôt l'antagonisme *permanent* du comique et du tragique, nous paraît con-

traire à la nature et à la vérité ; voilà pourquoi nous n'aimons pas les drames de M. Hugo.

Dans *Notre-Dame de Paris*, qui est en plusieurs points un chef-d'œuvre, ce fatal système se retrouve encore tout entier ; le poëte est si entièrement possédé par cette pensée , qu'il consacre son dernier coup de crayon à nous peindre Esméralda, le type le plus pur de la beauté , accouplée par la mort dans le charnier de Montfaucon à Quasimodo , la suprême laideur, et le lecteur ferme le livre sur une impression d'horreur et de dégoût ; mais ici , le cadre du roman étant bien plus large que celui du drame, l'obsession de l'antithèse est moins constante : de la multiplicité même des chapitres résulte pour chacun d'eux un sorte d'unité spéciale, qui supplée, jusqu'à un certain point, à l'absence d'unité générale ; et puis, il y a dans ce livre tant d'énergie et de grâce de style, tant de science, tant de passion, tant de puissance, tant de génie, que le lecteur, remué dans les plus intimes profondeurs de son âme, n'a pas le temps de se rendre compte de la variété infinie de ses sensations ; il est pris comme d'un vertige, et subit lui aussi l'ascendant de ce pouvoir mystérieux que M. Hugo a appelé

nécessité, et qui n'est autre chose que la baguette à l'aide de laquelle ce puissant magicien fait mouvoir à son gré toutes les pièces de son formidable poëme.

Que dire maintenant des *Feuilles d'Automne*, de cette riche floraison poétique de l'âge mûr, que renfermaient en germe les chants de l'*enfant sublime*. Là tout est grand, tout est complet, tout est harmonieux, tout est beau; le rythme délicieux des *Orientales* reparaît, embelli de tout le charme d'une pensée tour à tour rêveuse par le souvenir, épanouie par l'espérance, allanguie par le doute et ranimée par la foi. Qui n'a lu et relu en pleurant la *Prière pour tous*, ce poëme de trois cents vers qui vivra plus longtemps que la langue française, et pour lequel nous donnerions tous les drames de M. Hugo! Dans les *Chants du crépuscule* et dans les *Voix intérieures*, publiés plus tard, le poëte sort parfois du cercle des joies et des douleurs intimes; son regard parcourt le monde extérieur et sa voix se fait éclatante pour résumer ces mille voix, ces mille cris, ces mille douleurs d'une société qui a perdu sa route, qui tâtonne, qui souffre, pleure et se lamente dans la nuit; et

puis, quand le poète s'est fatigué à appeler Dieu sur la montagne, il retourne à son foyer, chante les grâces des enfants, le bonheur du père et de l'époux, le doux regard, la pureté, la tendresse de la mère et de l'épouse,

Cette fleur de beauté que la bonté parfume.

Parallèlement à sa vie active, agitée et militante de novateur, le poète s'est fait une vie intime, pleine de sérénité et de charme. Au fond du quartier le plus retiré de Paris, à l'un des angles de cette Place Royale, vivant souvenir des premiers jours du grand siècle, il habite une somptueuse demeure, meublée avec le luxe d'un grand seigneur et la fantaisie d'un artiste.

C'est là, au sein d'un intérieur paisible et pur, auprès d'une gracieuse femme, au milieu de quatre (1) visages d'enfants frais, rians et rosés, que M. Hugo, comme pour réaliser dans sa pensée son système d'antithèse dramatique, est parvenu à évoquer toutes ces apparitions sataniques, tous ces meurtres, tous ces adultères, tous ces in-

(1) M. Hugo a perdu un de ses enfants; il lui reste deux fils et une fille.

cestes, toutes ces horreurs que vous savez. Mais c'est là aussi qu'il a enfanté cette délicieuse création d'Esméralda, la sœur cadette de Mignon et de Fénella, plus admirable peut-être que ses aînées; c'est là qu'il a ressuscité le vieux Paris dans toute sa rude énergie; c'est là qu'il a écrit toute cette belle poésie lyrique qui placera si haut son nom dans l'histoire littéraire du siècle. C'est là aussi, dit-on, qu'il se montre tour à tour patron bienveillant des gloires en herbe, spirituel causeur, archéologue érudit et passionné, homme de sens et de jugement, s'occupant très-bien au besoin des choses prosaïques de la terre, et menant de front les devoirs du père et les inspirations du poète.

C'est dans ce sanctuaire enfin que M. Hugo se console sans doute en ce moment d'un de ces affreux malheurs qui faisaient le désespoir de Piron. L'auteur de *Notre-Dame de Paris* et des *Feuilles d'Automne*, escorté par M. de Chateaubriand et M. de Lamartine, ses deux frères en poésie, vient de se présenter encore une fois devant l'Académie Française, qui lui a obstinément refusé sa porte pour l'ouvrir à un disciple d'Esculape. Et voilà la presse entière qui jette feu et flamme

contre l'Académie, comme s'il n'était pas tout naturel que ce respectable corps, exposé aux infirmités de l'âge, ait jugé, dans sa sagesse, qu'un illustre poète de plus était pour lui une acquisition beaucoup moins urgente qu'un médecin. Quant à nous, nous ne pouvons, en conscience, blâmer l'Académie.

SUPPLÉMENT A LA 3^e ÉDITION.

Enfin M. Hugo a vaincu, il est de l'Académie. Avant de dire un mot de ce fait, je sens le besoin de rectifier une erreur que j'ai commise après M. Sainte-Beuve et vingt autres écrivains spirituels qui font de l'histoire. Cette erreur pèse d'autant plus sur ma conscience de biographe qu'elle est plus accréditée dans le public. Trouvez-moi, en effet, un homme qui ne soit prêt à jurer ses grands dieux que M. de Chateaubriand qualifia jadis le jeune Victor Hugo du titre d'*enfant sublime*. Eh bien, lecteur, sachez que ce fameux mot est tout juste le pendant du mot de Cambronne à Waterloo, c'est-à-dire qu'il n'a jamais été ni prononcé, ni écrit par celui auquel on l'attribue. Vous m'en voyez humilié et confondu; fiez-vous donc aux livres! J'y tenais, moi, à ce mot, d'autant qu'à mon sens il ne laisse pas que d'avoir encore aujourd'hui une certaine vérité. Je me disais: Il n'y a que M. de Chateaubriand pour trouver de ces mots qui durent... Or, j'ai entendu de mes propres oreilles M. de Chateaubriand lui-même déclarer positivement que, de sa vie, il n'imagina cet heureux accouplement du substantif *enfant* et de l'adjectif *sublime*. Voici à ce sujet une histoire qui apprendra au lecteur comment on l'écrivit.

C'était quelques jours avant la réception de M. Hugo à l'Académie. M. de Salvandy, chargé de répondre au récipiendaire, et assez peu *Hugolâtre*, comme chacun sait, se lamentait dans un salon, en présence de M. de Chateaubriand, sur la difficulté de sa tâche. « Après tout, ajouta-t-il

« en s'adressant à l'illustre écrivain, je me tirerai toujours
 « bien d'affaire en brodant votre fameux mot. — Allons,
 « vous aussi ! s'écria vivement M. de Chateaubriand ; mais
 « sachez donc, une fois pour toutes, que je n'ai jamais dit
 « cette... (J'atténue l'expression) *plaisanterie*. — Comment !
 « répliqua M. de Salvandy ; *l'enfant sublime* n'est pas devous ?
 « — Eh non vraiment ! — Pas possible ! Ah ! ma foi, tant pis,
 « le mot est consacré, il fait bien, et je m'en servirai tout
 « de même. » Et en effet le spirituel académicien n'a pas
 manqué d'orner son discours du *mot consacré* ; seulement,
 par un scrupule de conscience dont l'histoire doit lui tenir
 compte, il a laissé en blanc le nom de l'auteur. Et pour-
 tant voilà M. Sainte-Beuve qui, dans ses portraits litté-
 raires, indique, sans autre désignation plus précise, une
 note du *Conservateur*. J'ai vainement cherché cette note,
 et, en présence de la dénégation formelle de M. de Cha-
 teaubriand, j'en suis encore à me demander : Qui donc a
 découvert le premier que M. Victor Hugo était un *enfant*
sublime ?

C'est le 3 juin, en l'an du Christ 1841, que M. Victor Hugo
 a fait une entrée triomphale au palais de l'Institut. La
 moyenne académique n'est ni jeune, ni élégante, ni belle ;
 on peut même dire, sans lui manquer de respect, que, *phy-*
siquement, elle est l'opposé de ces trois choses. Les habits
 vert-foncé, brodés en soie vert-clair, sont en général mal
 taillés et mal portés, de telle sorte que l'ensemble de
 toutes ces têtes offre au point de vue de l'art un aspect
 assez peu avantageux. C'est sans doute pour faire contraste
 et se montrer révolutionnaire jusque dans sa mise que
 M. Hugo avait déployé, ce jour-là, une élégance *inusitée*.
 Il était vraiment beau, et puisque j'ai pu l'examiner tout à
 mon aise, je vais profiter de l'occasion pour le peindre en
 pied dans son costume d'académicien. M. Hugo est de taille
 moyenne et assez fortement constitué ; ses cheveux longs,
 noirs, lisses, bien peignés, séparés avec soin sur un front
 pyramidal que nos peintres agrandissent chaque année
 d'un millimètre, retombaient en rouleaux jusque sur le collet
 brodé de son habit ; son œil noir, un peu enfoncé et petit,
 brillait d'une joie contenue et mélangée de dignité. Le reste
 de ses traits, qui est assez commun, empruntait aux émotions
 de la circonstance un certain relief de distinction. Un col
 blanc replié sur une cravate de satin noir encadrait à
 merveille sa figure jeune encore, mais pâle et grave. Son

habit d'académicien, droit et ouvert, coupé dans le dernier goût et étroitement collé au corps, était orné de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur et d'une autre décoration que j'ignore. Les broderies vertes, semées à profusion sur sa large poitrine, s'harmoniaient au mieux avec un gilet de satin blanc, à petits boutons ronds dorés et guillochés; un pantalon noir bien tiré complétait ce costume que je décris avec la minutie d'un tailleur. Joignez-y des gants blancs que le récipiendaire n'a pas quittés même pour lire son discours, un port de tête superbe, une allure de vainqueur entrant dans une ville conquise, et vous ne serez pas étonnés du mirifique enthousiasme que l'apparition de M. Hugo à son pupitre a tout d'abord excité, surtout dans la partie féminine de l'auditoire. La voix de M. Hugo n'est pas éclatante; elle est peut-être même un peu sourde, mais elle est forte et accentuée; quoique pompeux, son débit et son geste ne sont point trop entachés d'affectation. — Quant au discours en lui-même il en a été assez parlé pour que je n'en dise rien. C'est un *imbroglio* politique assez brillant par la forme, mais rempli de banalités et dénué de logique quant au fond, M. de Salvandy l'a réfuté presque mot par mot, et si je juge du succès par le nombre et l'intensité des applaudissements de l'auditoire, je dois avouer que M. Hugo a été complètement battu. Il se prépare du reste à prendre sa revanche. Le lecteur n'ignore sans doute pas que les lauriers politiques de M. de Lamartine empêchent M. Victor Hugo de dormir. Il va, lui aussi, dépouiller sa robe de poète et descendre dans l'arène où s'agitent tant de mesquines et sordides passions. Toutefois, pour ne pas lutter sur le même théâtre que son collègue en poésie, M. Victor Hugo se réserve la chambre des Pairs. Le poète se propose d'être incessamment pair de France, et puis ministre, et comme c'est là une ambition très-permise, il ne s'en cache pas. On dit que, pour faciliter l'accomplissement de ce projet, il compose en ce moment un ouvrage en prose politique intitulé *le Rhin*. — Reste à savoir si tout cela augmentera de beaucoup la gloire si grande et si légitime de l'auteur des *Feuilles d'Automne* et de *Notre-Dame de Paris*.

Antoine Marsch